Judy et Nicholson, ex-ministres
— Page 19

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La liste des "Oscars"
— Page 63

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 11 avril 1968 / Jeudi Saint / 84e année, No 87 / 92 pages / 6 cahiers / Les prévisions météorologiques : Généralement ensoleillé / Minimum : 32° / Maximum : 55°



téléphoto PA

Un policier et un garde national regardent passivement brûler une maison de Kansas City. Un franc-tireur a fait feu sur les pompiers qui ont quitté les lieux et laissé brûler . . . Toute une rue commerciale a été détruite au cours de la nuit dernière. (Autres informations en page 81 et 90.)

"Une victoire pour chaque Américain"

Le président Johnson signe la loi sur les droits civiques

WASHINGTON — (UPI, AFP, PA) — Le président Johnson a contresigné cet après-midi le projet de loi qui supprime la discrimination raciale dans le logement et garantit le libre exercice des droits de tous les citoyens, Noirs ou Blancs.

Au cours d'une conférence de presse impromptu, le président Johnson a qualifié la nouvelle loi de victoire pour tous les Américains.

M. Johnson, en adressant ses félicitations aux sénateurs et aux membres de la Chambre, a souligné que, de toutes les lois en matière de droits civiques votées depuis quelques années par le Congrès, "aucune n'est plus importante que celle-ci".

De son côté, M. Ramsey Clark, secrétaire à la Justice, a qualifié l'adoption du projet de loi de décision d'"un Congrès sage et courageux".

Le Congrès, a poursuivi M. Clark, a fait ce qu'il fallait faire. La voie est désormais ouverte à l'élimination d'une cause majeure de ségrégation dans notre société, a-t-il dit.

"Les Chambres ont reconnu que l'injustice ne peut mener qu'à une division plus profonde. Elles ont réaffirmé notre objectif en tant que peuple qui veut que règne l'ordre dans la légalité", a affirmé le secrétaire à la Justice.

Sous la "menace"

Tandis que la Chambre des représentants délibérait sur le projet de loi des droits civiques, des soldats patrouillaient devant le Capitole à la suite des troubles provoqués par l'assassinat du pasteur Martin Luther King. Des adversaires du projet ont affirmé qu'on leur demandait de se prononcer sous la menace.

Avant le vote final, la Chambre des représentants avait rejeté une motion des adversaires du projet de loi qui aurait soumis le texte à un commission mixte des deux Chambres et aurait ainsi différé son adoption.

Ce rejet par une majorité de démocrates et de républicains libéraux avait été obtenu par 229 voix contre 195. En dernière lecture, le projet fut adopté par 250 voix 150 démocrates, 100 républicains) contre 171 (87 démocrates et 84 républicains).

Aucun amendement n'a été apporté par la Chambre des représentants au texte qui avait été adopté par le Sénat le 11 mars dernier. Ce texte qui entrera en vigueur dès qu'il aura été signé par le président Johnson prévoit notamment:

1) L'élimination en trois stades successifs, dont le dernier se situera le 1er janvier 1970, de toute discrimination qui existe à l'heure actuelle pour l'achat ou la location de logements par des ci-

Voir JOHNSON en page 2

Harlem est bardé de contre-plaqué

de notre envoyé spécial
JEAN PELLERIN



NEW YORK — Ayant pris en vitesse le pouls des relations interraciales dans les villes américaines de Washington, Memphis (Tennessee) et Atlanta (Georgie), il convenait d'achever ce périple sommaire par une visite de Harlem, le célèbre ghetto noir de la ville de New York.

Les dernières émeutes ont laissé ici des cicatrices plus voyantes encore qu'à Washington. Dans un vaste rayon, autour de la 125e rue, on ne compte plus le nombre de vitrines bouchées de "plywood" — ce diachylon de la civilisation américaine, comme on l'a surnommé. A tous les coins de rue, les groupes de six et souvent même de dix agents de police font le guet.

Mon chauffeur de taxi, un Noir, leur lance à la cantonna-

Voir HARLEM en page 2

Pourparlers avec le Nord-Vietnam

Varsovie ne plairait guère aux Américains

WASHINGTON. (AFP-UPI-Reuter) — La Maison-Blanche a officiellement formulé cet après-midi des objections majeures, qui équivalent presque à un refus, au choix de Varsovie comme lieu de rencontre des représentants des Etats-Unis et du Nord-Vietnam.

Affirmant que les entretiens devraient se dérouler dans une atmoshpère neutre équitable pour les deux camps, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. George Christian, a déclaré que les discussions entre Washington et Hanoï se poursuivent.

Pressé de questions, M. Christian s'est toutefois refusé à dire que les objections américaines constituaient un rejet définitif de la capitale polonaise comme lieu d'ouverture des conversations préliminaires.

Dans un communiqué que le porte-parole de la Maison-Blanche dit être de son cru et non dicté par le président Johnson, M. Christion déclare :

"Nous avons appris ce matin, en lisant une dépêche de l'agence Tass, que le gouvernement nord-vietnamien avait proposé Varsovie comme site possible pour des contacts. Ce fait a été par la suite confirmé par un message que nous avons reçu par l'intermédiaire de notre ambassade à Vientiane, au Laos.

"Le gouvernement des Etats-Unis a proposé un certain nombre de pays neutres comme sites pour des contacts et nous n'avons pas encore reçu une réponse à cette proposition.

"Il est important, dans des affaires aussi graves que celle-ci, de tenir des entretiens dans une atmosphère neutre qui soit équitable pour les deux camps.

"Le choix d'un site approprié en territoire neutre disposant de moyens de transmissions adéquats, devrait être réalisé rapidement par accord mutuel et ceux qui sont de bonne foi ne chercheront pas à en faire un sujet de propagande.

M. Christian a refusé d'ajouter quoi que ce soit aux termes de cette déclaration et s'est borné à indiquer que "des messages officiels continueront à être échangé sur ce sujet".

Il a également confirmé que la proposition américaine offrant une liste de pays neutres

voir RENCONTRE en page 2

Mobilisation de 24,500 réservistes

10,000 Américains de plus au Vietnam

WASHINGTON. (UPI, PA, AFP) — Le secrétaire à la Défense, M. Clark Clifford, a annoncé aujourd'hui la mobilisation immédiate de 24,500 réservistes de l'armée, de l'aviation et de la marine, dont 10,000 seront envoyés au Vietnam.

Au cours d'une conférence de presse au Pentagone, M. Clifford a précisé que le plafond des effectifs américains au Sud-Vietnam est porté à 549,500 hommes. Il s'agit d'une augmentation de près de 25,000 hommes sur les prévisions antérieures.

M. Clifford a ajouté que les 10,000 réservistes supplémentaires qui seront envoyés au Vietnam constituent le soutien logistique des 11,000 hommes envoyés d'urgence des Etats-Unis au Vietnam en février, à la suite du déclenchement de l'offensive du Têt.

Le secrétaire à la Défense ne croit pas que cette nouvelle mesure de mobilisation aura des effets nuisibles sur les sondages de paix en cours ou donnera à Hanoï l'impression que les Etats-Unis procèdent à une nouvelle escalade de la guerre.

La durée du service des réservistes mobilisés ne dépassera pas 24 mois et ils devront avoir rejoint leurs unités dans les 30 jours.

"Aucune décision n'a été prise pour le moment concernant la possibilité de mobiliser de nouvelles forces de réserve", a poursuivi le chef du Pentagone. Il a concédé qu'"un chiffre élevé avait été cité à un certain moment" comme répondant aux besoins de renforts du général William Westmoreland.

M. Clifford faisait apparemment allusion au chiffre cité de 200,000 à 206,000 hommes, il y a quelques semai-

voir VIETNAM en page 2

Cardinal ira à Paris avec ou sans le "parapluie" fédéral

par André CHENIER

Il ne fait plus de doute que le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, se rendra à Paris pour la conférence des ministres de l'Education des pays francophones le 22 avril; mais ira-t-il comme au Gabon pour le compte du gouvernement québécois ou, sous le "parapluie" d'Ottawa, comme chef d'une "délégation canadienne" comprenant des représentants francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ?

La réponse, il doit l'apporter lui-même demain à un colloque de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal à Mont-Gabriel, dans les Laurentides.

Le ministre s'est personnellement engagé à assister aux assises de Paris qu'il considère comme un "prolongement normal" de la conférence de Libreville. Il y a d'ailleurs été invité avec tous les autres participants à la session du Gabon.

Il revenait à la France d'adresser des invitations officielles pour la conférence de Paris mais la France, apparemment s'est contentée de rappeler aux intéressés que la suite des débats du Gabon débutera le 22 avril. Histoire de ne pas heurter certaines susceptibilités, notamment celles d'Ottawa qui estime que le Canada doit avoir "une seule voix internationale". A cela, Québec a déjà répondu que la province a une compétence exclusive en matière d'éducation et de culture : cette juridiction s'étend non seulement sur son propre territoire mais se prolonge à l'extérieur, l'éducation et la culture ne connaissant pas de frontières.

Néanmoins, nul ne tient à brusquer les choses au point où toute compréhension entre Ottawa et Québec deviendrait impossible, lorsque des négociations viennent à peine de s'amorcer pour préciser le

Voir CARDINAL en page 2

Un DC-3 s'écrase au Mexique

MEXICO (UPI) — Les autorités mexicaines ont annoncé qu'un bimoteur effectuant le premier vol régulier d'une nouvelle compagnie aérienne s'est écrasé avec 18 personnes à bord hier dans une région montagneuse au nord de Mexico.

Ce matin, peu après le lever du soleil, l'épave de l'avion a été repérée au flanc d'une montagne de 12,000 pieds entourée de brouillard, à une cinquantaine de milles au nord de Mexico.

Un porte-parole du ministère des Transports a dit que le sort des passagers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs fonctionnaires du gouvernement, n'était pas encore connu. Il a cependant fait savoir qu'on ne comptait guère les retrouver vivants.

La compagnie "Aerovias Rojas" inaugurait hier son vol régulier, assuré par des DC-3, entre Mexico et Aguascalientes, sur une distance de 325 milles.

La liste des passagers com-

Voir DC - 3 en page 2

Demain, Vendredi saint, LA PRESSE ne sera pas publiée

AUJOURD'HUI

Michèle Richard coupable

La chanteuse a été déclarée coupable de vol à l'étalage. Elle connaîtra sa sentence le 23 avril.

— Page 10

Contre le bill sur l'avortement

L'Association des Bureaux médicaux du Québec affirme que, puisque le foetus a une vie qui lui est propre au bout de 25 jours, le respect dû à la vie exige que l'on s'oppose au projet de loi sur l'avortement.

— Page 65

Le PNB augmente moins que prévu

Le produit national brut a augmenté de 6.8 p. 100 en 1967, mais l'augmentation des prix ayant été de 3.9 p. 100, celle des biens et des services a donc été faible ; 2.8 p. cent.

— Page 66

SOMMAIRE

Annonces classées / 71 à 79 et 82 à 89
Arts et Spectacles / 58 à 63
Bandes dessinées / 70
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 91
Editorial / 4
Finance / 66 à 69
Horoscope / 24
Informations étrangères / 81 et 90
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 70
Mots croisés / 73
Nouvelles nationales / 19 et 65
Radio et télévision / 28, 29 et 33
Sports / 47 à 54 et 56
Tribunaux / 10 à 12
Vie féminine / 20 à 24
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 24

CKAC 73

Moscou lancera une campagne pour contrer la propagande occidentale

MOSCOU. (UPI) — Le parti communiste soviétique a promis aujourd'hui d'accroître son aide au Vietnam et a lancé un appel en faveur d'une guerre idéologique contre les tentatives occidentales de saper la doctrine communiste.

La promesse d'aide accrue indique que l'approvisionnement militaire et économique ira tant au Nord-Vietnam qu'au Vietcong. Elle sera accordée "en vue d'une paix le plus tôt possible". Cette dernière précision est la seule approche signalant que l'Union soviétique endosse les pourparlers entre Washington et Hanoï.

Ces lignes de conduite de la politique soviétique sont incluses dans la déclaration publiée aujourd'hui à l'issue d'une session de deux jours du Comité central du parti communiste dont les 360 membres forment le corps politique le plus puissant du pays.

Selon des sources bien informées, le débat a porté sur la paix au Vietnam et sur la récente agitation qui a traversé l'Europe de l'Est.

Le communiqué fait peu état de ces faits, mais les mêmes sources affirment que le Kremlin a tenu la "propagande occidentale" responsable de la libéralisation tchécoslovaque et de l'agitation des étudiants en Pologne.

Mais il a demandé que les organisations soviétiques partent en guerre contre l'"idéologie bourgeoise" en Union soviétique même et a préconisé la mise en marche d'une campagne contre les réalisations artistiques qui incorporent "tout point de vue étranger à l'idéologie socialiste de la société soviétique".

Un communiqué officiel du Kremlin a approuvé la semaine dernière les contacts initiaux entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam. Le Comité central n'a pas donné suite à ce communiqué, mais a été chargé de mettre au point une politique

voir MOSCOU en page 2

La région sera inondée la semaine prochaine

20 millions de formules de loterie

par Florian BERNARD

La région métropolitaine sera littéralement inondée de formules de loterie dès la semaine prochaine. Le maire Drap a en effet annoncé, hier que le Service des finances enverra près de 20 millions d'invitations à payer une taxe volontaire immédiatement après la fête de Pâques.

Déjà, hier soir, au moment même où le conseil municipal autorisait le comité exécutif à accorder le contrat d'impression de ces formules à une compagnie, le représentant de Drummond Business Forms en livrait deux caisses de 1,000 au Centre de l'informatique de la ville, rue Saint-Paul! Il s'agissait d'épreuves de la formule suggérée deux jours plus tôt par la compagnie en question aux autorités de Montréal.

Joint par téléphone, ce représentant de Drummond Business Forms, M. Paul Charest, a déclaré que le modèle soumis a plu d'emblée aux dirigeants du Centre de l'informatique.

Une commande de $50,000

Un contremaitre de Drummond Business Forms, à Drummondville, a pour sa part déclaré à LA PRESSE, hier soir, que Montréal avait confié une commande "sous condition d'approbation par le conseil" de 36 millions de formules.

La compagnie avait été informée, il y a deux jours, d'attendre le "grand OK" de la ville avant de procéder à l'impression de ces formules.

Les membres du conseil municipal ont accepté à l'unanimité, hier soir, que le comité exécutif procède sans la formule habituelle des soumissions publiques dans l'impression de ces formules de loterie. Le maire avait auparavant fait valoir la question d'urgence. Il avait aussi déclaré qu'un projet de contrat était en préparation et que des pourparlers avaient été entamés avec une compagnie de Drummondville.

Interrogé à ce sujet, après la réunion du conseil, le maire Drapeau a déclaré que la commande qui devait être confiée aux imprimeurs était de $50,000. Il a expliqué qu'il n'y a pas une minute à perdre et qu'il ne serait même pas étonné, vu l'accord du conseil, que les imprimeurs travaillent toute la nuit à l'impression de ces formules.

Car, selon le maire, il faut faire diligence à cause des jours saints et surtout parce que le premier tirage doit avoir lieu le 20 mai. Effectivement, hier soir, à minuit, les employés du Centre de l'informatique de Montréal faisaient subir le test de l'ordinateur électronique aux 2,000 spéci-

Voir LOTERIE en page 2

MOSCOU

SUITE DE LA PAGE 1

à long terme. On croit que le comité n'a pas voulu s'engager plus avant au sujet des pourparlers de paix à cause de la situation encore trop fluide dans le moment.

Toutefois, il a promis "une aide compréhensive... à la République démocratique du Vietnam (et) au peuple du Vietnam, en vue de repousser l'attaque des impérialistes contre un pays frère".

Les Soviétiques n'ont jamais dit clairement qu'ils font parvenir de l'aide militaire au Vietcong. Mais l'expression "le peuple du Vietnam" a souvent été appliquée par le Kremlin aux communistes du Sud-Vietnam.

La seule référence aux événements de Tchécoslovaquie et de Pologne est faite sous la forme d'une accusation contre "la propagande anticommuniste qui a pour but de miner l'unité des pays socialistes".

Cependant, les intellectuels soviétiques sont durement pris à partie au sujet de leurs accusations voulant que des injustices se produisent en Union soviétique. Le communiqué demande aux citoyens soviétiques de résister "à toute forme d'influence bourgeoise".

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

a été transmise à Hanoï avant celle du gouvernement nord-vietnamien suggérant Varsovie.

Mais M. Christian s'est catégoriquement refusé à fournir une définition de ce que l'administration entend par "pays neutres".

Cependant, il est connu que dans ses propositions pour le choix d'une ville, le gouvernement américain a mentionné La Nouvelle-Delhi, en Inde, Rangoon, en Birmanie, Djakarta, en Indonésie, Vientiane, au Laos, et probablement quelques autres endroits.

Au dire de certains observateurs, le Nord-Vietnam ne saurait accepter le choix de capitales comme La Nouvelle-Delhi ou Rangoon à cause de la situation tendue qui existe entre la Chine et l'Inde et entre la Chine et la Birmanie.

M. Christian, reconnu comme un homme des plus calmes, a montré des signes de colère lorsque des journalistes lui ont demandé comment il pouvait concilier le quasi-rejet de Varsovie comme lieu de rencontre avec la déclaration du président Johnson affirmant que les délégués des Etats-Unis étaient prêts à se rendre n'importe où n'importe quand pour faire progresser la cause de la paix.

"Je vous fait part d'une communication, a répliqué vertement M. Christian, et je n'ai rien d'autre à ajouter."

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

toyens de race noire. Lorsque l'ensemble des dispositions de la loi aura été appliqué, environ 80 pour cent des logements seront accessibles sur un plan d'égalité totale par les Blancs et les Noirs.

2) Certaines mesures de protection contre les menaces ou les actes de violence dirigées contre les personnes qui militent en faveur des droit civiques pour tous les citoyens.

3) Des poursuites judiciaires contre ceux qui participeraient au commerce et au transport d'armes et de munitions destinées à des émeutes. Ces poursuites peuvent s'étendre à ceux qui font de la propagande en faveur des émeutes d'un Etat à l'autre.

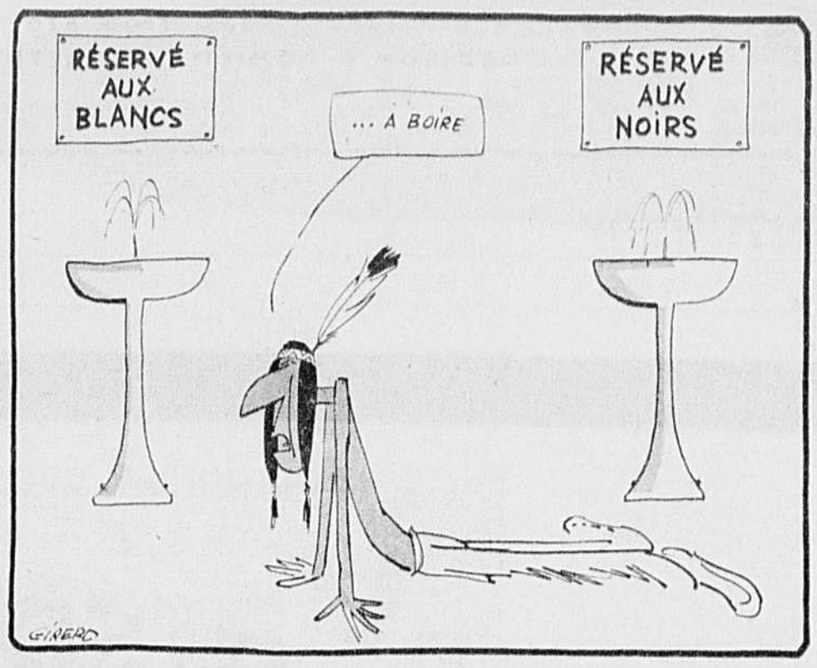
4) Des mesures contre ceux qui généraient l'action de la police et des pompiers chargés de réprimer des troubles ou de circonscrire des incendies dus à ces troubles.

Par ailleurs, le Sénat a demandé que la Chambre des représentants rétablisse le montant prévu au programme de travail d'été dans les ghettos des grandes villes.

Il a défait par un vote de 54 à 24 le projet de compromis d'un comité conjoint Chambre-Sénat qui propose de réduire de $100 millions les fonds consacrés à cette fin. Le comité a proposé que la somme soit réduite à $1,200,000,000 mais la décision du Sénat de renvoyer le projet est accompagnée d'un mémoire qui insiste sur le fait que la somme totale est nécessaire pour mener le programme à bonne fin.

A Albany, capitale administrative de l'Etat de New York, l'Assemblée législative de l'Etat a approuvé hier l'affectation d'une somme de six milliards de dollars, dont une partie proviendra de sources privées, à un projet de rénovation des ghettos.

Une coalition de démocrates et de républicains au sein de l'Assemblée a vait tout d'abord rejeté le projet créant une corporation pour la rénovation urbaine, mais finit par l'accepter quelques heures plus tard.



LOTERIE

SUITE DE LA PAGE 1

mens envoyés par Drummond Business Forms!

Des reçus dans 48 heures

Le maire a déclaré, hier soir, que les contribuables volontaires de Montréal recevront leur reçu officiel dans 48 heures. Ce reçu aura la forme d'un compte de taxe acquitté. Il portera un numéro. A l'endos, une série de questions concernant Montréal.

La ville a déjà mobilisé un personnel de 40 personnes pour s'occuper exclusivement de cette loterie. Ces employés faisaient déjà partie du Service des finances. Désormais, ils seront versés à plein temps à la loterie municipale.

L'équipement moderne de l'informatique de l'hôtel de ville est retenu pour la loterie. Tout se fera de façon mécanique.

Au moins 1,000 lettres

Le maire a annoncé que la ville a déjà reçu plus de 1,000 lettres contenant divers montants, voire même des billets de $20, $50 ou $100. Il a dit que ces premiers contribuables volontaires recevront leurs reçus dès les premiers jours de la semaine prochaine.

Quant à la procédure du tirage lui-même, il s'agit là d'une question que le comité exécutif étudiera dans les prochains jours. Tout semble indiquer que les numéros gagnants seront désignés par un cerveau électronique. Le maire Drapeau a annoncé qu'une station de télévision de Montréal a déjà offert l'un de ses studios, une fois par mois, pour le tirage. Le maire a déclaré que, d'une façon ou d'une autre, ce tirage sera public.

En terminant, le maire a lancé l'une de ces phrases appelées à devenir célèbres: "Une fièvre de générosité extraordinaire s'est développée à l'égard de Montréal. C'est la ville qui détient, actuellement, la cote d'amour la plus forte sur tout le continent!"

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

champ des compétences respectives et le moyen de les exercer avec le minimum de fracas.

Une chose est certaine: c'est que M. Cardinal a eu hier des entretiens sur la question avec le premier ministre Daniel Johnson, avant le départ de ce dernier pour le sud des Etats-Unis. Ces pourparlers faisaient suite à deux lettres que M. Johnson a reçues depuis quelque temps du gouvernement central pour lui suggérer — officiellement cette fois — que M. Cardinal dirige à Paris une délégation représentative des francophones de tout le Canada. La réponse de Québec reste pour l'instant inconnue. Comme l'a souvent souligné M. Johnson, Ottawa n'était pas invité à la conférence du Gabon; on ne sache pas qu'Ottawa ait été invité à Paris.

Il reste, cependant, bien peu de temps pour former une délégation qui représente vraiment tous les Canadiens français et tout autre que M. Cardinal serait pris de court à Paris faute d'avoir pu assister à la conférence de Libreville. Par ailleurs, Ottawa est en ébullition (et le sera probablement jusqu'au 23 avril) à la suite des changements apportés à la tête du parti au pouvoir.

Nonobstant certaines allusions dans le camp fédéral à la possibilité d'une suspension des relations avec tout pays qui traiterait avec Québec "pardessus le dos d'Ottawa", il faut croire que chacun sera amené à composer en regard de la conférence de Paris. La France, dit-on, l'a déjà fait en n'adressant qu'un "avis" au lieu d'une invitation. On répète depuis quelques jours à Ottawa que "le Canada n'a pas nécessairement à se poser en maître d'étiquette" chaque fois que celle-ci subit un accroc.

Et Québec ... pourrait laisser M. Cardinal libre de se rendre à Paris à titre privé, jusqu'à ce qu'un accord intervienne avec Ottawa sur une interprétation commune de certains points constitutionnels.

M. Cardinal s'est dit fortement surpris hier soir d'apprendre qu'on le désigne déjà officieusement comme candidat dans le comté de Montréal-Saint-Jacques, dont le siège deviendrait vacant à l'Assemblée législative à la suite du départ — imminent dit-on — de M. Paul Dozois qui démissionnerait pour devenir conseiller spécial auprès du cabinet de M. Johnson.

M. Cardinal est ministre de l'Education depuis l'automne dernier, mais siège au Conseil législatif où il a été nommé. A maintes reprises cependant il s'est dit prêt à se présenter devant les électeurs, au bon plaisir du premier ministre et lorsque l'occasion s'en offrirait.

Commentant hier la rumeur de sa candidature dans Saint-Jacques, il a déclaré avec un brin d'humour: "Je suis aussi surpris de l'apprendre que ma femme a pu l'être lorsqu'un journaliste lui a demandé ce qu'elle éprouvait, après avoir appris par les journaux ma nomination au ministère de l'Education ... On a aussi parlé de ma candidature dans Terrebonne".

Le ministre a paru tout aussi surpris d'apprendre qu'un de ses anciens élèves, M. Mario Beaulieu, chef de cabinet du premier ministre, est considéré comme candidat probable dans Montréal-Sainte-Marie. Ce comté est représenté à Québec depuis 1956 par M. Edgar Charbonneau, ministre d'Etat qui, dit-on, pourrait être appelé à succéder à M. Cardinal au Conseil législatif. Selon la rumeur, M. Beaulieu deviendrait également organisateur en chef de l'Union nationale. Il partagerait cette fonction avec M. André Lagarde, qui a abandonné récemment la présidence du comité exécutif de Laval. M. Lagarde aurait en outre pour fonction de préparer le congrès que l'Union nationale tiendra à l'automne de 1969.

HARLEM

SUITE DE LA PAGE 1

de des gentillesses d'un goût douteux. Çà et là, des groupes de policiers, portant un uniforme différent, vont de rue en rue, distribuant des casques d'acier et de mystérieux caissons à leurs confrères.

Visiblement on se prépare pour la nuit, selon un rythme devenu routinier pour les badauds. Harlem en a vu d'autres.

Après avoir fait un rapide tour d'horizon en taxi, j'ai marché un peu, histoire de voir le paysage de plus près et de me mêler à cette foule à la fois fascinante et inquiétante.

Les trottoirs sont bondés de monde, et les rues débordent de véhicules de toutes sortes. Sur un arrière-fond de petites gens modestes et sans histoire, se détachent ici des chevaliers d'industrie, là de vieilles belles, plus loin des "robineux", ou encore de jeunes "fleurs de macadam", des homos, le tout agrémenté de gosses qui jouent à cache-cache dans cette cohue.

Ici, comme à Washington (et sans doute aussi à Chicago et à Détroit), ce sont surtout les épiceries, les marchands de nouveautés, les marchands de meubles et les débits d'alcool qui ont été visités par les pillards.

A certains endroits, non seulement les vitrines ont été cassées, mais des comptoirs vitrés ont été tirés sur le trottoir, fracassés et dévalisés. Devant plusieurs de ces vitrines crevées, un ou deux policiers doivent monter la garde jour et nuit, en attendant que les questions d'assurance, me dit-on, soient réglées et que les réparations soient terminées.

Que réserve l'avenir?

Après la visite de Harlem, je me suis rendu au "New York Times", pour tâcher d'obtenir si possible quelques prédictions des gens de la "boîte". Les gens du "Times" ne savent vraiment pas si l'été qui s'annonce sera plus violent ou moins violent que l'été dernier.

En tout cas, tout indique qu'il sera très dur. Les forces de l'ordre sont prêtes à toute éventualité et elles sont désormais armées jusqu'aux dents.

Déjà l'assassinat du pasteur King a donné lieu à une effroyable explosion de violence dans plus de cent villes américaines. Mais il se peut, ajoute mon interlocuteur, que les imposantes obsèques qu'on a faites au prophète de la non-violence, ainsi que la période de réflexion à laquelle sa mort a donné lieu, aient pour effet de jeter du lest en définitive, mais on ne hasarde aucune autre prédiction.

Avant-hier, à Atlanta, les membres du Young Men's Civic League de Summerville — une association formée d'anciens émeutiers noirs — ont distribué des circulaires sur lesquelles on pouvait lire: "Riots hurt me and you baby" (Les émeutes nuisent à moi et à toi, mon vieux).

Plus bas le texte disait: "Nous en sommes venus à la conclusion que les émeutes dans ce pays sont préjudiciables à la race humaine... Nous savons maintenant d'expérience que les êtres humains, notamment les Noirs, subissent de lourdes pertes à cause des émeutes... Nous constatons aussi que les agitateurs de l'extérieur ne se font jamais blesser dans les émeutes; ils déguerpissent avant que ne commence l'action."

Qu'il y ait un effort de réflexion chez les Noirs, nul ne saurait en douter. Mais il reste encore des fanatiques, et il n'y a pas lieu de se leurrer.

Un membre de la Commission présidentielle sur les émeutes, le représentant démocrate James C. Corman, de Californie, a prédit à Atlanta lundi qu'à moins que l'attitude des Blancs ne change, les désordres civils vont affliger les villes américaines encore plusieurs années.

"Il est trop facile, a dit M. Corman, d'imputer le meurtre à un individu isolé et dément, alors qu'on sait qu'il y a eu des circonstances qui ont favorisé la démence de cet homme-là."

Et il a rappelé l'époque où le pasteur King comparut devant une commission consultative et où il lui fut demandé: "Si vous pouviez changer seulement une chose, que changeriez-vous?"

"Les attitudes des gens", répondit l'adepte de la non-violence.

M. Corman soutient que le racisme des Blancs forme le coeur du problème. La pauvreté n'est pas le seul facteur, dit-il.

le TEMPS qu'il fera

Un congé pascal magnifique

Le temps s'annonce magnifique pour la majeure partie de la fin de semaine de Pâques. Un temps ensoleillé et des températures au-dessus de la normale accompagneront les voyageurs dans leurs déplacements au cours de ce long week-end.

Aujourd'hui, le mercure devait se fixer à un maximum de 55 degrés; il descendra à 35 la nuit prochaine.

Le beau temps prévaudra également dans les Laurentides, les Cantons de l'Est et l'Etat de New York, régions qui s'accapareront d'une bonne partie des voyageurs du week-end de Pâques.

Même si le temps est si clément au moment où le printemps est à peine commencé, les Montréalais avaient été encore plus gâtés en 1945 alors que, les 11, 12, 13 et 14 avril, des températures record avaient été enregistrées, les maximum ayant été respectivement de 81, 80, 80 et 71 degrés.

MAXIMUM AUJOURD'HUI	55
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE	35
MAXIMUM DEMAIN	60

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides et Cantons de l'Est: ensoleillé aujourd'hui et vendredi. Plus chaud vendredi. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal 55 et 35, Ottawa 50 et 30, Québec, Ste-Agathe et Sherbrooke 45 et 25.

Régions du St-Maurice, Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé: ensoleillé aujourd'hui. Vendredi, ensoleillé avec quelques périodes nuageuses et plus doux. Vents légers. Maximum et minimum à La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau et Sept-Iles 40 et 20, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 40 et 25.

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

nes, comme reflétant les besoins du général Westmoreland.

M. Clifford a souligné que les prévisions élevées en question "correspondaient à une anticipation du besoin pour une période d'un an à un an et demi et dans une phase d'efforts maximum". Mais "à la fois le général Westmoreland et son successeur désigné, le général Creighton Abrams, sont d'accord sur le fait que les effectifs actuellement fixés seront suffisants".

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

DC-3

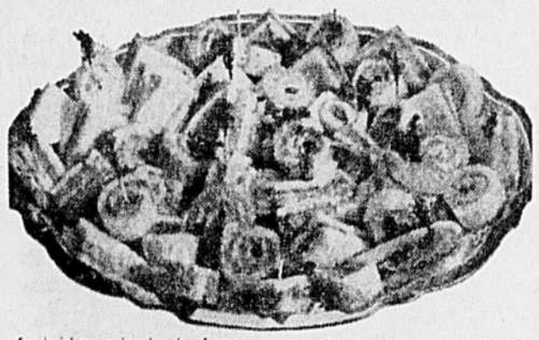
SUITE DE LA PAGE 1

prenait le propriétaire de la compagnie, M. Guillermo Rojas, un groupe de journalistes de Mexico, le chef du bureau de l'aviation civile du Mexique, M. Ramon Perez Morquecho, ainsi que d'autres personnalités.

Des membres du gouvernement mexicain, notamment le ministre des Transports, M. Jose Padilla Segura, devaient faire partie du voyage. Ils avaient dû abandonner ce projet quelques heures avant le départ.

Plus tôt cette semaine, un autre DC-3 s'était écrasé au Chili.

Les Sandwiches PEGROIDS Toujours en demande



Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes: triangles spirales, sandwiches doubles, etc.... Généreusement garnis de jambon tranché, rôti de boeuf, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.

SOYEZ UNE HOTESSE A LA PAGE

48 sandwiches Cocktail suffisent amplement à rassasier de 6 à 8 personnes, et ne coûtent que $3.00

PEGROID'S LTEE

4075, RUE SAINT-DENIS
Notre devise: FRAICHEUR et QUALITE

COMPOSEZ DES AUJOURD'HUI
844-3901
Nous livrons partout à Montréal

COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS
(externat)
EXAMENS D'ADMISSION
8e CLASSIQUE ET 8e SCIENTIFIQUE
LES 20 ET 27 AVRIL
à 1 heure p.m.
244 est, rue SHERBROOKE, Mtl 18
RENSEIGNEMENTS:
TEL. 849-8626

VAN CLEEF & ARPELS
Joailliers français de renommée mondiale
"Boutique de bijoux parisiens"



Le lapin de Pâques

Un bijou délicieusement différent et . . . attachant. C'est la broche Lapin de Pâques en or 18 carats aux finis florentin et brillant, aux yeux de saphir. Notre lapin tient un oeuf de corail, de turquoise, de lapis-lazuli ou d'onyx garni d'or torsadé. Illustré $425. Grand choix de clips à compter de $275.

Design © Actual size.

2121, RUE CRESCENT, MONTRÉAL — 844-2631-32 • Paris Londres • Monte Carlo • Cannes • Deauville • Genève

"...UN LIVRE QUI TOMBERA COMME UNE BOMBE ATOMIQUE SUR L'EGLISE DU QUEBEC!"
(DIMANCHE-MATIN)

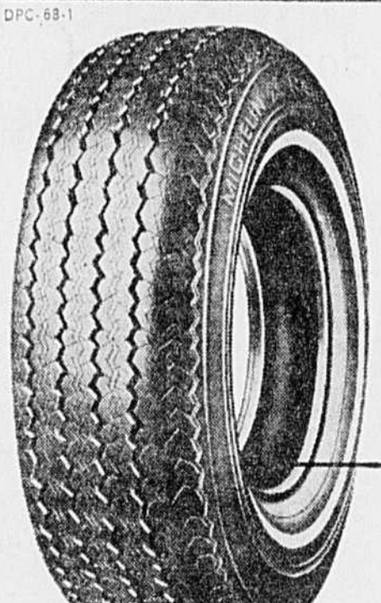
L'ÉGLISE S'EN VA CHEZ LE DIABLE

• EN VENTE PARTOUT à $2.00 ou à LA LIBRAIRIE DUCHARME LTEE,
418 ouest, Notre-Dame — 849-1146
Commandes téléphoniques acceptées

PUBLIÉ PAR
LES ÉDITIONS DE L'HOMME

DISTRIBUTEUR: Agence de Distribution Populaire Inc.,
1130 EST, LAGAUCHETIERE — 523-1600

DPC-68-1



LE PNEU MICHELIN X® RADIAL

COÛTE MOINS CHER...

Oui, tout bien considéré, il coûte vraiment moins cher! Il dure deux fois plus longtemps qu'un pneu classique, avec le même conducteur, sur la même voiture et dans les mêmes conditions de conduite. Le pneu MICHELIN «X RADIAL» vous assure en plus:

ADHÉRENCE ET TENUE DE ROUTE EXCEPTIONNELLES, DIMINUTION IMPORTANTE DE L'USURE.

DIMINUTION SENSIBLE DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT.
Le pneu MICHELIN «X RADIAL» offre moins de résistance au roulage et vous permet ainsi de couvrir une plus grande distance avec la même quantité d'essence

UNE CONDUITE PLUS DOUCE... UN CONFORT ÉTONNANT.
Ses flancs, d'une étonnante souplesse, offrent plus d'élasticité et absorbent au maximum les cahots et secousses.

Garantie contre les hasards de la route au prorata de l'usure de la semelle.

SÉCURITÉ D'ABORD!



9 SUCCURSALES À MONTRÉAL ET EN BANLIEUE
toutes les cartes de crédit reconnues sont acceptées
323-6420

McGuinness Liqueurs
Format 12 oz maintenant disponible
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078
LIVRAISON A DOMICILE 874-6911
MONTREAL, JEUDI 11 AVRIL 1968 — 84e ANNEE — No 87

POUR AIDER VOTRE DIGESTION, BUVEZ L'EAU BIENFAISANTE ET AGREABLE A BOIRE
Les LITHINÉS du Dr GUSTIN
UNE EAU DE REGIME ALCALINE — ECONOMIQUE
POUR ETRE BUE AUX REPAS ET EN TOUT TEMPS
Importée de France

Formule tripartite pour indemniser les touristes frustrés en 1967

A quelques semaines de l'ouverture de l'exposition "Terre des Hommes", les autorités provinciales et municipales, de concert avec les hôteliers de la région métropolitaine, s'entendent sur une formule pour indemniser les quelque 25,000 touristes victimes d'hôteliers malhonnêtes durant l'Expo 67.

Au cours d'une rencontre hier à l'Hôtel de Ville, réunissant le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, le maire Drapeau et des représentants d l'industrie hôtelière montréalaise, il fut décidé :

1) que la province rembourserait intégralement les touristes victimes de fraude manifeste, soit une somme de $100,000 ou 10 p. cent des réclamations totales ;

2) que les autres réclamations se chiffrant par environ $900,000 seraient satisfaites non par des remboursements en argent, mais par des billets d'hébergement gratuit jusqu'à concurrence du montant réclamé.

Cette dernière méthode d'indemnisation, qui forcera en quelque sorte les touristes à visiter Montréal, sera à la charge des autorités municipales et des hôteliers de la région. Un comité conjoint sera formé pour examiner les réclamations et effectuer les remboursements.

A l'issue de la réunion, le maire Drapeau a précisé que les billets en question ne vaudraient que pour l'hébergement et non pour la nourriture et les boissons. En outre, il ne seront valables que durant les trois prochaines années. D'ici là, le maire espère que Montréal aura rétabli sa réputation ternie par certains hôteliers malhonnêtes.

Divers organismes groupant les hôteliers de Montréal réuniront leurs membres d'ici quelques jours pour leur faire part du projet. On les aurait déjà approchés au sujet de la formule mise au point hier. Tout indique qu'ils l'entérineront avec enthousiasme.

Au cours de la réunion au sommet d'hier, il a été décidé également que l'industrie hôtelière devrait se charger elle-même de mettre sur pied un service d'hébergement pour les visiteurs de l'exposition Terre des Hommes. Seul un tel organisme aurait alors le droit de servir de bureau central de réservations de chambres d'hôtel pour la durée de l'exposition.

Cette décision devrait mettre fin aux jours d'une compagnie privée, les Services de logements Hospes Inc., qui était formée récemment pour accueillir les touristes affluant à Montréal durant l'exposition. Cette société n'a aucun lien officiel avec les autorités provinciales ou municipales.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

A la recherche d'autres ossements

L'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec devait reprendre aujourd'hui les recherches afin de recueillir les ossements devant accompagner le crâne humain trouvé dimanche soir dans un bosquet de Terrebonne Heights. Nous apercevons ici les sergents-détectives Jean-Paul Dallaire et Jacques Laferrière qui dirigent les opérations.

Les élections de St-Léonard: le rapport de la SPQ est à Québec

par Claude MASSON

La Sûreté du Québec a effectué au cours des derniers mois une enquête approfondie sur le déroulement des dernières élections municipales de Saint-Léonard qui ont eu lieu le 5 novembre dernier.

Cette enquête a été menée très discrètement par l'agent Fernand Guérin, de l'Escouade des enquêtes générales de la Sûreté du Québec, sous la direction de l'inspecteur-chef Fernand DeMiffonis, du Bureau des recherches criminelles.

On ne connait pas en détail l'étendue de l'enquête. Elle aurait notamment porté sur le rôle des policiers, les influences exercées et les cas de supposition de personnes qui ont fait l'objet de procédures en Cour municipale.

L'inspecteur J. L. Ross, divisionnaire adjoint au Bureau des recherches criminelles de la Sûreté provinciale, a déclaré hier que le résultat de l'enquête a été remis depuis quelques jours au ministère de la Justice, ajoutant que la Sûreté du Québec a terminé son travail.

Le 5 novembre dernier, M. Léo Ouellet l'a emporté sur M. Paul-Emile Petit, qui sollicitait un troisième mandat à la mairie, par une majorité de 321 voix.

C'est à la demande de certains membres du Parti du progrès municipal, formation politique de M. Ouellet, que la Sûreté du Québec aurait décidé de faire enquête; C'est du moins ce qu'affirme dans un entrefilet "Le Journal de Saint-Léonard", qui appuie ouvertement l'administration Ouellet-Barone.

Ce mensuel note en effet que "l'enquête en question a été demandée par le Parti du progrès municipal à propos des agissements de "la police à Petit" le 5 novembre, privant ainsi une bonne partie des citoyens de leur droit le plus strict".

Le président des élections, M. Gaston Pion, secrétaire-trésorier de la municipalité, a aussi soumis au ministère de la Justice le cas des dix personnes accusées de "supposition de personnes" à la suite de ce même scrutin.

Les dix plaintes avaient été portées en premier lieu devant la Cour municipale de Saint-Léonard, mais le juge a décidé de casser les actes d'accusation, affirmant que le code pénal a préséance sur la Loi des cités et villes et que les accusations devaient être devant un tribunal de juridiction pénale.

Après consultation avec les autorités du monistère des Affaires municipales, le président des élections a décidé de référer le tout au monistère de la Justice.

Il y a trois issues possibles, selon l'avocat de la ville, Me Claude Simard: ou la décision du juge de la Cour municipale est portée en appel, en Cour supérieure, juridiction pénale; ou de nouvelles plaintes sont portées en cour des Sessions de la paix ou les accusations tombent.

La décision appartient maintenant au ministère de la Justice.

Les personnes accusées d'avoir "passé des télégraphes", dont aucune ne résidait à Saint-Léonard au moment de l'élection, ont signé une déclaration (dont LA PRESSE a une copie), mentionnant qu'elles ont été sollicitées pour voter en faveur de certains candidats, même si elles n'avaient pas le droit de voter.

Ontario : aide de $150 millions aux municipalités

TORONTO (PC) — Le gouvernement Robarts a l'intention d'octroyer $150,000,000 aux municipalités ontariennes, en vue de contribuer à la réduction de la taxe foncière imposée sur quelque 2,500,000 unités d'habitation. Annoncé, cette semaine, par le ministre des Affaires municipales, M. D'Arcy McKeough, ce projet de loi s'inspire d'une recommandation du rapport Smith sur la taxation.

Selon le ministre, cette nouvelle mesure réduira d'environ 15 p. 100 la taxe imposée sur chaque unité d'habitation. Déductibles de l'ensemble des taxes municipales, ces remises fiscales varieront, dans la majorité des cas, entre $45 et $65. Quant aux propriétaires ayant déjà acquitté leurs taxes, ils seront remboursés.

D'autre part, M. McKeough a déclaré que la législation obligera tous les propriétaires à faire bénéficier leurs locataires de la totalité des dégrèvements fiscaux.

Dans un autre domaine, le ministre de la Santé, M. Matthew Dymond, a déposé un bill visant à inclure, dans le plan ontarien d'assurance médicale, certaines tâches optométriques ne relevant pas des médecins.

En dernier lieu, la législature ontarienne a adopté en troisième lecture un bill organisant la vente commerciale du boeuf, bill qui recommande, entre autres, l'obtention d'avis sur la création d'un système d'emballage uniforme et aussi des mises de fonds pour la promotion des ventes.

Le crâne humain de Terrebonne Heights

Accident de chasse ou règlement de compte

par Gilles NORMAND

Tandis qu'une vague de règlements de compte déferle sur le monde interlope de la métropole, l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec tente de donner un sens à la découverte d'un crâne humain, dimanche soir, dans un bosquet de Terrebonne Heights.

Ce qu'en toute ignorance de cause les citoyens de Terrebonne Heights qualifient d'accident de chasse pourrait fort bien être un règlement de compte commis il y a cinq ans et même moins.

La mort, selon les experts de la police, remonterait à trois ans ou plus, ce qui rappelle l'époque de la célèbre affaire Darabaner, alors que des individus qui avaient trempé dans des incendies criminels devaient être retrouvés ensevelis dans un bosquet de Saint-Gilles, comté de Lotbinière, ou ailleurs, le corps enduit de chaux vive.

Une lampe de chevet

Il est toutefois trop tôt pour quiconque de se prononcer sur le sujet.

Le crâne, découvert par un adolescent qui l'avait apporté chez lui pour le convertir en lampe de chevet, est celui d'un mâle d'âge adulte, selon les experts.

Il n'a pas été possible de prélever quelque indice que ce soit sur le crâne, indice pouvant laisser supposer qu'il y a eu meurtre. Cependant, s'il ne s'agit pas d'un accident de chasse comme semblent le croire plusieurs citoyens de Terrebonne Heights, ce qui serait d'ailleurs étonnant, il s'agirait bien d'un meurtre commis à la manière des règlements de compte de la pègre.

Si l'homme n'a pas été décapité, le crâne ou le corps a été déplacé, disent certains limiers. Mais, dans un cas ou dans l'autre, c'est le même prix.

Les recherches entreprises au début de la semaine n'ont rien donné jusqu'à maintenant. Hier, les policiers ont passé la journée à fouiller l'endroit à l'aide d'un tracteur armé d'une pelle mécanique qu'actionnaient des employés de la Voirie provinciale.

On n'a toutefois pas découvert les ossements dont parlait l'adolescent qui a découvert le crâne, René Gignac, demeurant au 209 rue Cousineau, dans le quartier Pont-Viau, à Laval.

Le sergent Jean-Paul Dallaire, de l'Escouade des homicides, qui était aidé dans ses recherches du sergent Jacques Laferrière, a fait savoir que ce matin les recherches reprendront dans le secteur, mais à une certaine distance de l'endroit où le crâne a été trouvé. Bien qu'aidés du fameux chien "Rebel", les chercheurs n'ont rien trouvé qui vaille.

Des loups

Les policiers émettent l'hypothèse que les restes humains auraient pu être transportés par des animaux. D'ailleurs, la région est passablement infestée de loups. Il n'est pas impossible que des loups aient dévoré les chairs du cadavre dont ils auraient transporté des parties.

Les commissions scolaires de Montréal endossent la décision de St-Léonard

L'Association des commissions scolaires de la région de Montréal endosse la décision de la commission scolaire de Saint-Léonard de ne pas ouvrir d'école de langue anglaise pour la prochaine année académique et de maintenir des classes bilingues.

Dans une déclaration remise hier à la presse, l'association soutient que "l'enseignement du français au Québec est une priorité qui n'interdit pas l'enseignement de l'anglais" et que "cette langue ne doit pas être enseignée au détriment du français".

L'association groupe quelque 46 commissions scolaires de la région montréalaise et est présidée par M. André Saint-Onge. M. Saint-Onge préside également la régionale Le Royer, dont fait partie la "locale" de Saint-Léonard.

M. Saint-Onge affirme que "les commissions scolaires du Québec ont le devoir d'empêcher l'anglicisation automatique ou systématique des Néo-Canadiens afin de les intégrer le mieux possible dans le contexte social québécois".

D'autre part, à sa réunion d'hier soir, la commission scolaire de Saint-Léonard a décidé de recevoir successivement les dirigeants du Mouvement pour l'intégration scolaire et ceux de l'Association des parents "anglophones".

Ces rencontres, qui se dérouleront à huis clos, permettront de discuter de la situation actuelle en ce qui concerne le système scolaire de Saint-Léonard.

Rappelons que l'association "anglophone" est présidée par M. Frank Vatrano et réclame l'ouverture d'une école élémentaire anglaise pour septembre prochain, tout en acceptant le principe des classes bilingues.

Le Mouvement pour l'intégration scolaire, qui est au fait une association formée de Canadiens français, exige le français comme seule langue d'enseignement dans les écoles publiques de Saint-Léonard.

Pâques à New York : autant de Canadiens que d'habitude

Les milliers de Canadiens qui se rendent chaque année à New York à l'occasion du long congé de Pâques seront encore à leur place cette année le long du parcours de la célèbre "Easter Parade", événement qui fait courir des millions de personnes.

Il ne semble pas que les troubles raciaux qui ont pris de l'ampleur avec l'assassinat du leader noir et apôtre de la non-violence, le Dr Martin Luther King, viennent changer les habitudes des voyageurs.

Une rapide enquête auprès des compagnies d'aviation, de chemins de fer et d'autobus, donne encore plus de certitude à cette affirmation.

Air Canada, qui s'accapare d'une bonne partie des voyageurs canadiens se rendant à New York ou en Floride pour Pâques, note ur accroissement normal du nombre de ses réservations. M. Claude Grégoire, des relations publiques d'Air Canada, signale qu'aucune annulation n'a été faite jusqu'ici.

"On ne note aucune diminution dans la vente des billets aux voyageurs se rendant aux Etats-Unis", signale pour sa part M. Grant Hudon, des relations publiques des Chemins de fer nationaux.

Quant au Pacifique Canadien, qui n'effectue que des vols en direction de la côte ouest américaine, la situation est la même. M. Pierre Lemieux nous a révélé que les villes américaines que le Pacifique Canadien dessert ont été jusqu'à maintenant épargnées par les émeutes raciales.

La compagnie d'autobus Greyhound, qui pourvoie les agences de voyages de nombreux véhicules pour les voyages organisés vers New York à l'occasion de Pâques, verra son service fonctionner comme d'habitude. Un porte-parole de cette compagnie a déclaré que la seule question qui intéresse les voyageurs est de savoir s'il y a des délais à la frontière. Comme il n'y en a pas, les voyageurs se font aussi nombreux qu'à l'accoutumée.

Pour ce qui est des automobilistes, ils se rendent également aux Etats-Unis en aussi grand nombre. Un fonctionnaire de l'Immigration canadienne à Blackpool a révélé que des milliers de Canadiens avaient franchi la frontière lors de la dernière fin de semaine et que l'on s'attendait à une forte augmentation du nombre des voitures au cours du long congé pascal.

Un loyer annuel de $87,000 pour loger le Service des estimations d'ici 1971

par Florian BERNARD

La ville de Montréal vient de passer un bail avec MM. Jack Fels et Azar Goldin pour la location d'un vaste local d'environ 29,000 pieds carrés, situé au 410 de la rue Saint-Nicolas.

Ce local devra abriter, d'ici 1971, le Service des estimations de la ville. La location a donc été consentie à certaines conditions, pour une période de trois ans, en considération d'un loyer annuel de $87,000, payable à raison de $7,250 par mois.

Il en coûtera donc à Montréal un montant global de $261,000 pour loger temporairement le Service des estimations. Rappelons que la ville devait entreprendre, dès 1968, la construction d'un vaste immeuble adjacent à l'hôtel de ville, rue Gosford, pour abriter le Service des stimations.

En raison du programme d'austérité municipale, il a été impossible d'entreprendre cette construction.

Le maire Drapeau a toutefois déclaré que les ingénieurs de la ville de même que les architectes sont en train de mettre la dernière main aux plans et que les travaux seront entrepris dès que les finances le permettront.

Cet immeuble doit faire partie de la cité administrative annoncée par le Parti civique aux dernières élections municipales. En attendant, à l'instar de milliers de contribuables, la ville s'est lancée dans la course aux logements.

SPECIAL DE CETTE SEMAINE
BRIOCHES du CARÊME
6 pour 36¢
EN VENTE à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage
Richstone RBI BAKERIES Inc.

CHASSEZ CES "PETITS" DÉMONS
Soulagez ces tiraillements et ces picotements, grâce à OPTREX, le bain d'yeux qui calme vite l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures et de picotement, tout en rendant à vos yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.
OPTREX
"le confort des yeux"

En vedette cette semaine à la BOUTIQUE COLONIALE
Vendeur autorisé
BASSINETTE
Erable 18" x 36" matelas inclus
$26
OUVERT JUSQU'A 9.30 JEUDI ET VENDREDI SOIRS
A. FORGET Inc
6707, BOUL. SAINT-LAURENT — TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

PANIERS DE FRUITS
ARTISTEMENT DÉCORÉS
Pour Pâques
$7.50 et plus
DINDES FRAICHES
JAMBONS BUFFET
CHAPONS — CANARDS
Assortiment de fleurs fraîches coupées ou en pots
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond, Montréal

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

CORBEIL
SUR LA PLAZA
"PETITE ORIGINALS CO. LTD."
Création Elvira Vali
Pour une 1ère communion ou une réception, adorable petite robe en Fortrel à plis permanents, avec jupon et crinoline.
Couleur : BLANC.
Grandeurs : 4 à 6x.
$16.00
Sous-sol
6500, RUE ST-HUBERT, ANGLE BEAUBIEN
Billets Comédie Canadienne en vente ici.
Dépositaire Visa "Terre des Hommes"

Hausse du prix de la bière

Dès lundi matin, le prix de la grosse bouteille de bière augmentera dans les tavernes.

C'est ce que nous a déclaré M. Paul Landry, secrétaire de l'Association des tavernier de Montréal.

M. Landry souligne que la grosse bouteille de bière se vendra à partir de lundi à un prix suggéré de 60 cents. Il était auparavant de 55 cents. Il n'y aura aucune majoration du prix de la bière en fût (20 cents le verre) ou de celui de la petite bouteille (35 cents).

Selon M. Landry, cette augmentation est rendue nécessaire pour compenser partiellement les récentes augmentations de taxe au fédéral et au provincial.

ici et là

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Election à la CIQ

Lors de la récente assemblée annuelle de la Corporation des ingénieurs du Québec, le nouveau conseil s'est réuni pour élire ses dirigeants. Ont été élus : M. Charles Laferrière, président ; M. Donald J. Bryant, vice-président ; M. Chester Sawczyszyn, secrétaire-trésorier honoraire ; et M. Jean Corneille, président sortant, tous de Montréal.

Ce nouveau conseil comprend en plus 12 conseillers de Montréal, trois de Québec et un pour chacune des régions suivantes : Estrie, Bas St-Laurent, Nord-ouest, vallée de l'Outaouais, Lac-St-Jean et vallée du St-Maurice.

Bingo pour la Fédé

La Campagne des Fédérations prendra une tournure exceptionnelle à Laflèche en ce sens que le conseil municipal a autorisé et appuyé la tenue d'un bingo pour amasser des fonds en faveur des multiples oeuvres aidées par les différentes fédérations.

Ce bingo aura lieu vendredi le 26 avril, à l'école Saint-Joseph, 3855 Grande-Allée.

Quant à la souscription proprement dite de porte en porte, elle aura lieu le dimanche suivant, soit le 28 avril. Cinquante bénévoles visiteront tous les foyers de Laflèche afin d'atteindre et de dépasser si possible l'objectif projeté de $5,000.

C'est le maire, M. Gérard Philips, qui préside la souscription dans Laflèche.

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

LaMarsh-Trudeau : qui fera le premier pas ?

● Mlle Judy LaMarsh se refuse à servir sous M. Pierre Elliott Trudeau. Elle est d'ailleurs le seul membre libéral du Parlement qui n'ait pas, du moins officiellement, accepté la victoire de M. Trudeau. Pourquoi ? "Il n'est pas son genre", soutiennent des malines. Réussira-t-on à réconcilier ces deux célibataires ? Pourquoi M. Trudeau ne ferait-il pas le premier pas en invitant Mlle LaMarsh à agir comme hôtesse à l'occasion de certaines réceptions qu'il donnera au 24, Sussex Drive. Mlle LaMarsh s'en trouverait, sans aucun doute, flattée et ce serait peut-être le départ d'une longue amitié . . . Cette suggestion vient d'un lecteur qui se pique de psychologie féminine.

La loi et le fleurdelisé

● Un décret provincial, adopté il y a environ deux ans, ordonnait en substance que, dans les limites territoriales du Québec, le fleurdelisé doit être le seul drapeau arboré ou avoir préséance sur tout autre drapeau ou encore avoir la place d'honneur sur les terrains du gouvernement du Québec ou des institutions subventionnées par le Québec. A Montréal, nous avons remarqué que plusieurs écoles n'arborent que l'unifolié. Un avocat nous affirmait récemment que cette loi régit également les municipalités parce qu'elles reçoivent des subventions sous forme de taxes de vente ou d'amendes. Devant l'hôtel de ville de Montréal, rue Notre-Dame, nous avons remarqué que la place d'honneur est accordée à l'unifolié, que le fleurdelisé se trouve à gauche et celui de la ville à droite.

Des commerçants se plaignent de ne pouvoir s'agrandir . . .

● Un certain nombre de commerçants du centre de la ville voudraient bien agrandir leurs établissements, mais ne le peuvent pas parce que les règlement de zonage le leur interdit. C'est du moins ce qu'affirme le conseiller municipal et député Frank Hanley. "Il n'y a pas de coopération entre la ville et les commerçants dans ce secteur, soutient-il. La ville a besoin d'argent. Si elle acceptait de modifier ses règlements pour permettre à ces commerçants de rénover leurs entreprises ou de les étendre elle en profiterait en taxes" . . .

En plus que bref

. . . M. George E. McCabe vient d'être nommé directeur commercial pour les hôtels des Chemins de fer nationaux. Auparavant, il occupait le même poste, mais à Toronto seulement.

. . . Le prochain congrès de la Chambre de commerce du district de Montréal se tiendra à Dixville Notch, dans le New Hampshire, du 6 au 9 juin. Le thème : "Les incidences économiques des différentes options constitutionnelles".

. . . Plusieurs personnes, qui étaient l'été dernier à l'emploi de l'Expo 67, ont reçu des offres pour la Terre des hommes 1968. Certaines ont accepté. D'autres ont refusé pour diverses raisons. La raison la plus fréquente : les salaires ne sont pas assez élevés.

Un nouveau parti municipal à Laval sans attaches avec l'UN ou les libéraux

par Pierre VENNAT

Un nouveau parti politique municipal est né à Laval.

Encore sans nom, officiellement, ce nouveau parti sera formé de citoyens mécontents des deux partis municipaux actuels à qui ils reprochent surtout leurs attaches aux deux principaux partis provinciaux actuels, l'Union nationale et le parti libéral.

Les fondateurs de ce nouveau parti, dont certains seraient des dirigeants actuels de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, d'autres d'anciennes personnalités en vue de l'Union nationale, ainsi que des citoyens d'autres allégeances politiques ont, décidé d'imiter l'exemple du Parti civique de Montréal et de fonder un parti strictement municipal n'ayant aucune attache avec aucun des partis provinciaux ou fédéraux existants.

Il ne s'agit pas non plus de transformer l'actuelle Fédération des ligues de propriétaires de Laval en parti politique. Les quelques dirigeants de cet organisme qui font partie du nouveau groupe le font à titre individuel et démissionneront de la fédération dès le nouveau groupe sera officiellement fondé.

Une première réunion a déjà eu lieu chez un citoyen bien en vue de Laval, qui, sans avoir fait de politique à Laval jusqu'ici, suit de très près la chose municipale. On le voit à presque toutes les séances du conseil et il est mêlé de près au monde de l'éducation dans la métropole, où il joue un rôle important.

Une deuxième réunion doit avoir lieu ce soir chez cet homme, où l'on choisira un nom pour le mouvement et lui donnera un organigramme.

Les citoyens de Laval, qui ont décidé de former le nouveau parti se sont déjà entendus sur certains points de base :

1) ils fonderont un parti. Le principe a été accepté et il s'agira d'un parti complètement différent et distinct de tout parti municipal, provincial ou fédéral existant. C'est d'ailleurs l'argument principal des fondateurs qui ne veulent pas que des querelles commencées ailleurs, à Québec par exemple, continuent à Laval. On considère que l'on a assez de problèmes à Laval sans servir d'arène aux politiciens provinciaux ou fédéraux ;

2) on financera le parti démocratiquement. On fera une campagne de recrutement et on compte lancer une campagne de souscription populaire ;

3) lorsqu'on en arrivera au choix d'un nom, probablement ce soir, il faudra évidemment vérifier pour voir si ce nom n'a pas été déjà enregistré. On chuchote que pour justement éviter des tentatives de troisième parti, M. André Lagarde aurait déjà fait enregistrer plusieurs noms de partis éventuels, afin justement de couper l'herbe sous les pieds de tout adversaire éventuel ;

4) un comité de mise en nomination sera mis sur pied parce que le nouveau "parti des citoyens" ou "mouvement populaire" ne veut pas présenter "n'importe qui".

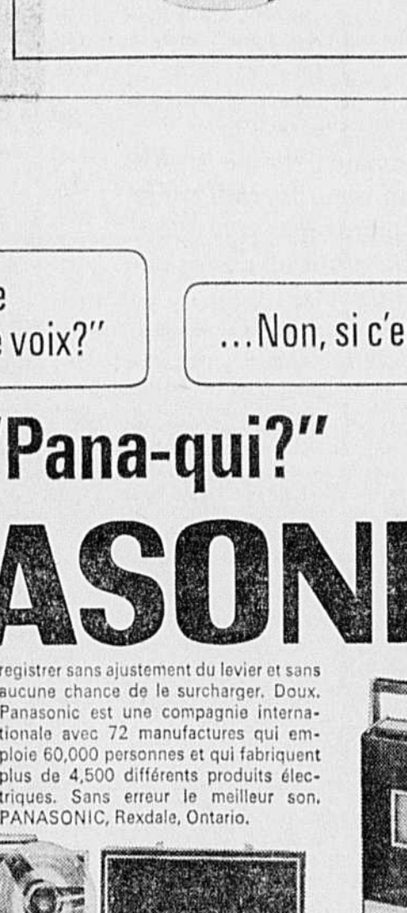
Le nouveau parti aurait déjà l'appui d'un des deux hebdomadaires de Laval qui fait d'ailleurs écho à la fondation éventuelle de ce groupe dans son numéro d'hier.

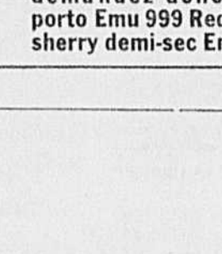
Quant au citoyen bien en vue de Laval qui convoque la réunion de ce soir et chez qui a été prise la décision de fonder le nouveau mouvement, la semaine dernière, il a déclaré hier à LA PRESSE vouloir conserver l'anonymat au moins pour quelques jours, n'ayant pas encore démissionné du poste important qu'il occupe au sein de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, qui, comme mouvement, désire demeurer en dehors de la lutte municipale.

Tué par un camion

RIVIERE-AU-RENARD (PC) — Un enfant de 5 ans, Michel Curadeau, a succombé, tôt hier matin, à l'hôpital de Gaspé, aux blessures subies mardi soir quand il avait été mortellement blessé par un camion en face de la maison de ses parents, à Rivière-au-Renard, en Gaspésie.

$13.95 PAR JOUR
AUCUNS FRAIS de millage
location de voitures 8 cylindres, 1968
ENTIEREMENT AUTOMATIQUES
STANLEY
RENT A CAR — TRUCK
Au coeur du quartier des affaires de Montréal
angle Metcalfe et Sherbrooke — Tél. 288-0111
LAUZON RENT-A-CAR — TRUCK
5008, boul. Décarie — Tél. 482-4040




Emu, le nouveau sherry des antipodes.
Emu Cream
Au moins une vérité vraie dans ce monde à l'envers: avec le sherry Emu, on se la coule douce pour moins cher. Frappé, le sherry Emu Cream est délicieux servi comme apéritif. Seulement $2.60 pour la bouteille de 40 oz. Exigez le sherry 476. Il est maintenant en vente à la Régie. Et quant à y être, demandez donc aussi le porto Emu 999 Red Port et le sherry demi-sec Emu.

Montréal hérite du Pavillon des provinces de l'Atlantique

par Florian BERNARD

Montréal a accepté hier le don du Pavillon des provinces de l'Atlantique sur la Terre des hommes. Il y a toutefois des conditions.

Ce don a été consenti pourvu que Montréal retienne les service d'un concessionnaire qui exploitera un restaurant de fruits de mer dans le pavillon. La ville devra aussi exiger et obtenir de tout concessionnaire intéressé l'engagement qu'il se portera acquéreur de l'ameublement et des accessoires de cuisine de ce restaurant pour une somme de $56,272.22 payable en deux versements de $28,136.11 chacun, le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969.

La ville de Montréal et les provinces de l'Atlantique reconnaissent et conviennent également que la sculpture en métal ornant la façade du pavillon a une valeur de $5,000.

Montréal devra verser ce montant au propriétaire si la perte partielle ou totale de cette oeuvre d'art devait se produire. Dans ce cas, Montréal serait propriétaire de cette sculpture ... ou de ce qu'il en resterait. Car cette oeuvre d'art appartient à un particulier.

La ville a accepté hier ces conditions, devenant ainsi propriétaire du pavillon et de ces ameublement de même que les divers éléments d'exposition ou de décoration.

Nouveau contrat de travail des officiers de pont

Trois mois de négociations ont conduit à la signature d'une convention collective de travail entre la Canadian Lake Carriers Association et la Canadian Merchant Service Guil Inc.

Celle-ci représente quelque 600 matelots et officiers de pont, tous en service sur des navires des Grands Lacs.

Il s'agit d'un contrat d'une durée de trois ans qui comporte une hausse générale des salaires et l'amélioration de divers avantages sociaux dont les employés bénéficient.

Le nouveau contrat instaure un système de permissions qui rendra possible aux officiers de pont de s'absenter de leur navire dans certaines circonstances.

"Les négociations ont été très satisfaisantes", déclare M. Léo Bouvier, président du comité de négociation de la Canadian Lake Carriers Association. Durant toute la période des discussions, il n'a pas été une seule fois question de conciliation ou de grève."

Et ce qui est peut-être plus important, a ajouté M. Bouvier, c'est que patrons et employés sont tombés d'accord sur un nouveau contrat deux mois et demi avant l'expiration du contrat en vigueur.

M. Bouvier mentionne que les patrons des Grands Lacs sont maintenant liés par des ententes contractuelles avec le Syndicat international des gens de mer du Canada et la Canadian Merchant Service Guild; ils sont présentement en négociations avec les mécaniciens de navires, représentés par la Canadian Marine Officers Union et dont le contrat expire le 31 mai.

La vogue est aux accessoires d'autos !

Suivant les saisons, les voleurs observent les tendances du marché. Par exemple, s'ils entourent les fourrures de leur sollicitude à l'automne, au printemps, ils se rabattent sur les pneus, les batteries, tout en conservant un solide attachement aux bijoux, téléviseurs et vêtements.

Ainsi la nuit dernière, ils ont pris $1,850 de pneus, alternateurs, batteries dans des voitures immobilisées sur le terrain de stationnement de Plamondon Auto, 4375, rue Rouen ; au poste d'essence St-Urbain, 101 ouest, rue Marie-Anne : 40 pneus et 10 batteries évalués à $1,180 ; chez M. Yacoub Makaram, 3675, St-Joseph est, appt 5 et chez Martha Hébert, 4600, rue Christophe-Colomb : respectivement $1,245 de bijoux et vêtements ; et $3,160 de téléviseurs, fourrures et bijoux.

Saulnier est en voyage

M. Lucien Saulnier a quitté hier la métropole pour un voyage de repos qui pourrait durer quelques semaines.

Le président du comité exécutif a été forcé de mettre momentanément fin à ses activités coutumières à la recommandation de ses médecins.

D'abord hospitalisé dans une institution montréalaise, M. Saulnier n'a quitté l'hôpital que la semaine dernière, juste à temps pour faire une brève apparition à l'hôtel de ville lors du dépôt du projet de budget.

Tel est pris qui croyait prendre !

La petite pègre montréalaise s'est fréquemment jouée des pauvres citoyens en leur soutirant leur argent de toutes sortes de façons. Pour une fois, l'occasion nous est enfin fournie de rire d'un individu armé qui a commis un vol pour . . . des prunes !

A la pointe de son revolver, un inconnu a forcé un pharmacien, M. H. Cohen, à lui remettre son argent et un sac de papier brun qu'il tenait dans ses mains alors qu'il entrait chez lui, au 2295 rue Bedford.

Le pharmacien n'avait pas d'argent à remettre au bandit, mais il lui tendit prestement son sac. Il contenait son rapport d'impôt !

"Est-ce si horrible que d'entendre sa propre voix?"

...Non, si c'est un Panasonic

"Pana-qui?"

PANASONIC®!

Tout sonne mieux, plus riche et plus vivant. Parce que les magnétophones Panasonic sont les mieux faits. Tous les éléments vitaux sont manufacturés par Panasonic pour un son de qualité complet. Ils fonctionnent mieux avec des caractéristiques uniques comme: le levier à trois positions. Et vous permet d'enregistrer sans ajustement du levier et sans aucune chance de le surcharger. Doux. Panasonic est une compagnie internationale avec 72 manufactures qui emploie 60,000 personnes et qui fabriquent plus de 4,500 différents produits électriques. Sans erreur le meilleur son. PANASONIC, Rexdale, Ontario.



"Le Band Wave" magnétophone stéréo à 4 pistes, à éléments à état solide, entrainement cabestan 3 vitesses, bobine de 7" et deux haut-parleurs de 6". Son-sur-son, compte-tours numérotés à 4 positions. Dispositif "Pan-A-Track" pour l'étude des langues. Modèle RS-760S — $259.95* Haut-parleurs détachables modèle RP-8048 sur demande moyennant supplément: $69.95*



"Le Pilot" est un élégant magnétophone portatif à haute fidélité et entrainement à cabestan. Modèle vertical. Alimenté par CA ou par batterie. Complet avec accessoires et 4 piles Panasonic "D". Modèle RQ-156S — $99.95*

*Détail suggéré

®MARQUE DE COMMERCE D'UN GÉANT INTERNATIONAL EN ÉLECTRONIQUE

3F-68

BROSSEAU
Place Ville-Marie — 861-6679
Centre Normandie
334-2461
Centre Fairview
697-3211

Beaulieu & Gladu
INC.
4589 est, Ste-Catherine
255-7787

Brosseau Electronique
3266, rue Grande Allée
Ville Laflèche
676-3941

Ludger Cyr Inc.
Toujours à la page
5386, est, Jean-Talon
725-4731

J. A. DRAPEAU ENRG.
TV SERVICE
3870 est,
rue Ste-Catherine
523-3482

ETCO
ELECTRONICS
Service de commandes postales
464, RUE McGILL MTL., CAN.

Claude Fortin
2550 est, rue Beaubien
728-3673

Gravel Frères
RADIO-TÉLÉVISION
1416, rue Joliette — 523-2109

Ameublement Claude Lacombe Inc.
3807 rue Hochelaga
255-5311-5126
Sur rendez-vous seulement

radio lambert
1201 est, Ste-Catherine
en face du
théâtre Canadien

Laurex Electronique INC.
5510, rue Charleroi
(coin de Jean-Mounier)
Montréal-Nord
322-6524

Radio Lorenz
115 ouest, Ste-Catherine
Place des Arts
849-8900

ETCO
ELECTRONICS
421, boul. Taschereau
672-4120
Ouvert du lundi au samedi

musica
STEREO - RADIOS - TV - TAPE RECORDERS
1228 ouest, Ste-Catherine
861-0808

Hervé Ouellette
Limitée
3475 est, rue Ontario
525-8686

RADIOLA
1401, rue PEEL
(coin Ste-Catherine)
288-4161

J.A. ST-Amour
LTÉE
Meubles et accessoires électriques
6575, rue St-Denis — 274-8341

ETCO
ELECTRONICS
464 rue McGill
288-6218

Tape Cité
Division de André Radio Service
7865 rue St-Hubert
276-2684

J. R. Vinet Inc.
L'ameublement est notre spécialité
520 Georges-V
351-9110

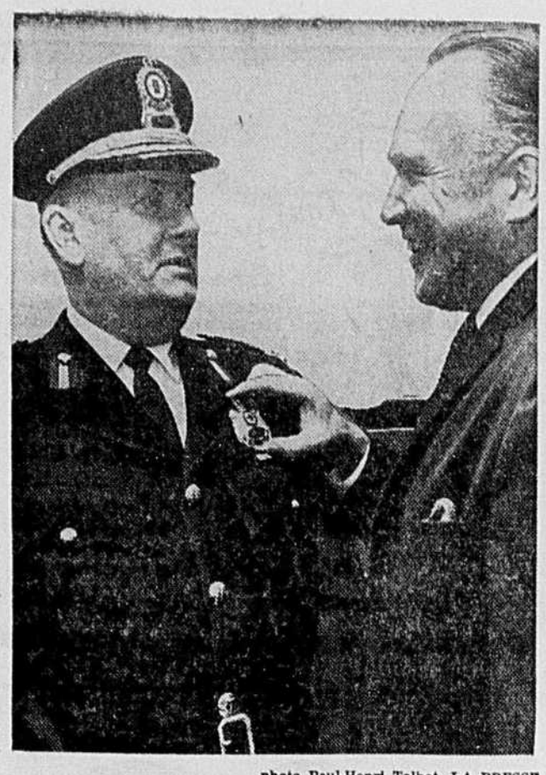


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Entrée en fonction au port

Le nouvel état-major "suprême" de la police du port de Montréal est entré officiellement en fonction hier midi alors que M. Guy Beaudet, directeur du port de Montréal et M. D. N. Cassidy, directeur des services de police et des ports nationaux d'Ottawa, ont remis au nouveau directeur Leslie Hobbs et à son adjoint Rolland Brunette, l'insigne de leurs nouvelles fonctions. On voit ci-haut MM. Hobbs et Cassidy photographiés dans le bureau principal du quartier général de la police du port.

Trains: horaire modifié

Le Vendredi saint, les trains de banlieue du Pacifique Canadien circuleront comme le dimanche avec l'addition du train no 240 qui quitte Rigaud à 6 h. 05 du matin et arrive à Montréal à 7 h. 30.

Le train no 235, qui part de Montréal à 5 h. de l'après-midi, à destination d'Ottawa, arrêtera à Sainte-Anne-de-Bellevue et à Hudson, comme il le fait le dimanche.

Entre Montréal et Farnham, le train no 213, qui quitte normalement Farnham à 6 h. 35 du matin et le train no 214, qui part de Montréal à 5 h. 40 du soir, seront contremandés le Vendredi saint.

Le train no 180, qui quitte Sainte-Thérèse à 7 h. 25 du matin, et le train no 181, qui part de Montréal à 5 h. 35 de l'après-midi, ne circuleront pas également.

FAITES L'ESSAI DE LA
RENAULT'68
CHEZ JOS. LEROUX
vous épargnez beaucoup
Un simple coup de téléphone et nous irons vous chercher
526-3781
Venez aujourd'hui même chez
Jos LEROUX
où vous trouverez
SERVICE PRIX COURTOISIE
1840 DARLING

A Saint-Jérôme

Le maire préconise la création d'une commission de police

SAINT-JEROME — Le maire de Saint-Jérôme, M. Hubert Murray a recommandé la création immédiate d'une commissior de police, au cours de la dernière assemblée du conseil municipal. Il avait déjà formulé cette suggestion, mais cette fois l'appel a été plus pressant.

Les négociations ne tournent pas rond actuellement entre la municipalité et la Fraternité des policiers. Le syndicat a fait savoir à l'administration municipale qu'il réclamerait un conciliateur auprès du ministère du Travail. Les policiers de Saint-Jérôme ont décidé d'employer tous les recours que la législation ouvrière met à la disposition des syndicalistes, quand des difficultés surviennent lors de négociations d'un contrat de travail.

On déplore chez les policiers la lenteur des discussions et les maigres résultats des rencontres avec les négociateurs patronaux. Le contrat de travail est échu le 31 décembre l'an passé.

La première séance en conciliation aura lieu le 10 mai. Le directeur des services municipaux, M. Gérard LePage représentera alors la municipalité.

Des conseillers n'ont pas caché leur inquiétude, face à l'attitude des policiers. Ceux-ci ont refusé une hausse de 10 cents l'heure et des bénéfices marginaux déjà prévus dans le présent budget. On semble craindre que le geste des policiers soit imité par les pompiers, qui doivent incessamment entreprendre la négociation d'un contrat de travail. D'ici les prochaines semaines également, les fonctionnaires municipaux, les employés de bureau et les travailleurs manuels négocieront.

C'est en fonction de cette situation que le maire a préconisé d'urgence la création d'une commission de police. D'après M. Murray, un tel organisme est d'un grand secours quand il faut négocier avec des employés. Il envisage même la transformation éventuelle de cette commission de police en un organisme pouvant faciliter les pourparlers avec les autres services municipaux.

Si le conseil donne suite à la demande du maire, M. Le Page sera invité à solliciter la participation des contribuables. On voudra que la commission de police compte des membres représentatifs.

Vol avec violence dans l'entrée d'une église

Un homme de 77 ans, M. Alphonse Marie, du 4651 rue Pontiac, a été victime d'un vol avec violence, vers 4 h. 45 hier après-midi, quand il a été attaqué à coups de poing à la figure et à la poitrine par deux jeunes individus, dans l'entrée de l'église Saint-Louis-de-France, au 750 rue Roy.

Les jeunes bandits ont pris la fuite avec l'argent de leur victime, une somme de $53 en argent. M. Marie a été traité à l'hôpital Notre-Dame avant de retourner chez lui.

Woolco
JOLIES FLEURS POUR PÂQUES



SPÉCIAUX NON ILLUSTRÉS
LIS DE PAQUES ARTIFICIELS
Pot de 4" Spécial 3.33
Aussi disponible à 1.88
TULIPES ARTIFICIELLES
Pot de 4" Choix de couleurs. 1.97
DIEFFENBACHIA OU DECORA
Plante naturelle, pot de 6" 2.97

Chrysanthèmes en pots
Un bas prix extraordinaire... une beauté sans égale. Vous penseriez payer beaucoup plus cher pour ces pots de 5". Fleurs fraîches offertes dans une variété de couleurs. Le cadeau idéal qui plaira à celle que vous aimez. POT 2.97
Aussi disponible 1.27

CADEAUX BIEN PENSES, QUI DURENT... POT 2.47
Les préférés de tous les temps... Ravissants lis blancs de Pâques... indispensables pour célébrer la fête de Pâques. Pot de 6" enveloppé de papier métallique. 3 fleurs superbes, fraîches.

CENTRE LAVAL
SORTIE 7 DE L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES ET BOUL. ST-MARTIN
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10
BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7200, boul. Taschereau et Pont Champlain



Pourquoi la Renault 10 n'est-elle pas une petite voiture comme les autres?

Parce qu'elle a été pensée différemment. Sans souci d'économie.

La Renault 10 est en effet la seule petite voiture qui sache voir grand, et qui vous le prouve: sièges moelleux grand confort à rembourrage de caoutchouc mousse; insonorisation impeccable; 4 portes; freins à disque sur les 4 roues — garantie de sécurité en toutes saisons; moteur puissant et robuste aux reprises exceptionnelles.

Et les qualités de la Renault 10 ne s'arrêtent pas là. Car elle a aussi été pensée en fonction de votre budget, comme le prouvent son prix modique, le coût peu élevé de son entretien et sa consommation minime (40 bons miles au gallon).
Et avec une Renault 10, vous roulez en toute tranquillité, sachant que vous pouvez compter sur un service après-vente qui couvre tout le Canada
Venez l'essayer sans plus tarder.

RENAULT 10
1898-1968 — 70 ANS D'EXPERIENCE DANS L'AUTOMOBILE

MP-5
Automobiles Renault Canada Ltée, 1305, boul. Marie-Victorin, St-Bruno, Qué.
Veuillez m'adresser renseignements et brochures sur la Renault 8, ainsi que les nom et adresse du concessionnaire le plus proche.
FABRIQUÉE AU QUÉBEC
NOM.....
ADRESSE.....
.....

CAHIER No 2 / PAGES 19-34 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE RADIO TV

MONTREAL, JEUDI 11 AVRIL 1968 — 84e ANNEE — No 87



Le départ de Judy et de Nicholson facilitera le remaniement ministériel

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — S'il a l'intention de s'entourer d'hommes nouveaux partageant ses vues sur la gestion des affaires du pays, M. Pierre Elliott Trudeau aura la tâche moins difficile qu'on ne l'avait prévu. Deux autres ministères sont vacants depuis hier et d'autres le deviendront sans doute d'ici la reprise des travaux parlementaires.

Hier, deux démissions : celle du secrétaire d'Etat Judy LaMarsh, âgée de 43 ans, et celle du ministre du Travail John Nicholson, qui a 66 ans. Mlle LaMarsh veut retourner à la pratique du droit, à Niagara Falls, et elle quitte immédiatement le cabinet. M. Nicholson sera nommé prochainement lieutenant-gouverneur de la Colombie-britannique et sa démission entrera en vigueur lorsque tout le cabinet Pearson fera savoir au gouverneur général qu'il se retire.

D'autres ministères sont également vacants : il y a tout d'abord celui de la Justice, dont le nouveau leader libéral et premier ministre désigné était titulaire ; celui aussi du Commerce, dont M. Robert Winters a quitté la direction pendant la course au leadership. Il se pourrait toutefois que M. Winters revienne au cabinet : il a révélé hier qu'après une brève période de repos en Floride il reviendrait à Ottawa la semaine prochaine pour s'y entretenir de nouveau avec M. Trudeau.

Un autre ministère, celui du solliciteur général, pourrait être libéré d'ici la reprise de la session le 23 avril. Ce n'est un secret pour personne que son titulaire, M. Lawrence Pennell, âgé de 53 ans, est appelé à la magistrature mais le bruit courait hier que M. Trudeau ne voudrait pas se départir de ses services.

Premier ministre le 22

M. Trudeau part aujourd'hui en vacances de Pâques mais l'endroit de sa retraite est un secret jalousement gardé.

A la suite d'une assemblée du cabinet qui a duré deux heures et demie hier, il a fait savoir qu'il succéderait officiellement à M. Pearson vers le 22 avril. C'est le jour prévu tout d'abord par M. Pearson pour prendre sa retraite, après cinq ans à la direction du gouvernement. Le premier ministre actuel aura 71 ans le lendemain, jour de la rentrée parlementaire, et il est probable que les Chambres lui rendront un vibrant hommage à cette occasion.

M. Trudeau a également déclaré hier que la formation de son cabinet en est encore à l'étape de l'évaluation des possibilités et des démarches préliminaires mais qu'il a bon espoir de pouvoir présenter une équipe au gouverneur général sous peu.

L'adjudication des portefeuilles du Secrétariat d'Etat et du Travail à MM. Gérard Pelletier et Bryce Mackasey, respectivement, ne paraît faire aucun doute.

Député de Montréal-Hochelaga et secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Pelletier est entré au Parlement en même temps que M. Trudeau, en 1965, après avoir été pendant plusieurs années son compagnon d'armes dans le journalisme. Le départ de Mlle LaMarsh lui fournit une excellente occasion d'accéder au cabinet comme secrétaire d'Etat.

M. Mackasey, député de Verdun, fait déjà partie du cabinet à titre de ministre d'Etat au Travail et il a travaillé activement à la campagne de M. Trudeau depuis le début. La démission de M. Nicholson lui offre une excellente chance de promotion, d'autant plus qu'il a contribué récemment à régler un délicat problème de relations ouvrières : le différend entre débardeurs et armateurs dans le port de Montréal.

Les Affaires extérieures

Le secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures demeure un point d'interrogation. M. Paul Martin, chef de la diplomatie canadienne, verrait d'un fort mauvais oeil que le nouveau chef lui choisisse un successeur. Par ailleurs, M. Trudeau a clairement indiqué que la politique étrangère du pays doit subir d'importantes modifications, qui ne pourront d'ailleurs survenir que graduellement mais qui, à bien des égards, iront à l'encontre de la politique suivie jusqu'ici par le tandem Pearson - Martin.

M. Martin préférera-t-il remettre sa démission et accepter un poste d'ambassadeur dans une des capitales les plus prestigieuses, par exemple Washington, Paris ou Moscou ?

Si cela se produisait, M. Trudeau ferait face à un choix difficile, surtout au moment où s'accroissent les ambitions "internationales" de certaines provinces.

Où ira M. Sharp ?

Et le tout important ministère des Finances ? On sait que, pendant sa courte campagne pour le leadership, M. Mitchell Sharp n'a jamais manqué l'occasion d'indiquer qu'il ne se présentait pas comme ministre des Finances mais bien comme premier ministre. Il a, dans tous ses discours, souligné les écrasantes responsabilités de cette fonction. Aussi ne faut-il pas exclure la possibilité que M. Sharp demande à son nouveau chef de lui accorder un autre ministère, dont celui des Affaires extérieures serait peut-être le plus convoité. M. Trudeau doit une fière chandelle au ministre des Finances qui s'est désisté en sa faveur et lui a prêté les services de son organisation, l'une des plus efficaces de la course au leadership.

Si le nouveau premier ministre agrée la requête de M. Sharp, il lui faudra alors trouver l'homme qui puisse administrer les finances du pays de façon aussi compétente et aussi courageuse que son prédécesseur. Là encore, un choix difficile.

Statu quo jusqu'aux élections

Santé et Bien-être social, Transports, Energie, Mines et Ressources, Défense nationale, Agriculture, Revenu national ; Main-d'oeuvre et immigration : le "statu quo" semble-t-il, du moins jusqu'après les élections générales.

De nouveaux venus ?

Quels sont les hommes que M. Trudeau irait chercher pour assumer la responsabilité des ministères vacants ? On mentionne les noms de M. Marc Lalonde, (Québec) des députés Donald S. MacDonald, (Ontario), Jack Davis (C.-B.) et "Bud" Olson (Alberta), les deux derniers assurant une meilleure représentation de l'ouest canadien dans l'équipe ministérielle.

Quelle que soit la forme du cabinet qu'il formera pour affronter l'opposition lors de la reprise de la session, M. Trudeau doit déjà songer au cabinet "par excellence" que seule une victoire aux urnes lui permettra de mettre en place.



Judy LaMarsh, ex-ministre

Judy, la pittoresque

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada, a mis fin hier à une brève et brillante carrière politique qui, en huit ans à peine, l'a vue accéder, depuis un simple siège de député, aux plus hautes fonctions de la vie politique canadienne.

Sa lettre de démission, devant prendre effet immédiatement, a été remise au bureau de M. Pearson, celui qu'elle appelle "mon cher premier ministre" à 9 heures hier matin. Et Mlle LaMarsh n'a pas assisté à la réunion du cabinet qui a eu lieu avant midi.

Le secrétaire d'Etat avait depuis déjà longtemps manifesté son intention de quitter la scène ministérielle. Mais il semble que son mécontentement du choix de Pierre Elliott Trudeau comme leader du parti libéral et premier ministre ait accéléré cette décision.

On sait que Mlle LaMarsh avait accordé son appui officiel à son collègue des Transports, M. Paul Hellyer et qu'au troisième tour de scrutin, lors du congrès de la semaine dernière avait transféré son vote à M. Winters. "Tout, sauf Trudeau," avait-elle clamé à ceux qui l'entouraient.

Il est de notoriété publique, depuis des mois, qu'elle et M. Trudeau n'étaient pas d'accord au sujet d'une ou deux nominations judiciaires en Ontario, à propos desquelles Mlle LaMarsh avait vu ses recommandations rejetées.

Considérée comme l'un des plus brillants jeunes avocats de la région de Niagara Falls, avant d'être invitée à siéger dans le cabinet Pearson, en 1963, comme ministre de la Santé et du Bien-Etre social, Judy LaMarsh veut retourner à l'exercice du droit et principalement comme avocat-plaideur. On lui aurait déjà fait des offres assez alléchantes de se joindre à d'importants cabinets d'avocats. Elle avait, en 1963, vendu l'étude "LaMarsh-LaMarsh" dont elle avait hérité de son père.

D'ici la fin de la présente session, Judy LaMarsh siégera à la chambre comme député de Niagara Falls, mais tout indique qu'elle n'y fera que de rares apparitions et refusera de prendre une part active aux débats.

Mlle LaMarsh était entrée au parlement en 1960. Elle s'était alors fixé comme principal objectif la défaite de Diefenbaker qu'elle considérait comme "un désastre" pour le Canada. M. Pearson la nommait ministre de la Santé, en 1963 et secrétaire d'Etat en 1965.

Mlle LaMarsh, dont le nom véritable est Julia, s'est fait connaître de bonne heure comme critique vigoureuse de l'opposition, aux beaux jours du gouvernement Diefenbaker.

Elle se jeta dans l'étude de l'immigration et des affaires indiennes pour embêter Ellen Fairclough, alors ministre de l'Immigration et la première femme canadienne à être membre du cabinet. Toutes deux ont eu à l'époque des débats mémorables.

Mlle LaMarsh a également eu des démêlés avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, relativement au refus apporté par ce dernier d'approuver un projet de parc national historique à Niagara Falls.

Cette querelle s'envenima à tel point, l'hiver dernier, qu'elle avait refusé de partager un bureau avec M. Laing et qu'elle avait fait déplacer son fauteuil pour le placer sur la deuxième rangée, à plusieurs sièges de distance de celui de M. Laing.

Elle a joué un rôle de tout premier plan dans le succès de l'année du Centenaire. Tous ses collègues s'accordent à reconnaître son ardeur au travail et son dévouement.

On est même prêt à dire qu'elle aurait fait un "candidat sérieux" à la succession de Pearson et qu'elle aurait pu recueillir au moins 300 votes, au premier tour de scrutin. Mlle LaMarsh avait d'ailleurs songé à participer à la course au leadership mais, avait-elle déclaré dans une conférence de presse, "je ne crois pas que le peuple canadien soit encore prêt à élire une femme, premier ministre du Canada."

Accepterait-elle un siège au sénat ou consentirait-elle à revêtir la toge de la magistrature ? Il semble que non. Nommée conseiller de la Reine en 1963, par le ministre de la Justice d'alors, M. Guy Favreau, Mlle LaMarsh paraît décidée à retourner à l'exercice du droit et à se libérer des lourdes responsabilités d'une carrière politique parsemée de frustrations et de risques, de triomphes et d'applaudissements.

Présentement, le secrétaire d'Etat démissionnaire récupère dans sa résidence de Niagara Falls, les forces et énergies dépensées au cours des dernières semaines.

Le départ de Mlle LaMarsh du cabinet, qui fait automatiquement baisser son salaire aux $18,000 que reçoivent les simples députés, signifiera peut-être qu'elle devra quitter son luxueux "penthouse" et emménager dans la vieille maison de Niagara Falls qu'elle a achetée il y a déjà plusieurs années.

Mais on peut être certain qu'elle conservera la Thunderbird blanche qui fait autant partie d'elle-même que sa franchise.

A 43 ans, Mlle LaMarsh a fait sa marque dans la politique canadienne. Nombreux sont ceux qui la voient partir avec regret et nostalgie. Elle était bouillante et spectaculaire, franche jusqu'à la brutalité.

Quant à M. John R. Nicholson, il a navigué pendant trois ans dans des eaux tranquilles au cabinet fédéral, pour se voir remettre le portefeuille épineux du Travail au moment précis où une vague de conflits industriels menaçait l'économie nationale.

C'est en janvier 1966 qu'il entra à son poste et, à peine adapté, il fut entraîné dans une série de crises ouvrières. Depuis lors, M. Nicholson n'a guère eu de chance.

Enfin M. Nicholson envoyait hier au premier ministre, M. Lester Pearson, une lettre officielle de démission, devant devenir effective dès la formation du gouvernement Trudeau.

Plusieurs observateurs croient que le ministre du Travail sera appelé à succéder à M. George Pearkes, lieutenant-gouverneur de Colombie-Britannique, ex-ministre de la Défense, dont le mandat se prolonge en attendant la nomination de son successeur.

M. Nicholson est arrivé tardivement en politique après avoir rempli deux carrières, une comme avocat à Vancouver de 1924 à 1941, une autre comme brillant administrateur de compagnie et au service du gouvernement.

Elu dans Vancouver Centre en 1962, M. Nicholson devenait un an après ministre des Forêts dans le premier cabinet Pearson. Il occupa ce poste pendant une année, devint ensuite ministre des Postes pendant deux ans et administra enfin le portefeuille du Travail.

Sa nomination qui remplissait la vacance créée par M. Allan MacEachen qui prenait le portefeuille de la Santé, attira les foudres de la presse syndicale.



Trudeau, avec les journalistes, avant la réunion du cabinet hier

Trudeau, le pari le plus dangereux qui puisse être soumis au Québec

— René Lévesque

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Le pari Trudeau d'un Canada biculturel "from coast to coast", protégé par un gouvernement central fort, est le pari le plus dangereux qui puisse être soumis au peuple québécois, peuple qui se trouve à l'heure du choix mais qui, traîne derrière lui une vieille tradition d'impuissance, aime à se faire rassurer".

Tels sont, peut-être à titre de mise en garde, à l'endroit de ses partisans, quelques-uns des propos tenus hier soir par le leader du Mouvement Souveraineté-Association, M. René Lévesque, lors de sa première grande assemblée publique tenue dans la Vieille Capitale.

Il avait fait précéder cette assemblée d'une conférence de presse.

Le style des exposés de M. Lévesque s'accorde d'ordinaire mal avec le texte préparé à l'avance. Mais hier soir, contrairement à son habitude, il a remis aux journalistes un texte dont voici quelques extraits:

"L'heure avance pour le Québec français de façon pressante et qui resque de devenir coûteuse. Face à cette urgence, l'élection de M. Pierre Elliott Trudeau est passablement indicative.

"L'homme est personnellement remarquable, autant par sa culture et son intelligence que par la sincérité brutale dont il a fait preuve jusqu'à présent dans sa carrière sur les points susceptibles d'affecter le plus vitalement le sort du Québec. Toutefois, la politique n'est pas un concours de charme ou d'images bâties à coups de publicité.

"Une multitude d'Anglo-Canadiens comptaient et comptent encore sur lui pour stériliser et enrayer la marche du Québec vers sa promotion et sa liberté collective. Un bon nombre d'autres lui ont donné une image de réformateur ou de rénovateur qu'ils accrochent au souci bien connu, et admirable en soi, qu'a M. Trudeau envers les droits individuels, mais en oubliant en même temps que dans des secteurs comme ceux des droits collectifs, constitutionnels et de la politique économique, nous avons devant nous un bon vieux conservateur, ou à tout le moins un homme que ces questions ennuient élégamment.

"Au milieu de ces ambiguïtés, M. Trudeau accède à son poste avec une seule attitude majeure à l'égard du Québec: un attachement farouche à tout l'essentiel du statu quo confédéral et l'offre aux Québécois de troquer leur promotion et leur émancipation contre une joyeuse noyade minoritaire dans le biculturalisme "from coast to coast". Il rejoint ainsi l'attitude de l'entourage qu'on lui connaît, des personnes qu'il aura dans son cabinet, et de tous les fédéralistes sincères ou profiteurs qui, dans les vieux partis, se servent du Québec et du reste du Canada, d'ailleurs pour en tirer des profits.

L'assemblée d'hier faisait suite à une cinquantaine de séances d'information tenues dans la région de Québec. Le Palais Montcalm, qui contient 1,357 sièges était rempli à craquer, de jeunes surtout, mais également d'un bon nombre d'individus d'âge mûr.

M. Lévesque n'a pas parlé que de M. Trudeau. Il a cependant déclaré que la crise constitutionnelle que le Québec, depuis 15 ans, avait imposée au reste du pays, devait se résoudre d'ici peu dans un "choix".

Il a donné raison à M. Trudeau en affirmant que, pour un pays qui s'émiette, il fallait certes un gouvernement central fort. Face au changement moderne, il faut un pays qui s'organise.

C'est cependant un pari extrêmement dangereux, selon le député. Il reste pour le Québec, en effet, le pari du biculturalisme "coast to coast".

Ce "tous égaux à travers le pays", a dit M. Lévesque, c'est exactement la promesse que l'on avait faite jadis aux Noirs des Etats-Unis. Partager le pays entre la majorité et la minorité.

Toutefois, explique le leader du MSA, devant la crise actuelle, le Québec a aussi un choix personnel à faire. Il a devant lui une chance qui ne reparaîtra peut-être jamais. C'est un fait historique auquel il faut faire face.

Lesage ne veut pas devenir ambassadeur ou sénateur

par Jacques LAFRENIERE

DRUMMONDVILLE — Non seulement le chef de l'opposition, M. Jean Lesage n'a pas l'intention de démissionner de son poste comme député, mais il entend demeurer chef de son parti.

M. Lesage a mis fin hier à une rumeur répandue par un journal de Toronto voulant qu'il démissionne de ses fonctions sur la scène provinciale pour devenir ambassadeur.

"J'ai fait une option définitive, en 1958, lorsque je suis devenu le chef du parti libéral provincial et il n'a jamais été question depuis, que je retourne, à quelque capacité que ce soit, à un autre poste", a-t-il dit.

M. Lesage soupçonne le premier ministre, Daniel Johnson, d'être parmi ceux qui s'intéressent autant à son avenir politique! M. Johnson le voyait même déjà comme sénateur à Ottawa. Mais il n'en est rien, a déclaré hier M. Lesage, un peu amusé par ces rumeurs.

On laissait entendre également que M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre ferait son entrée sur la scène politique provinciale, au Québec, dans l'hypothèse que M. Lesage abandonne le leadership du parti, ce qui permettrait à M. Marchand de briguer les suffrages à ce poste.

Or M. Lesage a déclaré qu'il n'a pas l'intention d'abandonner son poste de chef du parti libéral provincial et que le congrès qui se tiendra l'automne prochain en sera un comme les autres, pour étudier la politique général e que son parti doit se donner.

Des porte-parole du bureau de M. Lesage, à Québec, ont déclaré à des représentants de LA PRESSE, que le parti libéral, depuis le départ de certains éléments radicaux, connaîtrait un regain de vigueur et d'unité et se croit en mesure de reprendre le pouvoir à plus ou moins brève échéance.

Ces sources ajoutent qu'il serait également difficile que l'ex-premier ministre du Québec et le "père de la révolution tranquille" accepte un simple poste d'ambassadeur en Grèce ou ailleurs ou encore un poste de ministre dans le cabinet Trudeau.

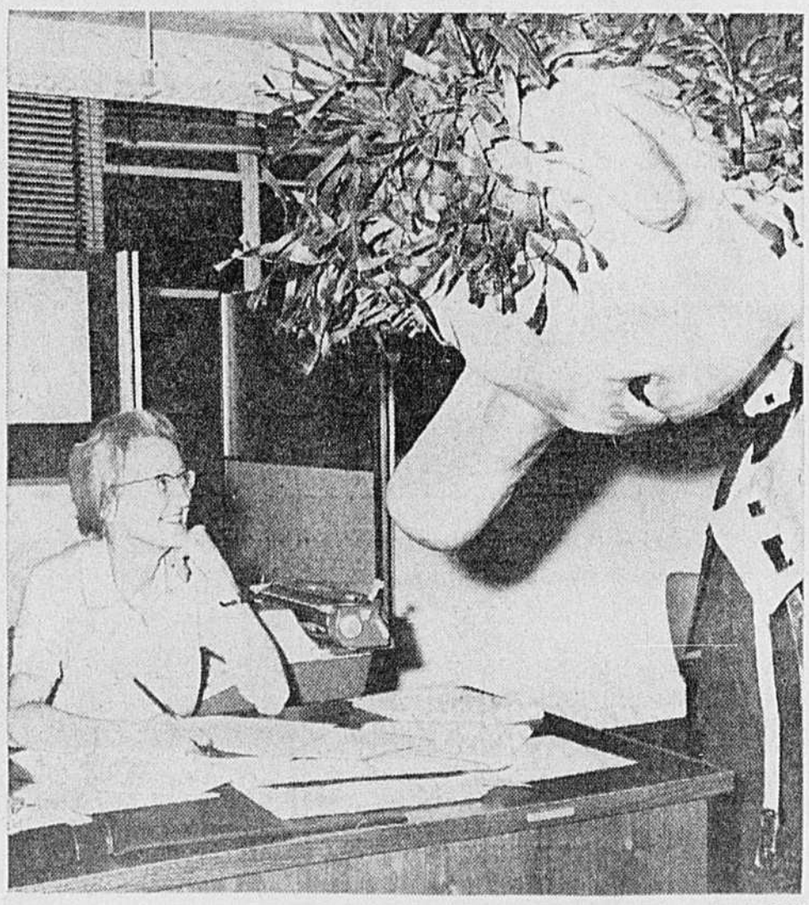
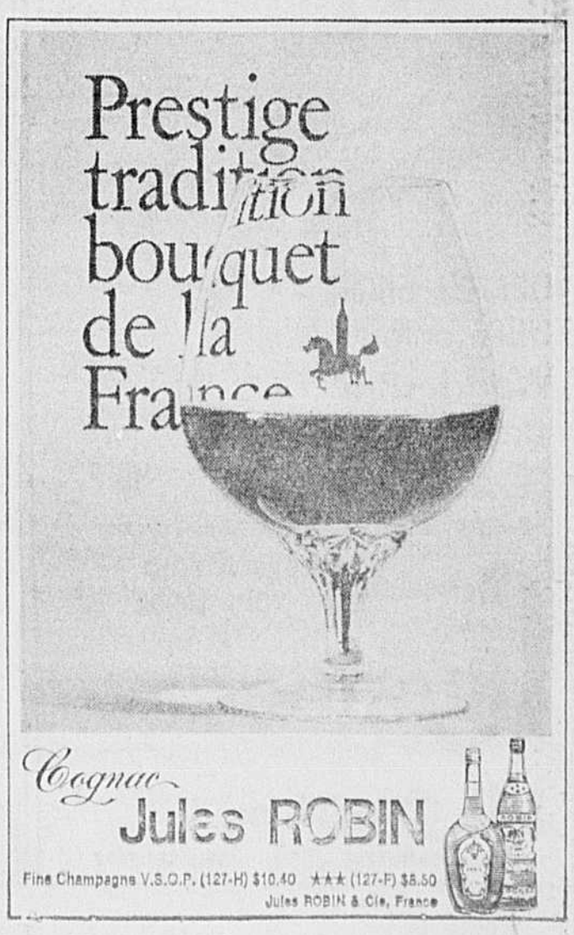


photo René Picard, LA PRESSE

Les Fédérations : $545,000

A la fermeture des bureaux du secrétariat de la campagne des fédérations du grand Montréal, hier soir, la grande offensive avait rapporté $545,000 sur un objectif de $2,080,000, soit 26 pour cent. Ces résultats demeurent fragmentaires, puisqu'ils ne représentent que 90 rapports des 256 comités locaux. Les chiffres ne tiennent compte que du travail de 7,065 auxiliaires sur quelque 50,000. Une des bénévoles qui attendait hier les rapports des comités locaux semble fort amusée, sur la photo, par la mascotte de la campagne, "Conrad".

VOTRE LONGUEUR D'ONDES . . . !
est-elle bien ajustée... nous voulons dire, avez-vous une détente pour équilibrer votre travail, vos soucis quotidiens, voyez donc le spécialiste des
PISCINES SPORTLAB
4, boul. Martin, Laval, Qué.
Tél. 667-8712



Laval: apathie pour les séances d'information

par Pierre VENNAT

"Le civisme, c'est une foule de petites choses!"

En employant ce dicton populaire, le porte-parole de la Jeune chambre de Laval, M. Jean-Paul Charpentier, a déploré que les soirées d'information sur l'administration municipale n'ont pas attiré l'assistance nombreuse que les organisateurs étaient en droit de s'attendre après toutes les plaintes que l'on entend souvent sur l'administration de Laval.

Pourtant, la Jeune chambre a reçu le nouveau vice-président du comité exécutif, Me Bruno Faucher, le gérant de la ville, M. Marc Perron, et son adjoint, le trésorier, M. Bernard Langevin, et plusieurs autres directeurs de service, dont celui de la police, M. Léo Lequin. A plusieurs de ces rencontres, le nombre de citoyens de Laval dépassait guère la trentaine, n'atteignant même pas 50 par moments, alors que l'auditorium de la Régionale Duvernay contient aisément 350 à 500 personnes.

Comme le dit M. Charpentier, s'il n'y a pas eu foule, ce n'est sûrement pas dû au manque de publicité, les journaux en ayant amplement parlé.

Ce n'est sûrement pas dû non plus aux conférenciers eux-mêmes, puisqu'il s'agit des administrateurs de Laval eux-mêmes et que les conférences portent justement sur l'administration municipale.

Et M. Charpentier de déplorer qu'il s'agit là d'une expérience unique et qui ne se renouvellera peut-être pas, les dirigeants de la ville n'aimant guère parler devant des salles vides.

La Jeune chambre, de rappeler M. Charpentier, n'est pas un mouvement politique.

"Nous ne faisons pas le procès d'une administration municipale. Mais nous voulons en faire connaître les différents rouages administratifs en vue de mieux renseigner le public, surtout les propriétaires qui doivent absorber une bonne partie du fardeau fiscal."

D'ailleurs, c'est le maire Tétreault lui-même qui, le lundi 13 mai, doit clôturer cette initiative.

Les propriétaires de Laval se sont déjà rendus nombreux aux séances du conseil municipal pour critiquer certaines décisions administratives.

La Jeune chambre et l'administration elle-même s'interrogent sur ce qui peut pousser ces protestataires à ne pas s'intéresser à ce qui a pu motiver ces décisions, parfois impopulaires, et que l'on est prêt à leur expliquer.

Sainte-Geneviève ne peut que choisir Pierrefonds

— le maire André Théorêt

par Pierre VENNAT

Le maire de Pierrefonds, M. André Théorêt, ne craint pas Pointe-Claire et ne voit pas trop ce que cette ville irait faire à Sainte-Geneviève.

Le conseil de Sainte-Geneviève s'est adressé aux deux municipalités de Pointe-Claire et de Pierrefonds pour savoir si elles sont intéressées à lui fournir pompiers, policiers et cour municipale, ce qui, en pratique, serait un premier pas vers une annexion totale, à plus ou moins long terme.

Pointe-Claire a déjà répondu, chargeant son directeur de la police, M. William Jarret, d'étudier la question. Ce dernier a déclaré qu'à première vue la chose semble possible.

Mais telle n'est pas l'opinion du maire de Pierrefonds, qui rappelle que Pierrefonds était sur le point de desservir Sainte-Geneviève l'an dernier lorsque des plans d'annexion à Montréal sont venus tout embrouiller.

Montréal ayant refusé d'annexer Sainte-Geneviève sans Pierrefonds, et Sainte-Geneviève ayant changé de maire, le problème est revenu à la surface.

Et le nouveau conseil a adressé des demandes aux deux villes.

Pointe-Claire a répondu la première. Mais Pierrefonds prétend que son offre de l'an dernier tient toujours.

Le maire Théorêt va même jusqu'à dire que Pointe-Claire "n'a pas d'affaires là", l'ouest étant divisé naturellement de la route transcanadienne, Pointe-Claire devant se tourner vers le sud, alors que Pierrefonds est la métropole naturelle, selon lui, des villes de la banlieue nord-ouest de l'île de Montréal.

M. Théorêt ne s'inquiète pas. Il se dit assuré qu'entre Pointe-Claire et Pierrefonds, le conseil municipal de Sainte-Geneviève ne pourra que choisir Pierrefonds.

Et Pierrefonds a un plan d'annexion tout prêt pour Sainte-Geneviève.

Démantèlement d'autos neuves

Des individus se sont emparés d'alternateurs, de pneus et de pare-chocs, entre 8 h hier matin et 4 h hier après-midi, sur dix automobiles neuves de dernier modèle en stationnement à l'arrière du 4375 rue Rouen. Le montant total de ce "dépouillement" s'élève à plus de $1,800.

Les autos neuves appartenaient à Plamondon Chevrolet Oldsmobile Ltée, dont les bureaux sont situés au 1580 rue Amherst.

EN VEDETTE AU

Holiday Inn®

CENTRE-VILLE



L'ENSEMBLE DE GARY GILL

Une ravissante chanteuse et un trio réputé vous réservent une soirée inoubliable.

Tous les soirs, sauf le dimanche, jusqu'au 13 avril

• DINER • DANSE • AUCUNS FRAIS MINIMUM OU DE COUVERT

Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke

A compter du 15 avril :

Ahuva Shai, cantatrice de renommée mondiale

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

SOUMISSIONS

Avis aux entrepreneurs

Le Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 3e mai 1968 des soumissions pour les travaux de construction de l'école élémentaire dans la paroisse

TRANSFIGURATION OF OUR LORD.

La durée des travaux est fixée à 22 semaines

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de :

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots SOUMISSION : PROJET No 361.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie ou d'une garantie de soumission de $60,000.00 fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Le chèque de garantie devra être certifié par une banque canadienne à charte ou une caisse populaire Desjardins. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque ou de garantie de soumission sera rejetée.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.00) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte chaque série des plans, devis, formules de soumission, etc. :

Messieurs David & Boulva,
3, Place Ville-Marie,
MONTREAL
Tél. : 866-9854

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc., en bon état, dans les huit jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquée ci-dessus.

Les sous-traitants suivants devront déposer leur soumission, au plus tard le 1er mai à 15:00 heures au :

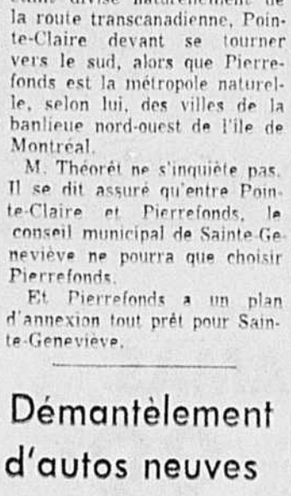
Bureau des Soumissions déposées de Montréal,
4970, Place de la Savane,
MONTREAL 9
Tél. : 739-3681

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'une garantie de soumission fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et égale au montant ci-dessous indiqué. Le chèque de garantie devra être certifié par une banque canadienne à charte ou une caisse populaire Desjardins.

SPECIALITE	CAUTIONNEMENT
1) Acier d'armature (fourniture seulement)	$3,500.00
2) Béton précontraint	800.00
3) Maçonnerie (pose seulement)	2,000.00
4) Couverture et tôlerie	2,500.00
5) Fenêtres en aluminium	2,000.00
6) Traitements acoustiques	1,000.00
7) Peinture	600.00
8) Tapis	1,500.00
9) Tableaux	700.00
10) Quincaillerie architecturale	400.00
11) Chauffage et plomberie	7,000.00
12) Ventilation	8,000.00
13) Electricité	6,000.00

Le secrétaire, Sylvio De Grandmont

MAN-O-MAN MANISCHEWITZ



Produits aux Etats-Unis

QUELS VINS

Demandez à votre magasin de la Régie des alcools notre fameuse bouteille à 4 faces

Almar T.V. Ltée
5700 boul. Décarie
739-2443

Beaucourt Limited
1010 est, Ste-Catherine
849-3737

Belleville Musique
75 rue des Forges
Trois-Rivières
374-8575

Beloeil T.V. Service
5247 est, Bélanger
721-8431

Ameublement Blondin
Centre d'Achats St-Jérôme
St-Jérôme
438-5318

Bouchard Camera Centre
2949 est, rue Sherbrooke
Centre d'Achats Maisonneuve
521-9177

Bourget Stéréo Cabinet
16 est, rue King
Sherbrooke
569-4242

Centrale Audio Visuelle Inc.
260 ouest, Faillon
270-2121

Centre d'Economie du Nord
1448 est, Fleury
389-4772

Centre du Disque
224 rue Richelieu
St-Jean
347-5188

Centre Musical Enrg.
41 rue Principale
Granby
372-6414

Photographie L. Charpentier Ltée
32 est, rue Notre-Dame
861-6378

R. Cloutier Electrique Inc.
60 rue St-Vincent
Ste-Agathe
326-3013

Corbeil Electrique
7566 rue St-Hubert
271-1118

Domon Limitée
1366 rue Notre-Dame
Lachine
637-5835

H. Durocher Electronique Ltée
10185, 54e Avenue
Rivière-des-Prairies
665-3240-3894

Eclair T.V. Enrg.
3276 est, Ste-Catherine
527-4474

Faucher Musique
1286 est, rue Ontario
521-5583

Comptoir Musical Filion Ltée
479 - 5e Rue
Shawinigan
537-7231

Foyer du Cadeau Inc.
291 rue De Villemure
St-Jérôme
861-7621
438-1277

Roland Gagné Ltée
239 est, Beaubien
273-8381
3960 est, Bélanger

Ameublement Gaston
10 rue St-André
St-Rémi de Napierville
454-3944

Pour ceux qui sont toujours suspendus à leur magnétophone...



PHILIPS a inventé le MAGNÉTOPHONE À CASSETTE

Si vous êtes amateur d'enregistrements, vous serez ravi de voir la nouvelle gamme de magnétophones à cassette Philips . . . toujours prêts à enregistrer et à reproduire ! Si cela ne suffit pas à vous satisfaire, étudiez un peu leurs bas prix. La qualité Philips n'a jamais été offerte à si bas prix ! Pourquoi ? Tout simplement parce que quand la production augmente, les prix baissent. Allez admirer tous les modèles. Demandez une démonstration. Vous serez vite convaincu !



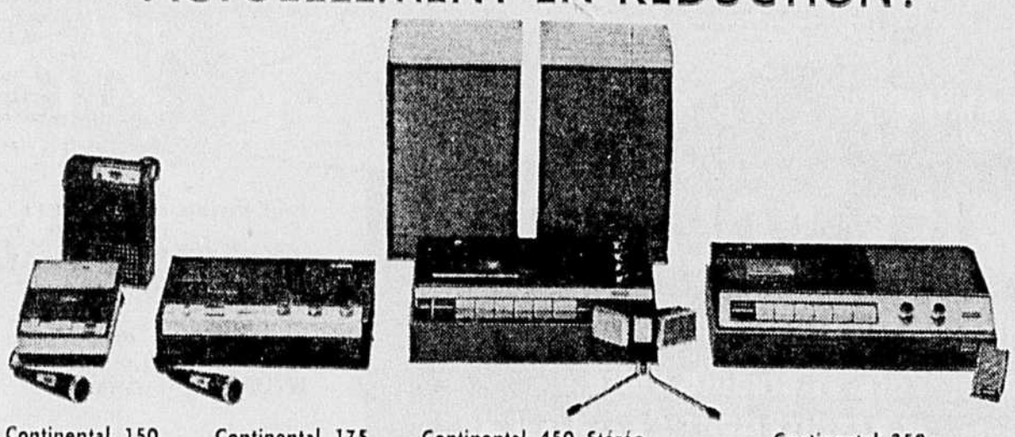
Une valeur de $39.95 pour $19.95 avec l'achat d'un magnétophone PHILIPS à cassette

Économisez 50%

Les enregistrements de 4 grands artistes
(Herb Alpert, James Last, Ray Conniff, Engelbert Humperdinck)

Pendant quelque temps seulement, vous pouvez recevoir ces quatre enregistrements sensationnels : "Going Places", "The sound of James Last", "This is My Song" et "The Last Waltz", tous joliments présentés en un album se glissant facilement dans la sonothèque. Vous les aurez tous, pour la première fois au Canada, sur Musicassettes . . . cette nouvelle façon agréable de goûter la musique. De plus, vous trouverez dans l'album deux cassettes vierges C-60 que vous pourrez utiliser pour vos propres enregistrements. N'oubliez pas de vous renseigner sur cette offre unique lorsque vous viendrez assister à une démonstration gratuite des magnétophones à cassette Philips.

MAGNÉTOPHONES À CASSETTE PHILIPS ACTUELLEMENT EN RÉDUCTION!



Continental 150 réduit à $99.95

Continental 175 réduit à $109.95

Continental 450 Stéréo réduit à $189.95 Haut-parleurs non compris

Continental 350 réduit à $129.95

La seule gamme complète de magnétophones à cassette sur le marché . . . actuellement offerte à prix réduits. Philips a inventé le magnétophone à cassette . . . toujours prêt à enregistrer et à reproduire ! Chargement instantané, enregistrement instantané, reproduction instantanée.

DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS CI-DESSOUS :

Gaudette T.V.
147 rue St-Damase
Drummondville
472-3590

Jean Gervais
5270 rue Henri-Julien
277-4103
1145 est, Mt-Royal
524-6817

Grothé Electronique Enrg.
8330 boul. Lévesque
St-François-Laval
665-7130

Les Importations C.M. Limitée
8225 boul. St-Laurent
389-8081
5975 boul. Monk
769-8815

Les Ameublements Phil Joly
121 est, Blainville
Ste-Thérèse
625-2631

R. Labelle & Fils
989 rue Ouimet
St Jovite
425-3733

Radio Lambert
1201 est, Ste-Catherine
526-3771

Manufacture LaSalle Ltée
Division des meubles
207, rue St-Jean
Longueuil
677-6301

Legault Electrique
6274 Christophe-Colomb
271-4221

Jean-Guy Legault Meubles
Ste-Adèle
229-3584-3585

R. Legault Enrg.
4703 Charleroi
Montréal-Nord
323-2365

R. Lépine & Fils
355 est, rue Craig
861-1370

Gilles Létourneau
193, rue Dupont
Mont-Laurier
623-2407

André Lévesque
1200 Calixa Lavallée
St-Hyacinthe
774-4971

L'Oiseau Bleu
4148 est, Ste-Catherine
527-3456

Radio Lorenz
115 ouest, Ste-Catherine
Place des Arts
849-8900

L.-L. Lozeau Ltée
6229 St-Hubert
274-6577

Victor Martin Ltée
439 rue Mondor
Ste-Hyacinthe
774-8578

Plazamart
7017 rue St-Hubert
273-5101

Plaza T.V. Inc.
250 boulevard d'Anjou
Châteauguay
691-2889

Ameublement H. Provost
9701 rue Lille
(près Sauvé)
387-8891

Radiola Limitée
1401 rue Peel
(coin Ste-Catherine)
288-4161

Rochefort T.V.
535 rue St-Jean
Drummondville
472-6555

Roi des Bas Prix
48 boul. des Laurentides
Pont-Viau
384-0590

Stéréo Musica Inc.
1228 ouest, Ste-Catherine
861-0808

Tape Cité
7865 rue St-Hubert
276-2684

Thibeault Electronique
190 rue Lindsay
Drummondville
478-4633

Zodiac Audio Visuel Inc.
458 avenue Victoria
St-Lambert
671-6658

A LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CIOH
13 | Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

★—COULEUR

CE SOIR

4:00

2,7,13—Bobino
3—Merv Griffin Show
★ 4—Le zoo du capitaine Bonhomme
★ 5—Match Game
★ 6—Bonnie Prudden Show
★ 8,13—The Big Spenders
10—Les hommes volants
★12—The Buddies

4:30

★ 2,7,13—La boite à surprise: "Fanfreluche"
★ 5—Mike Douglas Show
★ 6—Adventure Theatre
★ 8,13—Uncle Willy and Floyd
★10—Le zoo du capitaine Bonhomme
★12—Family Theatre: "A Private Affair"

5:00

2,13—Thierry la Fronde "La Mission secrète de Taillevant"
3—Secret Storm
4—M. Jet
★ 6—Birdman and the Galaxy Trio.
★ 7—Sentinelles de l'air
8,13—Trails West

5:30

2—Bidule de Tarmacadam
3—Evening Report. Newsfilm Flashbacks
★ 4—Super Heros
★ 6—Let's go
7—Zorro
★ 8,13—Newsline
★10—Maman Bagnole: "Les caprices d'une nouvelle star"
13—Popeye

5:45

3—World of Sports

6:00

2—Jeunesse oblige: "Quand passe la chanson"
4—Télé-Québec
5—Ch. 5 Report
6—Reach for the Top
★ 7—Au gai rancho
★10—Télé-métro
12—The Pierre Berton Show
13—Jeunesse

6:15

3—Newstime

6:30

2—Téléjournal
★ 3—CBS News
4—Panoramonde
★ 5—Huntley-Brinkley Report
6—Evening Report
7—Troisième edition
★ 8,13—The Merv Griffin Show
★12—Pulse
13—Les actualités

6:45

2—Aujourd'hui
7—La Météo
★10—Sports images

7:00

3—Rifleman
4—Police des plaines
★ 5—Truth or Consequences
6—Seven on Six
★ 7—Bonsoir Copains
★10—Dernière heure
★12—The Flying Nun
13—Les arpents verts

7:15

★10—Télé-métro

7:30

2—Les Cavaliers de la route "Le repaire des voleurs"
★ 3—Cimmarron Strip
★ 4,10—Un peu, beaucoup. Avec Jacques Morency
★ 5—Comedy is King Special
★ 6—Gentle Ben
8,12,13—Star Trek
★13—Commando du désert

8:00

★ 2,7,13—Les Eliminatoires du hockey
★ 4,10—Mon Martien favori
★ 6—Hogan's Heroes

8:30

4—Cinéma Kraft: "Le vieil homme et la mer"
★ 5—Bob Hope Show
★ 6—Hockey
★ 8,12,13—It's Happening
★10—Cinéma Kraft: "Les piliers du ciel"

9:00

3—Thurs. Night Movie: "Kings of the Sun"
★ 8,12,13—The Dean Martin Show

9:30

★ 5—Dragnet

10:00

★ 4,10—Secret bien agrdé
★ 5—Dean Martin
★ 8,12,13—Mannix

10:15

★ 2,7,13—Les Cailloux
6—Film

10:30

4—Objectif
★10—Chez le père Gédéon, avec Doris Lussier

10:45

2,7,13—Téléjournal
6—Tonight in Person
★10—Dernière heure

11:00

2,7—Supplément régional
3—Eleven O'Clock Report
4—Panoramonde
5—Eleventh Hour News
★ 8,12,13—CTV National News
★10—La ronde des sports
13—Les actualités

11:15

2,7,13—Nouvelles du sport
3—Vermont Edition
6—NBC National News
★ 8,13—Nightline
10—Cinéma: "Dieu seul le sait"
★12—Pulse

11:20

2—Cinéma: "Gordon, chevalier des mers"
13—Ciné-Soir: "Remarions-nous"

11:30

3—The Late Show: "Rumble on the Docks"
4—Heure exquise: "Erreur judiciaire"
★ 5—The Tonight Show
7—Cinéma: "Si ma moitié savait ça"

11:37

6—View point

11:42

6—Night Report
12—Pajama Playhouse: "The Remarkable Mr. Penny-packer"

11:58

6—Thursday Showcase: "Hands of Dr. Orlac"

12:00

★ 8,13—The Invaders

DEMAIN

7:30

4—Dessins animés
7—Les lève-tôt
8,13—University of the Air
10—Les p'tits bonhommes

7:45

4—A nous deux
10—Métro-matin, avec Jean-Pierre Coallier

8:00

★ 3—Captain Kangaroo
7—Première édition
★ 8,13—Ed Allen

8:15

★ 4—Toast et café

8:30

7—Rue Pipe de plâtre
★ 8,13—Romper Room

8:45

★10—36-24-36

9:00

3—Romper Room
5—News of Women Local
★ 7,10—Toast et café
★ 8,13—Something to Think About

9:15

4—Ciné-roman
8,13—School Telecasts

9:30

3—Ed Allen
4—En forme
5—General Hospital
★ 6—Film
8,13—Magic Cupboard
12—University of the air

9:45

4—En matinée: "Thérèse Martin"
★ 8,13—School Telecast

10:00

2,7,13—Le vrai visage de Thérèse de Lisieux
3—Candid Camera
★ 5—Snap Judgement
★ 6—"For Friendship" — Jamboree
8,13—The Honeymooners.
★10—Voix de femmes avec Mme Françoise Gaudet-Smet; animateur Paul Dupuis
★12—Romper Room

10:30

2,7,13—Monsieur Surprise présente "Le manège enchanté"
★ 3—Beverley Hillbillies
★ 5—Concentration
★ 6—Friendly Giant
★ 8,13—Perry's Probe
★10—Leçon de beauté avec Mme Edith Serei
★12—Magic Tom

10:45

2,7,13—La souris verte; Conte et chansons avec Gip, Réjean Roy et la Souris: Louisette Dussault. Thème: Pâques.
6—Chez Hélène
★10—L'école du bonheur

11:00

2,7,13—La grande aventure: "Portugal, pays de conquerants"
3—Andy of Mayberry
4—L'école du bonheur
★ 5—Personality
6—Mr. Dressup
★ 8,13—TV Bingo
★10—Voix de femmes, avec Mme Thérèse Casgrain. Animateur: Paul Dupuis
★12—The Mike Douglas Show

11:15

4—Jouez à 4

11:30

2—Long métrage:
★ 3—Long métrage: "Marie, fille de Nazareth"

radio télévision

Renault Gariépy

La folie douce de "Sel" qui a dit non

Forme de contestation qui, à vos yeux, en vaut peut-être une autre, la folie douce s'était emparée, lundi soir, de l'équipe du "Sel de la semaine" expérimental.

A n'y rien comprendre, vraiment, surtout après la première de ces deux heures sur "la société technologique et sa contestation", la semaine précédente.

Autant dans la première émission, l'on avait fait oeuvre utile, et intéressante, en s'interrogeant sur ce que pourrait être cette société de l'an 2,000 en devenir, autant dans la deuxième, au moment de la "description" de la contestation, l'on a "perdu les pédales', oubliant bien un peu, en cours de route, la dite société et pratiquant par surcroit la confusion des genres: ces intellectuels des pays socialistes, par exemple, contestent-ils autre chose qu'un régime politique trop peu libéral à leur gré; qu'ont-ils en commun avec les étudiants nord-américains, les guerilleros sud-américains, les "hippies"; et la société technologique dans tout cela? Si rapports, il y a, ceux-ci n'étaient pas très évidents, lundi soir.— — —

Des jaloux à "Age tendre"

Autant dans la premiere emission, le rythme (alternance des "questions" du public dans la rue et des réponses en studio) "servait" véritablement l'entrée en matière, autant celui, syncopé, de la deuxième, à grands coups inutiles de caméras le plus souvent, sonnait faux, préoccupation première, unique, semble-t-il: une "belle machine" qui tournait à vide.

Vrai, au lieu d'en reprendre seulement quelques déclarations, au début, on aurait mieux fait de laisser discourir, toute une autre heure, ces technocrates, ayant beaucoup à dire, de toute évidence, et n'en ayant pas trouvé le temps suffisant.

On a préféré, sous prétexte d'analyser entre autres "la prévention, l'assimilation et la répression" de la contestation, chercher à faire des jaloux à "Age tendre" ou à "Jeunesse d'aujourd'hui", profitant aussi de la danseuse à gogo pour faire la nique à la censure ("Tout ce qui bouge est obscène...").

Distraire les gens: c'est, semble-t-il, l'unique moyen que la société a trouvé de prévenir la contestation, et s'amuser serait devenu "un devoir patriotique". Que la société n'entretienne aucune crainte, à l'endroit de l'équipe du "Sel" expérimental: s'étant amusée fermement, lundi soir, elle ne pensera pas à contester. Il n'est pas sûr qu'il en aille de même de tous les téléspectateurs.

A propos, puisque l'on voulait "montrer" la contestation, pourquoi ne pas nous avoir simplement donné rendez-vous au lendemain, pour les funérailles de Martin Luther King. Combien plus éloquente, cette longue marche!

Image, que me veux-tu?

La démarche d'un Jean Lebel au "Sel" n'est pas tout à fait sans parenté, me semble-t-il, avec celle d'un André Martin, dans "La télévision est là" (co-réalisateur: Eric de Bayser) et "Image, que me veux-tu?", films d'une heure vus à "D'hier à demain", ces deux derniers dimanches. Parenté, j'en ai bien peur, qui se retrouve également au niveau des résultats, la confusion se faisant également présente ici.

Personne ne songerait à mettre en doute la très grande importance, influence des communications, aujourd'hui, et plus encore demain. Et il est certes indispensable de chercher à y voir clair. Certains cherchent plus que d'autres: c'est le cas de Martin qui s'intéresse de très près au phénomène, nullement insensible aux enseignements d'un McLuhan.

McLuhan? Présent!

La présence du "grand homme" torontois se fait d'ailleurs constamment sentir, dans ces deux films, et pas seulement au moment de l'interview.

Martin (et Eric de Bayser, pour le premier de ces films) en reprend, en effet, les principales thèses (mauvaise définition de l'image télévisée, "soeur" du pointillisme; disparition du monde "linéaire" de Guttenberg; intensité de participation inversement proportionnelle au degré d'information, etc.), cherchant à les "vérifier", ne réussissant de façon générale qu'à les "illustrer", y mettant même beaucoup trop d'insistance parfois (les difficultés techniques..!).

Il en adopte encore le style, le langage, "mosaical", au plan des images, particulierement, celles-ci se succédant pêle-mêle, sans trop de logique interne. (Mais c'est une expression d'une autre epoque.)

En un mot, si la tentative n'était pas sans intérêt (tout comme certains des specialistes cités à la barre), si elle a pu fournir à quelques, ou plusieurs, téléspectateurs matière à réflexion, elle n'en aurait pas moins gagné énormément à être plus reserrée, plus "cohérente".

Puisque, en définitive, c'est d'abord l'attention des non "convertis" qu'il importe d'attirer.

choix d'émissions

6.00 (2) — JEUNESSE OBLIGE — QUAND PASSE LA CHANSON: Louise Latraverse accueille Jean Ferrat. 30 min.

6.00 (12) — PIERRE BERTON interviewe le Dr John Rich, l'un des grands spécialistes de la psychologie infantile. Le sujet: l'éducation sexuelle dans les écoles. 30 min.

8.00 (CBF) — 8.30 (2 et 6) — ELIMINATOIRES DE HOCKEY.

VENDREDI

Midi 30 (2) — LES FOUS DE DIEU, film d'animation, d'ambiance et d'atmosphère qui tente de reconstituer le climat politique, social et religieux du XVIe siècle. Réalisation: François Brunet. Texte: Noël Vallerand. 30 min.

3.00 (2) — FEMME D'AUJOURD'HUI: Les religieuses et leur rôle apostolique. Réalisation: Jeannette Tardif. 60 min.

8.00 (6) — A MATTER OF FACT: Deux théologiens et un archéologue discutent de la mort du Christ, à partir du Nouveau Testament et des plus récentes découvertes de l'archéologie. Couleur. 60 min.

8.30 (2) — LE FESTIN DES MORTS, long métrage canadien de Fernand Sansereau, avec Jean-Guy Sabourin, Alain Cuny et Jacques Godin. Reprise. 90 min.

SAMEDI

10.00 (CBF) CHRONIQUE DU DISQUE. Invité: Claude Gingras, de LA PRESSE. Reprise à CBF-FM, à 8 h. du soir. 60 min.

11.30 (CBF) — RECITAL DE MONTREAL: Jean-Louis Pellerin, ténor; au clavecin: Claudette Denys. Cantates de Bach. 30 min.

11.30 (2) — TOUR DE TERRE... et l'oeuf en chocolat. Couleur. 30 min.

★ 8,13—Newsline
★10—Super Héros

5:45

3—World of Sports

6:00

4—Télé-Québec
5—Ch 5 Report
6—Let's Talk Music
★ 7—Au Kakadou
★10—Télé-Métro
12—The Pierre Berton Show

6:15

3—Newstime

6:30

2—Telejournal
★ 3—CBS News
4—Panoramonde
★ 5—Huntley Brinkley Report
6—Evening Report
7—Troisième édition
★ 8, 13—The Merv Griffin Show
★12—Pulse
13—Les actualités

6:45

2—Aujourd'hui
7—Météo — Sports
★10—Sports-images

6:50

★10—Télé-Métro

7:00

3—McHales Navy
★ 4—Histoire d'une étoile
★ 5—Truth or Consequences
6—Seven on Six
7—Votre opinion
★10—Dernière Heure
★12—The Smothers Brothers Comedy Hour
13—A communiquer

7:15

★10—Télé-métro

7:30

2—Fais nous un
★ 3—Wild, Wild West
★ 4—En premiere: "Le Lys des Champs"
★ 5—Tarzan
★ 6—Inscribed with Love
7—Le fugitif
★ 8,13—Take A Bow
★10—En première: "Le Lys des champs"

8:00

2—Europa Cantate No 3
6—A Matter of Fact
8,12,13—Friday Night Movie: "Little Boy Lost"
13—Secret bien gardé

8:30

2,7,13—Festin des Morts
★ 3—Gomer Pyle
★ 5—Star Trek

9:00

★ 3—Friday Night Movie: "Once More with Feeling"
6—Special Film

9:15

4,10—L'école du bonheur

9:30

4—Bravo... Encore.
★ 5—Hollywood Squares
10—Bravo... Encore. Animateurs: Solange Sylvestre et Mario Verdon.

10:00

2—La Onzième heure
★ 5—News Special
7,13—Témoignage sur le Christ
★ 8,12,13—The Big Valley

10:30

4—Théâtre des étoiles
★10—Toute la ville en parle

10:45

★10—Dernière Heure

11:00

2,7,13—Téléjournal
3—Eleven O'Clock Report
49Panoramonde
5—Eleventh Hour Report
6—CBC National News
★ 8,12,13—CTV National News
★10—La ronde des sports

11:15

3—Vermont Edition
6—View Point
★10—Cinéma: "Amour, tango et mendo line"

11:20

2,7—Nouvelles du Sport
★ 8,13—Nightline
★12—Pulse

11:30

2—Cinéma: "Christ interdit"
3—The Late Show: Headed Spy"
4—Heure exquise: "Le calice d'argent"
★ 5—Tonight Show
6—Sports Final
7—Cinéma: "Flammes sur l'Asie"
13—Ciné-soir: "Le miracle de Fatima"

11:50

6—Late Friday Movie: "The Fugitive"
★12—Pajama Playhouse: "The Silver Chalite"

12:00

★ 8,13—The Virginian

SAMEDI

7:30

★ 5—Laurel and Hardy

7:45

10—Métro-Matin

8:00

★ 3—Capt. Kangoroo
★ 5—Casper 7

8:30

★ 5—Fantastic 4
★ 8,13—Thunderbirds

8:45

10—Les p'tits bonshommes

9:00

★ 3—Frankenstein
★ 5—Super Six
8,13—Ont. Dept. of Education
★10—Télé-bonbon

9:15

4—Mire et musique

9:30

★ 3—Herculoids
4—Musique Marc Legrand
★ 5—Super President
★ 6—Marvel's Super Heroes
8,13—Ontario dept. of Education
★12—Rocky and his Friends

9:45

4—Entre vous et moi

10:00

2,7,13—L'Empire de la Rose
★ 3—Shazzan
4—Dessins animés
★ 5—Flintstones
★ 6—Linus the Lion-Hearted
★ 8,12,13—The Buddies
★10—La cabane à Midas, avec Désiré Aerts

10:30

★ 3—Space Ghosts
★ 5—Samson and Goliath
★ 6—Daktari
★ 8,12,13—Batfink

10:45

2,7,13—Cours universitaires:

11:00

★ 3—Moby Dick
★ 4—Roulotte du Gros Bill
★ 5—Birdman et Galaxie Trio
★ 8,12,13—Spiderman
★10—La roulotte du Gros Bill

11:30

★ 2,7,13—Tour de terre avec Lise LaSalle et Jean Besre.
★ 3—Superman-Aquaman
★ 5—Atom Ant-Secret Squirrel
★ 8,12,13—The Beattles

12:00

2,7,13—Pépinot: "Pépinot Bill"
★ 3—Hour of Adventure
4—De Tout de Tous
★ 5—Top Cat
8,13—Wrestling
10—L'homme à la carabine: "Le désert"
★12—Lone Ranger

12:30

★ 2,7—Les Marionnettes
★ 3—Johnny Quest
4—En matinée: "Troubles au Canada"
★ 5—Cool McCool
★ 6—CBC Sports Presents
10—Cinéma-samedi: "L'épouse de la mer"
★12—Thunderbirds
13—Les petites annonces

1:00

★ 2,13—Le Golf et ses étoiles
★ 3—Stanley up Playoffs
★ 5—King Kong
7—Succès 68
8,13—Sat. Afternoon Movie: "China Doll" "Whiskey Galore"
★12—All Star Wrestland

1:45

2,13—Les quatre saisons
10—Ciné-samedi: "Le Petit Jacques"

2:00

2,7,13—Elles
4—Sur demande
★ 5—Baseball
6—CBC Sports Presents
★12—The Outdoorsman

2:30

4—Detective international
12—Sat. at the movies: "The Miracle of the Bells"

3:00

★ 2,7,13—Cinéma: "Les fanfares de la gloire"
4—Sur le matelas

3:30

3—Masters Golf Tourney
10—Caméra-Vérité

4:00

4—Carnet de voyage
★ 6—CBC Sports Presents
★ 8,12,13—After Four
10—Sur le matelas

4:30

2—Images en tête. Animateurs Danielle Sauvage et Pascal Gélinas
4—Aventures des Vikings.
7—Conservatoire de musique
8,12,13—Wide World of Sports
13—L'homme invisible

Pourquoi?

—"Edith", dit la mère d'un ton scandalisé, "descends tout de suite des genoux du monsieur, je te prie!"

—"Pourquoi, maman, je suis arrivée la première?!" (tp)

Louise Marleau à la TV française

PARIS (AFP) — La télévision française a récemment commencé la projection d'un nouveau roman feuilleton hebdomadaire "Sébastien parmi les hommes", adapté et réalisé par Cécile Aubry. L'héroine, Sylvia, est interprétée par **Louise Marleau**. Cécile Aubry avait rencontré Louise Marleau l'an passé à Montréal et, séduite par la personnalité de la jeune comédienne l'avait engagée pour tourner "Sébastien parmi les hommes". Elle a même modifié le personnage de Sylvia en fonction du style de Louise Marleau.

Cette semaine, le magazine spécialisé "Télé poche" consacre sa première page à la vedette québécoise dont il reproduit une photo en pied en couleurs. La légende célèbre "le charme et la féminité de cette jeune comédienne".

Son talent, d'autre part, semble s'être imposé à Paris, puisqu'elle vient de tourner également un episode de la série policière que présente, chaque lundi soir, la télévision, et intitulée "Les dossiers de l'Agence 0".

14e collecte de sang du Vendredi saint

La 14e collecte du Vendredi saint aura lieu demain à l'hôtel de ville de Montréal, de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

Le maire Jean Drapeau invite la population de Montréal et les visiteurs à profiter de cette occasion pour partager leur bonne santé avec un malade en donnant un peu de leur sang.

Il y aura (trages de visas pour la Terre des hommes offerts par l'Alliance mutuelle d'Assurance-vie, de la musique par les accordéonistes de Montréal et un trophée spécial pour la personne qui donnera le 25,000e don de sang à une collecte du Vendredi saint. Les équipes de la Croix-Rouge se relaieront toutes les trois heures sans interruption, pour éviter toute attente.

Une société du port à Valleyfield

VALLEYFIELD — Le conseil municipal de Valleyfield requiert du gouvernement québécois la création d'une société du port dans cette ville. Un bill privé sera présenté à cet effet.

La société se composera d'un président et directeur général, et de deux autres membres, le greffier et le gérant de Valleyfield. D'après le projet de loi, qu'a approuvé le conseil municipal, le président du nouvel organisme touchera un traitement annuel de $12,000. A cette somme s'ajouteront des montants de $5,000 et de $4,000 destinés, le premier aux dépenses réelles et le second aux frais forfaitaires. Le greffier et le gérant municipal ne toucheront aucun traitement à titre de membres de la société, mais les frais que nécessiteront leurs fonctions dans le nouvel organisme seront payés.

Commentant le projet, le maire Robert Cauchon a dit qu'on éviterait ainsi tout favoritisme et toute influence malveillante que la municipalité pourrait tenter d'imposer au directeur général et président de la Société du port de Valleyfield.

Depuis 21 ans

CKVL

respecte le

VENDREDI SAINT

EN PRÉSENTANT DES

PROGRAMMES SPÉCIAUX

ET EN

CANCELLANT

TOUTES LES ANNONCES COMMERCIALES

Vendredi saint à CKAC/73

6h.00 à 9h.00	Emission spéciale avec Jacques Proulx.
9h.05 à 10h.00	LE CARDINAL LEGER et la FOI, présentation Françoise Faucher
11h.00 à midi	Jean et Janette Bertrand
midi à 13h.00	LA MORT DE L'EGLISE par M. Louis Chabot, Directeur des relations publiques au service de la Conférence Catholique Canadienne.
13h.00 à 14h.00	Francine et Gérard Poirier: Poèmes et musiques sacrées
14h.00 à 15h.00	LE MARIAGE-SACREMENT, par M. Louis Chabot
15h.00 à 16h.00	CHEMIN DE LA CROIX de la Cathédrale Marie Reine du monde
16h.00 à 17h.00	LES PRETRES ET LES RELIGIEUSES, par M. Louis Chabot
17h.00 à 18h.00	Emission spéciale avec Jacques Morency
20h.00 à 21h.00	Concert par les Petits Chanteurs du Mont Royal
21h.00 à 21h.45	Pensées pour nos Frères Noirs.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Aubaines spéciales aux succursales

DEMAIN *vendredi... jusqu'à* 10 h. *du soir*

Aux succursales DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD *DE MORGAN*



631-6741



739-5521



728-4571

AUBAINES EXCEPTIONNELLES POUR LES ACHETEURS DE DERNIÈRE MINUTE POUR PÂQUES!

Téléviseur portatif Fleetwood 12 po.

Modèle 12-26 avec antenne intégrée escamotable. Haut-parleur en façade, syntonisateur tétrode de grande précision, coupe-circuit, 12 tubes et 2 dispositifs à semi-conducteurs tout transistorisés. Coffret de polystyrène beige et brun. 13¾" x 13⅜" x 10".

Vente spéciale **109.88**

12 mensualités de 9.90

Prix d'aubaine souliers Baycrest pour enfants

Souliers de marque Baycrest, de grande renommée, à prix de vente Morgan. Fabrication de premier ordre, modèle à courroie "T" en cuir souple, semelles composition. Noir seulement. Pointures 11 à 4, largeurs B, D et E. Hâtez-vous!

Ord. $7 **4.99**

Importations d'Italie! Cardigans grosses mailles

Cardigans pure laine au rabais! Manches raglan longues, modèles entièrement diminués. Ton os, corail, vert tendre, ton or ou bleu poudre dans le lot. Tailles P.M.G. **A.** Encolure au ras du cou, maille torsadée aux manches et devant. **B.** Encolure au ras du cou, maille torsadée devant.

Ord. $15 **9.88**

Chaises pliantes, berceuses de sequoia. Rabais

Pour la salle de jeu ou le patio... prix réduit Morgan aux succursales! Robuste construction de sequoia de Californie, cadre d'aluminium tubulaire léger. Ne manquez pas cette aubaine Morgan!

Chaise Ord. 11.95 **9.99**

Berçeuse Ord. 14.95 **12.95**

Chemises sport à manches longues pour garçons

Modèles de notre stock régulier offert à prix réduit chez Morgan. Coton lavable en quadrillé tattersall, manches longues et col ordinaire. Grand assortiment de couleurs. Tailles P, M, G. Venez tôt, commandes honorées jusqu'à épuisement du stock.

Ord. $5 **2.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Robes échantillons taille "petite" en solde

Venez tôt pour profiter de cette vente imbattable! Taille très petite seulement, robes échantillons. Choix de modèles divers et de couleurs mode en coton ou voile imprimés ou de tons unis. Tailles 5 à 13 dans le lot.

$26 à $30 **15.88**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Aubaine imbattable! Table cocktail de sequoia

Presque à moitié prix! Table robuste pour le jardin, le patio ou la salle de jeu. Diamètre de 28 po., piètement et plateau d'environ 2 po. Pratique et de longue durée. Chez Morgan, au rabais.

Ord. 19.95 **10.77**

Crème traitement cutané Nivea à prix réduit

Pour une peau fraîche et douce tout le printemps et l'été! Favorise un beau teint. Lait de beauté Nivea à prix réduit chez Morgan. Pot 5 on.

Ord. 1.69 **1.39**

Solde moins que ½ prix! Robes de printemps

Solde opportun pour Pâques! Profitez de cette aubaine chez Morgan. Vaste assortiment de modèles, tissus et couleurs pour le printemps. Tailles 8 à 18. Venez tôt pour un meilleur choix!

Vente spéciale **$11**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Chaise corbeille et housse Mirella fleurie

Chaise corbeille en rotin, 30 po. de diamètre, piètement robuste en métal noir. Housse de coton fleuri Mirella, traitée au Scotchgard* la rendant réfractaire aux taches, pourtour élastique, riche capitonnage. Rouge, bleu, ton or. Confortable et de belle apparence. Profitez de cette aubaine Morgan!

Les deux Ord. 16.96 **13.98**

Chaise Ord. 5.98 **4.49**

Housse Ord. 10.98 **7.49**

Bas de nylon micro-maille à 20% de rabais

Choix de deux sortes de talons. Offre spéciale de Morgan! Talon renforcé ou talon diaphane. Pointures 9½ à 11. Caprice, beige, ambre bruni ou pink ice à Rockland. Epices dans la variété talon diaphane à Dorval et au Boulevard, non en pink ice. Faites provision à ce bas prix!

Ord. .57 pai. **.44** pai. **3/1.29**

Corsages et fuseaux harmonisés au rabais

Fameux pour le printemps, maintenant en vente chez Morgan! **A.** Corsage, style Pucci, en surah imprimé, motifs divers, manchettes. Tailles 10 à 18. Marine, turquoise, vert ou rose. **B.** Fuseau à taille élastique, fibre polyester à maille double. Elastique à la taille. Tailles 10 à 18.

Corsage *Ord. $12.* **8.88**

Fuseau *Ord. $17.* **13.88**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Batterie de cuisine 9 pièces en acier inoxydable

Marque réputée "Bay", acier inoxydable 3 épaisseurs, poignées et boutons isolants. La série comprend: 2 casseroles couvertes 1 et 2 pintes, bain-marie 1 pinte, cocotte 4 pintes. Absolument garantie contre toute défectuosité.

Ord. 27.95 **19.99**

Corsages Dialon* texturé d'entretien facile

Choix de deux modèles attrayants lavables à la main. Fibre Dialon* d'entretien facile et de belle apparence.

A. Corsage sans manches, encolure côtelée au ras du cou. Blanc, jaune, vert ou marine. Tailles P, M, G.

B. Cardigan à manches courtes, tricot jacquarde, encolure au ras du cou. Blanc, marine, rose accentué ou vert. Tailles P, M, G.

*Marque déposée

Ord. $5 **3.59**

Pantalons de flanelle au rabais pour garçons

Morgan vous offre ces pantalons d'aspect impeccable en flanelle mixte viscose, laine et acétate de longue durée. Modèle à taille mi-élastique. Gris ou fusain. Tailles 6 à 12. Hâtez-vous.

Ord. 3.98 **2.49**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Souliers mode Morgan à prix réduit

Aubaines opportunes pour Pâques... commencez la saison du bon pied en chaussant une paire de ces fameux souliers mode Morgan. Vaste assortiment de modèles et de couleurs dans un choix de cuirs souples ou vernis. Pointures 5 à 9½ dans le lot.

Ord. 7.99 **5.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Vêtements de nuit Fortrel* - coton d'entretien facile

Vente d'un jour seulement, profitez de ce rabais pour faire provision de ces vêtements de nuit si féminins chez Morgan! Chemises et pyjamas Baby Doll en Fortrel* et coton sans repassage, motifs papillons brodés devant. Lavande, jonquille ou bleu. Tailles P.M.G.

*Marque déposée

Ord. $6 **4.49**

Aubaine! Chemises sport sans repassage

à manches courtes. Chemises sport Terylene*/coton "Perma-Press" sans repassage. Marque canadienne. Tons unis, col ordinaire, quadrillés, ou rayures avec col ordinaire ou à pointes boutonnées. Des bleus, verts, ou ors dans le lot. Tailles P.M.G. EG. Ne manquez pas cette vente Morgan.

Ord. 5.50 **4.29** **3/12.00**

Robes de fillettes... coton d'entretien facile

Aubaines imbattables pour le printemps et l'été. Coton lavable, séchant rapidement, sans repassage, en tons unis, à rayures, à quadrillés ou imprimés divers, ou à motif cachemire. Modèle chemisier dans une variété de couleurs et de modèles. Tailles 7 à 14. Au rabais chez Morgan.

Vente spéciale **3.97**

Blouses chemisiers fleuries sans repassage

Confection réputée, prix d'aubaine! Tissure mixte polyester-et-coton sans repassage, imprimés fleuris dans une variété de couleurs printanières. Modèles à col transformable et à manches à remonter. Parfaits avec jupes ou fuseaux. Tailles 10 à 18.

Ord. 4.88 **2.88**

Chemises sport à manches courtes pour hommes

Tissures unies ou fantaisie, pur coton ou fibre mixte, confection réputée par un manufacturier canadien connu, plastron 3 boutons, col à pointes courtes. Gamme de bleu, brun ou ton or. Tailles P, M, G et EG dans le lot.

Ord. $5. **3.48** chacune ou **3/$10**

Robes de coton sans repassage pour bambines

Les favorites pour l'été... maintenant en vente pour un jour seulement chez Morgan! Coton léger pour l'été, entretien facile, sans repassage. Coton quadrillé bleu ou ton or, imprimé fleuri vert ou jaune; tons unis en vert, orange, marine ou rose accentué. Tailles 4,5,6,6X.

Vente spéciale **3.88**

Morgan centre-ville et Snowdon fermés vendredi le 12 avril

Nouveau service de livraison

Depuis le 6 avril, Morgan prolonge son service de livraison jusqu'à Duvernay-Est et Repentigny. La livraison se fait une fois par semaine, le samedi.

Costumes 2-pièces pour l'été... prix réduit

Vaste assortiment de modèles en Arnel* ou en tricots à envers collé dans le lot. Choix de manches longues ou modèles sans manches, jupe droite ou de ligne A dans le lot. Tailles 8 à 14. Parfaits pour le printemps ou l'été. (Pas de commandes postales ni téléphoniques).

Ord. $22 **12.99**

ENTRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Le gardien Eddie Johnston fait les éloges de ses adversaires

BOSTON — "Dans cette série, trois joueurs du Canadien, dans mon opinion, se sont particulièrement distingués, remarquait Ed Johnston, l'un des deux gardiens de but des Bruins : Béliveau, J.-C. Tremblay et Worsley."

Le point qu'il voulait faire ressortir est que le hockey ressemble au baseball, en ce que si vous êtes fort dans la ligne du milieu, le succès est presque garanti ! Si au baseball, des joueurs de grande classe derrière le marbre, à l'arrêt-court et au deuxième but et dans le champ centre donnent à un club une solide charpente, au hockey, une équipe qui compte une super-étoile au centre, à la défense et dans le filet a les reins solides.

Béliveau et J.-C. Tremblay fournissent du jeu intelligent, souligne Johnston. Leurs pièces de jeu sortent de l'ordinaire. Worsley a le don de réussir les grands arrêts,

Le Canadien a aussi une grande qualité : la rapidité du mouvement, ajoute-t-il. Il est très impressionné par Jacques Lemaire dans ce domaine. Celui-ci est une véritable révélation. Dick Duff est aussi extrêmement rapide dans ses mouvements. "Je ne crois pas qu'il y en ait de plus rapides dans leurs gestes dans la ligue", dit-il.



Ed Johnston

"Oui, il est juste de dire qu'il y a des clubs fiers, de souligner Tom Johnson. Le Canadien en est un exemple typique." Généralement, c'est le succès qui amène un club à développer cet état d'esprit. Le fait aussi pour des joueurs d'évoluer ensemble pendant des années. Il y a aussi certains joueurs qui impriment ce sentiment à un club par leur personnalité, leur dynamisme, leur exemple. A sa connaissance, explique-t-il, c'est l'esprit que Dick Irvin, l'ancien instructeur, avait réussi à inculquer au Canadien après avoir réussi à rebâtir le club à son arrivée à Montréal avec un groupe de nouveaux joueurs et les avoir menés au succès. C'est un sentiment qui ne s'est jamais démenti depuis et qui demeure la clé principale du succès du club.

Hodge compare les Bruins aux Hawks

Le jeune Ken Hodge nous souligne que le Boston est le genre de club qui a besoin d'un effort général pour gagner. Il est différent en ce sens du Chicago dont les chances de victoire reposent sur deux hommes : Bobby Hull et Stan Mikita. Hodge, qui était avec les Black Hawks, la saison dernière, nous dit que les porte-couleurs de ces derniers était des individualistes parce que justement leurs deux joueurs étoiles en sont eux-mêmes.

Chez les Bruins, il n'y a pas de leader. On l'a vu quand, pendant l'absence de Bobby Orr, le club a continué à gagner. "L'esprit du club est différent de ce qu'il était à Chicago. Ici, nous formons un tout. Nous visons un but commun. C'est notre première expérience comme groupe dans une série éliminatoire. Cela, je pense, vous devez en tenir compte. Nous n'avons pas encore reniflé l'odeur des bonis des séries. Nous sommes des néophytes là où les joueurs du Canadien sont des gens bien expérimentés dans le domaine."

Malgré toute l'admiration qu'il a pour le Canadien, il y a un club pour lequel il a autant de respect. Celui-ci est le New York. Mais encore là, voilà une équipe qui ne peut se faire justice à moins que tous ses joueurs, du premier au dernier, ne fournissent un excellent rendement. Certains soirs, quand tous sont à leur meilleur, ils forment probablement le club le plus redoutable de la ligue, remarque-t-il. Les Rangers se sont énormément améliorés à la défense. Arnie Brown connait une excellente saison. Rod Seiling s'est habitué à la ligue Nationale. Jim Nielson a enfin justifié les dires des experts. Howell n'est pas le type spectaculaire mais il est très efficace. Ed Giacomin a une saison formidable dans le filet. "Les Rangers sont bons patineurs et possèdent d'excellents compteurs", dit encore Hodge.

Mais les Rangers n'ont pas cette fierté du Canadien, cette assurance qui va avec le succès. Le club montréalais, explique-t-il, en est un qui refuse d'accepter la défaite. Même s'il connait un mauvais début de match, il n'abandonne pas la lutte. Il reste confiant de gagner. C'est de cette façon qu'il parvient le plus souvent à remonter la côte alors que d'autres dans les mêmes circonstances concèdent la victoire et paraissent incapables. C'est ce qui le rend d'autant plus redoutable !

Quand Lorne Worsley ressasse ses souvenirs

par Gilles TERROUX
envoyé spécial de LA PRESSE

BOSTON — Lorne Worsley est doué d'une mémoire phénoménale. Non seulement pour se souvenir du résultat d'un match de hockey ou d'une performance individuelle particulière mais aussi pour reconnaître des personnages.

Quelques partisans des Bruins de Boston en ont eu la preuve, mardi soir, et pourront probablement s'en rendre compte de nouveau ce soir alors que le Tricolore tentera d'éliminer les Bruins de Boston en quatre matches consécutifs.

"L'un d'eux occupe un siège derrière la galerie des Journalistes depuis de nombreuses années. L'autre, je l'ai reconnu à la fin de la première période. Il était assis dans la section 41", rappelait Worsley alors qu'il assistait à l'exercice facultatif du Canadien hier matin.

Ces deux spectateurs n'avaient pas cessé d'harceler Worsley de remarques tantôt amusantes, tantôt impolies.

Mais Worsley n'est pas homme à s'en faire. Il leur répondait à sa façon soit en bloquant la plupart des lancers des Bruins.

En deux ou trois occasions, Worsley a fait mine de porter attention à leurs remarques en les saluant de la mitaine.

"La situation est la même depuis 19 ans; je dois admettre qu'elle m'amuse beaucoup, surtout lorsque nous détenons l'avantage. Pourquoi je m'occupe d'eux? Tout simplement pour les rendre heureux. Après tout, ce sont eux qui font vivre les joueurs de hockey", d'ajouter Worsley.

Qui était-il il y a 19 ans?

Il gardait le filet des Rovers de New-York de la ligue Eastern, un circuit de calibre semi-professionnel. En un peu comme il le fait depuis le début de la série, il connaissait du succès contre les Olympiques de Boston.

"Je me souviens très bien que nous avions terminé la saison au deuxième rang, un point devant les Olympiques que nous étions venus battre ici dans la dernière semaine de la saison", précise Worsley.

Son brio contre les équipes de Boston s'est ensuite poursuivi chez les professionnels, soit avec les Rangers de New-York.

"Le plus étrange, c'est que nous triomphions des Bruins à volonté à Boston et qu'eux se moquaient de nous au Madison Square Garden.

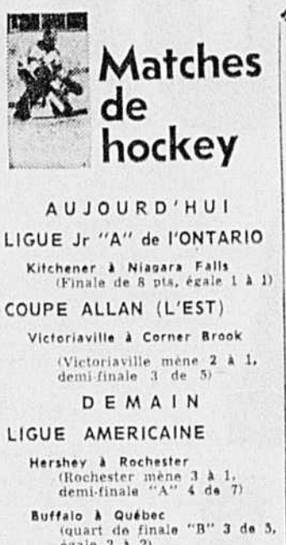
"Un samedi soir, entre autres, une tempête de neige nous avait retardé à New-York. Nous nous étions présentés sur la patinoire des Bruins avec seulement 13 joueurs et nous l'avions emporté, 2-1. Le lendemain, à New-York, nous alignions 18 joueurs et les Bruins nous surclassaient, 7-2".

Worsley a conservé un amer souvenir de la seule autre série éliminatoire qui l'a opposé aux Bruins.

C'était en 1957-58. "Nous avions terminé en deuxième place et les Bruins en quatrième, tout près de la cinquième position. L'excès de confiance et leur style de jeu robuste nous avaient battus", dit-il.

Aujourd'hui, Lorne Worsley est considéré l'un des principaux ennemis des Bruins. Tout comme Jacques Laperrière et Claude Provost.

Si, dans quelques heures, le rideau tombe sur la saison des Bruins, une large part du mérite du Tricolore reviendra à ce trio d'athlètes aguerris.



Lorne Worsley

"Nous retournerons à Montréal pour un 5e match", déclare Sinden sans conviction

par Marcel Desjardins
envoyé spécial
de LA PRESSE



Harry Sinden

BOSTON — Les Bruins s'étaient donné un objectif cette saison: se qualifier pour les séries éliminatoires. Puis, quand les choses allèrent pour le mieux pour eux, ils visèrent la deuxième place. Lorsque les Rangers, dans la dernière semaine de la saison, vinrent les vaincre pour les reléguer définitivement au troisième rang, ils se dirent sans doute qu'ils avaient tout de même atteint leur premier but. Ils avaient oublié que la route ne s'arrête pas avec la fin de la saison régulière. Il y a les séries éliminatoires. C'est en somme ce que leur instructeur Harry Sinden laissait savoir hier, une journée avant que les Bruins ne disparaissent de l'actualité pour la saison à moins d'un sursaut d'énergie dans le quatrième match de leur série contre le Canadien ici, à Boston.

Ce que Sinden s'était bien gardé de dire jusqu'ici, même s'il avait parlé de certaines inquiétudes qu'il avait à propos de ses Bruins lors de leur dernière visite de la saison régulière à Montréal, c'est qu'ils sont dans une période de léthargie qui remonte à la deuxième semaine du mois de mars. S'ils n'avaient connu une telle faiblesse, ils auraient fini bons seconds. Un signe très évident de cette léthargie, avoue-t-il, a été leur défaite aux mains des Rangers lors du match crucial entre ces deux clubs pour la deuxième position. Ils n'ont gagné qu'un seul de leurs sept derniers matches.

"Notre esprit combatif s'est évanoui le jour où nous nous sommes qualifiés pour les séries" dit-il.

Lorsque les siens sont venus vaincre le Canadien lors du dernier samedi de la saison régulière au Forum, Sinden s'était réjoui de ce succès même si celui-ci ne changait rien au classement des clubs. Il voyait dans cette victoire la fin de la période de léthargie. Le lendemain soir, ses Bruins essuyaient toutefois un humiliant échec aux mains des Maple Leafs de Toronto.

Cette explication, l'instructeur du Boston la donne non pas dans le but d'enlever au Canadien le mérite de ses succès. Car, comme il le fait remarquer, son club a fini troisième et l'autre premier. "Nous retournerons à Montréal pour un cinquième match", affirme-t-il sur un ton qui laisse plutôt croire que c'est un espoir et non une conviction. Et quand quelqu'un lui demande s'il pense qu'un premier succès pourrait vouloir dire un ralliement de son club dans cette série, il n'ose pas répondre affirmativement. Un autre lui demande une explication à la piètre tenue d'Eddie Shack. Personnellement il n'en a pas.

Pour la rencontre de ce soir, il enverra Ed Johnston dans le filet et utilisera peut être le jeune Wayne Cashman. Comme son club ferme, Oklahoma City est dans les séries, il ne peut faire appel à aucun des joueurs de celui-ci.

Sinden admet que l'attaque des Bruins à la première période du match de mardi n'a été qu'un feu de paille. Pourquoi l'offensive s'est arrêtée brusquement? Il ne voit aucune raison sinon une couple de punitions douteuses.

Mais Tom Johnson, le principal lieutenant du président Weston Adams, nous dit que ce genre d'attaque de courte durée n'est rien de bien nouveau dans la vie des Bruins. C'est un fait reconnu depuis des années. Les Bruins ne sont pas les seuls à ainsi déclencher une offensive à l'emporte-pièce au moment où la rencontre débute. Les Rangers avaient eu cette habitude pendant des années.

Les Black Hawks également. Puis de même que les Bruins, les Rangers et les Black Hawks ralentissaient subitement. Leur attaque avait duré dix minutes peut-être moins. Johnson avoue qu'il a cherché une raison à ce phénomène. Il en est venu à la conclusion que c'est l'ovation dont ils sont l'objet à leur entrée sur la patinoire qui les fouette, les inspire temporairement. Cela ne peut toutefois durer.

Johnson ajoute que le Canadien est par ailleurs un adversaire qui refuse de se laisser impressionner par un tel début. Il s'efforce de tenir le mieux possible pendant la tempête. Il cherche à profiter des erreurs qui se commettent toujours dans ces moments aussi énervants pour compter à son tour. C'est la fin de l'attaque, des espoirs. Peu de clubs sont capables d'une attaque contenue pendant tout un match, explique-t-il.

Al Rollins démissionne

Al Rollins a remis hier sa démission aux autorités de l'université de Calgary. Rollins était l'instructeur des Dinosaures, les représentants de l'université dans l'Association de hockey intercollégiale de l'Ouest du Canada.

Rollins, un ancien détenteur du tromphée Vézina, a expliqué qu'il ne pouvait consacrer assez de temps à l'équipe universitaire. On sait qu'il évolue pour les Mineurs de Drumheller qui sont présentement aux prises avec les Quakers de Saskatoon en éliminatoires pour le championnat de l'Ouest du Canada.



Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE Jr "A" de l'ONTARIO

Kitchener à Niagara Falls
(Finale de 8 pts, égale 1 à 1)

COUPE ALLAN (L'EST)

Victoriaville à Corner Brook
(Victoriaville mène 2 à 1, demi-finale 3 de 5)

DEMAIN

LIGUE AMERICAINE

Hershey à Rochester
(Rochester mène 3 à 1, demi-finale "A" 4 de 7)

Buffalo à Québec
(quart de finale "B" 3 de 5, égale 2 à 2)

COUPE MEMORIALE (L'EST)

Halifax à Verdun
(Verdun mène 3 à 1, quart de finale 4 de 7)

HIER

LIGUE AMERICAINE

Rochester 1 - Hershey 7
Québec 4 - Buffalo 7

LIGUE Sr "B" du QUEBEC

Pte-aux-Trembles 3 - Iberville 10
(Iberville gagne la série 4 à 1)

LIGUE LAVAL Jr

Pont-Viau 6 - Duvernay 2
(Pont-Viau gagne la série 2 à 0)

LIGUE de BIENFAISANCE

As 3 - Sorel 6

"Pour une assurance-auto à bas prix... nous sommes bon premier dans le Québec Pensez-y!"

"Police de 6 mois. Paiement initial réduit d'autant."

"Service de réclamation rapide et courtois, nous payons souvent en quelques heures."

"Police de 12 mois. Une année complète de protection à meilleurs taux."

"Vous avez une protection immédiate sur remise d'un paiement initial."

"Facilité de paiement. Jusqu'à 10 mois pour une police de 12 mois et 4 mois pour une police de 6 mois."

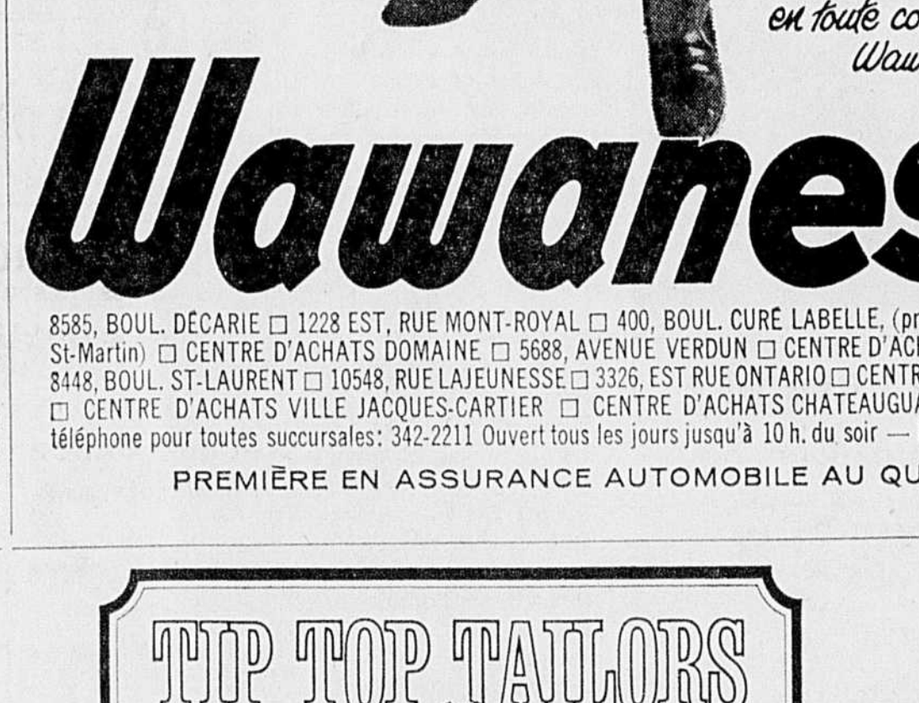
"Roulez en toute confiance avec Wawanesa"

Wawanesa

8585, BOUL. DÉCARIE ☐ 1228 EST, RUE MONT-ROYAL ☐ 400, BOUL. CURÉ LABELLE, (près du centre d'achats St-Martin) ☐ CENTRE D'ACHATS DOMAINE ☐ 5688, AVENUE VERDUN ☐ CENTRE D'ACHATS BOULEVARD ☐ 8448, BOUL. ST-LAURENT ☐ 10548, RUE LAJEUNESSE ☐ 3326, EST RUE ONTARIO ☐ CENTRE D'ACHATS DORVAL ☐ CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER ☐ CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY ☐ Un numéro de téléphone pour toutes succursales: 342-2211 Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. du soir — Le samedi jusqu'à 5 h.

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU QUÉBEC

TIP TOP TAILORS
DIVISION OF DYLEX DIVERSIFIED



Ajoutez du piquant à votre garde-robe avec Spring Brownze confection de qualité par 'Botany' 500

Riches tons dorés aux éclatants quadrillés, rayures de bon goût et teintes unies à la mode de demain. Taillés, ajustés et cousus par plus de 200 paires de mains expertes. Tissus exclusifs tissés sur demande dans la meilleure laine au monde . . . Pure Laine Vierge. Alors vous avez ce qu'il y a de mieux . . . y compris une étonnante aubaine. Et vous portez à votre compte.

89.95

PURE LAINE VIERGE

"Le sceau apparait sur les produits de qualité vérifiée faits du meilleur tissu au monde . . . Pure Laine Vierge"

488, STE-CATHERINE ouest — Centre d'achats FAIRVIEW — Centre d'achats LAVAL — Centre d'achats BOULEVARD



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Les conseils d'un connaisseur

Bert Ouellette, organisateur des championnats provinciaux de tennis junior, a profité de quelques moments de répit avant le tournoi pour prodiguer de précieux conseils à Georgina Stowell, de St-Lambert.

La première du "basket à roulettes" ce soir

Les sportifs montréalais, reconnus pour leur engouement pour tout ce qui neuf, envahiront le Centre Paul-Sauvé, demain soir, pour la première du "basket à roulettes" qui mettra aux prises Les Québécois et les Westlinkers.

Ce sport, qui fait fureur au Mexique, est présenté ici pour la première fois. Les jeunes joueurs, tous recrutés chez les étudiants de l'Université de Montréal et parmi les meilleurs athlètes amateurs de ballon-au-panier de la province, ont tenu des exercices réguliers depuis plusieurs semaines et sont prêts pour se livrer la lutte au trophée "Le Grand Charles". Cette série deux de trois devrait être des plus enlevantes, si l'on en juge par l'enthousiasme des joueurs eux-mêmes.

Le promoteur René Trudeau, bien connu dans les cercles du sport, trace déjà les plans d'une saison régulière de "basket à roulettes" qui mettra aux prises quatre équipes dans une ligue professionnelle.

Le "basket à roulettes" réunit tous les éléments d'attraction, de compétition et d'adresse qui ont rendu si populaires et le basketball et le patin à roulettes.

Paul-Emile Marois, ex-patineur à roulettes qui en 1933 formait équipe avec Paul Charette dans un marathon de 15 jours et 15 nuits, mettra le ballon au jeu demain soir à 8 h. 15.

Lykke et Eugen seront en lice

Les champions de la dernière édition des Six Jours de Montréal, les Danois Palle Lykke et Freddie Eugen, ont fait parvenir leur inscription en vue de la prochaine épreuve, prévue pour la période du 22 au 28 mai, au centre Paul-Sauvé.

Depuis leur dernier voyage à Montréal, Lykke et Eugen ont ajouté plusieurs victoires à leur palmarès, soit à Zurich, Amsterdam et Berlin. Ils ont également pris la deuxième place à Brème et la quatrième, à Cologne.

Eugen et Lykke comptent tous deux trois victoires canadiennes. Eugen a triomphé en deux occasions avec Leandro Faggin comme partenaire avant de former équipe avec Lykke tandis que ce dernier avait inscrit deux victoires aux côtés d'Emile Severeyns.

L'International en quête d'un 9e titre consécutif

Les Montréalais qui ne sont pas trop familiers avec le hand-ball européen auront l'occasion d'assister à ce qui sera peut-être leur premier match, au cours du prochain week-end. En effet, le championnat canadien sera disputé au Centre Maisonneuve. Les matches débuteront à 10 h. et à 4 h., samedi, et à 2 h., le lendemain.

Cinq équipes tenteront de ravir le championnat à l'International de Montréal, qui conserve la couronne depuis huit ans déjà. Ce sont les champions de l'Alberta, l'Edmonton ; les champions de l'Ontario, les Castors de Toronto, et les deuxièmes de la même province, le Germania de Hamilton; les deuxièmes et les troisièmes du Québec, le Collège de Ahuntsic et l'Athletic de Montréal.

L'International présentera une équipe assez décimée. Ils ont perdu deux bons joueurs, Kyell Hagen et Maurice Byl, tandis que deux autres ne pourront pas jouer, soit Frank Genlen et Georges Neufield. Néanmoins ils sont encore dangereux avec leur capitaine Andy Mesey, Dieter et Horst Hagen, Charlie Smith, André Charlebois, Rudy Bieler, Weicker, et Lynk, comme gardien de but. On sait qu'une équipe compte sept joueurs.

Les Castors de Toronto seront vraisemblablement les plus redoutables adversaires des champions. Ils alignent trois joueurs de l'équipe nationale, dont Vincent Drake, et trois nouveaux joueurs yougoslaves. Un autre membre de l'équipe nationale, Dieter Preusse, s'aligne avec le Germania de Hamilton.

Par contre, il ne faudrait pas négliger le Collège Ahuntsic, avec son excellent gardien, Denis Dufort, un junior, Jean-François Ozoux, deuxième meilleur compteur de la ligue Senior du Québec, Roland Bouchard, et Pierre Dumont, des Alouettes.

En parlant de la ligue Senior, soulignons que l'International y a remporté le championnat, suivi du Collège Ahuntsic, de l'Athlétic de Montréal, du Séminaire de St-Jean, des Castors de Montréal et de l'Ecole normale Ville-Marie.

Les équipes qui participent à ces tournois sont presque exclusivement composées d'anciens joueurs européens, allemands en particulier.



Brown's FLORSHEIM

LA CHAUSSURE BROWN'S 739-4741
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND, FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, COTE-ST-LUC PLACE VERSAILLES ET BOULEVARD.

CHAUSSURE FLORSHEIM 739-4741
PLACE VILLE-MARIE PLACE VICTORIA

Un aspect flagrant ! En suède brossé et d'un style pour le tout-aller. Muni d'un bout ostensiblement arrondi, et d'une chaîne rustique, vous aimez le porter avec un pull à col roulé, un pantalon et une jaquette sport. Il est ter . . . rible et vous en serez ravi ! Il est disponible en suède brun teck ou en cuir brun. $25.

TENTE-REMORQUE CARIBOU



DE 16 PIEDS
A PARTIR DE $595
USAGEE A PARTIR DE $279
LOCATION $37 par sem.



LOCATION $65 PAR SEM.
RAMBLER '68 à partir de $1495

ouvert tous les soirs jusqu'à 9 p.m.; dimanche après-midi

CAMP TRAILERS Inc.
7715, rue LE MANS Téléphone : 255-8881
(Près Lacordaire et Métropolitain)



Aussi révolutionnaire que le monde électronique de demain !

TURNPIKE PREMIUM

"LA FIBRE A PNEU MIRACLE"

Maintenant fait de POLYESTER

TURNPIKE PREMIUM — le pneu de demain sur la route . . . aujourd'hui ! Caractérisé par la FIBRE POLYESTER 4-plis . . . aussi révolutionnaire que la roue ! Ne se fige pas durant la nuit; roulement plus doux, plus souple et beaucoup plus durable. Rigoureusement vérifié à des vitesses de casse-cou pour la sécurité . . . pour être certain. Elimine pratiquement les coupures par les cailloux et même les crevaisons. Modèle à bas profil de l'ère spatiale. Procurez-vous un pneu superbe au style futuriste, puis pensez aux plus belles promenades jamais faites . . . avec TURNPIKE PREMIUM. Complètement assuré contre les hasards de la route aussi longtemps que vous le possédez.

Fabriqué pour rencontrer ou surpasser les normes de sécurité canadiennes et américaines

Epargnez plus que 50% avec les prix sortie-d'usine !

Eliminez le coût élevé de distribution, publicité et ventes. Payez seulement le prix sortie-d'usine plus $1.10 pour le transport au magasin Canadian Tire de votre voisinage et l'installation.

EXEMPLE
FLANC BLANC, SANS TUBE
PRIX SORTIE-D'USINE 41.75
PRIX DE LISTE DU CATALOGUE (775-750/14) 18.45

FLANC BLANC SANS CH. A AIR	Prix de liste suggéré du manufacturier	Prix sortie-d'usine avec échange
590-600/13*	37.86	16.33
640-650/13	36.00	17.25
700/13*	38.36	18.06
695/14 (650/14)*	37.53	18.11
735/14 (700/14)	38.76	17.45
775/14 (750/14)	41.75	18.45
825/14 (800/14)	46.81	19.45
855/14 (850/14)	52.33	20.45
885/14 (900/14)	52.33	20.45
560/15*	40.95	17.99
735/15 (640-650/15)	39.80	17.95
775/15 (670/15)	41.75	18.95
815/15 (710/15)	46.81	19.95
845/15 (760/15)	52.33	21.35
885/15 (800/15)*	63.52	22.45
NON ILLUSTRES		

CRÉDIT SUR DEMANDE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50% TURNPIKE STANDARD

Pneus économique insurpassable, fabriqué d'après les techniques les plus modernes. Fibre nylon DuPont double pli.

FLANC NOIR DIMENSIONS	A CH. A AIR avec échange ou ajouter 5¢	SANS CH. A AIR
560-600/13	....	8.89
640-650/13	....	8.89
500-520/14	....	9.18
775-750/14	8.89	9.89
825-800/14	....	12.22
560/15 ...	....	8.89
775-670/15	8.89	9.89
815-710/15	9.24	10.24
845-760/15	....	12.95
600/16 ...	8.89	.....

Pneus flanc noir disponibles dans la plupart des grandeurs $1.50 de moins

PAS DE COUPONS-BONIS SUR PNEUS TURNPIKE

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

STATIONNEMENT GRATUIT

Ouvert JEUDI SOIR jusqu'à 9 h. VENDREDI SAINT jusqu'à 6 h. SAMEDI jusqu'à 6 h.

MONTRÉAL	VERDUN	ST-LÉONARD	CHOMEDEY	GREENFIELD PARK	VILLE LASALLE	CHATEAUGUAY	ST-EUSTACHE	ILE PERROT
1465 est, JEAN-TALON 729-1861	3180, WELLINGTON 766-8561	7655, rue VIAU 376-5100	1205, boul. LABELLE 681-2503	820, boul. TASCHEREAU 676-1818	8778, boul. NEWMAN 365-8880	77, boul. D'ANJOU 692-6779	413, boul. ART.-SAUVÉ 473-4761	87, boul. GRAND 453-4211

EPARGNEZ DES CENTAINES ET DES CENTAINES ET DES CENTAINES



Remede special pour la fièvre DODGE

1968
POLARA 500 et MONACO
HARDTOP — 2 PORTES

A DES PRIX DE RABAIS INCROYABLES

Ce sont des voitures de la compagnie avec garantie de 45,000 milles, vu leur peu de parcours

Epargnez!

DES CENTAINES ET DES CENTAINES ET DES CENTAINES DE DOLLARS

TRANS-ISLAND MOTORS LTÉE
Concessionnaire Chrysler-Dodge
5400, boul. Décarie — 488-9171
voie rapide Décarie, à la sortie Queen Mary

EPARGNEZ DES CENTAINES ET DES CENTAINES ET DES CENTAINES — EPARGNEZ DES CENTAINES ET DES CENTAINES ET DES CENTAINES — EPARGNEZ DES CENTAINES ET DES CENTAINES ET DES CENTAINES — EPARGNEZ DES CENTAINES ET DES CENTAINES ET DES CENTAINES

Le produit national brut canadien a augmenté de 6.8 p. cent en 1967

En raison d'une hausse de 3.9 pour cent des prix, la croissance réelle du produit national brut n'a été que de 2.8 pour cent

OTTAWA (PC) — Le produit national brut canadien a augmenté de 6.8 pour cent pour atteindre $62,068,000,000 au cours de l'année dernière. C'est ce que rapporte le Bureau fédéral de la statistique qui précise que l'augmentation des prix s'est chiffrée à 3.9 pour cent de sorte que la croissance réelle de l'ensemble des biens et des services produits dans l'économie au cours de l'année n'est que de 2.8 pour cent. Ces statistiques sont plus faibles que celles présentées dans les prévisions de la plupart des économistes.

En 1966, le produit national brut s'était accru de 11.3 pour cent pour s'établir à $58,120,000,000, et les prix ayant augmenté de 4.5 pour cent, la croissance réelle se chiffrait donc à 6.5 pour cent.

Les investissements industriels en usines ont diminué de 3½ pour cent en 1967 et les dépenses d'équipement de 2 pour cent. Toutes les autres grandes catégories d'investissements ont augmenté à des taux plus faibles qu'en 1966, à l'exception des investissements dans la construction résidentielle qui ont progressé de 7½ pour cent.

Le BFS mentionne qu'un des facteurs de ralentissement fut, en 1967, la récolte de blé dans les Prairies, récolte qui a baissé de 22 pour cent en valeur, ce qui signifie que les fermiers ont connu une réduction correspondante de leurs revenus comparativement à ceux de 1966.

Il existait davantage d'indices que la réduction de la demande en 1967 a finalement conduit à un ralentissement de l'augmentation des prix. Au cours du quatrième trimestre, dans presque toutes les catégories des dépenses personnelles, la situation des prix était bien meilleure que dans les trimestres précédents.

Le BFS souligne des augmentations de prix importantes, l'an dernier, pour les biens autres que les produits alimentaires, les services, de même que dans les dépenses gouvernementales et la construction.

Les prix des produits alimentaires n'ont pratiquement pas changé après avoir connu en 1966 une augmentation de 6.2 pour cent. Les prix de la machinerie et de l'équipement ont diminué à la suite de l'abolition de la taxe fédérale en juin.

Le BFS déclare que les augmentations d'impôts indirects à tous les niveaux de gouvernement ont affecté le coût des biens de consommation.

Parmi les biens durables, où des hausses de prix se sont manifestées à partir du deuxième trimestre, ceux des accessoires ont monté de 5 pour cent et ceux des voitures de 1.6 pour cent.

Des biens non-durables tels que le vêtement, les journaux, les magazines, l'électricité, les tabacs, l'essence et l'huile ont connu des hausses de prix variant de 3 à 7 pour cent.

Le coût des services

Le coût des services s'est accru dans l'ensemble de 5.7 pour cent, soit le changement le plus fort depuis des années; dans ce groupe, on remarque surtout les soins médicaux, les services récréatifs, l'éducation et le transport. Le prix des logements a aussi augmenté fortement.

Les biens et les services consommés par les gouvernements ont augmenté de 6.2 pour cent comparativement à 1966. La construction résidentielle a connu une hausse de 7.2 pour cent, et la construction non résidentielle de 5 pour cent. Le BFS ajoute que plus de la moitié des fortes hausses de prix dans le secteur de la construction résulte de l'accroissement du coût de la main-d'oeuvre.

L'évolution de l'économie au cours de 1967 a été inégale. Le PNB a augmenté de 2 pour cent dans chacun des deux premiers trimestres, de un demi de un pour cent dans le troisième et de 1 pour cent dans le dernier trimestre de l'année.

Les dépenses personnelles se sont accrues de façon continue durant toute l'année à des taux presque aussi forts qu'en 1966; la hausse au cours de l'année est de 8 pour cent.

Tel que mentionné plus tôt, le Canada a presque doublé l'excédent de son commerce qui s'est établi à $460,000,000, et réduit le déficit de ses comptes courants de $1,207,000,000 en 1966 à $549,000,000 en 1967.

Les dépenses gouvernementales

Tous les gouvernements ont réduit le taux de croissance de leurs dépenses. Au niveau fédéral, l'accroissement fut de 8½ pour cent comparativement à 19 pour cent l'année précédente. Quant aux dépenses provinciales et municipales, elles ont augmenté de 10 pour cent comparativement à 16½ pour cent en 1966.

La diminution de 3 pour cent des dépenses d'immobilisations (équipement et usines) se compare à des augmentations annuelles de 20 pour cent et plus dans la période 1964-1966. Au cours des trois derniers mois de 1967, cet investissement évoluait à 16 pour cent au-dessous du sommet du dernier trimestre de 1966.

La baisse s'est surtout manifestée dans le secteur manufacturier, où elle se chiffre à 14 pour cent.

L'emploi, dans l'ensemble de l'économie, n'a guère changé au cours du deuxième semestre, et les femmes ont contribué à plus de la moitié de l'accroissement de l'emploi, principalement dans le secteur des services en pleine expansion.

Le revenu du travail s'est accru de 9 pour cent, alors qu'en 1966 la hausse avait été de 13½ pour cent. La production par personne a augmenté plus faiblement qu'en 1966 qui était une année au-dessous de la moyenne.

Les profits bruts se sont accrus de 1 pour cent, mais les profits nets ont connu une baisse de 2½ pour cent, alors qu'en 1966 la baisse était de 1 pour cent.

au bilan de l'ACTUALITÉ

Brinco

Le président du conseil d'administration de British Newfoundland Corporation, M. Henry Borden, communique que les actions de cette entreprise, qui sont déjà inscrites à la Bourse de Montréal, seront probablement admises à la cote de la Bourse de Toronto la semaine prochaine. M. Borden a communiqué ce développement à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Mission écossaise en Amérique

Onze hommes d'affaires écossais lanceront une mission qui fera une tournée de villes américaines et canadiennes au cours du mois d'avril; le slogan de la mission sera: "Venez en Ecosse". Le premier objectif de cette mission est d'amener les Nord-Américains d'origine écossaise à passer leurs vacances dans ce pays. La mission sera dirigée par M. Robin McClellan, et visitera les villes de New York, Cleveland, Détroit, Chicago, Toronto et Montréal. Les délégués arriveront à New York le 16 avril et quitteront Montréal le 1er mai.

Stocks de blé canadien

Les stocks visibles de blé canadien ont diminué légèrement pour s'établir à 456,400,000 boisseaux au cours de la semaine qui s'est terminée le 3 avril, rapporte l'Office canadien du blé. Les expéditions outre-mer ont augmenté, dépassant de 4,100,000 à 4,800,000 boisseaux comparativement à la semaine précédente, et à 4,400,000 au cours de la semaine correspondante de l'an dernier.

Marché de l'or en Allemagne

Les principales banques de l'Allemagne de l'Ouest pourraient établir un marché libre de l'or à Francfort afin de concurrencer les trois autres grands marchés européens, soit ceux de Londres, Zurich et Paris. Un représentant de la Deutsche Bank AG, de Francfort, a déclaré qu'on en est encore au premier stade de pourparlers non officiels, mais on espère qu'un marché officiel ouest-allemand de l'or soit éventuellement établi.

Rendement des bons du Trésor

Nouvelle émission de bons du Trésor à échéance de 92 jours annoncée mercredi: $125,000,000, à un taux et rendement moyens de 98.301 et 6.86 pour cent, au regard de $120,000,000, à 91 jours d'échéance, à un taux et rendement moyens de 98.318 et 6.86 pour cent la semaine dernière.

Bons à 183 jours: $30,000,000, à un taux et rendement moyens de 96.707 et 6.79 pour cent, au regard de $30,000,000, à échéance de 182 jours, à un taux et rendement moyens de 96.705 et 6.83 pour cent la semaine dernière.

Expéditions de véhicules

En février, les expéditions de véhicules fabriqués au Canada se sont élevés à 70,349 dont 48,988 automobiles et 21,361 véhicules utilitaires. Les expéditions de véhicules importés des Etats-Unis (selon les chiffres des fabricants canadiens seulement) ont été de 28,081 dont 24,648 automobiles et 3,433 véhicules utilitaires.

Chèques présentés à la compensation

Le montant des chèques présentés dans les 51 chambres de compensation au Canada s'est élevé à $53,014 millions en janvier dernier, soit une augmentation de 6.5 pour cent par rapport au mois correspondant de 1967.

Production de lingots d'acier

La production de lingots d'acier de la semaine close le 6 avril 1968 a été de 221,552 tonnes, soit une baisse de 0.6 pour cent par rapport à celle de la semaine précédente (222,816 tonnes). La production de la semaine comparative de 1967 avait été de 192,832 tonnes. L'indice de la production établi sur la base 100 de la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96,108 tonnes), a été de 231 durant la semaine qui s'est terminée le 6 avril, comparativement à 232 la semaine précédente et 201 un an plus tôt.

NOMINATION CHEZ SANDOZ



JEAN-PAUL DUROCHER

Monsieur O. W. Breski, D. ès Sc., vice-président de Sandoz (Canada) Limited est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean-Paul Durocher au poste de Chef de région — ventes — pour Montréal et ses environs. M. Durocher est entré chez Sandoz, Division des produits pharmaceutiques, en 1960 et avant sa nomination a occupé les postes de gérant des ventes aux hôpitaux et de responsable régional des ventes pour Montréal et ses environs. •

L'Imperial Tobacco du Canada prévoit une hausse des bénéfices

L'Imperial Tobacco du Canada devrait réaliser des bénéfices accrus en 1968, en dépit de l'incidence néfaste sur les ventes de l'augmentation de la taxe sur les produits du tabac dans cinq provinces et l'escalade du prix coûtant. Voilà ce que déclarait en substance le président, M. John M. Keith, aux actionnaires, lors de la 56ème réunion annuelle tenue hier, à Montréal.

Au cours de 1968, la situation financière de la compagnie pourra également être modifiée par trois importants facteurs, soit: les répercussions favorables envisagées à la suite de l'acquisition d'une nouvelle compagnie, les conventions collectives présentement en voie de négociation et le prix d'achat du tabac en feuilles en 1968.

Selon M. Keith, l'Imperial Tobacco envisage une certaine hausse de bénéfices pour 1968. L'une des raisons de cette hausse étant la Players no. 6, nouvelle cigarette compacte, de cinq millimètres plus courte que la cigarette de longueur courante. Elle a reçu un accueil favorable dans les deux provinces où elle a été lancée et sera distribuée à l'échelle nationale dès que le rythme de fabrication l'autorisera.

Au sujet du filtre Strickman, M. Keith a annoncé que les épreuves en laboratoire et le travail de mise au point ont produit les résultats escomptés et que les perspectives de succès s'annoncent encourageantes pour les cigarettes de l'Imperial Tobacco dotées de ce filtre.

Quoiqu'il ne fut pas en mesure de préciser tous les détails, il a pu laisser entrevoir une acquisition primordiale au cours de 1968.

Les perspectives financières de cette même année laissent présager une hausse de bénéfices pour les principales filiales, c'est-à-dire United Cigar Stores, Canada Foils Limited, Growers' Wine Company Limited et Beau Chatel Wines Limited.

NOMINATION CORBY-WISER



Mlle JEAN G. GILBY

M. J. J. Martel, directeur des ventes au Québec, annonce la nomination de Mlle Jean G. Gilby au poste de représentante spéciale, à Montréal, pour les marques Corby-Wiser. Mlle Gilby sera à la disposition des personnes et associations qui doivent organiser des réceptions et des réunions d'affaires. •

Les perspectives à long terme dans l'industrie des pâtes et papiers sont excellentes

— C. H. Rosier

TORONTO (PC) — Malgré quelques problèmes immédiats, les perspectives à long terme de l'industrie des pâtes et papiers sont excellentes, selon le vice-président responsable de la planification et du développement de la Compagnie de papier Abitibi, M. C. H. Rosier.

Il a souligné, dans une allocution prononcée devant les membres du Toronto Advertising and Sales Club, que cette industrie vitale pour le Canada fait face à deux problèmes importants, à savoir un excédent de capacité de production et une diminution du taux des bénéfices.

L'excédent de la capacité de production résulte, a-t-il dit, en grande partie des pressions exercées par les agences gouvernementales sur les sociétés de cette industrie pour les amener à construire tout de suite des usines; les sociétés étaient menacées, selon, lui, de se voir refuser des concessions forestières dans l'avenir, alors que l'expansion serait justifiée par une augmentation de la demande, si elles ne consentaient pas à investir dans l'immédiat.

De plus, a-t-il poursuivi, cet excédent de capacité découle également des stimulants monétaires et fiscaux destinés à encourager l'établissement d'usines dans des régions "désignées".

Cette politique comporte des avantages pour les sociétés qui se sont ainsi établies, a-t-il dit, mais pour l'ensemble de l'industrie, elle détruit les influences naturelles de l'offre et de la demande et affecte le rendement des investissements des compagnies qui sont déjà établies.

M. Rosier a, d'autre part, mentionné que la baisse des bénéfices résulte de l'accroissement du coût de la main-d'oeuvre qui n'a pas été contrôlé.

Dans l'industrie des pâtes et papiers, estime-t-il, les taux d'augmentation du coût de la main-d'oeuvre ont augmenté de 156 pour cent au cours des dix-huit dernières années alors qu'aux Etats-Unis, pour cette même période, ils ont augmenté de 115 pour cent.

Cette situation est déjà mauvaise, mais ce qui est pire encore, la production par homme-heure a augmenté de 104 pour cent aux Etats-Unis alors qu'au Canada, elle n'a augmenté que de 71 pour cent au cours de la même période.

En d'autres mots, de dire M. Rosier, le Canada a payé des augmentations de salaires de 38 pour cent supérieures à celles payées aux Etats-Unis, alors que l'accroissement de la production a été de 32 pour cent inférieure à celle de nos principaux concurrents.

Le Canada en tirera profit

M. Rosier a également mentionné, dans son allocution, que la consommation mondiale de papier et de cartonnages devrait augmenter de 5 pour cent ou de 8,000,000 de tonnes par année jusqu'à 1975. En Amérique du Nord, le taux de croissance devrait s'approcher de 10 pour cent par année.

Le Canada pourra tirer profit de cette croissance du fait de deux facteurs principaux, de dire M. Rosier. D'une part, les producteurs européens seront dans l'incapacité de suffire à cette croissance parce qu'il existe une rareté de matières premières; les Européens, dit-il, viennent présentement en Amérique du Nord pour obtenir des sources de matières premières, soit sous forme de pâtes ou de bois de pulpe, de sorte que la rareté de bois, prévue depuis longtemps, devient maintenant une réalité.

D'autre part, la demande croissante de produits alimentaires dans le monde rendra des régions du sud des Etats-Unis, actuellement consacrées à des forêts de pins, d'une valeur trop grande de sorte qu'on les utilisera pour la culture de produits comestibles.

Pour M. Rosier, cela signifie que les régions du nord du Canada compteront pour une plus forte proportion dans la croissance nord-américaine.

M. Rosier a également prédit que, dans l'avenir, le marché des produits du papier prendra de l'importance en raison de nouveaux usages domestiques et industriels. Il a ajouté que les institutions constituent le plus important des nouveaux marchés. ✤

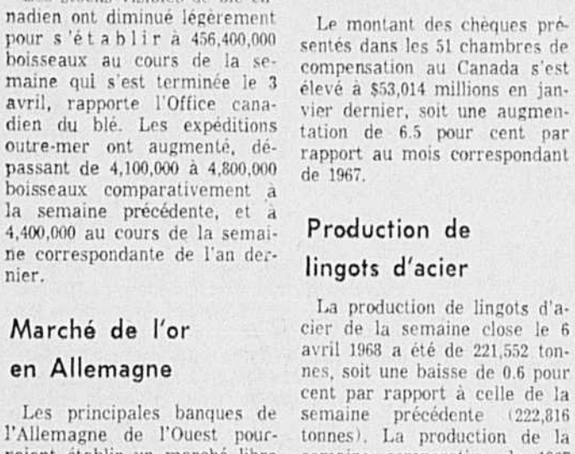
NOMINATION



M. ANDRE TRUDEAU

Me F.-Eugène THERRIEN, C.R., président de la SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE, est heureux d'annoncer la nomination de M. ANDRE TRUDEAU, industriel, au poste d'administrateur de la compagnie. M. Trudeau est aussi administrateur de L'Economie Mutuelle d'Assurance et premier vice-président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. •

Nominations chez les Boulangeries Weston Limitée



M. E. M. BELLAMY — M. V. G. URSAKI

F. A. Riddell, président, les Boulangeries Weston Limitée, annonce les nominations de E. M. Bellamy au poste de vice-président — production, et de V. G. Ursaki au poste de vice-président — vente et commercialisation, qui entrent en vigueur immédiatement.

La société Weston exploite des boulangeries à Moncton, N.B., Montréal, Québec, Kingston, Toronto, Kitchener, Essex, Sudbury, Kirkland Lake en Ontario, Winnipeg, Man., Régina, Sask., Calgary, Edmonton, Alta., et Vancouver, B.C., et des points de distribution dans tout le Canada.

M. Bellamy, auparavant directeur général production, a acquis une vaste expérience de l'industrie et dans toutes les usines de la Société au Canada.

M. Ursaki, auparavant directeur général région de Toronto, a rempli des postes aux usines de Calgary, Régina, Winnipeg, Sudbury et Kitchener avant sa nomination à la division de Toronto. •

ST. MARY'S HOSPITAL

Avis est par la présente donné que la quarante-quatrième assemblée générale des directeurs, gouverneurs à vie et des membres de la Corporation de St. Mary's Memorial Hospital, sera tenue vendredi, le 26 avril 1968, à l'auditorium de l'hôpital au 3830, avenue Lacombe, Montréal, à 4 h. p.m. précises, dans le but de prendre connaissance des rapports annuels, d'élire des directeurs et de voir à toute autre affaire qui sera présentée à cette assemblée.

D'ordre du bureau de direction,
Le secrétaire honoraire
JOHN A. NOLAN, C.R.

MULTIPLIER

vos dollars au moyen d'un portefeuille diversifié, voilà la plus solide protection contre le tourbillon de l'inflation.

Quel que soit votre objectif financier . . . revenu pour la retraite, fonds pour l'éducation ou simplement une épargne pour l'avenir . . . Keystone du Canada protège vos dollars contre l'inflation.

SI VOUS AVIEZ COMMENCE CE PROGRAMME LE 1 JANVIER 1953 AVEC UN MINIMUM DE $100 ET $50 PAR MOIS PAR LA SUITE, LES $9,000 INVESTIS AU 1 JANVIER 1968 AURAIENT VALU $24,523.*

Pour obtenir un prospectus gratuit, téléphonez ou écrivez aujourd'hui même.

KEYSTONE DU CANADA, FONDS D'ACCUMULATION, LTEE
1 PLACE VILLE MARIE, MONTREAL
NOM
ADRESSE

* Ce tableau présume le réinvestissement de toutes les distributions. On ne peut assurer que ces résultats se reproduiront à l'avenir.

Bilan de la New York Life

New York Life, qui est au service des Canadiens depuis 1858, a connu en 1967 une autre année de progrès et de succès. Pour la première fois, les ventes d'assurance-vie individuelle de la New York Life au Canada ont dépassé $100,000,000 et les ventes d'assurance-groupe, $50,000,000. La compagnie a placé au Canada des fonds s'élevant à $255,400,000, somme largement supérieure à la réserve exigée pour garantir le paiement des indemnités aux assurés et aux bénéficiaires. Grâce au paiement de dividendes qui atteignent un chiffre record, les tarifs d'assurance-vie dont bénéficient nos millions d'assurés sont les plus bas que la compagnie ait jamais offerts au cours de ses 123 années d'existence.

31 DÉCEMBRE 1967

Extrait du rapport annuel déposé au New York State Insurance Department

ACTIF		
OBLIGATIONS:		
Gouvernement des États-Unis		$ 129,663,304
Gouvernements d'états, municipalités, corps constitués et autres		181,422,054
Chemins de fer		228,181,725
Services publics		1,207,214,806
Industries et autres		2,906,936,676
		4,653,418,565
ACTIONS:		
Privilégiées et garanties		329,884,751
Ordinaires		340,704,469
		670,589,220
PREMIÈRES HYPOTHÈQUES SUR IMMEUBLES:		
Assurées et garanties		937,542,055
Prêts ordinaires		1,722,263,446
		2,659,805,501
IMMEUBLES:		
Propriétés à l'usage de la compagnie	$ 46,067,759	
Loyers de propriétés domiciliaires et commerciales	313,469,948	
	359,537,707	
INTÉRÊTS MINIERS ET AUTRES		33,854,972
PRÊTS GARANTIS SUR POLICES		883,604,708
ENCAISSE		38,997,975
PRIMES DIFFÉRÉES ET NON PERÇUES		185,149,761
REVENUS DE PLACEMENTS ÉCHUS ET ACCUMULÉS, ET D'AUTRES ACTIFS		94,257,011
ACTIF TOTAL		$ 9,579,215,420

PASSIF	
RÉSERVES POUR POLICES	$ 7,052,134,032
Ces réserves, avec les primes et les intérêts à venir, assurent le paiement des indemnités aux détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires.	
CAPITAL ASSURÉ LAISSÉ ENTRE LES MAINS DE LA COMPAGNIE AVEC INTÉRÊTS	369,357,938
DIVIDENDES LAISSÉS ENTRE LES MAINS DE LA COMPAGNIE AVEC INTÉRÊTS	852,354,479
PROVISION POUR DIVIDENDES PAYABLES AUX DÉTENTEURS DE POLICES EN 1968	248,425,552
PRIMES REÇUES AVANT ÉCHÉANCE	55,670,630
RÈGLEMENTS EN INSTANCE	60,365,812
Indemnités en instance de règlement et provision pour des demandes de règlement non rapportées.	
RÉSERVES OBLIGATOIRE DE VALEURS	220,924,009
IMPÔTS FÉDÉRAUX, DES ÉTATS, ET AUTRES	17,781,447
AUTRE PASSIF	81,316,957
	8,958,330,856
SURPLUS	
SURPLUS SPÉCIAL—RÉSERVE DE SÉCURITÉ:	
Assurance-vie collective	7,500,000
Autres réserves	750,000
SURPLUS NON RÉPARTI	612,634,564
	620,884,564
TOTAL DU PASSIF ET DU SURPLUS	$ 9,579,215,420

Les obligations sujettes à amortissement aux termes de la loi sur l'assurance de l'état de New York figurent à leur valeur amortie. Comme le prescrit la National Association of Insurance Commissioners, la valeur des obligations à intérêt conditionnel et des actions privilégiées bien cotées est établie à leur prix coûtant; toutes les autres obligations ou actions sont indiquées à la valeur du marché. Les propriétés sont indiquées au prix coûtant moins les amortissements accumulés. Des titres évalués à $103,896,737 au 31 décembre 1967 ont été déposés auprès des gouvernements et des états, suivant les prescriptions de la loi.

NEW YORK LIFE

NEW YORK LIFE INSURANCE COMPANY
Compagnie mutuelle d'assurance fondée en 1845
51 Madison Avenue, New York, New York 10010
Siège social canadien, 443, av. University, Toronto 2, Ontario
BUREAUX: HALIFAX • QUÉBEC • MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO • LONDON • WINNIPEG
SASKATOON • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER

CAHIER No 6 / PAGES 81-92 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 11 AVRIL 1968 — 84e ANNEE — No 87

Deux Mustang blanches auraient servi à l'assassin du pasteur King

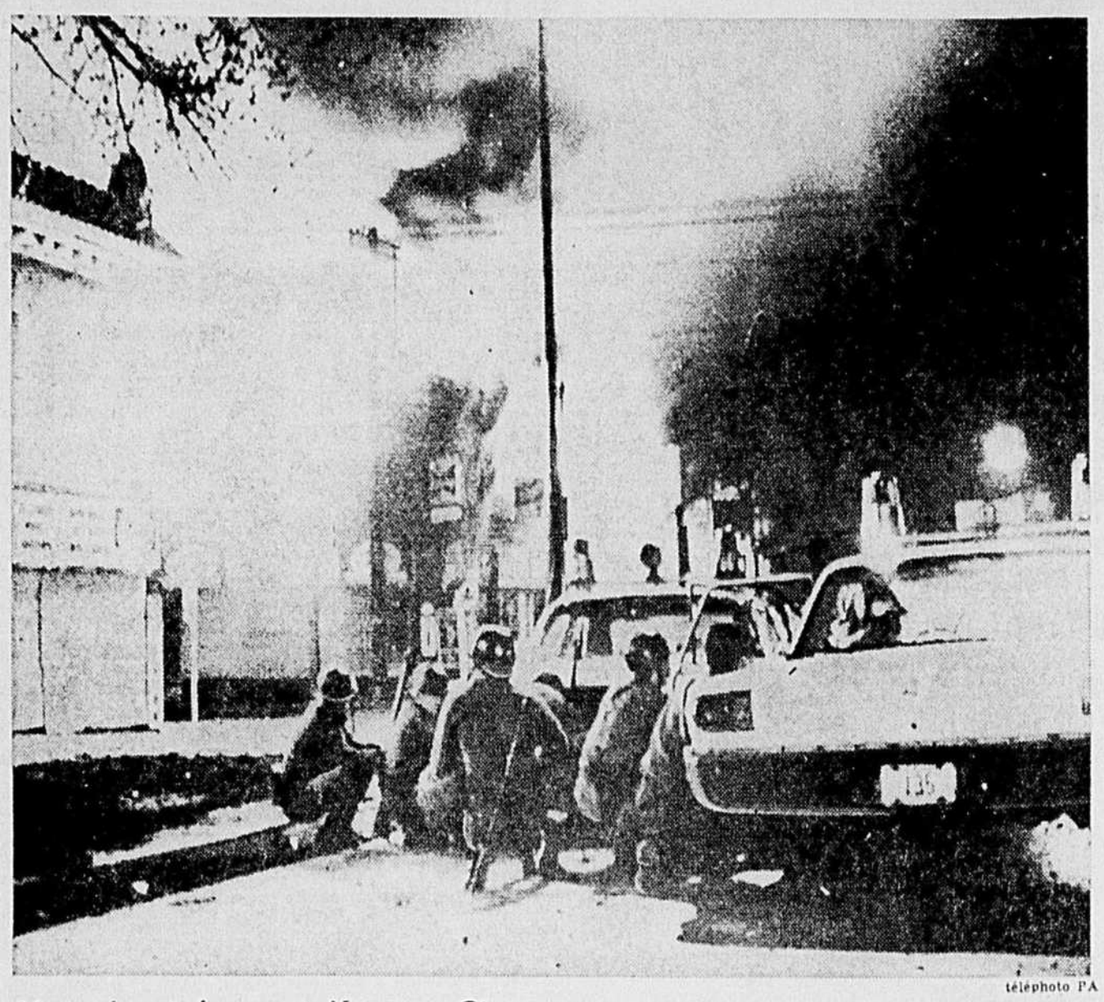
MEMPHIS (AFP) — Deux voitures, toutes les deux des "Mustangs" blanches, seraient maintenant suspectes dans l'affaire de l'assassinat du pasteur Martin Luther King, a annoncé ce matin le principal quotidien de Memphis.

La veille, le "Memphis Commercial Appeal" révélait dans un article sous copyright qu'un peu plus d'une heure après le crime, la police avait reçu des messages radio, sur les longueurs d'onde qui lui sont réservées; selon ces messages, au nombre de sept, un agent était à la poursuite d'une Mustang blanche qui lui paraissait suspecte; l'agent, un nommé Bradshaw, aurait tiré à plusieurs reprises, de sa voiture de police, sur la voiture suspecte, or, après enquête, Bradshaw nie avoir jamais adressé de tels messages au quartier général de la police. On en conclut que les messages en question avaient été émis par l'assassin ou un complice qui connaissait les longueurs d'onde des communications réservées à la police et avait ainsi engagé l'enquête sur une fausse voie.

Or, il s'avère maintenant, affirme le "Commercial Appeal", qu'il y avait non seulement une, mais deux Mustangs blanches garées à une centaine de pieds de la porte du refuge de clochards d'où furent tirés les coups de feu qui atteignirent le pasteur King. Les deux voitures quittèrent les lieux environ 15 minutes après le crime.

Dans l'état présent de l'enquête, on croit que l'assassin a quitté l'hôtel par la porte principale et qu'il a abandonné quelques pas plus loin l'arme dont il s'était servi. Le propriétaire du magasin devant lequel le fusil a été trouvé se souvient en effet d'avoir aperçu un jeune blanc laisser tomber le paquet dans lequel se trouvait l'arme.

Le "Commercial Appeal" se demande si l'assassin n'est pas entré ensuite dans une des deux Mustangs pour gagner soit l'Etat du Mississippi, qui n'est qu'à une dizaine de milles au sud du lieu du crime, soit l'Etat d'Arkansas, auquel on peut accéder par un pont situé à un peu plus de deux milles du motel où le pasteur King a été tué.



téléphoto PA

Nuit de violence à Kansas City

Des tireurs embusqués forcent les gardes nationaux à l'immobilité tandis qu'un incendie allumé par une bombe rudimentaire brûle dans un quartier de Kansas City. Cette ville d'un million d'habitants a vécu la nuit dernière des heures folles marquées de nombreux coups de feu et d'une centaine d'incendies. Cette nuit de désordre a fait cinq morts, tous des Noirs.

Les désordres raciaux font cinq morts à Kansas City; c'est le calme ailleurs

d'après AFP, PA, UPI

Tandis que la situation revenait à la normale dans les autres grandes villes des Etats-Unis après une semaine de fièvre raciale, Kansas City, dans le Missouri, connaissait une seconde nuit de graves désordres raciaux qui ont fait cinq morts, tous des Noirs, et une vingtaine de blessés.

Chicago, Baltimore et Washington sont restées calmes depuis deux jours, mais 15,000 troupes fédérales demeurent dans les trois villes et la garde nationale est toujours de faction à Pittsburgh.

L'agitation raciale qui a touché 125 villes depuis l'assassinat du pasteur King a causé jusqu'à maintenant un total de 43 morts et plus de 4,000 blessés ; on compte près de 20,000 arrestations.

A Kansas City, tout a commencé dès la tombée de la nuit par les scènes de pillage désormais traditionnelles, puis des tireurs embusqués ont ouvert le feu indistinctement sur les policiers, les gardes nationaux, les passants, depuis les toits des immeubles ou en circulant en voiture dans la cité. Vers 22 h. (locale) le chef de la police qualifiait la situation de "très, très sérieuse". Moins d'une heure plus tard, elle était devenue alarmante et le porte-parole de la police ajoutait qu'elle était, de très loin, pire que la veille au soir quand un jeune Noir avait été tué, première victime des incidents, par le propriétaire d'un magasin qu'il pillait.

La police a arrêté plus de 100 personnes hier, portant le total à 360, et les pompiers ont dû combattre une centaine d'incendies, concentrés dans une zone de vieilles maisons d'appartements et de petites boutiques habitées en grande partie par des Noirs.

Le couvre-feu décrété la veille a été maintenu jusqu'à 6 heures du matin. Le gouverneur du Missouri a dépêché 700 gardes nationaux pour aider à contenir les désordres.

Au lever du jour, les tireurs avaient disparu des toits et les autorités avaient la situation bien en main dans cette ville d'un million d'habitants.

Ailleurs par contre, où l'on redoutait des manifestations, comme à Trenton, capitale du New Jersey, et à Newark, la ville la plus importante de cet Etat, à quelques milles de New York, il ne se passait pratiquement rien. Les forces de police et de la garde nationale restées sur place n'avaient qu'à contenir, à l'aide de rares grenades lacrymogènes, et même par le seul intermédiaire de leaders noirs qui prenaient la parole, de petits groupes de jeunes manifestants noirs.

A Newark, le maire, M. Addonizio, ne devait instaurer que dans une portion de la ville un couvre-feu limité.

Dans une conférence de presse, il fustigeait les fauteurs de troubles de la veille au soir, laissant même très clairement entendre, sans toutefois l'affirmer, que les quelque cent incendies criminels de mardi avaient été allumés peut-être bien par des "racistes blancs", ajoutant qu'il lui était difficile de "croire que des militants noirs aient pu désirer jeter leurs propres frères de race dans les rues, sans abris et sans défense". Je n'accuse personne, s'empressait-il d'ajouter, mais c'est une attitude étrange pour des militants noirs".

A Trenton, où un calme relatif régnait, le couvre-feu était retardé à 21 heures.

Dans cinq villes du Connecticut, des incendies criminels étaient également allumés, mais l'on n'y signalait aucun acte de violence.

A Philadelphie, les autorités locales se félicitaient du succès remporté par les efforts des leaders modérés, noirs et blancs, qui avaient su convaincre leurs concitoyens d'éviter tout recours à la violence.

" Nous devons reconnaitre que le maintien de la paix est dû à la valeur de la communauté noire elle-même... C'est cela le "pouvoir noir", déclarait une personnalité de la ville.

Toutefois, l'on indiquait officiellement que depuis jeudi dernier, 598 incidents mineurs avaient eu lieu dans la quatrième ville des Etats-Unis et que onze personnes y avaient été blessées par des coups de feu.

A Boston, où il ne s'est rien passé de grave depuis la mort de Martin Luther King, la communauté noire ou tout au moins certains de ses porte-parole extrémistes avaient demandé que tous les magasins situés dans les quartiers noirs soient fermés, mais cette requête a été rejetée.

Marche sur Washington à la mi-mai

ATLANTA — (UPI) — La "marche des pauvres" sur Washington aura lieu le mois prochain en dépit de la mort du pasteur Martin Luther King, l'organisateur de cette croisade, annonce la "Southern Christian Leadership Conference". Cette marche devait commencer le 22 avril, mais elle a été remise à la mi-mai et elle passera par Memphis, Tennessee, où King a été assassiné il y a une semaine.

La commission sur les désordres civils se réunit de nouveau

CHICAGO (PA)—Le gouverneur Otto Kerner annonce la reprise des travaux de la Commission présidentielle sur les désordres civils pour étudier la vague de violence qu'a déchaînée l'assassinat du pasteur Martin Luther King.

C'est ce que rapporte aujourd'hui le "Chicago Tribune" qui déclare que le président de la Commission Kerner a fait parvenir des télégrammes à tous les membres, les avisant que la Commission siégerait sous peu "à une date encore indéterminée".

Pour les Noirs, la loi votée par le Congrès n'est qu'un "premier pas"

WASHINGTON (AFP) — La plupart des organisations des droits civiques américaines se sont déclarées satisfaites du vote par le Congrès, hier après-midi, du projet de loi sur les droits civiques comportant notamment l'élimination de la discrimination raciale en matière de logement.

M. Clarence Mitchell, directeur de la NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur) pour Washington a déclaré qu'il s'agissait là d'une "magnifique victoire rendant hommage à la politique du président Johnson" sur cette question et a ajouté qu'il voyait là "une nouvelle possibilité pour obtenir des progrès raciaux par des moyens légaux".

La "Ligue urbaine" et la "SCLC" (Conférence des dirigeants chrétients du sud), ont également bien accueilli le projet de loi mais ont fait remarquer que ce n'était qu'une première mesure et non une solution à tous les problèmes des Noirs. M. Whitney Young, directeur de la Ligue urbaine, a applaudi "la fin de la tolérance générale à l'égard de la discrimination dans le logement", mais a ajouté que "les Blancs qui croient ainsi s'être absous de la responsabilité et de la honte portée par la nation à la suite de l'assassinat du pastur King se trompent totalement".

De son côté, le pasteur Ralph Abernathy, successeur du pasteur King à la tête de la "SCLC" a affirmé: "C'est un grand pas en avant vers la libération des Blancs. Mais pour les Noirs américains ce n'est qu'un premier pas dans la bonne direction et non une solution au problème". Il a ajouté que dans de nombreuses villes où la municipalité avait voté d'elle-même l'élimination de toute discrimination en matière de logement, la situation n'avait pas changé et les ghettos noirs existaient toujours.

Le "CORE" (Congrès pour l'égalité raciale) a par contre qualifié la mesure prise par le Congrès de "fumisterie dirigée contre les Noirs". M. Roy Innis, directeur adjoint du CORE, a fait en effet remarquer que le projet de loi ne prévoyait pas de faire respecter la nouvelle mesure par la force en cas de mauvaise volonté des propriétaires mais mettait l'accent sur la conciliation, réduisant ainsi à néant l'efficacité de la loi.

Le "SNICK" enfin, principale organisation "Pouvoir noir", n'a fait aucun commentaire.

Selon Fulbright et Symington

L'offensive alliée compromet les chances de pourparlers avec Hanoï

WASHINGTON, (PA, UPI) — Deux membres de la Commission sénatoriale des affaires étrangères sont d'avis que la nouvelle grande offensive lancée contre le Vietcong au Sud-Vietnam compromet les chances de pourparlers de paix avec Hanoï.

Ces critiques ont été formulées hier par le sénateur William Furbright, président de la commission, et le sénateur Stuart Symington, démocrate du Missouri, à l'issue d'une séance à huis clos de la commission qui a entendu un exposé du secrétaire d'Etat Dean Rusk.

"L'annonce d'une nouvelle grande offensive appelée "Opération Victoire Totale" ne semble pas très conforme à une attitude de recherche de pourparlers en vue d'une désescalade, a déclaré le sénateur Fulbright.

Pour sa part, M. Symington trouve "cette action étrange au moment où on affirme que notre objectif primordial est d'en arriver à une paix véritable".

Cette offensive, qui implique quelque 100,000 soldats alliés et que le commandement américain décrit comme la plus grande opération de la guerre du Vietnam, vise à nettoyer la région environnant Saigon où on estime qu'il se trouve de 18,000 à 20,000 guérilleros vietcongs.

De son côté, M. Rusk a qualifié cette opération de "normale" et a déclaré que le Nord-Vietnam ne manifeste cependant aucun désir de restreindre son action militaire en retour de la cessation des bombardements. Le secrétaire d'Etat a dit aux journalistes à l'issue de la séance de la commission que "l'infiltration continue, si elle n'augmente pas".

Entre-temps, des porte-parole du département d'Etat soulignent qu'il semble y avoir de la part d'Hanoï un désir évident de discuter avec les Etats-Unis, mais que le problème demeure de trouver un endroit où tenir ces conversations préliminaires.

De leur côté, des porte-parole militaires américains à Saigon attribue la réticence du Vietcong à se mesurer aux forces alliées qui sont engagées dans une vaste opération de nettoyage autour de Saigon aux pertes que l'ennemi a subies durant l'offensive du Têt. L'activité des forces terrestres et de l'artillerie demeure légère au Sud-Vietnam. Selon les officiers américains, le Vietcong s'est replié pour regrouper ses forces et regarnir ses rangs décimés.

" C'est le temps de les pourchasser, maintenant qu'ils sont vulnérables, a dit un porte-parole. Nous devons maintenir la pression sur eux."

Pour les observateurs militaires à Washington, la levée du siège de Khe Sanh par les forces nord-vietnamiennes serait due à un certain nombre de facteurs, notamment le puissant tir aérien des Américains et les conditions atmosphériques, et peut-être à leur intention de frapper ailleurs.

Pour eux, il ne s'agit pas d'une désescalade.

Le gén. Abrams, qui succède à Westmoreland, adopterait une nouvelle stratégie au Vietnam

WASHINGTON (Reuters) — La nomination du général Creighton Abrams à la tête des troupes américaines au Vietnam en remplacement du général Westmoreland peut signifier un changement profond de la stratégie militaire de Washington dans la guerre.

Le nouveau commandant en chef, en effet, n'est pas partisan des méthodes employées par son prédécesseur : recherche et destruction des unités ennemies. Jusqu'ici, il s'est plutôt employé à améliorer la tenue et l'efficacité de l'armée sud-vietnamienne.

D'après les observateurs, il est possible qu'il adopte plutôt une stratégie de nettoyage et de protection des grands centres.

Un tel changement, note-t-on, s'inscrirait bien dans un mouvement de désescalade de la guerre, comme semble maintenant le désirer le président Johnson. Ce serait en effet une des seules façons de réduire l'effort de guerre sans mettre les troupes américaines en danger.

C'est hier à Washington que le président Johnson a annoncé la nomination du général Abrams.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'impromptu, le chef de l'Exécutif a également annoncé que l'amiral John Sydney McCain, commandant en chef des forces navales américaines en Europe, succède à l'amiral Ulysses Grant Sharp, chef suprême des forces américaines dans le Pacifique, qui prendra sa retraite le 1er août prochain. Enfin, le président Johnson a annoncé que le général Andrew Goodpaster, ancien chef de la maison militaire du général Eisenhower et actuellement commandant de l'Ecole militaire de Fort McNair, Washington, est appelé à succéder au général Abrams en tant que commandant en chef adjoint au Vietnam.

Toutes ces grandes décisions ont apparemment été prises au cours des consultations que vient d'avoir M. Johnson aussi bien à Washington qu'à Camp David avec ses principaux conseillers politiques et militaires.

Le général Westmoreland doit quitter le Vietnam au début de juillet pour remplacer le général Harold K. Johnson comme chef de l'état-major de l'armée de terre.

Le président Johnson a annoncé, d'autre part, la démission du ministre des Postes, M. Lawrence O'Brien, qui sera remplacé par l'un des principaux conseillers présidentiels, M. Marvin Watson. Le poste de M. Watson à la Maison Blanche sera occupé par M. James Jones, jeune conseille présidentiel qui vient d'assister aux côtés du président à toutes les consultations de Camp David.

Le triomphe électoral des Noirs pourrait amener l'indépendance aux îles Bahamas

NASSAU, Bahamas (Reuter, UPI) — Le parti libéral progressiste du premier ministre noir Lynden O. Pindling a remporté une victoire écrasante hier aux élections générales qui se sont déroulées dans la colonie britannique des Bahamas.

Les 54,000 électeurs de l'archipel se sont rendus aux urnes pour décider si la colonie continuerait d'être administrée par un gouvernement à majorité noire, alors que la faible majorité d'une voix à l'Assemblée du parti de M. Pindling, le premier dirigeant noir de la colonie, a été perdue à la suite de la mort d'un membre du gouvernement au pouvoir.

La plupart des observateurs politiques estimaient que, dans une colonie dont 86 pour cent de la population étaient des Noirs, cette élection ne pouvait que renforcer la position de M. Pindling, jeune avocat noir de 38 ans diplômé d'une université londonienne.

Fort d'une majorité qui lui a donné le contrôle de 29 des 38 sièges de l'Assemblée, le premier ministre Pindling exigera vraisemblablement de la Grande-Bretagne la liberté entière de diriger les destinées des Bahamas.

Les 150,000 habitants des îles sont à 86% des Noirs. Dans un rapport à la Chambre en janvier dernier, M. Pindling déclarait que le temps était venu pour les Bahamiens de prendre sur eux le contrôle de la police et des questions touchant la sécurité intérieure, présentement dirigées par le gouverneur Ralph Grey, représentant de la reine.

M. Pindling cherche à obtenir la tenue d'une conférence constitutionnelle à Londres et les observateurs croient que la Grande-Bretagne se rendra à ses demandes et qu'elle lui donnera encore plus qu'il ne demande.

Un informateur de Nassau a même exprimé l'avis récemment que la Grande-Bretagne "puisse décider d'accorder l'indépendance totale aux îles en lui remettant tous les pouvoirs".

La campagne politique, qui prend fin, a donné lieu à une lutte ardue ponctuée d'accusations de racisme et d'actes de violence. Avant la dissolution de l'Assemblée, le parti au pouvoir ne détenait plus que 17 sièges après la mort d'un de ses membres.

Les Bahamas comprennent 700 îles qui s'étendent depuis la côte est de la Floride jusque près de Cuba et d'Haïti. Si elles devenaient indépendantes, elles feraient face au problème de la défense nationale lequel intéresserait nécessairement les Etats-Unis.



M. Lynden O. Pindling





M. Paul Gaskin, Chef du Service des hypothèques de la Banque Royale, remet à Mlle Angela Kacso sa carte de contribution en faveur de la Campagne des Fédérations.

Dans les cinq jours suivant le lancement officiel de la Campagne des Fédérations du grand Montréal, plus de 3,100 employés de la Banque Royale du Canada dans la région montréalaise se sont engagés à verser une contribution de $65,000, sous forme de déductions mensuelles sur leur salaire.

La Banque Royale est l'une des premières compagnies ayant adhéré au "plan d'engagement" de la Campagne des Fédérations; elle a rapidement organisé une collecte générale parmi tout son personnel de la région. Dans chaque succursale et chaque service de la Direction, un employé s'est chargé d'approcher ses collègues. "On a répondu de façon magnifique à cet appel", a déclaré M. Art MacKenzie, membre du personnel et l'un des militants en faveur de la campagne; "je suis persuadé que nous dépasserons les $70,000".

Le premier paquebot de l'année: un "Empress"

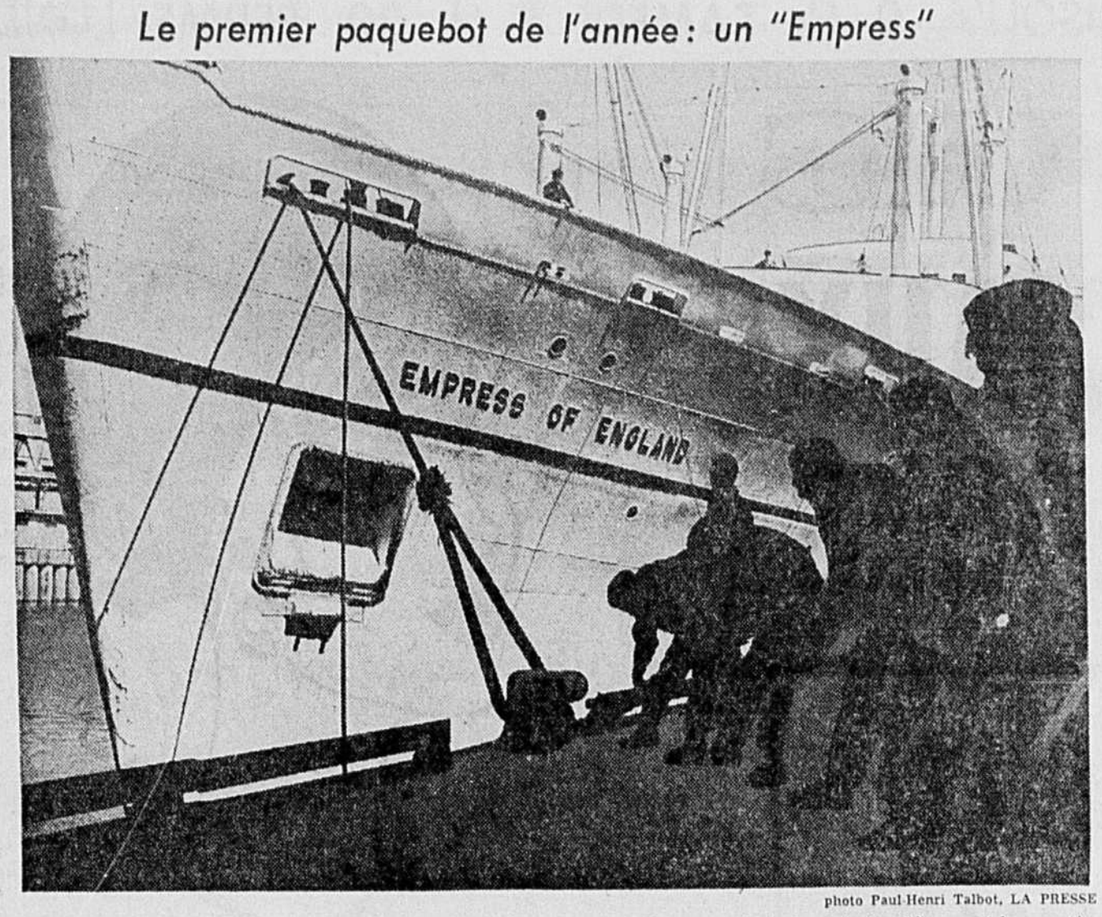


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

L'"Empress of England", du Canadien Pacifique, a inauguré hier les escales des grands paquebots reliant l'Europe au port de Montréal. Les premiers passagers de la saison à descendre à Montréal étaient au nombre de 901. Environ 650 d'entre eux sont des immigrants venant s'établir en diverses régions du pays. Cinq paquebots feront régulièrement la navette entre le continent européen et la métropole cette année. Les deux Empress du Canadien Pacifique seront les seuls à assurer les liaisons entre Montréal, Liverpool et Greenock, en Ecosse.

La "Fédération des Cegeps" devient une association d'institutions

Trois articles importants étaient à l'ordre du jour de la quatrième assemblée générale des Collèges d'enseignement général et professionnel du Québec, qui a eu lieu hier à Montréal.

Après plusieurs heures de discussion, un seul fut adopté: l'organisme s'appellera désormais "Fédération des Cegeps".

Après s'être buté au projet de règlements généraux, les quelque 40 délégués ont formé un comité de travail de sept membres chargé de mettre au point un nouveau texte d'ici septembre prochain.

La raison: le texte initial avait été rédigé en vue de former une association de "délégués", mais les membres ont décidé d'en faire une association "d'institutions". Tout était donc à recommencer.

On devait aussi parler de l'orientation et du fonctionnement de la... fédération, qui groupe 10 des 12 Cegeps de la province. Il n'en fut pas question. (Les Cegeps d'Ahuntsic et Maisonneuve ne font pas partie de la fédération, même si leurs représentants ont assisté à l'assemblée d'hier et ont fait la majeure partie des interventions qui ont changé le "contenu de l'assemblée.

C'est aujourd'hui que les présidents et directeurs généraux des Cegeps doivent rencontrer à huis clos les sous-ministres de l'Education Arthur Tremblay et Jean-Marie Beauchemin.

Le président de la Fédération des Cegeps, M. Raymond-J. Bériault, a dit croire que le ministère donnera "plus de latitude qu'il n'en a jamais donné aux Cegeps".

Eclipse de lune

Une éclipse totale de lune sera visible, demain, à Montréal à 11 heures et 22 minutes p.m. Une trentaine d'observateurs de la société canadienne d'astronomie se prépare actuellement à cet événement qui, si le ciel est dégagé, aura lieu dans des conditions idéales.

L'éclipse commencera à 10 heures dix p.m., atteindra son point culminant à 11 heures et 22 et se terminera à 1 heure 25 minutes, samedi matin.

Lesage explique la politique du parti libéral aux centrales syndicales

par Jacques LAFRENIERE

DRUMMONDVILLE — Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a déclaré hier qu'il importe que le Québec ait une structure de son industrie qui soit plus solide, non seulement dans le textile — l'exemple qu'il venait de citer — mais également dans les biens durables.

C'est pourquoi, selon lui, l'option constitutionnelle du parti libéral provincial semble celle qui convienne le mieux à la situation, puisqu'elle prévoit qu'il devrait exister une consultation permanente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial dans les domaines aussi importants que la fiscalité, les douanes et la monnaie.

M. Lesage a donné une courte conférence de presse après sa rencontre à huis clos avec les dirigeants des quatre centrales syndicales suivantes du Québec: Confédération des syndicats nationaux, Fédération des travailleurs du Québec, Corporation des enseignants du Québec et Union catholique des cultivateurs.

Les dirigeants syndicaux ont déjà étudié l'option souveraineté-association de M. René Lévesque. Ils ont invité à une prochaine rencontre le premier ministre, M. Daniel Johnson, ou son représentant, à venir exposer la thèse constitutionnelle de l'Union nationale.

Le parti libéral du Québec prévoit un statut particulier pour cette province. Selon M. Lesage, la fédération canadienne doit se transformer de manière à devenir respectueuse des deux nations qui la constituent et permettre à l'Etat du Québec de s'épanouir et de jouer efficacement son rôle dans le Canada français.

Il y a, selon M. Lesage, une souplesse certaine dans la formule fédérative qui permet de tenir compte des disparités régionales, disparités économiques et sociales, et disparité également quant au statut particulier.

Relations provinciales

M. Lesage a aussi abordé le problème des relations avec les autres provinces, surtout en ce qui concerne le commerce. Certains accords qui conviennent à une ou des provinces, peuvent nuire à d'autres, a-t-il souligné, c'est pourquoi il importe d'établir une consultation entre les divers niveaux de gouvernement.

C'est surtout l'incidence économique qui a retenu l'attention des dirigeants syndicaux, a souligné M. Lesage. La rencontre de trois heures lui a fait dire les propos suivants: "La nature et le nombre des questions, la qualité des questions, m'ont démontré que ceux avec qui j'avais engagé le dialogue étaient des gens intelligents, intéressés et au courant."

Les négociations

Il n'a pas été question au cours de cette rencontre des négociations entre le gouvernement et les employés de la fonction publique. M. Lesage a toutefois répondu brièvement à la question des journalistes sur ce sujet.

"J'ai l'impression, a-t-il dit, que le gouvernement ne négocie pas... Le gouvernement prétend qu'il a une politique salariale. Pour ma part, je prétends que le gouvernement devrait avoir une politique des revenus."

Déraillement de six wagons près d'Howick

VALLEYFIELD (J. H.) — Les six derniers wagons d'un convoi de marchandises des Chemins de fer nationaux ont quitté la voie, vers 4 h., hier après-midi, à environ deux milles d'Howick, comté de Huntingdon.

Les wagons, qui contenaient des rouleaux de papier journal, ont été lourdement endommagés dans l'accident, mais le convoi a tout de même pu poursuivre sa route.

La voie ferrée a été endommagée et elle devra être réparée aujourd'hui. Il y avait plusieurs rouleaux de papier déchiqueté près de la voie à la suite de l'accident.

Nécrologie

Juliette Robillard

Madame veuve Armand Robillard née Juliette Gravel autrefois de Montréal, est décédée le 31 mars 1968, à l'hôpital Général d'Ottawa. Elle laisse deux filles Denyse et Jacqueline (Madame Joseph-Henri Philion) et trois fils Jean, Guy et Pierre. Les funérailles ont eu lieu mardi le 2 avril en l'église de St-Stephens de Old Chelsea, Québec. Inhumation cimetière de Old Chelsea.

DECES



LOUISE GOULET

A Montréal, le 9 avril, après une courte maladie, est décédée Mlle Louise Goulet, demeurant à 8530 de Reims. Elle fut durant plusieurs années au service de la C.E.C.M., à la direction de la suppléance, au bureau du personnel enseignant. Elle laisse dans le deuil ses frères, Lucien, Marc-Henri, Emile et Jean-Paul, de Sorel; ses soeurs, Gertrude, de Montréal, Soeur Flore, de l'Ecole Fadette à St-Hyacinthe, Soeur Lilia, du Pensionnat de Marieville, toutes deux de la Présentation de Marie, et Hélène, de St-Joseph de Sorel. La dépouille mortelle est exposée au salon Mandeville à St-Joseph de Sorel, et les funérailles auront lieu à l'église de St-Joseph-de-Sorel, vendredi après-midi à 2 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. •

DECES



J.-AZELLUS PERRAULT

A Outremont, le 9 avril 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé Monsieur J.-Azellus Perrault, représentant de la Cie J.-B. Rolland & Fils depuis plus de 50 ans. Il laisse dans le deuil, ses enfants: François, Gilles, Denyse (Mme André Benoit, de St-Romuald), et Louise (Mme Dimitrios Tjelios, de Ste-Foy, Qué.), ainsi que ses belles-filles: Mme François Perrault (Martha Sentenne) et Mme Gilles Perrault (Lise Phaneuf), et ses gendres: André Benoit et Dimitrios Tjelios, ainsi que douze petits-enfants. •

FUNERAILLES DE M. CHARLES QUIRION

Le 28 mars 1968, ont eu lieu à Fort Coulonge les funérailles de Charles Quirion, époux de feu Julia Gervais, décédé à Montréal, le 26 mars, à l'âge de 58 ans. Il laisse dans le deuil: une soeur, Mme Adélard Parent (Henriette), avec qui il demeurait, un frère, Grégoire, de Toronto, une belle-soeur, Mme Grégoire Quirion (Thérèse Lalonde), un beau-frère, de Fort Coulonge, M. Ovide Soucie, une fille adoptive, Yvette (Mme J.-Pierre Galipeault), et plusieurs neveux et nièces. •

"Avis est donné que le vingt-trois avril mil neuf cent soixante-huit, à onze heures de l'avant-midi, Me Robert Guinard, notaire soussigné, procédera, à son bureau au 3150 Montée St-Hubert, suite 32, St-Hubert, comté de Taillon, à la vente à l'enchère de l'immeuble appartenant à ALAIN PELLETIER, mineur, connu et désigné comme suit:

LA MOITIE INDIVISE d'un immeuble situé à St-Hubert, connu et désigné comme étant les lots numéros DEUX CENTS CINQUANTE ET UN, DEUX CENTS CINQUANTE-DEUX et DEUX CENTS CINQUANTE-TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-HUIT (158-251, 252 et 253) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Hubert, division d'enregistrement de Chambly; avec toutes constructions y érigées et notamment une maison portant le numéro civique 5210 rue Forester, circonstances et dépendances.

Cette vente sera faite en vertu d'un jugement de l'Honorable Juge J. E. Mitchell, rendu le trois avril mil neuf cent soixante-huit, dans une cause portant le numéro 9038 (Tutelles) des dossiers de la Cour Supérieure du District de Montréal.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au notaire soussigné.

Robert GUINARD, notaire.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No: 13-599 Ex-parte

COUR SUPERIEURE

Ce 14e jour de décembre 1967.
Présent:
L'honorable juge Peter V. Shorteno.
OSCAR JASMIN, rentier de Saint-Basile le Grand, district de Montréal, en sa qualité d'exécuteur testamentaire, avec pouvoirs au-delà du délai fixé par la loi, de feu Alcidas Jasmin, en son vivant bourgeois, des mêmes lieux,

Requérant.

AVIS

IL EST ORDONNE que des avis soient publiés, durant quatre semaines consécutives, dans le journal La PRESSE en langue française et dans le journal The Montreal Star en langue anglaise, requérant le ou les propriétaire(s) du susdit immeuble se décrivant comme suit:

"Une terre située sur la concession des Trente, en la paroisse de Saint-Basile-le-Grand, connue sous le numéro quatre cent trente-sept (437) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, de trois arpents de largeur, sur environ, trente arpents de profondeur, à distraire, néanmoins, de tel lot, cette partie constituant l'emprise de la route régionale numéro 20 et de la compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, traversant telle terre, bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par le chemin des Vingt-Quatre, en arrière, au sud-est, par la ligne nord-ouest de la Concession du Bord de l'eau comprise dans le cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly; du côté nord-est, par les lots numéros 435 et 436 appartenant à MM. Eugène et Philippe Lambert, successeurs de Fulgence Lambert, et du côté sud-ouest, partie par le lot numéro 438 appartenant aux commissaires d'écoles pour la Municipalité de Saint-Basile-le-Grand, et partie par le lot numéro 439 appartenant à Laurier Robert."

de comparaître dans les trente jours, à défaut de quoi, il est déclaré que le susdit immeuble est hypothéqué en faveur du requérant pour ladite somme de $2,575.00;

Et ORDONNE que ledit immeuble soit vendu selon la loi, par le shérif de ce district, aux fins de payer le requérant de sa créance en capital, intérêts et intérêts sur les intérêts à compter du 7 juillet 1967, avec dépens.

(Signé) Honorable juge
PETER V. SHORTENO,
J.C.S.M.

Montréal, le 25 mars 1968.
FLAMAND, MOISAN
et BOISCLAIR
Procureurs du requérant

ST. MARY'S HOSPITAL

Avis est par la présente donné que la quarante-quatrième assemblée générale des directeurs, gouverneurs à vie et des membres de la Corporation de St. Mary's Hospital, sera tenue vendredi, le 26 avril 1968, à l'auditorium de l'hôpital, au 3830, avenue Lacombe, Montréal, à 4 h p.m. précises, dans le but de prendre connaissance des rapports annuels, d'élire des directeurs et de voir à toute autre affaire qui sera présentée à cette assemblée.

D'ordre du bureau de direction.

Le secrétaire honoraire
John A. Nolan, C.R.

LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC

VENTE A L'ENCHERE
Ministère de la Voirie

Propriété Roland Goyette — Vente d'une maison avec garage et hangar, situés sur le lot P-8, Rang 1, Canton Chertsey, comté de Montcalm.

L'acheteur devra payer en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances pour le plein montant de son achat.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir ces bâtisses avant le 21 mai 1968.

L'enchère publique aura lieu mercredi, le 1er mai 1968, à 10 heures du matin (h.a.e.) sur les lieux mêmes.

Pour informations s'adresser:

Bureau de la Voirie
L'ASSOMPTION
Comté de L'Assomption

Le sous-ministre
Eddy Monette, Ing.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BABIN (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Pierre Babin, née Marie-Jeanne Bujold, demeurant à 7336 Droiet. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
7384, rue St-Denis,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le libera sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Rose) — A St-Jérôme, le 10 avril 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Léon Bachand, née Rose Carrière; demeurant chez sa soeur Mme Paul St-Arnaud, St-Antoine-des-Laurentides. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils,
400, rue Labelle,
pour se rendre à l'église paroissiale, de St-Antoine-des-Laurentides, où un libera sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 9 heures.

BEAUCHEMIN (Antonio) — Subitement à Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Antonio Beauchemin, époux de Jeannine Seney, père de Marcel et André. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Aurelie) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 68 ans est décédée M. Aurelie Benoit, époux d'Alexina Bourque, père d'André et Pierre. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 1 h p.m.

BOSSE-LAUZON (Antoinette) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bossé, née Antoinette Lauzon. Elle laisse dans le deuil sa fille Mme Roland Paquette (Thérèse), ses soeurs Mlle Helmina Lauzon, Mme Blanche Pilotte, Mme Marguerite Cloutier; ses frères, Lucien et Adrien. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, angle Mistral et St-Hubert, où un libera sera chanté à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Aldenis) — A Laval-des-Rapides, le 9 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Aldenis Boucher, époux de Marie-Rose Fontaine, demeurant à St-Saurien. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault
76, boul. Dussault
pour se rendre à l'église du Bon Pasteur où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Robert) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Robert Bougie, époux de Camille Deschesne; demeurant à 3292 Adam. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3193, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi, à 10 heures.

BRASSARD (Naïda) — A Montréal, le 10 avril 1968 est décédée Mme veuve Wilbrod Brassard, née Naïda Simard, demeurant 3751 Lafontaine. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où un libera sera chanté à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATELOIS (Cécile) — A Salaberry de Valleyfield, le 9 avril 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Georges Châtelois, née Cécile Ranger, demeurant à 367, Salaberry. Un libera aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch Montpetit et Perras
200, rue Champlain
Valleyfield
à 10 h pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-Station, où le libera sera célébré à 10 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Georges) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 48 ans est décédé Georges Dallaire, époux de Lucienne Bonin, demeurant 2273A Rachel. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le libera sera chanté à 10 h. 30 et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi.

DE LAMIRANDE (Joseph) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 85 ans, est décédé Joseph de Lamirande, époux de feu Edouardina Desaulniers, demeurant 8869, Foucher. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où un libera sera chanté à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à l'église St-Alphonse à 9 heures.

DELCOURT (Joseph) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph Delcourt, époux de Laura Quevillon, demeurant à 420, Gagnon, Terrebonne. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils
756, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale, de Terrebonne, où le libera sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 15 courant à 4 heures en l'église paroissiale de Terrebonne.

DESLAURIERS (Elie) — A l'hôpital général de Lakeshore, le 8 avril 1968, dans sa 79e année, est décédé Joseph-Elie Deslauriers, fils de M. et de Mme Charles Deslauriers, décédés, et frère de Louis. La dépouille mortelle est exposée au
1349, chemin Saint-Rémi
(ch. des Sources)
Dorval
Le convoi funèbre partira de l'adresse indiquée ci-haut à 2 h 30 jeudi après-midi, le 11 avril. Inhumation au cimetière de Pointe-Claire. Le service funèbre sera célébré mardi le 16 avril, à 10 h du matin, à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal.

DUCHESNEAU (Eglantine) — A Verdun, le 9 avril 1968, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Arsène Duchesneau, née Eglantine Dagesse, demeurant à 432, Gordon. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Ernestine) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Arthur Ferland, née Ernestine Ferland, demeurant à 2721 Desmarteau. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORCATI (Giuseppina) — A l'Hôtel-Dieu, le 10 avril 1968, est décédé Giuseppina Conti, épouse de Carlo Forcati, mère de Flora (Mme Sylvio Rondina), et grand-mère de Marisa, Anita et Carlo. Un service aura lieu à 10 heures, samedi le 13 courant, à la chapelle du salon
C. C. Vray & Bro.
1234, rue de la Montagne
et de là au cimetière de Côte-des-Neige, lieu de la sépulture. Un service funèbre sera chanté à Lady Chapel of St. Patrick's Church, lundi le 15, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRAPPIER (Rémi) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé Rémi Frappier, fils de feu Louis Frappier et de feu Marie-Louise Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
3219, rue Grande-Allée, Lafièche
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où un libera sera célébré à 3 hrs et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Yvonne) — A St-Jérôme, le 10 avril 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Yvonne Gagnon, fille de feu Jean-Baptiste Gagnon, et de feu Maria Meunier. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Sauveur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Charles) — Subitement à Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Charles Gaudette, époux de Marie-Jeanne Sureau; demeurant à 7481, Casgrain, Mtl, fils de feu Antonio Gaudette et de feu Sara Goyette. Exposé jusqu'à demain soir, aux salons
Desjardins & Champagne,
8328 St-Denis
et transporté pour être ré-exposé aux salons
Roussin et Legault
Ste-Justine de Newton
Un libera aura lieu vendredi le 12 courant, à 11 heures en l'église paroissiale Ste-Justine de Newton. Un service sera chanté lundi à 11 heures, en l'église paroissiale de Ste-Justine de Newton. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Victor) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Victor Gélinas, fondateur de la Maison Gélinas et Frères, époux de feu Alda Gérard. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le libera sera chanté à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi de 15 courant à 9 h. à la même église.

GIRARD (Georges) — A Ville de Laval, le 10 avril 1968, à l'âge de 85 ans, est décédé Georges Girard, époux de feu Albina Cusson, demeurant 142 rue Deslauriers, Ste-Rose. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167, boul Ste-Rose,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le libera sera chanté à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 9 heures.

GIROUX (Gédéon) — A Sherbrooke Hpsital, le 8 avril 1968, à l'âge de 71 ans 11 mois est décédé M. Gédéon Giroux, de Mansonville, époux de feu Corine Thibodeau. Il laisse dans le deuil ses enfants, Soeur Gilberte Giroux, M.N.D.A., du Japon, M. et Mme Jean-Paul Savard, Sherbrooke (Monique), M. et Mme Gilles Giroux, Mansonville, M. et Mme Wilfrid Boucher, Sherbrooke (Henriette), Mme Jean-Luc Giroux, Québec, M. et Mme Jean-Jacques Langlois, Drummondville (Gisèle), 1 frère Henri Giroux, de Matane, ses soeurs, M. et Mme Eugène Morin, Sherbrooke, Mme veuve Charles Lacroix, de Québec, Mme veuve Arthur Gagnon, de Ste-Marie de Beauce, Mlle Annie Giroux, de Ste-Marie de Beauce, beaux-frères, belles-soeurs, Mme Philippe Thibodeau, de St-Georges de Beauce, Mme Georges Thibodeau, de St-Georges de Beauce, M. et Mme J.C. Poulin, de Sherbrooke, Mme Emile Thibodeau, de Détroit, et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
C. E. Wilson et Fils Ltée
Mansonville, Québec
pour se rendre à l'église St-Cajetan, Mansonville, où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de Mansonville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTHE (Elsabeth) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Colbert Grothe, née Elisabeth Brossard, mère de Madeleine, Pierre et Andrée. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 9 h, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée vendredi à 1 h p.m.

GUERTIN (Georges-Henri) — Subitement, à Granby, le 9 avril 1968, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Georges-Henri Guertin, courtier en assurance, époux de Françoise Gingras, demeurant à 257, rue Dufferin, Granby. Un libera aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Girardot & Ménard Ltée,
170, rue Dufferin
pour se rendre à l'église St-Joseph, de Granby, où le libera sera chanté à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 15, à 10 heures, à l'église St-Joseph, de Granby.

HORNER (Adélia "Ada") — A l'hôpital Général de Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Adélia "Ada" Horner; elle laisse 1 frère; M. Charles-F. Horner; ses neveux et nièces: M. et Mme Emile Horner, M. et Mme Jean Horner, M. et Mme Hervé Bourcheix, M. et Mme Emile Corbeil, M. et Mme Daniel Demers, ainsi que Mlle Lucille Horner. Une cérémonie religieuse aura lieu samedi le 13 courant à 9 h 30 aux salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service funèbre sera chanté lundi à 9 heures en l'église Annunciation of Our Lady, Ville Mont-Royal.

JALBERT (André) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé André Jalbert, fils de M. et Mme Roger Jalbert, frère de René, Daniel, Pierre et Louise (Mme Jacques Guyot), beau-frère de Lise Duquette. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le libera sera chanté à 9 h., et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi.

IN MEMORIAM

VAN BUSKIRK (Florence) — A la douce mémoire de ma chère épouse décédée le 10 avril, 1967. Sa présence nous manque et son souvenir demeure.

JALBERT (Omer) — A St-Augustin, Co. Deux-Montagnes, le 9 avril 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Omer Jalbert, époux d'Antoinette Roy, demeurant à 55, 1ère Avenue, Lac Meilleur, St-Augustin. Un libéra aura lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
156, rue Principale
St-Augustin
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le libéra sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 10 heures.

LAMONTAGNE (Arsène) — A Verdun, le 9 avril 1968, à l'âge de 70 ans est décédé M. Arsène Lamontagne, époux de Béatrice Lassonde, demeurant à 841, 4e ave, Verdun. Un libéra aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Jules) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Jules Latour, fils de Jean-Paul Latour et de Gertrude Chevrier. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, av. Laurier est
à 8 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Yvette, de Ville St-Michel, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Aurel) — A St-Lazare, Co. Vaudreuil, le 9 avril 1968, à l'âge de 51 ans est décédé M. Aurel Leduc, époux d'Alexandra Rozon, demeurant au Rang Ste-Angélique. Exposé vendredi après-midi à 2 heures aux salons
Roussin & Léroux
à St-Lazare
Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant, à 10 heures à l'église paroissiale de St-Lazare. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Gérard) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Gérard Lemieux, époux de Yvette Latour, demeurant 3680 Adam. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472, rue Ste-Catherine est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où un libera sera chanté à 9 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Albertine) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Augustin Leroux, née Albertine Gravel, mère de Mme Gaétan Poudrier (Germaine), Mme Robert Dagenais (Gisèle). Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée jeudi soir à 7 h. p.m.

LORTIE (Alexina) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Arthur Lortie, née Alexina St-Jean, autrefois de Ste-Agathe-des-Monts. Un libera arua lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils,
400, rue Labelle,
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme où le libera sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 10 heures.

MARCHAND (Marie-Anne) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Benjamin Marchand, née Marie-Anne Fugère, demeurant à 6063 Des Angevins, Ville d'Anjou, mère de Rose-Aimée (Mme H. Cossette), Mariette (Mme L. Morin), Donat, C.A., Yvon, Marie-Paule (Mme E. Laplante). Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Diana) — A Senneville, le 9 avril 1968 à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Nelson Martin, née Diana Raymond, demeurant à 200, Senneville Road. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault,
16114, boul. Gouin Ouest,
à 9 h 50 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, où le libera sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service funèbre sera chanté lundi à 10 h en l'église de la paroisse Ste-Geneviève.

MILLETTE (Marie-Louise) — A Sorel, le 9 avril 1968 à l'âge de 89 ans est décédée Mme Octavien Millette, née Marie-Louise Guilbault. Un libéra aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Lussier Ltée,
148, rue Georges, Sorel,
pour se rendre à l'église St-Pierre, de Sorel où le libéra sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUTON (Georges-E.) — A Lemoyne, le 8 avril 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Georges-E. Mou

Judy et Nicholson, ex-ministres

— Page 19

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La liste des "Oscars"

— Page 63

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, jeudi 11 avril 1968 / Jeudi Saint / 84e année, No 87 / 92 pages / 6 cahiers / Les prévisions météorologiques: Généralement ensoleillé / Minimum: 32° / Maximum: 55°

Cardinal ira à Paris avec ou sans le "parapluie" fédéral

par André CHENIER

Il ne fait plus de doute que le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, se rendra à Paris pour la conférence des ministres de l'Education des pays francophones le 22 avril; mais ira-t-il comme au Gabon pour le compte du gouvernement québécois ou, sous le "parapluie" d'Ottawa, comme chef d'une "délégation canadienne" comprenant des représentants francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ?

La réponse, il doit l'apporter lui-même demain à un colloque de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal à Mont-Gabriel, dans les Laurentides.

Le ministre s'est personnellement engagé à assister aux assises de Paris qu'il considère comme un "prolongement normal" de la conférence de Libreville. Il y a d'ailleurs été invité avec tous les autres participants à la session du Gabon.

Il revenait à la France d'adresser des invitations officielles pour la conférence de Paris mais la France, apparemment s'est contentée de rappeler aux intéressés que la suite des débats du Gabon débutera le 22 avril. Histoire de ne pas heurter certaines susceptibilités, notamment celles d'Ottawa qui estime que le Canada doit avoir "une seule voix internationale". A cela, Québec a déjà répondu que la province a une compétence exclusive en matière d'éducation et de culture : cette juridiction s'étend non seulement sur son propre territoire mais se prolonge à l'extérieur, l'éducation et la culture ne connaissant pas de frontières.

Néanmoins, nul ne tient à brusquer les choses au point où toute compréhension entre Ottawa et Québec deviendrait

Voir CARDINAL en page 2

Tension à Ottawa

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — M. Pierre Elliott Trudeau devra mettre ses capacités à l'épreuve avant même d'occuper officiellement le poste du premier ministre du Canada.

L'incident diplomatique avec le Gabon n'est pas encore réglé que le gouvernement canadien doit affronter maintenant une difficulté de même nature, mais d'une importance beaucoup plus grande, puisque cette fois il s'agit de la France, où commencera le 22 avril prochain la deuxième session de la conférence sur l'éducation, dont la première étape s'est déroulée à Libreville en février dernier.

Comme c'est apparemment le cas à Paris et à Québec, on manifeste à Ottawa une prudence illimitée et pour cause.

D'abord, "les relations entre la France et le Canada, dit-on, sont trop importantes pour prendre des décisions mécaniques". En d'autres mots, on nage dans une mer de précautions, de subtilités diplomatiques et de tact politique.

On sait que M. Lester B. Pearson demeurera premier ministre probablement jusqu'au 22 avril, soit le jour même où débutera à Paris la deuxième phase de cette conférence sur l'éducation, à laquelle doivent participer les représentants des pays francophones, y compris le Québec.

Par conséquent, on ne conçoit pas sur la scène fédérale que M. Pearson prenne des initiatives à ce sujet sans avoir au préalable consulté son successeur, M. Trudeau.

Hier midi, M. Pearson a refusé de faire quelque commentaire que ce soit à propos de cette rencontre à laquelle le gouvernement canadien n'a pas encore été convié. Il devait se pencher sur cette question dans l'après-midi.

De son côté, M. Trudeau a avoué à l'issue d'une séance du cabinet qu'il n'a pas réfléchi à ce problème, mais qu'il a des idées et qu'il se propose de les passer en revue.

Aux autres niveaux gouvernementaux le silence est de rigueur. "Ile ne faut rien dire qui soit de nature à durcir la situation", explique-t-on.

On se réjouit toutefois de la déclaration faite avant hier par le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, qui n'a pas carrément dit qu'il se rendrait à Paris.

"Une astuce diplomatique"

Une dépêche en provenance de Paris a indiqué que le gouvernement français ne ferait parvenir aucune invitation aux pays francophones représentés à la conférence de Libreville ; bien entendu le Québec y est inclus. On ferait savoir que tous ces représentants ont déjà convenu de se retrouver à Paris le 22 avril.

Que fera alors le gouvernement canadien ? Bien qu'aucun commentaire de source officielle n'ait été fait, on estime dans les milieux politiques fédéraux qu'il s'agit "d'une astuce diplomatique", qui place Ottawa dans une situation très délicate pour intervenir s'il lui arrive de décider que ce n'est pas le Québec mais le

Voir TENSION en page 2

Le naufrage du Wahine aurait fait 51 morts

WELLINGTON, Nouvelle Zélande. (Reuter, UPI) — Les recherches infructueuses des plongeurs dans la coque du traversier "Wahine" ont fait abandonner tout espoir de retrouver vivants les passagers manquant encore à l'appel. La police établit cependant à 51 plutôt qu'à 150 le nombre des pertes de vies dues à ce terrible naufrage.

Le bilan s'établit aujourd'hui comme suit: 676 rescapés sur un total de 727 passagers dont 122 membres d'équipage, 46 morts et 5 personnes portées disparues.

Le "Wahine", un des plus gros bateaux-passeur du monde, a sombré hier par une violente tempête après avoir heurté à deux reprises un récif dans le port de Wellington.

Au début de la journée, des plongeurs ont été dépêchés d'urgence sur les lieux pour inspecter la coque du navire après qu'un pilote, qui s'était approché de l'épave, a déclaré avoir entendu des tapotements sur les plaques d'acier. On croit maintenant que ces bruits provenaient des mouvements de la coque au fond de l'eau.

La police, aidée de l'armée et de nombreux secouristes, a fouillé les berges toute la nuit dans l'espoir de retrouver des survivants. Les recherches n'ont rien donné jusqu'ici. Parmi les passagers qui ont pu échapper à la mort, 106 ont dû être hospitalisés mais un seul demeure dans un état critique : il s'agit d'un enfant d'un an.

Le traversier de 490 pieds a frappé un récif alors qu'il effectuait sa traversée régulière du détroit de Cook entre Lyttleton sur l'île sud de la Nouvelle-Zélande et Wellington sur l'île nord.

Sa coque a été transpercée à la hauteur de la ligne de flottaison mais le navire a pu être pris en remorque. Le câble s'est cependant brisé et le bateau a dérivé durant quelques heures par une mer démontée et sous des vents de 125 milles à l'heure avant de sombrer près du port.

Un grand nombre de passagers et de membres de l'équipage ont sauté à la mer mais plusieurs bateaux de sauvetage ont chaviré. L'un d'eux était bondé de femmes et d'enfants.



Téléphoto PA

Rescapé sans parents

Le choc de la tragédie, le froid et la séparation de ses parents dans la dispersion qui a suivi le naufrage du bateau-passeur Wahine mardi se sont révélés une trop forte combinaison de malheurs pour cet enfant qui pleure à fendre l'âme à son arrivée à Wellington, N.-Z., où il a été conduit en chaloupe avec d'autres rescapés.

Les formules de loterie inonderont bientôt Montréal

AUJOURD'HUI

par Florian BERNARD

La région métropolitaine sera littéralement inondée de formules de loterie dès la semaine prochaine. Le maire Drapeau a en effet annoncé, hier soir, que le Service des finances enverra près de 20 millions d'invitations à payer une taxe volontaire immédiatement après la fête de Pâques.

Déjà, hier soir, au moment même où le conseil municipal autorisait le comité exécutif à accorder le contrat d'impression de ces formules à une compagnie, le représentant de Drummond Business Forms en livrait deux caisses de 1,000 au Centre de l'informatique de la ville, rue Saint-Paul! Il s'agissait d'épreuves de la formule suggérée deux jours plus tôt par la compagnie en question aux autorités de Montréal.

Joint par téléphone, ce représentant de Drummond Business Forms, M. Paul Charest, a déclaré que le modèle soumis a plu d'emblée aux dirigeants du Centre de l'informatique.

Une commande de $50,000

Un contremaître de Drummond Business Forms, à Drummondville, a pour sa part déclaré à LA PRESSE, hier soir, que Montréal avait confié une commande "sous condition d'approbation par le conseil" de 36 millions de formules.

La compagnie avait été informée, il y a deux jours, d'attendre le "grand OK" de la ville avant de procéder à l'impression de ces formules.

Les membres du conseil municipal ont accepté à l'unanimité, hier soir, que le comité exécutif procède sans la formule habituelle des soumissions publiques dans l'impression de ces formules de loterie. Le maire avait auparavant fait valoir la question d'urgence. Il avait aussi déclaré qu'un projet de contrat était en préparation et que des pourparlers avaient été entamés avec une compagnie de Drummondville.

Interrogé à ce sujet, après la réunion du conseil, le maire Drapeau a déclaré que la commande qui devait être confiée aux imprimeurs était de

Voir LOTERIE en page 2

Michèle Richard coupable

La chanteuse a été déclarée coupable de vol à l'étalage. Elle connaîtra sa sentence le 23 avril.

— Page 10

Contre le bill sur l'avortement

L'Association des Bureaux médicaux du Québec affirme que, puisque le foetus a une vie qui lui est propre au bout de 25 jours, le respect dû à la vie exige que l'on s'oppose au projet de loi sur l'avortement.

— Page 65

Le PNB augmente moins que prévu

Le produit national brut a augmenté de 6.8 p. 100 en 1967, mais l'augmentation des prix ayant été de 3.9 p. 100, celle des biens et des services a donc été faible : 2.8 p. cent.

— Page 66

Johnson doit signer aujourd'hui la loi sur les droits civiques

WASHINGTON, (AFP - UPI - PA) — Le président Johnson doit contresigner aujourd'hui le projet de loi qui supprime la discrimination raciale dans le logement et garantit le libre exercice des droits de tous les citoyens. La Chambre des représentants a approuvé le bill hier par 250 voix contre 171.

Au cours d'une conférence de presse impromptu, le président Johnson a qualifié la nouvelle loi de victoire pour tous les Américains.

M. Johnson, en adressant ses félicitations aux sénateurs et aux membres de la Chambre, a souligné que, de toutes les lois en matière de droits civiques votées depuis quelques années par le Congrès, "aucune n'est plus importante que celle-ci".

De son côté, M. Ramsey Clark, secrétaire à la Justice, a qualifié l'adoption du projet de loi de décision d'"un Congrès sage et courageux".

Le Congrès, a poursuivi M. Clark, a fait ce qu'il fallait faire. La voie est désormais ouverte à l'élimination d'une cause majeure de ségrégation dans notre société, a-t-il dit.

"Les Chambres ont reconnu que l'injustice ne peut mener qu'à une division plus profonde. Elles ont réaffirmé notre objectif en tant que peuple qui veut que règne l'ordre dans la légalité", a affirmé le secrétaire à la Justice.

Sous la "menace"

Tandis que la Chambre des représentants délibérait sur le projet de loi des droits civiques, des soldats patrouillaient devant le Capitole à la suite des troubles provoqués par l'assassinat du pasteur Martin Luther King. Des adversaires du projet ont affirmé qu'on leur demandait de se prononcer sous la menace.

Avant le vote final, la Chambre des représentants avait rejeté une motion des adversaires du projet de loi qui aurait soumis le texte à un commission mixte des deux Chambres et aurait ainsi différé son adoption.

Ce rejet par une majorité de démocrates et de républicains libéraux avait été obtenu par 229 voix contre 195. En dernière lecture, le projet fut adopté par 250 voix 150 démocrates, 100 républicains) contre 171 (87 démocrates et 84 républicains).

Dispositions principales

Aucun amendement n'a été

Voir JOHNSON en page 2

● *Désordres raciaux à Kansas : cinq morts.*

—Page 81

La commission sur les désordres civils se réunit de nouveau

CHICAGO (PA)—Le gouverneur Otto Kerner annonce la reprise des travaux de la Commission présidentielle sur les désordres civils pour étudier la vague de violence qu'a déchaînée l'assassinat du pasteur Martin Luther King.

C'est ce que rapporte aujourd'hui le "Chicago Tribune" qui déclare que le président de la Commission Kerner a fait parvenir des télégrammes à tous les membres, les avisant que la Commission siégerait sous peu "à une date encore indéterminée".

Un DC-3 s'écrase au Mexique

MEXICO (UPI) — Les autorités mexicaines ont annoncé qu'un bimoteur effectuant le premier vol régulier d'une nouvelle compagnie aérienne s'est écrasé avec 20 personnes à bord hier dans une région montagneuse, 60 milles au nord de Mexico.

Un porte-parole du ministère des Transports a dit que le sort des passagers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs fonctionnaires du gouvernement, n'était pas encore connu. Il a cependant fait savoir qu'on ne comptait guère les retrouver vivants.

La compagnie "Aerovias Rojas" inaugurait hier son vol régulier, assuré par des DC-3, entre Mexico et Aguascalientes, sur une distance de 325 milles.

La liste des passagers com-

Voir DC - 3 en page 2

Demain, Vendredi saint, LA PRESSE ne sera pas publiée

Harlem est bardé de "plywood"

de notre envoyé spécial
Jean PELLERIN

NEW YORK — Ayant pris en vitesse le pouls des relations interraciales dans les villes américaines de Washington, Memphis (Tennessee) et Atlanta (Georgie), il convenait d'achever ce périple sommaire par une visite de Harlem, le célèbre ghetto noir de la ville de New York.

Les dernières émeutes ont laissé ici des cicatrices plus voyantes encore qu'à Washington. Dans un vaste rayon, autour de la 125e rue, on ne compte plus le nombre de vitrines bouchées de "plywood" — ce diachylon de la civilisation américaine, comme on l'a surnommé. A tous les coins de rue, les groupes de six et souvent même de dix agents de police font le guet.

Mon chauffeur de taxi, un Noir, leur lance à la cantonnade des gentillesses d'un goût douteux. Çà et là, des groupes de policiers, portant un uniforme différent, vont de rue en

Voir HARLEM en page 2

Où se rencontrer? La dispute continue

Hanoï propose maintenant Varsovie

(UPI, AFP, AP) — La dispute au sujet de l'endroit où auront lieu les pourparlers pour mettre fin à la guerre du Vietnam se poursuit.

Comme Washington rejetait Pnom Penh pour suggérer Vientiane, la capitale du Laos, Hanoï réplique en proposant Varsovie (après avoir pourtant annoncé sa préférence pour une ville d'Asie).

Les Nord-Vietnamiens accusent en plus les Etats-Unis de vouloir retarder les négociations en faisant traîner ce problème du lieu de la rencontre : "Washington, disent-ils, avait annoncé qu'il était prêt à nous rencontrer en n'importe quel point du globe !"

Les autorités américaines ont rejeté Pnom Penh parce qu'ils n'y ont pas de relations diplomatiques, et que les communications entre la Maison Blanche et les négociateurs en seraient rendues plus difficiles. Pour une raison semblable, Hanoï refuse que les pourparlers se tiennent à Vientiane.

Le choix de Varsovie par le Nord-Vietnam paraît un peu curieux, car rien ne prédispose cette ville à des entretiens de ce genre, surtout que la situation politique en Pologne semble actuellement assez instable.

A Bruxelles, cependant, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, s'est montré très optimiste quant à l'ouverture des négociations : "D'ici une semaine", prédit-il.

Parlant à l'aéroport de Bruxelles à la fin d'une visite officielle de trois jours en Belgique, il a expliqué : "Washington et Hanoï sont en contact l'un avec l'autre depuis plusieurs jours. Ils ne se sont pas encore entendus, à ma connaissance, sur un endroit, mais je m'attends que les pourparlers débuteront au cours de la prochaine semaine."

A la liste déjà longue des villes mentionnées comme emplacement possible, M. Thant en a ajouté une autre : Paris.

De son côté, le président Johnson était occupé à peser les implications militaires et politiques d'un arrêt total des bombardements du Nord-Vietnam pouvant conduire à des négociations de paix, en attendant une réponse du gouvernement nord-vietnamien aux contre-propositions qu'il lui a transmises mardi concernant la fixation de la date et du lieu de la première rencontre entre représentants américains et nord-vietnamiens.

A l'issue d'une réunion à huis clos de la commission des Affaires étrangères du Sénat, M. Rusk, qui doit faire un bref séjour à l'hôpital Walter Reed de Washington pour y subir un examen médical, a déclaré aux journalistes que les infiltra-

voir HANOI en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 71 à 79 et 82 à 90
Arts et Spectacles / 58 à 63
Bandes dessinées / 70
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 91
Editorial / 4
Finance / 66 à 69
Horoscope / 24
Informations étrangères / 81
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 70
Mots croisés / 73
Nouvelles nationales / 19 et 65
Radio et télévision / 28, 29 et 33
Sports / 47 à 56
Tribunaux / 10, 11 et 12
Vie féminine / 20 à 24
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 24

CKAC 73

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

apporté par la Chambre des représentants au texte qui avait été adopté par le Sénat le 11 mars dernier. Ce texte qui entrera en vigueur dès qu'il aura été signé par le président Johnson prévoit notamment:

1) L'élimination en trois stades successifs, dont le dernier se situera le 1er janvier 1970, de toute discrimination qui existe à l'heure actuelle pour l'achat ou la location de logements par des citoyens de race noire. Lorsque l'ensemble des dispositions de la loi aura été appliqué, environ 80 pour cent des logements seront accessibles sur un plan d'égalité totale par les Blancs et les Noirs.

2) Certaines mesures de protection contre les menaces ou les actes de violence dirigées contre les personnes qui militent en faveur des droit civiques pour tous les citoyens.

3) Des poursuites judiciaires contre ceux qui participeraient au commerce et au transport d'armes et de munitions destinées à des émeutes. Ces poursuites peuvent s'étendre à ceux qui font de la propagande en faveur des émeutes d'un Etat à l'autre.

4) Des mesures contre ceux qui gêneraient l'action de la police et des pompiers chargés de réprimer des troubles ou de circonscrire des incendies dus à ces troubles.

Par ailleurs, le Sénat a demandé que la Chambre des représentants rétablisse le montant prévu au programme de travail d'été dans les ghettos des grandes villes.

Il a défait par un vote de 54 à 24 le projet de compromis d'un comité conjoint Chambre-Sénat qui propose de réduire de $100 millions les fonds consacrés à cette fin. Le comité a proposé que la somme soit réduite à $1,200,000,000 mais la décision du Sénat de renvoyer le projet est accompagnée d'un mémoire qui insiste sur le fait que la somme totale est nécessaire pour mener le programme à bonne fin.

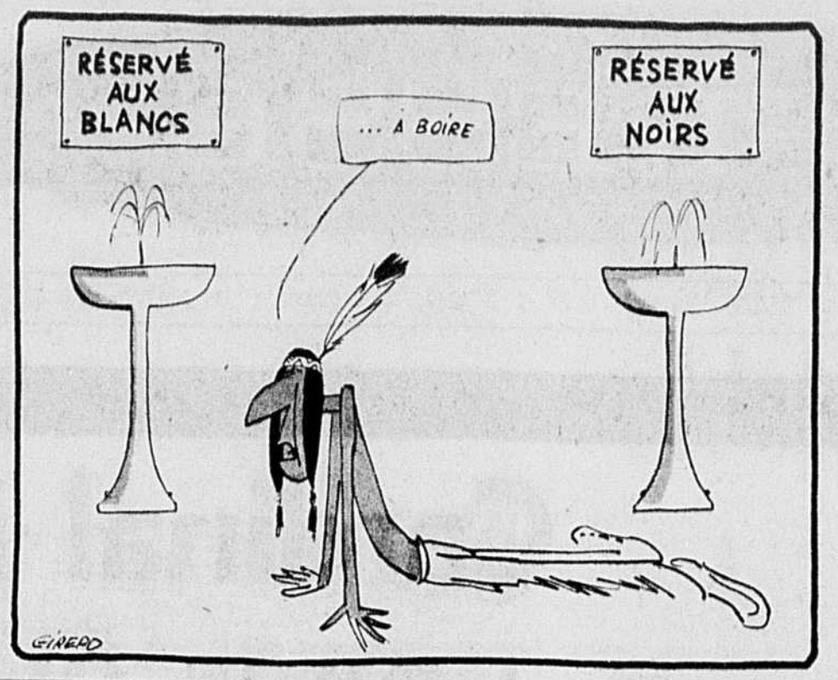
A Albany, capitale administrative de l'Etat de New York, l'Assemblée législative de l'Etat a approuvé hier l'affectation d'une somme de six milliards de dollars, dont une partie proviendra de sources privées, à un projet de rénovation des ghettos.

Une coalition de démocrates et de républicains au sein de l'Assemblée avait tout d'abord rejeté le projet créant une corporation pour la rénovation urbaine, mais finit par l'accepter quelques heures plus tard.

Le projet avait été approuvé auparavant par le Sénat de l'Etat. Le gouverneur Rockefeller a prié les législateurs récalcitrants, d'adopter le projet en guise d'hommage à la mémoire du pasteur Martin Luther King.

La corporation pour la rénovation urbaine serait autorisée à construire des logements, des édifices industriels, des écoles et d'autres bâtiments dans les régions défavorisées des villes de l'Etat de New York.

De plus, la corporation pourrait passer outre aux règlements municipaux de zonage, si nécessaire, pour entreprendre dans une ville la démolition des taudis.



HARLEM

SUITE DE LA PAGE 1

rue, distribuant des casques d'acier et de mystérieux caissons à leurs confrères.

Visiblement on se prépare pour la nuit, selon un rythme devenu routinier pour les badauds. Harlem en a vu d'autres.

Après avoir fait un rapide tour d'horizon en taxi, j'ai marché un peu, histoire de voir le paysage de plus près et de me mêler à cette foule à la fois fascinante et inquiétante.

Les trottoirs sont bondés de monde, et les rues débordent de véhicules de toutes sortes. Sur un arrière-fond de petites gens modestes et sans histoire, se détachent ici des chevaliers d'industrie, là de vieilles belles, plus loin des "robineux", ou encore de jeunes "fleurs de macadam", des homos, le tout agrémenté de gosses qui jouent à cache-cache dans cette cohue.

Ici, comme à Washington (et sans doute aussi à Chicago et à Détroit), ce sont surtout les épiceries, les marchands de nouveautés, les marchands de meubles et les débits d'alcool qui ont été visités par les pillards.

A certains endroits, non seulement les vitrines ont été cassées, mais des comptoirs vitrés ont été tirés sur le trottoir, fracassés et dévalisés. Devant plusieurs de ces vitrines crevées, un ou deux policiers doivent monter la garde jour et nuit, en attendant que les questions d'assurance, me dit-on, soient réglées et que les réparations soient terminées.

Que réserve l'avenir?

Après la visite de Harlem, je me suis rendu au "New York Times", pour tâcher d'obtenir si possible quelques prédictions des gens de la "bolte". Les gens du "Times" ne savent vraiment pas si l'été qui s'annonce sera plus violent ou moins violent que l'été dernier.

En tout cas, tout indique qu'il sera très dur. Les forces de l'ordre sont prêtes à toute éventualité et elles sont désormais armées jusqu'aux dents.

Déjà l'assassinat du pasteur King a donné lieu à une effroyable explosion de violence dans plus de cent villes américaines. Mais il se peut, ajoute mon interlocuteur, que les imposantes obsèques qu'on a faites au prophète de la non-violence, ainsi que la période de réflexion à laquelle sa mort a donné lieu, aient pour effet de jeter du lest en définitive, mais on ne hasarde aucune autre prédiction.

Avant-hier, à Atlanta, les membres du Young Men's Civic League de Summerville — une association formée d'anciens émeutiers noirs — ont distribué des circulaires sur lesquelles on pouvait lire: "Riots hurt me and you baby" (Les émeutes nuisent à moi et à toi, mon vieux).

Plus bas le texte disait: "Nous en sommes venus à la conclusion que les émeutes dans ce pays sont préjudiciables à la race humaine... Nous savons maintenant d'expérience que les êtres humains, notamment les Noirs, subissent de lourdes pertes à cause des émeutes... Nous constatons aussi que les agitateurs de l'extérieur ne se font jamais blesser dans les émeutes; ils déguerpissent avant que ne commence l'action."

Qu'il y ait un effort de réflexion chez les Noirs, nul ne saurait en douter. Mais il reste encore des fanatiques, et il n'y a pas lieu de se leurrer.

Un membre de la Commission présidentielle sur les émeutes, le représentant démocrate James C. Corman, de Californie, a prédit à Atlanta lundi qu'à moins que l'attitude des Blancs ne change, les désordres civils vont affliger les villes américaines encore plusieurs années.

"Il est trop facile, a dit M. Corman, d'imputer le meurtre à un individu isolé et dément, alors qu'on sait qu'il y a eu des circonstances qui ont favorisé la démence de cet homme-là."

Et il a rappelé l'époque où le pasteur King comparut devant une commission consultative et où il lui fut demandé:

"Si vous pouviez changer seulement une chose, que changeriez-vous?"

"Les attitudes des gens", répondit l'adepte de la non-violence.

M. Corman soutient que le racisme des Blancs forme le coeur du problème. La pauvreté n'est pas le seul facteur, dit-il.

LOTERIE

SUITE DE LA PAGE 1

$50,000. Il a expliqué qu'il n'y a pas une minute à perdre et qu'il ne serait même pas étonné, vu l'accord du conseil, que les imprimeurs travaillent toute la nuit à l'impression de ces formules.

Car, selon le maire, il faut faire diligence à cause des jours saints et surtout parce que le premier tirage doit avoir lieu le 20 mai. Effectivement, hier soir, à minuit, les employés du Centre de l'informatique de Montréal faisaient subir le test de l'ordinateur électronique aux 2,000 spécimens envoyés par Drummond Business Forms!

Des reçus dans 48 heures

Le maire a déclaré, hier soir, que les contribuables volontaires de Montréal recevront leur reçu officiel dans 48 heures. Ce reçu aura la forme d'un compte de taxe acquitté. Il portera un numéro. A l'endos, une série de questions concernant Montréal.

La ville a déjà mobilisé un personnel de 40 personnes pour s'occuper exclusivement de cette loterie. Ces employés faisaient déjà partie du Service des finances. Désormais, ils seront versés à plein temps à la loterie municipale.

L'équipement moderne de l'informatique de l'hôtel de ville est retenu pour la loterie. Tout se fera de façon mécanique.

Au moins 1,000 lettres

Le maire a annoncé que la ville a déjà reçu plus de 1,000 lettres contenant divers montants, voire même des billets de $20, $50 ou $100. Il a dit que ces premiers contribuables volontaires recevront leurs reçus dès les premiers jours de la semaine prochaine.

Quant à la procédure du tirage lui-même, il s'agit là d'une question que le comité exécutif étudiera dans les prochains jours. Tout semble indiquer que les numéros gagnants seront désignés par un cerveau électronique. Le maire Drapeau a annoncé qu'une station de télévision de Montréal a déjà offert l'un de ses studios, une fois par mois, pour le tirage. Le maire a déclaré que, d'une façon ou d'une autre, ce tirage sera public.

En terminant, le maire a lancé l'une de ces phrases appelées à devenir célèbres: "Une fièvre de générosité extraordinaire s'est développée à l'égard de Montréal. C'est la ville qui détient, actuellement, la cote d'amour la plus forte sur tout le continent!"

TENSION

SUITE DE LA PAGE 1

Canada, qui doit être représenté à cette conférence.

Du côté français, un porte-parole de l'ambassade à Ottawa, a mentionné hier que cette conférence ne portera que sur "des aspects techniques de l'éducation".

Mais du côté canadien, on rappelle que "l'accrochage avec le Gabon n'a pas porté sur la nature de la réunion mais sur le principe de la souveraineté des Etats".

C'est donc dans une situation extrêmement délicate que se retrouve M. Trudeau avant même d'occuper le poste de premier ministre. On se souvient qu'il a en pleine campagne pour la direction du parti libéral — il y a un mois à peine — déclaré qu'il favoriserait une rupture des relations diplomatiques avec la France si une invitation pour cette conférence parvenait au Québec sans être passée par Ottawa.

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

impossible, lorsque des négociations viennent à peine de s'amorcer pour préciser le champ des compétences respectives et le moyen de les exercer avec le minimum de fracas.

Une chose est certaine: c'est que M. Cardinal a eu hier des entretiens sur la question avec le premier ministre Daniel Johnson, avant le départ de ce dernier pour le sud des Etats-Unis. Ces pourparlers faisaient suite à deux lettres que M. Johnson a reçues depuis quelque temps du gouvernement central pour lui suggérer — officiellement cette fois — que M. Cardinal dirige à Paris une délégation représentative des francophones de tout le Canada. La réponse de Québec reste pour l'instant inconnue. Comme l'a souvent souligné M. Johnson, Ottawa n'était pas invité à la conférence du Gabon; on ne sache pas qu'Ottawa ait été invité à Paris.

Il reste, cependant, bien peu de temps pour former une délégation qui représente vraiment tous les Canadiens français et tout autre que M. Cardinal serait pris de court à Paris faute d'avoir pu assister à la conférence de Libreville. Par ailleurs, Ottawa est en ébullition (et le sera probablement jusqu'au 23 avril) à la suite des changements apportés à la tête du parti au pouvoir.

Nonobstant certaines allusions dans le camp fédéral à la possibilité d'une suspension des relations avec tout pays qui traiterait avec Québec "pardessus le dos d'Ottawa", il faut croire que chacun sera amené à composer en regard de la conférence de Paris. La France, dit-on, l'a déjà fait en n'adressant qu'un "avis" au lieu d'une invitation. On répète depuis quelques jours à Ottawa que "le Canada n'a pas nécessairement à se poser en maître d'étiquette" chaque fois que celle-ci subit un accroc.

Et Québec ... pourrait laisser M. Cardinal libre de se rendre à Paris à titre privé, jusqu'à ce qu'un accord intervienne avec Ottawa sur une interprétation commune de certains points constitutionnels.

M. Cardinal s'est dit fortement surpris hier soir d'apprendre qu'on le désigne déjà officieusement comme candidat dans le comté de Montréal-Saint-Jacques, dont le siège deviendrait vacant à l'Assemblée législative à la suite du départ — imminent dit-on — de M. Paul Dozois qui démissionnerait pour devenir conseiller spécial auprès du cabinet de M. Johnson.

M. Cardinal est ministre de l'Education depuis l'automne dernier, mais siège au Conseil législatif où il a été nommé. A maintes reprises cependant il s'est dit prêt à se présenter devant les électeurs, au bon plaisir du premier ministre et lorsque l'occasion s'en offrirait.

le TEMPS qu'il fera

Un congé pascal magnifique

Le temps s'annonce magnifique pour la majeure partie de la fin de semaine de Pâques. Un temps ensoleillé et des températures au-dessus de la normale accompagneront les voyageurs dans leurs déplacements au cours de ce long week-end.

Aujourd'hui, le mercure devait se fixer à un maximum de 55 degrés; il descendra à 35 la nuit prochaine.

Le beau temps prévaudra également dans les Laurentides, les Cantons de l'Est et l'Etat de New York, régions qui s'accapareront d'une bonne partie des voyageurs du week-end de Pâques.

MAXIMUM AUJOURD'HUI	55
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE	35
MAXIMUM DEMAIN	60

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides et Cantons de l'Est: ensoleillé aujourd'hui et vendredi. Plus chaud vendredi. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal 55 et 35, Ottawa 50 et 30, Québec, Ste-Agathe et Sherbrooke 45 et 25.

Régions du St-Maurice, Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé: ensoleillé aujourd'hui. Vendredi, ensoleillé avec quelques périodes nuageuses et plus doux. Vents légers. Maximum et minimum à La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau et Sept-Iles 60 et 20, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 40 et 25.

Commentant hier la rumeur de sa candidature dans Saint-Jacques, il a déclaré avec un brin d'humour: "Je suis aussi surpris de l'apprendre que ma femme a pu l'être lorsqu'un journaliste lui a demandé ce qu'elle éprouvait, après avoir appris par les journaux ma nomination au ministère de l'Education ... On a aussi parlé de ma candidature dans Terrebonne".

Le ministre a paru tout aussi surpris d'apprendre qu'un de ses anciens élèves, M. Mario Beaulieu, chef de cabinet du premier ministre, est considéré comme candidat probable dans Montréal-Sainte-Marie. Ce comté est représenté à Québec depuis 1956 par M. Edgar Charbonneau, ministre d'Etat qui, dit-on, pourrait être appelé à succéder à M. Cardinal au Conseil législatif. Selon la rumeur, M. Beaulieu deviendrait également organisateur en chef de l'Union nationale. Il partagerait cette fonction avec M. André Lagarde, qui a abandonné récemment la présidence du comité exécutif de Laval. M. Lagarde aurait en outre pour fonction de préparer le congrès que l'Union nationale tiendra à l'automne de 1969.

DC-3

SUITE DE LA PAGE 1

prenait le propriétaire de la compagnie, M. Guillermo Rojas, un groupe de journalistes de Mexico, le chef du bureau de l'aviation civile du Mexique, M. Ramon Perez Morquecho, ainsi que d'autres personnalités.

Des membres du gouvernement mexicain, notamment le ministre des Transports, M. Jose Padilla Segura, devaient faire partie du voyage. Ils avaient dû abandonner ce projet quelques heures avant le départ.

Plus tôt cette semaine, un autre DC-3 s'était écrasé au Chili.

HANOI

SUITE DE LA PAGE 1

tions du Nord vers le Sud se poursuivaient.

Le secrétaire d'Etat, ont déclaré plusieurs membres de la commission, a été critiqué lors de son audience en privé pour le déclenchement d'une offensive américaine et alliée autour de Saigon alors que des efforts sont en cours pour ouvrir des pourparlers de paix. Mais, devant la presse, M. Rusk a affirmé que les Etats-Unis poursuivent normalement leurs opérations militaires contre l'adversaire.

On apprend d'autre part, de source informée, que le président Johnson aurait l'intention de désigner M. Cyrus Vance comme l'homme no 2 de l'équipe de négociateurs américains dirigée par M. Averell Harriman.

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

Les Sandwiches PEGROIDS Toujours en demande



Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes: triangles spirales, sandwiches doubles, etc. ... Généreusement garnis de jambon tranché, rôti de boeuf, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.

SOYEZ UNE HOTESSE A LA PAGE

48 sandwiches Cocktail suffisent amplement à rassasier de 6 à 8 personnes, et ne coûtent que $3.00

PEGROID'S LTEE

4075, RUE SAINT-DENIS
Notre devise: FRAICHEUR et QUALITE
COMPOSEZ DES AUJOURD'HUI 844-3901
Nous livrons partout à Montréal

VAN CLEEF & ARPELS
Joailliers français de renommée mondiale
"Boutique de bijoux parisiens"



Le lapin de Pâques

Un bijou délicieusement différent et ... attachant. C'est la broche Lapin de Pâques en or 18 carats aux finis florentin et brillant, aux yeux de saphir. Notre lapin tient un oeuf de corail, de turquoise, de lapis-lazuli ou d'onyx garni d'or torsadé. Illustré $425. Grand choix de clips à compter de $275.

Design & Actual size.

2121, RUE CRESCENT, MONTRÉAL — 844-2631-32 • Paris Londres • Monte Carlo • Cannes • Deauville • Genève

COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS
(externat)
EXAMENS D'ADMISSION
8e CLASSIQUE ET 8e SCIENTIFIQUE
LES 20 ET 27 AVRIL
à 1 heure p.m.
244 est, rue SHERBROOKE, Mtl 18
RENSEIGNEMENTS:
TEL. 849-8626

"...UN LIVRE QUI TOMBERA COMME UNE BOMBE ATOMIQUE SUR L'EGLISE DU QUEBEC!"
(DIMANCHE-MATIN)

L'ÉGLISE S'EN VA CHEZ LE DIABLE

• EN VENTE PARTOUT à $2.00 ou à LA LIBRAIRIE DUCHARME LTEE,
418 ouest, Notre-Dame — 849-1146
Commandes téléphoniques acceptées

PUBLIÉ PAR
LES ÉDITIONS DE L'HOMME
DISTRIBUTEUR: Agence de Distribution Populaire Inc.,
1130 EST, LAGAUCHETIERE — 523-1600

DPC-68-1



LE PNEU MICHELIN X® RADIAL

COÛTE MOINS CHER...

Oui, tout bien considéré, il coûte vraiment moins cher! Il dure deux fois plus longtemps qu'un pneu classique, avec le même conducteur, sur la même voiture et dans les mêmes conditions de conduite. Le pneu MICHELIN «X RADIAL» vous assure en plus:

ADHÉRENCE ET TENUE DE ROUTE EXCEPTIONNELLES, DIMINUTION IMPORTANTE DE L'USURE.

DIMINUTION SENSIBLE DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT.

Le pneu MICHELIN «X RADIAL» offre moins de résistance au roulage et vous permet ainsi de couvrir une plus grande distance avec la même quantité d'essence



UNE CONDUITE PLUS DOUCE... UN CONFORT ÉTONNANT.

Ses flancs, d'une étonnante souplesse, offrent plus d'élasticité et absorbent au maximum les cahots et secousses.

Garantie contre les hasards de la route au prorata de l'usure de la semelle.

SÉCURITÉ D'ABORD!

9 SUCCURSALES À MONTRÉAL ET EN BANLIEUE
toutes les cartes de crédit reconnues sont acceptées
323-6420

McGuinness Liqueurs
Format 12 oz maintenant disponible
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078
LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 11 AVRIL 1968 — 84e ANNEE — No 87

POUR AIDER VOTRE DIGESTION, BUVEZ L'EAU BIENFAISANTE ET AGREABLE A BOIRE
Les LITHINÉS du Dr GUSTIN
UNE EAU DE REGIME ALCALINE — ECONOMIQUE POUR ETRE BUE AUX REPAS ET EN TOUT TEMPS
Importée de France

Les Saltimbanques: le juge rend un verdict de culpabilité

par Claude GRAVEL

Le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale, a rendu hier matin un verdict de culpabilité dans la cause des neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques, accusés d'avoir présenté un spectacle indécent au pavillon de la Jeunesse de l'Expo, le 25 septembre 1967.

Les accusés furent condamnés à payer une amende de $25 ou à passer trois jours en prison, à l'exception de deux qui détenaient un casier judiciaire et qui furent condamnés respectivement à payer $50 et $100.

Les avocats de la défense, Mes Raymond Bernier et Jacques Rolland, ont fait savoir par la suite qu'ils interjetteraient appel et qu'ils demanderaient alors que l'on soumette à la Cour supérieure la transcription du procès, ou que le procès soit repris complètement.

En imposant sa sentence, le juge Tourangeau a tenu des propos d'une grande sévérité à l'endroit du spectacle, mais a précisé qu'il faisait une distinction entre ceux qui présentent "un spectacle pour faire de l'argent et ceux qui ont des motifs plus nobles".

Le juge Tourangeau a reconnu que ce n'est pas l'amour de l'argent mais l'amour du théâtre qui a motivé les accusés lorsqu'ils ont joué la pièce de Pierre Moretti, "Equation pour un homme actuel".

Le juge a déclaré qu'il ne s'agit pas de condamner la sexualité ni l'érotisme, mais qu'il "s'agit de savoir si les fonctions les plus intimes de l'homme, comme les préliminaires à l'amour charnel et le coït, doivent faire le sujet d'un divertissement sur scène publique, selon les standards de notre communauté".

Le juge a conclu qu'il était "indécent d'illustrer sur scène des fonctions que la moralité et la pudeur réservent à l'intimité", après avoir rappelé que les témoins de la Couronne et de la défense se sont ordinairement rejoints dans la description du spectacle, même si, selon leur érudition, ils employaient un vocabulaire différent.

Le juge a précisé qu'il fut bien établi que le tableau no 9 (celui qui a motivé l'arrestation des comédiens et la tenue du procès) "est une fresque érotique représentant toutes les phases de l'amour charnel".

"Il n'appartient pas à une petite minorité, a-t-il par ailleurs dit, ceux qui vivent par et pour le théâtre, de déterminer les normes de la moralité dans la communauté ou de les sacrifier au nom du nouveau. Ces jeunes artistes, pour qui la seule technique théâtrale compte, ne se préoccupent nullement, et c'est là une grossière négligence, des conséquences sociales de leurs expériences théâtrales."

En aparté à son jugement, le magistrat a qualifié "de chantage odieux et de tentatives pour influencer la cour" la publicité faite autour du procès des Saltimbanques. Il n'a pas dit à quel genre de "publicité" il faisait allusion.

"Je regrette que la procédure sur le mépris de cour ne permette pas de faire échec à de tels procédés", a-t-il tout simplement ajouté.

Les avocats de la défense, s'entretenant par la suite avec les journalistes, ont répliqué: "Nous sentons l'omniprésence policière dans l'administration de la justice à la Cour municipale."

L'avocat de la couronne, Me Raymond Julien, n'était pas en

Voir SALTIMBANQUES en p. 6



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

A la recherche d'autres ossements

L'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec devait reprendre aujourd'hui les recherches afin de recueillir les ossements devant accompagner le crâne humain trouvé hier dans un bosquet de Terrebonne Heights. Nous apercevons ici les sergents-détectives Jean-Paul Dallaire et Jacques Laferrière qui dirigent les opérations.

Le crâne humain de Terrebonne Heights

Accident de chasse ou règlement de compte

par Gilles NORMAND

Tandis qu'une vague de règlements de compte déferle sur le monde interlope de la métropole, l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec tente de donner un sens à la découverte d'un crâne humain, dimanche soir, dans un bosquet de Terrebonne Heights.

Ce qu'en toute ignorance de cause les citoyens de Terrebonne Heights qualifient d'accident de chasse pourrait fort bien être un règlement de compte commis il y a cinq ans et même moins.

La mort, selon les experts de la police, remonterait à trois ans ou plus, ce qui rappelle l'époque de la célèbre affaire Darabaner, alors que des individus qui avaient trempé dans des incendies criminels devaient être retrouvés ensevelis dans un bosquet de Saint-Gilles, comté de Lotbinière, ou ailleurs, le corps enduit de chaux vive.

Une lampe de chevet

Il est toutefois trop tôt pour quiconque de se prononcer sur le sujet.

Le crâne, découvert par un adolescent qui l'avait apporté chez lui pour le convertir en lampe de chevet, est celui d'un mâle d'âge adulte, selon les experts.

Il n'a pas été possible de prélever quelque indice que ce soit sur le crâne, indice pouvant laisser supposer qu'il y a eu meurtre. Cependant, s'il ne s'agit pas d'un accident de chasse comme semblent le croire plusieurs citoyens de Terrebonne Heights, ce qui serait d'ailleurs étonnant, il s'agirait bien d'un meurtre commis à la manière des règlements de compte de la pègre.

Si l'homme n'a pas été décapité, le crâne ou le corps a été déplacé, disent certains limiers. Mais, dans un cas ou dans l'autre, c'est le même prix.

Les recherches entreprises au début de la semaine n'ont rien donné jusqu'à maintenant. Hier, les policiers ont passé la journée à fouiller l'endroit à l'aide d'un tracteur armé d'une pelle mécanique qu'actionnaient des employés de la Voirie provinciale.

On n'a toutefois pas découvert les ossements dont parlait l'adolescent qui a découvert le crâne, René Gignac, demeurant au 209 rue Cousineau, dans le quartier Pont-Viau, à Laval.

Le sergent Jean-Paul Dallaire, de l'Escouade des homicides, qui était aidé dans ses recherches du sergent Jacques Laferrière, a fait savoir que ce matin les recherches reprendront dans le secteur, mais à une certaine distance de l'endroit où le crâne a été trouvé. Bien qu'aidés du fameux chien "Rebel", les chercheurs n'ont rien trouvé qui vaille.

Des loups

Les policiers émettent l'hypothèse que les restes humains auraient pu être transportés par des animaux. D'ailleurs, la région est passablement infestée de loups. Il n'est pas impossible que des loups aient dévoré les chairs du cadavre dont ils auraient transporté des parties.

Les élections de St-Léonard: le rapport de la SPQ est à Québec

par Claude MASSON

La Sûreté du Québec a effectué au cours des derniers mois une enquête approfondie sur le déroulement des dernières élections municipales de Saint-Léonard qui ont eu lieu le 5 novembre dernier.

Cette enquête a été menée très discrètement par l'agent Fernand Guérin, de l'Escouade des enquêtes générales de la Sûreté du Québec, sous la direction de l'inspecteur-chef Fernand DeMiffonis, du Bureau des recherches criminelles.

On ne connait pas en détail l'étendue de l'enquête. Elle aurait notamment porté sur le rôle des policiers, les influences exercées et les cas de supposition de personnes qui ont fait l'objet de procédures en Cour municipale.

L'inspecteur J. L. Ross, divisionnaire adjoint au Bureau des recherches criminelles de la Sûreté provinciale, a déclaré hier que le résultat de l'enquête a été remis depuis quelques jours au ministère de la Justice, ajoutant que la Sûreté du Québec a terminé son travail.

Le 5 novembre dernier, M. Léo Ouellet l'a emporté sur M. Paul-Emile Petit, qui sollicitait un troisième mandat à la mairie, par une majorité de 321 voix.

C'est à la demande de certains membres du Parti du progrès municipal, formation politique de M. Ouellet, que la Sûreté du Québec aurait décidé de faire enquête; C'est du moins ce qu'affirme dans un entrefilet "Le Journal de Saint-Léonard", qui appuie ouvertement l'administration Ouellet-Barone.

Ce mensuel note en effet que "l'enquête en question a été demandée par le Parti du progrès municipal à propos des agissements de "la police à Petit" le 5 novembre, privant ainsi une bonne partie des citoyens de leur droit le plus strict".

Le président des élections, M. Gaston Pion, secrétaire-trésorier de la municipalité, a aussi soumis au ministère de la Justice le cas des dix personnes accusées de "supposition de personnes" à la suite de ce même scrutin.

Les dix plaintes avaient été portées en premier lieu devant la Cour municipale de Saint-Léonard, mais le juge a décidé de casser les actes d'accusation, affirmant que le code pénal a préséance sur la Loi des cités et villes et que les accusations devaient être devant un tribunal de juridiction pénale.

Après consultation avec les autorités du ministère des Affaires municipales, le président des élections a décidé de référer le tout au ministère de la Justice.

Il y a trois issues possibles, selon l'avocat de la ville, Me Claude Simard: ou la décision du juge de la Cour municipale est portée en appel, en Cour supérieure, juridiction pénale; ou de nouvelles plaintes sont portées en cour des Sessions de la paix ou les accusations tombent.

La décision appartient maintenant au ministère de la Justice.

Les personnes accusées d'avoir "passé des télégraphes", dont aucune ne résidait à Saint-Léonard au moment de l'élection, ont signé une déclaration (dont LA PRESSE a une copie), mentionnant qu'elles ont été sollicitées pour voter en faveur de certains candidats, même si elles n'avaient pas le droit de voter.

Les commissions scolaires de Montréal endossent la décision de St-Léonard

L'Association des commissions scolaires de la région de Montréal endosse la décision de la commission scolaire de Saint-Léonard de ne pas ouvrir d'école de langue anglaise pour la prochaine année académique et de maintenir des classes bilingues.

Dans une déclaration remise hier à la presse, l'association soutient que "l'enseignement du français au Québec est une priorité qui n'interdit pas l'enseignement de l'anglais" et que "cette langue ne doit pas être enseignée au détriment du français".

L'association groupe quelque 46 commissions scolaires de la région montréalaise et est présidée par M. André Saint-Onge. M. Saint-Onge préside également la régionale Le Royer, dont fait partie la "locale" de Saint-Léonard.

M. Saint-Onge affirme que "les commissions scolaires du Québec ont le devoir d'empêcher l'anglicisation automatique ou systématique des Néo-Canadiens afin de les intégrer le mieux possible dans le contexte social québécois".

D'autre part, à sa réunion d'hier soir, la commission scolaire de Saint-Léonard a décidé de recevoir successivement les dirigeants du Mouvement pour l'intégration scolaire et ceux de l'Association des parents "anglophones".

Ces rencontres, qui se dérouleront à huis clos, permettront de discuter de la situation actuelle en ce qui concerne le système scolaire de Saint-Léonard.

Rappelons que l'association "anglophone" est présidée par M. Frank Vatrano et réclame l'ouverture d'une école élémentaire anglaise pour septembre prochain, tout en acceptant le principe des classes bilingues.

Le Mouvement pour l'intégration scolaire, qui est au fait une association formée de Canadiens français, exige le français comme seule langue d'enseignement dans les écoles publiques de Saint-Léonard.

Tel est pris qui croyait prendre !

La petite pègre montréalaise s'est fréquemment jouée des pauvres citoyens en leur soutirant leur argent de toutes sortes de façons. Pour une fois, l'occasion nous est enfin fournie de rire d'un individu armé qui a commis un vol pour... des prunes !

A la pointe de son revolver, un inconnu a forcé un pharmacien, M. H. Cohen, à lui remettre son argent et un sac de papier brun qu'il tenait dans ses mains alors qu'il entrait chez lui, au 2295 rue Bedford.

Le pharmacien n'avait pas d'argent à remettre au bandit, mais il lui tendit prestement son sac. Il contenait son rapport d'impôt !

Pâques à New York : autant de Canadiens que d'habitude

Les milliers de Canadiens qui se rendent chaque année à New York à l'occasion du long congé de Pâques seront encore à leur place cette année le long du parcours de la célèbre "Easter Parade", événement qui fait courir des millions de personnes.

Il ne semble pas que les troubles raciaux qui ont pris de l'ampleur avec l'assassinat du leader noir et apôtre de la non-violence, le Dr Martin Luther King, viennent changer les habitudes des voyageurs.

Une rapide enquête auprès des compagnies d'aviation, de chemins de fer et d'autobus, donne encore plus de certitude à cette affirmation.

Air Canada, qui s'accapare d'une bonne partie des voyageurs canadiens se rendant à New York ou en Floride pour Pâques, note ur accroissement normal du nombre de ses réservations. M. Claude Grégoire, des relations publiques d'Air Canada, signale qu'aucune annulation n'a été faite jusqu'ici.

"On ne note aucune diminution dans la vente des billets aux voyageurs se rendant aux Etats-Unis", signale pour sa part M. Grant Hudon, des relations publiques des Chemins de fer nationaux.

Quant au Pacifique Canadien, qui n'effectue que des vols en direction de la côte ouest américaine, la situation est la même. M. Pierre Lemieux nous a révélé que les villes américaines que le Pacifique Canadien dessert ont été jusqu'à maintenant épargnées par les émeutes raciales.

La compagnie d'autobus Greyhound, qui pourvoie les agences de voyages de nombreux véhicules pour les voyages organisés vers New York à l'occasion de Pâques, verra son service fonctionner comme d'habitude. Un porte-parole de cette compagnie a déclaré que la seule question qui intéresse les voyageurs est de savoir s'il y a des délais à la frontière. Comme il n'y en a pas, les voyageurs se font aussi nombreux qu'à l'accoutumée.

Pour ce qui est des automobilistes, ils se rendent également aux Etats-Unis en aussi grand nombre. Un fonctionnaire de l'Immigration canadienne à Blackpool a révélé que des milliers de Canadiens avaient franchi la frontière lors de la dernière fin de semaine et que l'on s'attendait à une forte augmentation du nombre des voitures au cours du long congé pascal.

Un loyer annuel de $87,000 pour loger le Service des estimations d'ici 1971

par Florian BERNARD

La ville de Montréal vient de passer un bail avec MM. Jack Fels et Azar Goldin pour la location d'un vaste local d'environ 29,000 pieds carrés, situé au 410 de la rue Saint-Nicolas.

Ce local devra abriter, d'ici 1971, le Service des estimations de la ville. La location a donc été consentie à certaines conditions, pour une période de trois ans, en considération d'un loyer annuel de $87,000, payable à raison de $7,250 par mois.

Il en coûtera donc à Montréal un montant global de $261,000 pour loger temporairement le Service des estimations. Rappelons que la ville devait entreprendre, dès 1968, la construction d'un vaste immeuble adjacent à l'hôtel de ville, rue Gosford, pour abriter le Service des stimations.

En raison du programme d'austérité municipale, il a été impossible d'entreprendre cette construction.

Le maire Drapeau a toutefois déclaré que les ingénieurs de la ville de même que les architectes sont en train de mettre la dernière main aux plans et que les travaux seront entrepris dès que les finances le permettront.

Cet immeuble doit faire partie de la cité administrative annoncée par le Parti civique aux dernières élections municipales. En attendant, à l'instar de milliers de contribuables, la ville s'est lancée dans la course aux logements.

SPECIAL DE CETTE SEMAINE
BRIOCHES du CARÊME
6 pour 36¢
EN VENTE à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage
Richstone RBI BAKERIES INC.



CHASSEZ CES "PETITS" DÉMONS
Soulagez ces tiraillements et ces picotements, grâce à OPTREX, le bain d'yeux qui calme vite l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures et de picotement, tout en rendant à vos yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.
OPTREX
"le confort des yeux"



LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI



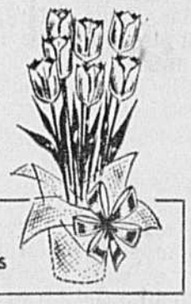
En vedette cette semaine à la
BOUTIQUE COLONIALE
Vendeur autorisé



BASSINETTE
Erable 18" x 36"
matelas inclus
$26
OUVERT JUSQU'A 9.30
JEUDI ET VENDREDI SOIRS
A. FORGET INC.
6707, BOUL. SAINT-LAURENT — TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin



PANIERS DE FRUITS
ARTISTEMENT DÉCORÉS
Pour Pâques
$7.50 et plus
DINDES FRAICHES
JAMBONS BUFFET
CHAPONS — CANARDS



Assortiment de fleurs fraîches coupées ou en pots
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond, Montréal

CORBEIL
SUR LA PLAZA



"PETITE ORIGINALS CO. LTD."
Création Elvira Vali
Pour une 1ère communion ou une réception, adorable petite robe en Fortrel à plis permanents, avec jupon et crinoline.
Couleur : BLANC.
Grandeurs : 4 à 6x.
$16.00
Sous-sol
6500, RUE ST-HUBERT, ANGLE BEAUBIEN
Billets Comédie Canadienne en vente ici.
Dépositaire Visa "Terre des Hommes"

SALTIMBANQUES

SUITE DE LA PAGE 3

cour au moment où le jugement fut rendu.

Le juge Tourangeau a établi que le tableau no 9, "Erotomanies" forme "le centre" de la pièce et "qu'il perce et domine parmi les autres qui se bousculent et sont abstraits".

Le juge s'est demandé si les acteurs, pour illustrer le thème de "l'amour sexuel", avaient besoin de "reproduire comme ils l'ont fait les phases érotiques de cet amour charnel", même s'il tient une place importante dans les préoccupations de l'homme actuel.

Le magistrat a dit que la présentation de la pièce n'était pas "une expérience théâtrale faite devant un groupe averti et choisi du monde artistique", mais que c'était "un spectacle gratuit offert au public en général".

"Les chambres à coucher existent: est-il nécessaire de le prouver, d'en ouvrir les portes au public? Il en serait autrement s'il s'agissait d'un cours d'initiation ou d'éducation sexuelle. Mais il s'agit d'un spectacle, d'un divertissement gratuit offert au public en général", a-t-il dit.

"La Cour est d'avis que le thème de l'érotisme aurait pu être établi comme réalité humaine sans recourir aux démonstrations érotiques du tableau "Erotomanies". Qu'il y ait eu ou non des contacts physiques, de façon générale, n'a pas ici de conséquence fatale. Je n'admets pas qu'un geste, pour être indécent, doive nécessairement impliquer un attouchement corporel. Pas plus qu'un toucher indécent doive impliquer un contact direct avec l'épiderme."

Le juge a par ailleurs qualifié "de non pertinent" l'argument de la défense quant à la subvention du ministère des Affaires culturelles à la troupe des Saltimbanques et à l'auteur de la pièce, Pierre Moretti. "La pièce "Equation pour un homme actuel" n'était ni écrite ni montée à ce moment-là."

La troupe des Saltimbanques participera au Festival international du jeune Théâtre, à Nancy, France, du 20 au 28 avril prochain. Elle y présentera "Equation pour un homme actuel". Le juge Tourangeau a soutenu que "La pièce, telle que visionnée par le représentant du Festival de Nancy, était une version modifiée de celle qu'on a jouée au pavillon de la Jeunesse".

"Cette modification a eu lieu, selon l'interview accordée par un comédien de la troupe, pour éviter au bâteau-théâtre l'Escale, les incidents du Pavillon de la Jeunesse", a-t-il ajouté.

Les neuf comédiens reconnus coupables hier, sont: Jacques Crête et sa femme, Olivier Normand, Rodrigue Mathieu, directeur de la troupe, Réal Tremblay, Pierrette Lambert, Carole Lord, Gaétane Bouchard et Wilma Chezzi. Tous sont de Montréal et Laval.

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

LaMarsh-Trudeau : qui fera le premier pas ?

● Mlle Judy LaMarsh se refuse à servir sous M. Pierre Elliott Trudeau. Elle est d'ailleurs le seul membre libéral du Parlement qui n'ait pas, du moins officiellement, accepté la victoire de M. Trudeau. Pourquoi ? "Il n'est pas son genre", soutiennent des malines. Réussira-t-on à réconcilier ces deux célibataires ? Pourquoi M. Trudeau ne ferait-il pas le premier pas en invitant Mlle LaMarsh à agir comme hôtesse à l'occasion de certaines réceptions qu'il donnera au 24, Sussex Drive. Mlle LaMarsh s'en trouverait, sans aucun doute, flattée et ce serait peut-être le départ d'une longue amitié . . . Cette suggestion vient d'un lecteur qui se pique de psychologie féminine.

La loi et le fleurdelisé

● Un décret provincial, adopté il y a environ deux ans, ordonnait en substance que, dans les limites territoriales du Québec, le fleurdelisé doit être le seul drapeau arboré ou avoir préséance sur tout autre drapeau ou encore avoir la place d'honneur sur les terrains du gouvernement du Québec ou des institutions subventionnées par le Québec. A Montréal, nous avons remarqué que plusieurs écoles n'arborent que l'unifolié. Un avocat nous affirmait récemment que cette loi régit également les municipalités parce qu'elles reçoivent des subventions sous forme de taxes de vente ou d'amendes. Devant l'hôtel de ville de Montréal, rue Notre-Dame, nous avons remarqué que la place d'honneur est accordée à l'unifolié, que le fleurdelisé se trouve à gauche et celui de la ville à droite.

Des commerçants se plaignent de ne pouvoir s'agrandir . . .

● Un certain nombre de commerçants du centre de la ville voudraient bien agrandir leurs établissements, mais ne le peuvent pas parce que les règlement de zonage le leur interdit. C'est du moins ce qu'affirme le conseiller municipal et député Frank Hanley. "Il n'y a pas de coopération entre la ville et les commerçants dans ce secteur, soutient-il. La ville a besoin d'argent. Si elle acceptait de modifier ses règlements pour permettre à ces commerçants de rénover leurs entreprises ou de les étendre elle en profiterait en taxes" . . .

En plus que bref

. . . M. George E. McCabe vient d'être nommé directeur commercial pour les hôtels des Chemins de fer nationaux. Auparavant, il occupait le même poste, mais à Toronto seulement.

. . . Le prochain congrès de la Chambre de commerce du district de Montréal se tiendra à Dixville Notch, dans le New Hampshire, du 6 au 9 juin. Le thème : "Les incidences économiques des différentes options constitutionnelles".

. . . Plusieurs personnes, qui étaient l'été dernier à l'emploi de l'Expo 67, ont reçu des offres pour la Terre des hommes 1968. Certaines ont accepté. D'autres ont refusé pour diverses raisons. La raison la plus fréquente : les salaires ne sont pas assez élevés.

Un nouveau parti municipal à Laval sans attaches avec l'UN ou les libéraux

par Pierre VENNAT

Un nouveau parti politique municipal est né à Laval.

Encore sans nom, officiellement, ce nouveau parti sera formé de citoyens mécontents des deux partis municipaux actuels à qui ils reprochent surtout leurs attaches aux deux principaux partis provinciaux actuels, l'Union nationale et le parti libéral.

Les fondateurs de ce nouveau parti, dont certains seraient des dirigeants actuels de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, d'autres d'anciennes personnalités en vue de l'Union nationale, ainsi que des citoyens d'autres allégeances politiques ont, décidé d'imiter l'exemple du Parti civique de Montréal et de fonder un parti strictement municipal n'ayant aucune attache avec aucun des partis provinciaux ou fédéraux existants.

Il ne s'agit pas non plus de transformer l'actuelle Fédération des ligues de propriétaires de Laval en parti politique. Les quelques dirigeants de cet organisme qui font partie du nouveau groupe le font à titre individuel et démissionneront de la fédération dès le nouveau groupe sera officiellement fondé.

Une première réunion a déjà eu lieu chez un citoyen bien en vue de Laval, qui, sans avoir fait de politique à Laval jusqu'ici, suit de très près la chose municipale. On le voit à presque toutes les séances du conseil et il est mêlé de près au monde de l'éducation dans la métropole, où il joue un rôle important.

Une deuxième réunion doit avoir lieu ce soir chez cet homme, où l'on choisira un nom pour le mouvement et lui donnera un organigramme.

Les citoyens de Laval, qui ont décidé de former le nouveau parti se sont déjà entendus sur certains points de base :

1) ils fonderont un parti. Le principe a été accepté et il s'agira d'un parti complètement différent et distinct de tout parti municipal, provincial ou fédéral existant. C'est d'ailleurs l'argument principal des fondateurs qui ne veulent pas que des querelles commencées ailleurs, à Québec par exemple, continuent à Laval. On considère que l'on a assez de problèmes à Laval sans servir d'arène aux politiciens provinciaux ou fédéraux ;

2) on financera le parti démocratiquement. On fera une campagne de recrutement et on compte lancer une campagne de souscription populaire ;

3) lorsqu'on en arrivera au choix d'un nom, probablement ce soir, il faudra évidemment vérifier pour voir si ce nom n'a pas été déjà enregistré. On chuchote que pour justement éviter des tentatives de troisième parti, M. André Lagarde aurait déjà fait enregistrer plusieurs noms de partis éventuels, afin justement de couper l'herbe sous les pieds de tout adversaire éventuel ;

4) un comité de mise en nomination sera mis sur pied parce que le nouveau "parti des citoyens" ou "mouvement populaire" ne veut pas présenter "n'importe qui".

Le nouveau parti aurait déjà l'appui d'un des deux hebdomadaires de Laval qui fait d'ailleurs écho à la fondation éventuelle de ce groupe dans son numéro d'hier.

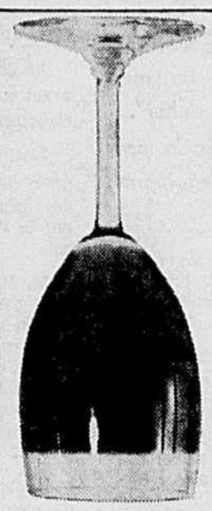
Quant au citoyen bien en vue de Laval qui convoque la réunion de ce soir et chez qui a été prise la décision de fonder le nouveau mouvement, la semaine dernière, il a déclaré hier à LA PRESSE vouloir conserver l'anonymat au moins pour quelques jours, n'ayant pas encore démissionné du poste important qu'il occupe au sein de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, qui, comme mouvement, désire demeurer en dehors de la lutte municipale.

Tué par un camion

RIVIERE-AU-RENARD (PC) — Un enfant de 5 ans, Michel Curadeau, a succombé, tôt hier matin, à l'hôpital de Gaspé, aux blessures subies mardi soir quand il avait été mortellement blessé par un camion en face de la maison de ses parents, à Rivière-au-Renard, en Gaspésie.

$13.95 PAR JOUR
AUCUNS FRAIS de millage
location de voitures 8 cylindres, 1968
ENTIEREMENT AUTOMATIQUES
STANLEY
RENT A CAR—TRUCK
Au coeur du quartier des affaires de Montréal
angle Metcalfe et Sherbrooke — Tél. 288-0111
LAUZON RENT-A-CAR — TRUCK
5008, boul. Décarie — Tél. 482-4040




Emu, le nouveau sherry des antipodes.
Emu Cream
Au moins une vérité vraie dans ce monde à l'envers: avec le sherry Emu, on se la coule douce pour moins cher. Frappé, le sherry Emu Cream est délicieux servi comme apéritif. Seulement $2.60 pour la bouteille de 40 oz. Exigez le sherry 476. Il est maintenant en vente à la Régie. Et quant à y être, demandez donc aussi le porto Emu 999 Red Port et le sherry demi-sec Emu.

Montréal hérite du Pavillon des provinces de l'Atlantique

par Florian BERNARD

Montréal a accepté hier le don du Pavillon des provinces de l'Atlantique sur la Terre des hommes. Il y a toutefois des conditions.

Ce don a été consenti pourvu que Montréal retienne les service d'un concessionnaire qui exploitera un restaurant de fruits de mer dans le pavillon. La ville devra aussi exiger et obtenir de tout concessionnaire intéressé l'engagement qu'il se portera acquéreur de l'ameublement et des accessoires de cuisine de ce restaurant pour une somme de $56,272.22 payable en deux versements de $28,136.11 chacun, le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969.

La ville de Montréal et les provinces de l'Atlantique reconnaissent et conviennent également que la sculpture en métal ornant la façade du pavillon a une valeur de $5,000.

Montréal devra verser ce montant au propriétaire si la perte partielle ou totale de cette oeuvre d'art devait se produire. Dans ce cas, Montréal serait propriétaire de cette sculpture ... ou de ce qu'il en resterait. Car cette oeuvre d'art appartient à un particulier.

La ville a accepté hier ces conditions, devenant ainsi propriétaire du pavillon et de ces ameublement de même que les divers éléments d'exposition ou de décoration.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Entrée en fonction au port

Le nouvel état-major "suprême" de la police du port de Montréal est entré officiellement en fonction hier midi alors que M. Guy Beaudet, directeur du port de Montréal et M. D. N. Cassidy, directeur des services de police et des ports nationaux d'Ottawa, ont remis au nouveau directeur Leslie Hobbs et à son adjoint Rolland Brunette, l'insigne de leurs nouvelles fonctions. On voit ci-haut MM. Hobbs et Cassidy photographiés dans le bureau principal du quartier général de la police du port.

Trains : horaire modifié pour le Vendredi saint

Le Vendredi saint, les trains de banlieue du Pacifique Canadien circuleront comme le dimanche avec l'addition du train no 240 qui quitte Rigaud à 6 h. 05 du matin et arrive à Montréal à 7 h. 30.

Le train no 235, qui part de Montréal à 5 h. de l'après-midi, à destination d'Ottawa, arrêtera à Sainte-Anne-de-Bellevue et à Hudson, comme il le fait le dimanche.

Entre Montréal et Farnham, le train no 213, qui quitte normalement Farnham à 6 h. 35 du matin et le train no 214, qui part de Montréal à 5 h. 40 du soir, seront contremandés le Vendredi saint.

Le train no 180, qui quitte Sainte-Thérèse à 7 h. 25 du matin, et le train no 181, qui part de Montréal à 5 h. 35 de l'après-midi, ne circuleront pas également.

Vol avec violence dans l'entrée d'une église

Un homme de 77 ans, M. Alphonse Marie, du 4651 rue Pontiac, a été victime d'un vol avec violence, vers 4 h. 45 hier après-midi, quand il a été attaqué à coups de poing à la figure et à la poitrine par deux jeunes individus, dans l'entrée de l'église Saint-Louis-de-France, au 750 rue Roy.

Les jeunes bandits ont pris la fuite avec l'argent de leur victime, une somme de $53 en argent. M. Marie a été traité à l'hôpital Notre-Dame avant de retourner chez lui.

"Est-ce si horrible que d'entendre sa propre voix?"
...Non, si c'est un Panasonic
"Pana-qui?"
PANASONIC®!
Tout sonne mieux, plus riche et plus vivant. Parce que les magnétophones Panasonic sont les mieux faits. Tous les éléments vitaux sont manufacturés par Panasonic pour un son de qualité complet. Ils fonctionnent mieux avec des caractéristiques uniques comme: le levier à trois positions. Et vous permet d'enregistrer sans ajustement du levier et sans aucune chance de le surcharger. Doux. Panasonic est une compagnie internationale avec 72 manufactures qui emploie 60,000 personnes et qui fabriquent plus de 4,500 différents produits électriques. Sans erreur le meilleur son, PANASONIC, Rexdale, Ontario.

"Le Band Wave" magnétophone stéréo à 4 pistes, à éléments à état solide, entraînement cabestan 3 vitesses, bobine de 7" et deux haut-parleurs de 6" Son-sur-son, compte-tours numérotés à 4 positions. Dispositif "Pan-A-Track" pour l'étude des langues. Modèle RS-760S — $259.95* Haut-parleurs détachables modèle RP-8048 sur demande moyennant supplément: $69.95*

"Le Pilot" est un élégant magnétophone portatif à haute fidélité et entraînement à cabestan. Modèle vertical. Alimenté par CA ou par batterie. Complet avec accessoires et 4 piles Panasonic "D". Modèle RQ-156S — $99.95*:
*Détail suggéré
®MARQUE DE COMMERCE D'UN GÉANT INTERNATIONAL EN ÉLECTRONIQUE
3F-68

BROSSEAU
Place Ville-Marie — 861-6679
Centre Normandie
334-2461
Centre Fairview
697-3211

Beaulieu & Gladu INC.
4589 est, Ste-Catherine
255-7787

Brosseau Electronique
3266, rue Grande Allée
Ville Laflèche
676-3941

Ludger Cyr Inc.
Toujours à la page
5386, est, Jean-Talon
725-4731

J. A. DRAPEAU ENRG.
TV SERVICE
3870 est, rue Ste-Catherine
523-3482

ETCO
ELECTRONICS
Service de commandes postales
464, RUE McGILL MTL., CAN.

Claude Fortin
2550 est, rue Beaubien
728-3673

Gravel Frères
RADIO-TÉLÉVISION
1416, rue Joliette — 523-2109

Ameublement Claude Lacombe Inc.
3807 rue Hochelaga
255-5311-5126
Sur rendez-vous seulement

radio lambert
1201 est, Ste-Catherine
en face du théâtre Canadien

Laurex Electronique INC.
5510, rue Charleroi
(coin de Jean-Meunier)
Montréal-Nord
322-6524

Radio Lorenz
115 ouest, Ste-Catherine
Place des Arts
849-8900

ETCO
ELECTRONICS
421, boul. Taschereau
672-4120
Ouvert du lundi au samedi

musica
STEREO - RADIOS - TV - TAPE RECORDERS
1228 ouest, Ste-Catherine
861-0808

Hervé Ouellette Limitée
3475 est, rue Ontario
525-8686

RADIOLA
1401, rue PEEL
(coin Ste-Catherine)
288-4161

J.A. ST-Amour LTÉE
Meubles et accessoires électriques
6575, rue St-Denis — 274-8341

ETCO
ELECTRONICS
464 rue McGill
288-6218

Tape Cité
Division de André Radio Service
7865 rue St-Hubert
276-2684

J. R. Vinet Inc.
L'ameublement est notre spécialité
520 Georges-V
351-9110

Montréal, avec les hôteliers, indemnisera les touristes frustrés en 1967

A quelques semaines de l'ouverture de l'exposition "Terre des Hommes", les autorités provinciales et municipales, de concert avec les hôteliers de la région métropolitaine, s'entendent sur une formule pour indemniser les quelque 25,000 touristes victimes d'hôteliers malhonnêtes durant l'Expo 67.

Au cours d'une rencontre hier à l'Hôtel de Ville, réunissant le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, le maire Drapeau et des représentants d l'industrie hôtelière montréalaise, il fut décidé :

1) que la province rembourserait intégralement les touristes victimes de fraude manifeste, soit une somme de $100,000 ou 10 p. cent des réclamations totales ;

2) que les autres réclamations se chiffrant par environ $900,000 seraient satisfaites non par des remboursements en argent, mais par des billets d'hébergement gratuit jusqu'à concurrence du montant réclamé.

Cette dernière méthode d'indemnisation, qui forcera en quelque sorte les touristes à visiter Montréal, sera à la charge des autorités municipales et des hôteliers de la région. Un comité conjoint sera formé pour examiner les réclamations et effectuer les remboursements.

A l'issue de la réunion, le maire Drapeau a précisé que les billets en question ne vaudraient que pour l'hébergement et non pour la nourriture et les boissons. En outre, il ne seront valables que durant les trois prochaines années. D'ici là, le maire espère que Montréal aura rétabli sa réputation ternie par certains hôteliers malhonnêtes.

Divers organismes groupant les hôteliers de Montréal réuniront leurs membres d'ici quelques jours pour leur faire part du projet. On les aurait déjà approchés au sujet de la formule mise au point hier. Tout indique qu'ils l'entérineront avec enthousiasme.

Au cours de la réunion au sommet d'hier, il a été décidé également que l'industrie hôtelière devrait se charger elle-même de mettre sur pied un service d'hébergement pour les visiteurs de l'exposition Terre des Hommes. Seul un tel organisme aurait alors le droit de servir de bureau central de réservations de chambres d'hôtel pour la durée de l'exposition.

Cette décision devrait mettre fin aux jours d'une compagnie privée, les Services de logements Hospes Inc., qui était formée récemment pour accueillir les touristes affluant à Montréal durant l'exposition. Cette société n'a aucun lien officiel avec les autorités provinciales ou municipales.

A Saint-Jérôme

Le maire préconise la création d'une commission de police

SAINT-JEROME — Le maire de Saint-Jérôme, M. Hubert Murray a recommandé la création immédiate d'une commissior de police, au cours de la dernière assemblée du conseil municipal. Il avait déjà formulé cette suggestion, mais cette fois l'appel a été plus pressant.

Les négociations ne tournent pas rond actuellement entre la municipalité et la Fraternité des policiers. Le syndicat a fait savoir à l'administration municipale qu'il réclamerait un conciliateur auprès du ministère du Travail. Les policiers de Saint-Jérôme ont décidé d'employer tous les recours que la législation ouvrière met à la disposition des syndicalistes, quand des difficultés surviennent lors de négociations d'un contrat de travail.

On déplore chez les policiers la lenteur des discussions et les maigres résultats des rencontres avec les négociateurs patronaux. Le contrat de travail est échu le 31 décembre l'an passé.

La première séance en conciliation aura lieu le 10 mai. Le directeur des services municipaux, M. Gérard LePage représentera alors la municipalité.

Des conseillers n'ont pas caché leur inquiétude, face à l'attitude des policiers. Ceux-ci ont refusé une hausse de 10 cents l'heure et des bénéfices marginaux déjà prévus dans le présent budget. On semble craindre que le geste des policiers soit imité par les pompiers, qui doivent incessamment entreprendre la négociation d'un contrat de travail. D'ici les prochaines semaines également, les fonctionnaires municipaux, les employés de bureau et les travailleurs manuels négocieront.

C'est en fonction de cette situation que le maire a préconisé d'urgence la création d'une commission de police. D'après M. Murray, un tel organisme est d'un grand secours quand il faut négocier avec des employés. Il envisage même la transformation éventuelle de cette commission de police en un organisme pouvant faciliter les pourparlers avec les autres services municipaux.

Si le conseil donne suite à la demande du maire, M. Le Page sera invité à solliciter la participation des contribuables. On voudra que la commission de police compte des membres représentatifs.

Manifestation contre une hausse d'impôt

TROIS-RIVIERES-OUEST — Une manifestation contre une hausse éventuelle de l'impôt municipal aura lieu à Trois-Rivières-ouest, ce soir. Une marche d'un millier de propriétaires et de locataires est organisée et convergera vers l'hôtel de ville.

Les contribuables entendent ainsi protester contre une augmentation de 20 pour cent du rôle d'évaluation, de même que contre une hausse probable de la taxe.

On a pris cette décision, hier soir, au cours d'une assemblée publique où 200 propriétaires ont fondé "la ligue de surveillance".

Woolco

JOLIES FLEURS POUR PÂQUES

SPÉCIAUX NON ILLUSTRÉS

LIS DE PAQUES ARTIFICIELS
Pot de 4" Spécial 3.33
Aussi disponible à 1.88

TULIPES ARTIFICIELLES
Pot de 4" Choix de couleurs. 1.97

DIEFFENBACHIA OU DECORA
Plante naturelle, pot de 6" 2.97

Chrysanthèmes en pots
Un bas prix extraordinaire... une beauté sans égale. Vous penseriez payer beaucoup plus cher pour ces pots de 5". Fleurs fraîches offertes dans une variété de couleurs. Le cadeau idéal qui plaira à celle que vous aimez. POT 2.97
Aussi disponible 1.27

CADEAUX BIEN PENSES, QUI DURENT... POT 2.47
Les préférés de tous les temps... Ravissants lis blancs de Pâques... indispensables pour célébrer la fête de Pâques. Pot de 6" enveloppé de papier métallique. 3 fleurs superbes, fraîches.

CENTRE LAVAL
SORTIE 7 DE L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES ET BOUL. ST-MARTIN
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7200, boul. Taschereau et Pont Champlain

FAITES L'ESSAI DE LA
RENAULT'68
CHEZ JOS. LEROUX
vous épargnez beaucoup
Un simple coup de téléphone et nous irons vous chercher
526-3781
Venez aujourd'hui même chez
Jos LEROUX
où vous trouverez
SERVICE PRIX COURTOISIE
1840 DARLING



Pourquoi la Renault 10 n'est-elle pas une petite voiture comme les autres?

Parce qu'elle a été pensée différemment. Sans souci d'économie.

La Renault 10 est en effet la seule petite voiture qui sache voir grand, et qui vous le prouve: sièges moelleux grand confort à rembourrage de caoutchouc mousse; insonorisation impeccable; 4 portes; freins à disque sur les 4 roues — garantie de sécurité en toutes saisons; moteur puissant et robuste aux reprises exceptionnelles.

Et les qualités de la Renault 10 ne s'arrêtent pas là. Car elle a aussi été pensée en fonction de votre budget, comme le prouvent son prix modique, le coût peu élevé de son entretien et sa consommation minime (40 bons miles au gallon).
Et avec une Renault 10, vous roulez en toute tranquillité, sachant que vous pouvez compter sur un service après-vente qui couvre tout le Canada
Venez l'essayer sans plus tarder.

RENAULT 10

1898 - 1968 — 70 ANS D'EXPERIENCE DANS L'AUTOMOBILE

MP-5
Automobiles Renault Canada Ltée,
1305, boul. Marie-Victorin, St-Bruno, Qué.
Veuillez m'adresser renseignements et brochures sur la Renault 8, ainsi que les nom et adresse du concessionnaire le plus proche.
FABRIQUÉE AU QUÉBEC
NOM.....
ADRESSE.....
.....

Abolir l'état (possible) de l'affrontement de deux solitudes

— le député de D'Arcy McGee

Citant Molière qui aurait dit: "Je vis de bonne soupe et non de bon langage", le Dr Victor Goldbloom a déclaré hier, devant les membres du club St-Laurent - Kiwanis, qu'il fallait "abolir, au Québec et au Canada, l'état possible de l'affrontement de deux hostilités, de deux solitudes".

Qualifiant de pitoyable la situation qui prévaut actuellement lorsque, à l'occasion, ces deux solitudes s'affrontent, le député de D'Arcy McGee à l'Assemblée législative a cité des cas d'exclusivisme anglais ou d'exclusivisme français pour ensuite souhaiter l'établissement de nombreux contacts entre les deux communautés culturelles.

"Le Québécois ne trouvera pas de bonheur à l'intérieur d'un ghetto français, si protégé soit-il. L'école bilingue demeure un idéal valable et réalisable, car chacun a droit à sa langue et à sa culture".

Le Dr Goldbloom avait intitulé a causerie: "Les communications humaines entre les gouvernements, entre les gouvernements et le citoyen, entre les citoyens".

Lenteur administrative

Le député s'est plaint des lenteurs administratives dans le domaine de la santé, du bien-être social, de la justice et de l'éducation. "Il faut plus qu'un protecteur du peuple, a-t-il dit, il faut améliorer les communications ordinaires entre l'Etat et le citoyen". Il s'est demandé pourquoi les budgets de publicité pour informer le citoyen de ses droits et de ses ressources allaient en diminuant plutôt qu'en augmentant.

M. Goldbloom s'est dit inquiet de la lenteur des négociations entre l'Etat et des employés, affirmant que le rôle de l'Etat-employeur restait largement à définir.

En face des aspirations constitutionnelles du Québec, le député de D'Arcy McGee est d'accord pour une nouvelle distribution des pouvoirs à condition que ce soit dans le but d'améliorer les communications entre les gouvernements et non d'affaiblir l'unité du pays.

Il dit "Oui" au rôle international du Québec dans les sphères d'activité provinciales, si les échanges s'effectuent bilatéralement et dans toutes les langues qui peuvent intéresser les Québécois. "Je veux, moi aussi, participer à la francophonie internationale, de même qu'à toutes les ouvertures susceptibles de faire progresser le Québec".

En matière d'immigration, la politique du Québec doit être positive et accueillir les personnes compétentes, françaises ou non. Une politique négative consisterait à barrer la porte à tout immigrant acceptable qui ne soit pas de langue française." Tout immigrant veut continuer d'avoir une fenêtre ouverte sur le monde", a dit le Dr Goldbloom.

CKAC/73
nouvelles
sports actualités
informations
météo
reportages
précision rapidité concision


Toujours dans la note...
avec un service à votre mesure!
Chomedey-Ford atteint les sommets les plus élevés de la gamme des services. Nos techniciens virtuoses sont toujours à la hauteur de la situation. C'est pourquoi, lorsque vous sortez de chez-nous au volant d'une pimpante Ford '68, les gens se retournent sur votre passage... à cause du petit air guilleret que vous ne pouvez réprimer.
CHOMEDEY FORD SALES LIMITED
Concessionnaire: Thunderbird/Galaxie/Fairlane/Falcon/Mustang/Anglia Cortina/camions Ford
2032 BOULEVARD LABELLE / LAVAL — 688-9200 / 332-9756
à la sortie 8 de l'autoroute des Laurentides

Boni contre l'inflation

La Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique (FTQ) vient d'obtenir pour ses membres qui travaillent à la compagnie South Shore Industries Limited, un "boni anti-inflationniste", ce que le président de la 2,804e section du syndicat, M. Aurèle Roy, considère comme un précédent dans les annales syndicales du Québec.

La nouvelle convention collective prévoit en effet qu'un boni de $50 sera versé aux travailleurs, un mois avant l'expiration du contrat. De plus, à l'expiration du contrat, soit le 1er mai prochain (puisqu'il s'agissait d'une réouverture de la convention collective sur les salaires), la compagnie versera une hausse minimum de 35 cents l'heure à tous ses employés, ce qui, avec un autre boni, celui de la production représente une hausse variant entre 40 et 50 cents l'heure.

Cette usine est située à Ste-Croix de Lotbinière.

Un communiqué du syndicat soutient, en outre, que le syndicat a obtenu droit de regard sur le boni accordé sur les nouvelles méthodes de production.

Les employés comptant plusieurs années de service bénéficient d'une prime de vacances de 6 p. 100.

Un prévenu nie avoir perpétré un hold-up

VALLEYFIELD (J.H.) — Un prévenu a nié sa culpabilité à une accusation de vol à main armée alors qu'il comparaissait devant le juge Maurice Perron, hier, à Valleyfield.

L'accusé, Claude Murphy, âgé d'une vingtaine d'années, du 54a rue Gilmour, à Châteauguay Heights, est soupçonné d'avoir participé à un hold-up de $9,409, perpétré le 7 mars dernier, à la Caisse populaire de Saint-Timothée, près de Valleyfield.

Le prévenu a été appréhendé par des agents de la Sûreté du Québec, hier avant-midi, à Montréal. Il a été conduit devant le juge quelques heures plus tard.

Il y a quelque temps, un citoyen de Nitro, André Vaillancourt, s'était avoué coupable d'avoir participé à ce hold-up. Un troisième individu est toujours recherché en rapport avec ce vol et la police signale que son arrestation est imminente.

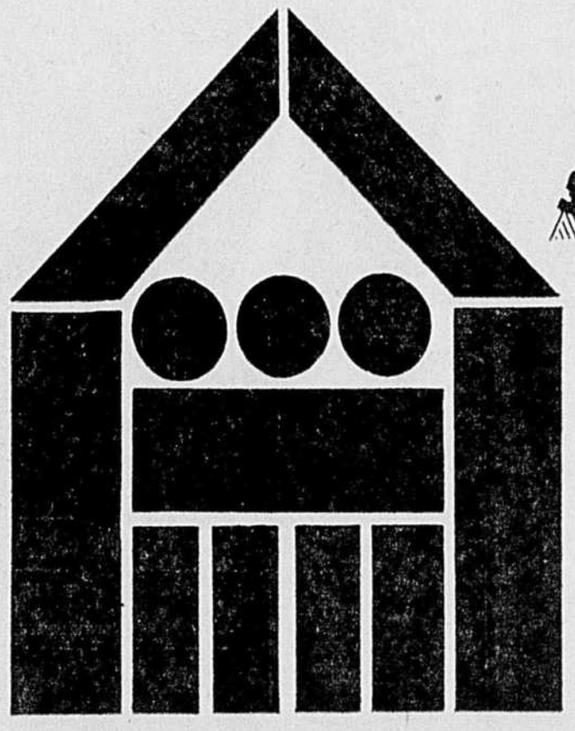

En quelques secondes, un steak délicieux est servi à . . .
votre table, avec "La Touche qui pétille". Chez Joe's Steak House, le restaurant aux "Portes Rouges".
Licence Complète.
Membre:
American Express
Diners' Club
Carte Blanche
Joe's
STEAK HOUSE LTÉE
1459 rue Metcalfe
(cherchez les portes rouges)

Bonaventure '68. Il faut voir ça!



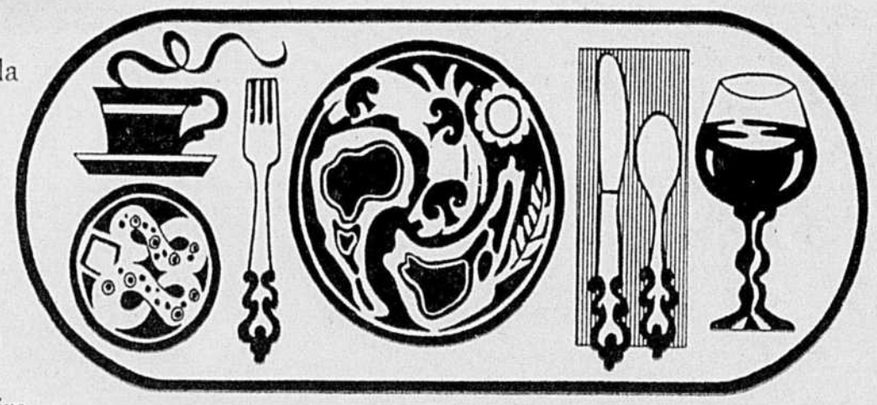
Voulez-vous entendre de la musique . . . voir des danseuses à go-go, écouter des grandes vedettes . . . danser la cha-cha-cha? Venez à Place Bonaventure, la fête est commencée et c'est gratuit! Cette semaine, George Kwasniak et son ensemble de l'Expo sèment la joie de vivre dans les Galeries. Il y a des danseuses à go-go sur la scène des Galeries tous les jours à midi et après cinq heures. Le trio espagnol déambule le long des boutiques et les gens dansent un peu partout. Pourquoi pas? Bonaventure 68 est le happening de la gaieté . . . le happening de l'année. Les clowns pirouettent à qui mieux mieux. Les amateurs de bon jazz assistent à des "jam sessions". Un jour ou l'autre vous aurez envie de voir Bonaventure 68, c'est fatal. Alors pourquoi ne pas venir aujourd'hui!

Il y a du plaisir pour tout le monde à Bonaventure 68 . . . pour les enfants . . . les adolescents . . . les gens de tous âges. Vous trouverez toutes sortes de choses dans les boutiques . . . du fudge aussi bien que des meubles. Les restaurants et les salons-bars sont tout simplement magnifiques. Y a de la joie partout! Au cinéma Bonaventure, le grand film "BENJAMIN" sera à l'affiche du 16 au 27 avril. Du lundi au vendredi en matinée, les dames seront admises à prix réduit. Elles pourront se procurer un coupon-cadeau à cet effet dans les boutiques des Galeries. Assistez au "Festival des grands Chefs de cuisine". Du 15 au 27 avril, de 10h. a.m. à midi, on donnera des cours culinaires gratuits au cinéma Bonaventure. Les Chefs des grands restaurants suivants révèleront leurs secrets culinaires: la brasserie Charlie Brown et le Chop House; les Ramparts; A la Crêpe Bretonne; Chez Desjardins; l'Hôtel de la Salle; l'Auberge Le Vieux St-Gabriel, le Tokay; le Château Madrid; le Castel du Roy. L'entrée est gratuite.



La salle de bain de Pierre Berton est époustouflante . . . il fallait un homme pour concevoir une idée pareille! Vous la trouverez au Foyer "L'Art de Vivre" dans l'extraordinaire maison modèle, dont chaque pièce a été décorée par un décorateur-ensemblier et reflète la personnalité d'une vedette.

La pièce polyvalente de Monique Leyrac vous émerveillera. Et que dire de la beauté de la cuisine de Jehane Benoit, de la salle de séjour Domtar (un royaume pour le bricoleur), de l'extravagante chambre des jeunes. La maison modèle, c'est une source d'inspiration incroyable. Voulez-vous transformer votre foyer? Avant de faire quoi que ce soit, visitez-là!



Cette semaine, Bonaventure 68 est le rendez-vous des vedettes et c'est plein feu sur Mary Lou Collins sur la scène des Galeries à 12h. 30 et à 5 h. 30. Le samedi à 10h. 30 a.m. La semaine prochaine, vous pourrez entendre les fantastiques SINNERS . . . idoles de la jeunesse d'aujourd'hui. Tout cela gratuitement. Bonaventure 68 c'est un véritable feu roulant.



Place Bonaventure ...ça, c'est la place

Samedi: la journée par excellence pour magasiner en famille chez EATON



Cols roulés pour hommes

Spécial **7.89**

Le hic et le très chic ! Voici les tricots de Léon de Paris ! En "Ban-Lon" souple et facile d'entretien. Col roulé, poignets et tailles finement côtelés. Blanc, bleu et vert ... plusieurs autres couleurs en quantités limitées. Tailles petite, moyenne, grande et très grande dans le groupe.

EATON en ville (rayon 228) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire

Légers impers pour hommes

Spécial **13.00**

Confection soignée exécutée dans un tissu mixte imperméable 65% "Fortrel" et 35% coton par un manufacturier canadien. Modèle à manches semi-raglan, boutonnage sous patte devant et deux poches en biais à rabat. Semi-doublé de rayonne. Noir seulement. Aussi modèle croisé en bleu sarcelle seulement. Tailles 36 à 44 dans le groupe.

EATON en ville seulement (rayon 929) au niveau du métro



Aubaine! Tenues pluie-beau-temps

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Un achat important effectué spécialement par Eaton permet cette offre à bas prix d'avant Pâques. Le lot se compose de différents modèles pour la grande soeur et la petite. Manteaux en popeline de coton imperméable et quelques-uns en nylon dans le lot. Modèles amples pour la plupart, certains ceinturés. Différents tons unis et quadrillés de ton bleu, vert, orange ou ton or dans le groupe.

Tailles 7 à 12.
Spécial **9.47**

Tailles 4 à 6x
Spécial **8.47**

EATON en ville seulement (rayon 910) au niveau du métro



Petites fourrures Haute mode !

En ville et à Pointe-Claire

Spécial samedi **199.00**
11.00 par mois

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Eaton réussit un autre tour de force ! Demain, à un prix dérisoire, vous obtenez cette fourrure-printemps dont vous avez envie. Nous insistons sur la qualité des peaux employées, sur la confection ultra-soignée, sur la jeunesse et l'élégance des modèles qui s'offrent à votre choix. C'est le moment ou jamais d'acheter !

Etoles et capes du soir

Vison naturel, peaux refendues; quatre modèles. (Pearl, pastel, Dawn, foncé d'élevage).

Jaquettes

Vison chinois teint brun. Dos de rat musqué teint brun.

EATON en ville, Salon de la fourrure (rayon 248) au troisième étage et à Pointe-Claire

SERVEZ-VOUS DE VOTRE COMPTE EATON.
AUCUN ACOMPTE AVEC CE COMPTE

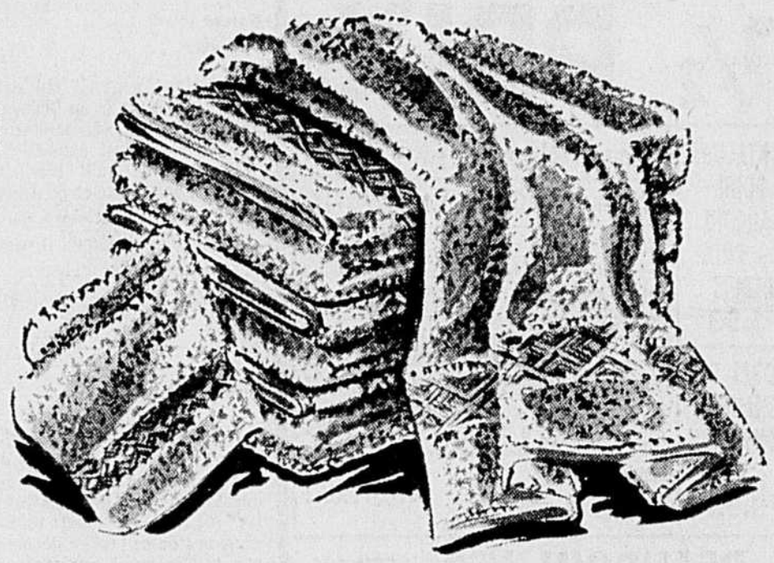


La tenue de Pâques de vos filles

Spécial **9.77**

Un costume pimpant pour le beau jour de Pâques, marqué à bas prix samedi chez Eaton ! Ce coquet deux pièces est en tricot "Orlon" lavable à la machine. Jupe à faux plis et taille élastique tenant bien. Veste-gilet boutonnée devant, à motif jacquard et petit col rond. Marine, turquoise ou ton or avec blanc. Tailles 8 à 14 dans le groupe.

EATON en ville (rayon 211) au quatrième étage et à Pointe-Claire



Ensemble de toilette EATONIA

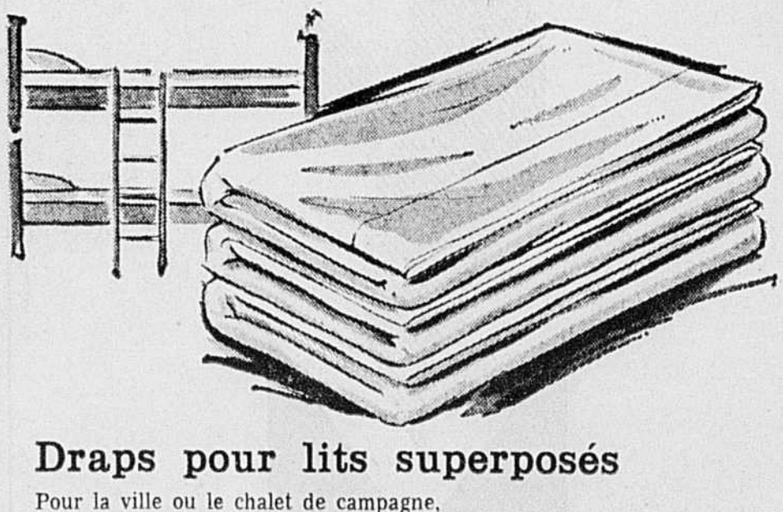
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Des ensembles de toilette en doux et épais coton éponge, spongieux et absorbant. Extrémités ourlets et bords évitant l'effilochement. Profitez-en!

Couleurs : rose, blanc, bleu, menthe, jaune, rose oeillet, bleu delphes, brun, rose teint, mauve, glace orangé, bambou, vert.

De toilette 22 x 42"	Essuie-mains 16 x 26"	Débarbouillette 12 x 12"
Prix courant 3.25	Prix courant 2.15	Prix courant .45
Spécial **2.29** la paire	Spécial **1.29** la paire	Spécial **.25** chacune

EATON en ville (rayon 236) au deuxième étage et à Pointe-Claire



Draps pour lits superposés

Pour la ville ou le chalet de campagne, draps en fort coton blanchi (contexture 136 fils au pouce carré) spécialement achetés en vue de cette offre. Extrémités ourlées. Font 54 x 90" (ourlets inclus). Enveloppés individuellement. Spécial **2.69** la paire

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville seulement (rayon 936) au niveau du métro

EATON ouvre ce soir

Ferme demain (Vendredi-Saint)
Ouvre samedi à 9 h 30

CAHIER No 2 / PAGES 19-34 LA PRESSE

VIE FEMININE / VIE MONDAINE
RADIO TV

MONTREAL, JEUDI 11 AVRIL 1968 — 84e ANNEE — No 87

TROUVEZ L'EMPLOI QUI VOUS CONVIENT dans les annonces classées de LA PRESSE

Le départ de Judy et de Nicholson facilitera le remaniement ministériel

par Fernand BEAUREGARD

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — S'il a l'intention de s'entourer d'hommes nouveaux partageant ses vues sur la gestion des affaires du pays, M. Pierre Elliott Trudeau aura la tâche moins difficile qu'on ne l'avait prévu. Deux autres ministères sont vacants depuis hier et d'autres le deviendront sans doute d'ici la reprise des travaux parlementaires.

Hier, deux démissions : celle du secrétaire d'Etat Judy LaMarsh, âgée de 43 ans, et celle du ministre du Travail John Nicholson, qui a 66 ans. Mlle LaMarsh veut retourner à la pratique du droit, à Niagara Falls, et elle quitte immédiatement le cabinet. M. Nicholson sera nommé prochainement lieutenant-gouverneur de la Colombie-britannique et sa démission entrera en vigueur lorsque tout le cabinet Pearson fera savoir au gouverneur général qu'il se retire.

D'autres ministères sont également vacants : il y a tout d'abord celui de la Justice, dont le nouveau leader libéral et premier ministre désigné était titulaire ; celui aussi du Commerce, dont M. Robert Winters a quitté la direction pendant la course au leadership. Il se pourrait toutefois que M. Winters revienne au cabinet : il a révélé hier qu'après une brève période de repos en Floride il reviendrait à Ottawa la semaine prochaine pour s'y entretenir de nouveau avec M. Trudeau.

Un autre ministère, celui du sollicitéur général, pourrait être libéré d'ici la reprise de la session le 23 avril. Ce n'est un secret pour personne que son titulaire, M. Lawrence Pennell, âgé de 53 ans, est appelé à la magistrature mais le bruit courait hier que M. Trudeau ne voudrait pas se départir de ses services.

Premier ministre le 22

M. Trudeau part aujourd'hui en vacances de Pâques mais l'endroit de sa retraite est un secret jalousement gardé.

A la suite d'une assemblée du cabinet qui a duré deux heures et demie hier, il a fait savoir qu'il succéderait officiellement à M. Pearson vers le 22 avril. C'est le jour prévu tout d'abord par M. Pearson pour prendre sa retraite, après cinq ans à la direction du gouvernement. Le premier ministre actuel aura 71 ans le lendemain, jour de la rentrée parlementaire, et il est probable que les Chambres lui rendront un vibrant hommage à cette occasion.

M. Trudeau a également déclaré hier que la formation de son cabinet en est encore à l'étape de l'évaluation des possibilités et des démarches préliminaires mais qu'il a bon espoir de pouvoir présenter une équipe au gouverneur général sous peu.

L'adjudication des portefeuilles du Secrétariat d'Etat et du Travail à MM. Gérard Pelletier et Bryce Mackasey, respectivement, ne paraît faire aucun doute.

Député de Montréal-Hochelaga et secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Pelletier est entré au Parlement en même temps que M. Trudeau, en 1965, après avoir été pendant plusieurs années son compagnon d'armes dans le journalisme. Le départ de Mlle LaMarsh lui fournit une excellente occasion d'accéder au cabinet comme secrétaire d'Etat.

M. Mackasey, député de Verdun, fait déjà partie du cabinet à titre de ministre d'Etat au Travail et il a travaillé activement à la campagne de M. Trudeau depuis le début. La démission de M. Nicholson lui offre une excellente chance de promotion, d'autant plus qu'il a contribué récemment à régler un délicat problème de relations ouvrières : le différend entre débardeurs et armateurs dans le port de Montréal.

Les Affaires extérieures

Le secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures demeure un point d'interrogation. M. Paul Martin, chef de la diplomatie canadienne, verrait d'un fort mauvais oeil que le nouveau chef lui choisisse un successeur. Par ailleurs, M. Trudeau a clairement indiqué que la politique étrangère du pays doit subir d'importantes modifications, qui ne pourront d'ailleurs survenir que graduellement mais qui, à bien des égards, iront à l'encontre de la politique suivie jusqu'ici par le tandem Pearson - Martin.

M. Martin préférera-t-il remettre sa démission et accepter un poste d'ambassadeur dans une des capitales les plus prestigieuses, par exemple Washington, Paris ou Moscou ?

Si cela se produisait, M. Trudeau ferait face à un choix difficile, surtout au moment où s'accroissent les ambitions "internationales" de certaines provinces.

Où ira M. Sharp ?

Et le tout important ministère des Finances ? On sait que, pendant sa courte campagne pour le leadership, M. Mitchell Sharp n'a jamais manqué l'occasion d'indiquer qu'il ne se présentait pas comme ministre des Finances mais bien comme premier ministre. Il a, dans tous ses discours, souligné les écrasantes responsabilités de cette fonction. Aussi ne faut-il pas exclure la possibilité que M. Sharp demande à son nouveau chef de lui accorder un autre ministère, dont celui des Affaires extérieures serait peut-être le plus convoité. M. Trudeau doit une fière chandelle au ministre des Finances qui s'est désisté en sa faveur et lui a prêté les services de son organisation, l'une des plus efficaces de la course au leadership.

Si le nouveau premier ministre agrée la requête de M. Sharp, il lui faudra alors trouver l'homme qui puisse administrer les finances du pays de façon aussi compétente et aussi courageuse que son prédécesseur. La encore, un choix difficile.

Statu quo jusqu'aux élections

Santé et Bien-être social, Transports, Energie, Mines et Ressources, Défense nationale, Agriculture, Revenu national ; Main-d'oeuvre et immigration : le "statu quo" semble-t-il, du moins jusqu'après les élections générales.

De nouveaux venus ?

Quels sont les hommes que M. Trudeau irait chercher pour assumer la responsabilité des ministères vacants ? On mentionne les noms de M. Marc Lalonde, (Québec) des députés Donald S. MacDonald, (Ontario), Jack Davis (C.-B.) et "Bud" Olson (Alberta), les deux derniers assurant une meilleure représentation de l'ouest canadien dans l'équipe ministérielle.

Quelle que soit la forme du cabinet qu'il formera pour affronter l'opposition lors de la reprise de la session, M. Trudeau doit déjà songer au cabinet "par excellence" que seule une victoire aux urnes lui permettra de mettre en place.



Judy LaMarsh, ex-ministre

Judy, la pittoresque

par Fernand BEAUREGARD

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada, a mis fin hier à une brève et brillante carrière politique qui, en huit ans à peine, l'a vue accéder, depuis un simple siège de député, aux plus hautes fonctions de la vie politique canadienne.

Sa lettre de démission, devant prendre effet immédiatement, a été remise au bureau de M. Pearson, celui qu'elle appelle "mon cher premier ministre" à 9 heures hier matin. Et Mlle LaMarsh n'a pas assisté à la réunion du cabinet qui a eu lieu avant midi.

Le secrétaire d'Etat avait depuis déjà longtemps manifesté son intention de quitter la scène ministérielle. Mais il semble que son mécontentement du choix de Pierre Elliott Trudeau comme leader du parti libéral et premier ministre ait accéléré cette décision.

On sait que Mlle LaMarsh avait accordé son appui officiel à son collègue des Transports, M. Paul Hellyer et qu'au troisième tour de scrutin, lors du congrès de la semaine dernière avait transféré son vote à M. Winters. "Tout, sauf Trudeau," avait-elle clamé à ceux qui l'entouraient.

Il est de notoriété publique, depuis des mois, qu'elle et M. Trudeau n'étaient pas d'accord au sujet d'une ou deux nominations judiciaires en Ontario, à propos desquelles Mlle LaMarsh avait vu ses recommandations rejetées.

Considérée comme l'un des plus brillants jeunes avocats de la région de Niagara Falls, avant d'être invitée à siéger dans le cabinet Pearson, en 1963, comme ministre de la Santé et du Bien-Etre social, Judy LaMarsh veut retourner à l'exercice du droit et principalement comme avocat-plaideur. On lui aurait déjà fait des offres assez alléchantes de se joindre à d'importants cabinets d'avocats. Elle avait, en 1963, vendu l'étude "LaMarsh-LaMarsh" dont elle avait hérité de son père.

D'ici la fin de la présente session, Judy LaMarsh siégera à la chambre comme député de Niagara Falls, mais tout indique qu'elle n'y fera que de rares apparitions et refusera de prendre une part active aux débats.

Mlle LaMarsh était entrée au parlement en 1960. Elle s'était alors fixé comme principal objectif la défaite de Diefenbaker qu'elle considérait comme "un désastre" pour le Canada. M. Pearson la nommait ministre de la Santé, en 1963 et secrétaire d'Etat en 1965.

Mlle LaMarsh, dont le nom véritable est Julia, s'est fait connaître de bonne heure comme critique vigoureuse de l'opposition, aux beaux jours du gouvernement Diefenbaker.

Elle se jeta dans l'étude de l'immigration et des affaires indiennes pour embêter Ellen Fairclough, alors ministre de l'Immigration et la première femme canadienne à être membre du cabinet. Toutes deux ont eu à l'époque des débats mémorables.

Mlle LaMarsh a également eu des démêlés avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, relativement au refus apporté par ce dernier d'approuver un projet de parc national historique à Niagara Falls.

Cette querelle s'envenima à tel point, l'hiver dernier, qu'elle avait refusé de partager un bureau avec M. Laing et qu'elle avait fait déplacer son fauteuil pour le placer sur la deuxième rangée, à plusieurs sièges de distance de celui de M. Laing.

Elle a joué un rôle de tout premier plan dans le succès de l'année du Centenaire. Tous ses collègues s'accordent à reconnaître son ardeur au travail et son dévouement.

On est même prêt à dire qu'elle aurait fait un "candidat sérieux" à la succession de Pearson et qu'elle aurait pu recueillir au moins 300 votes, au premier tour de scrutin. Mlle LaMarsh avait d'ailleurs songé à participer à la course au leadership mais, avait-elle déclaré dans une conférence de presse, "je ne crois pas que le peuple canadien soit encore prêt à élire une femme, premier ministre du Canada."

Accepterait-elle un siège au sénat ou consentirait-elle à revêtir la toge de la magistrature ? Il semble que non. Nommée conseiller de la Reine en 1963, par le ministre de la Justice d'alors, M. Guy Favreau, Mlle LaMarsh paraît décidée à retourner à l'exercice du droit et à se libérer des lourdes responsabilités d'une carrière politique parsemée de frustrations et de risques, de triomphes et d'applaudissements.

Présentement, le secrétaire d'Etat démissionnaire récupère dans sa résidence de Niagara Falls, les forces et énergies dépensées au cours des dernières semaines.

Le départ de Mlle LaMarsh du cabinet, qui fait automatiquement baisser son salaire aux $18,000 que reçoivent les simples députés, signifiera peut-être qu'elle devra quitter son luxueux "penthouse" et emménager dans la vieille maison de Niagara Falls qu'elle a achetée il y a déjà plusieurs années.

Mais on peut être certain qu'elle conservera la Thunderbird blanche qui fait autant partie d'elle-même que sa franchise.

A 43 ans, Mlle LaMarsh a fait sa marque dans la politique canadienne. Nombreux sont ceux qui la voient partir avec regret et nostalgie. Elle était bouillante et spectaculaire, franche jusqu'à la brutalité.

Quant à M. John R. Nicholson, il a navigué pendant trois ans dans des eaux tranquilles au cabinet fédéral, pour se voir remettre le portefeuille épineux du Travail au moment précis où une vague de conflits industriels menaçait l'économie nationale.

C'est en janvier 1966 qu'il entra à son poste et, à peine adapté, il fut entraîné dans une série de crises ouvrières. Depuis lors, M. Nicholson n'a guère eu de chance.

Enfin M. Nicholson envoyait hier au premier ministre, M. Lester Pearson, une lettre officielle de démission, devant devenir effective dès la formation du gouvernement Trudeau.

Plusieurs observateurs croient que le ministre du Travail sera appelé à succéder à M. George Pearkes, lieutenant-gouverneur de Colombie-Britannique, ex-ministre de la Défense, dont le mandat se prolonge en attendant la nomination de son successeur.

M. Nicholson est arrivé tardivement en politique après avoir rempli deux carrières, une comme avocat à Vancouver de 1924 à 1941, une autre comme brillant administrateur de compagnie et au service du gouvernement.

Elu dans Vancouver Centre en 1962, M. Nicholson devenait un an après ministre des Forêts dans le premier cabinet Pearson. Il occupa ce poste pendant une année, devint ensuite ministre des Postes pendant deux ans et administra enfin le portefeuille du Travail.

Sa nomination qui remplissait la vacance créée par M. Allan MacEachen qui prenait le portefeuille de la Santé, attira les foudres de la presse syndicale.



Trudeau, avec les journalistes, avant la réunion du cabinet hier

Trudeau, le pari le plus dangereux qui puisse être soumis au Québec

— *René Lévesque*

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Le pari Trudeau, d'un Canada biculturel "from coast to coast", protégé par un gouvernement central fort, est le pari le plus dangereux qui puisse être soumis au peuple québécois, peuple qui se trouve à l'heure du choix mais qui, traîne derrière lui une vieille tradition d'impuissance, aime à se faire rassurer".

Tels sont, peut-être à titre de mise en garde, à l'endroit de ses partisans, quelques-uns des propos tenus hier soir par le leader du Mouvement Souveraineté-Association, M. René Lévesque, lors de sa première grande assemblée publique tenue dans la Vieille Capitale.

Il avait fait précéder cette assemblée d'une conférence de presse.

Le style des exposés de M. Lévesque s'accorde d'ordinaire mal avec le texte préparé à l'avance. Mais hier soir, contrairement à son habitude, il a remis aux journalistes un texte dont voici quelques extraits:

"L'heure avance pour le Québec français de façon pressante et qui resque de devenir coûteuse. Face à cette urgence, l'élection de M. Pierre Elliott Trudeau est passablement indicative.

"L'homme est personnellement remarquable, autant par sa culture et son intelligence que par la sincérité brutale dont il a fait preuve jusqu'à présent dans sa carrière sur les points susceptibles d'affecter le plus vitalement le sort du Québec. Toutefois, la politique n'est pas un concours de charme ou d'images bâties à coups de publicité.

"Une multitude d'Anglo-Canadiens comptaient et comptent encore sur lui pour stériliser et enrayer la marche du Québec vers sa promotion et sa liberté collective. Un bon nombre d'autres lui ont donné une image de réformateur ou de rénovateur qu'ils accrochent au souci bien connu, et admirable en soi, qu'a M. Trudeau envers les droits individuels, mais en oubliant en même temps que dans des secteurs comme ceux des droits collectifs, constitutionnels et de la politique économique, nous avons devant nous un bon vieux conservateur, ou à tout le moins un homme que ces questions ennuient élégamment.

"Au milieu de ces ambiguïtés, M. Trudeau accède à son poste avec une seule attitude majeure à l'égard du Québec: un attachement farouche à tout l'essentiel du statu quo confédéral et l'offre aux Québécois de troquer leur promotion et leur émancipation contre une joyeuse noyade minoritaire dans le biculturalisme "from coast to coast". Il rejoint ainsi l'attitude de l'entourage qu'on lui connaît, des personnes qu'il aura dans son cabinet, et de tous les fédéralistes sincères ou profiteurs qui, dans les vieux partis, se servent du Québec et du reste du Canada, d'ailleurs pour en tirer des profits.

L'assemblée d'hier faisait suite à une cinquantaine de séances d'information tenues dans la région de Québec. Le Palais Montcalm, qui contient 1,357 sièges était rempli à craquer, de jeunes surtout, mais également d'un bon nombre d'individus d'âge mûr.

M. Lévesque n'a pas parlé que de M. Trudeau. Il a cependant déclaré que la crise constitutionnelle que le Québec, depuis 15 ans, avait imposée au reste du pays, devait se résoudre d'ici peu dans un "choix".

Il a donné raison à M. Trudeau en affirmant que, pour un pays qui s'émiette, il fallait certes un gouvernement central fort. Face au changement moderne, il faut un pays qui s'organise.

C'est cependant un pari extrêmement dangereux, selon le député. Il reste pour le Québec, en effet, le pari du biculturalisme "coast to coast".

Ce "tous égaux à travers le pays", a dit M. Lévesque, c'est exactement la promesse que l'on avait faite jadis aux Noirs des Etats-Unis. Partager le pays entre la majorité et la minorité.

Toutefois, explique le leader du MSA, devant la crise actuelle, le Québec a aussi un choix personnel à faire. Il a devant lui une chance qui ne reparaîtra peut-être jamais. C'est un fait historique auquel il faut faire face.

Après cent ans d'hypocrisie et d'impuissance, a dit M. Légesque, le Québec s'aperçoit aujourd'hui qu'il possède des compétences, qu'il est capable de réalisations telles l'Hydro-Québec, le régime des rentes, la Caisse de dépôt, etc.

Le Québec est en train de devenir une "société normale", ni moins bonne, ni meilleure que les autres.

Mais les jeunes de cette même société n'ont plus la même patience que leurs parents. Il faudra qu'il soient convaincus que l'on n'est pas en train de les gaspiller.

Le Québec possède aujourd'hui, grâce au développement de l'éducation, les éléments essentiels d'une véritable société, mais il n'a pas les instruments économiques qui doivent les accompagner. Il n'a pas non plus le pouvoir de faire jouer à l'Etat son véritable rôle.

C'est ainsi que, dans une société qui n'en est plus une d'impuissance, selon M. Levesque, la structure fédérale actuelle ne laisse au citoyen aucun des choix majeurs qu'il est en droit de prendre. Les deux niveaux de gouvernement taxent en fonction de priorités sur lesquelles le citoyen n'a aucun pouvoir de décision.

"Le fédéralisme, dit-on, c'est la solution de l'avenir. Mon oeil !... a lancé le député en expliquant, à l'aide d'exemples, que la tendance était exactement à l'inverse partout dans le monde. Le fédéralisme réussit là où existe le "melting pot". Quant à ceux qui ne veulent pas de cette assimilation, ils refusent le fédéralisme.

M. Lévesque a rappelé que les Québécois avaient payé quelque $1½ milliard de taxes, l'an dernier, au gouvernement provincial et de 2½ milliards au gouvernement fédéral. Pourtant, le Québec attend toujours une seconde université de langue française à Montréal, il attend toujours l'assurance-maladie, ainsi qu'une politique de logements, etc.

Lesage ne veut pas devenir ambassadeur ou sénateur

DRUMMONDVILLE — Non seulement le chef de l'opposition, M. Jean Lesage n'a pas l'intention de démissionner de son poste comme député, mais il entend demeurer chef de son parti.

M. Lesage a mis fin hier à une rumeur répandue par un journal de Toronto voulant qu'il démissionne de ses fonctions sur la scène provinciale pour devenir ambassadeur.

"J'ai fait une option définitive, en 1958, lorsque je suis devenu le chef du parti libéral provincial et il n'a jamais été question depuis, que je retourne, à quelque capacité que ce soit, à un autre poste", a-t-il dit.

M. Lesage soupçonne le premier ministre, Daniel Johnson, d'être parmi ceux qui s'intéressent autant à son avenir politique! M. Johnson le voyait même déjà comme sénateur à Ottawa. Mais il n'en est rien, a déclaré hier M. Lesage, un peu amusé par ces rumeurs.

On laissait entendre également que M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre ferait son entrée sur la scène politique provinciale, au Québec, dans l'hypothèse que M. Lesage abandonne le leadership du parti, ce qui permettrait à M. Marchand de briguer les suffrages à ce poste.

Or M. Lesage a déclaré qu'il n'a pas l'intention d'abandonner son poste de chef du parti libéral provincial et que le congrès qui se tiendra l'automne prochain en sera un comme les autres, pour étudier la politique général e que son parti doit se donner.

Des porte-parole du bureau de M. Lesage, à Québec, ont déclaré à des représentants de LA PRESSE, que le parti libéral, depuis le départ de certains éléments radicaux, connaîtrait un regain de vigueur et d'unité et se croit en mesure de reprendre le pouvoir à plus ou moins brève échéance.

Ces sources ajoutent qu'il serait également difficile que l'ex-premier ministre du Québec et le "père de la révolution tranquille" accepte un simple poste d'ambassadeur en Grèce ou ailleurs ou encore un poste de ministre dans le cabinet Trudeau.



photo René Picard, LA PRESSE

La Fédération : $337,612

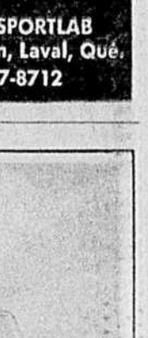
Hier soir au quartier général de la campagne des Fédérations du Grand Montréal, tout le monde voulait savoir où en était la croisade des 50,000 bénévoles dans 750,000 foyers de Montréal et de la région métropolitaine. Cette grande offensive était le pas le plus important vers la réalisation de l'objectif de $2,040,000 de la section résidentielle. On avait recueilli, selon les derniers rapports obtenus hier soir, la somme de $337,612. Il ne s'agissait toutefois que de résultats très fragmentaires.

VOTRE LONGUEUR D'ONDES . . . !
est-elle bien ajustée... nous voulons dire, avez-vous une détente pour équilibrer votre travail, vos soucis quotidiens, voyez donc le spécialiste des
PISCINES SPORTLAB
4, boul. Martin, Laval, Qué.
Tél. 667-8712

Prestige tradition bouquet de la France



Cognac Jules ROBIN



Fine Champagne V.S.O.P. (127-H) $10.40 ★★★ (127-F) $6.50
Jules ROBIN & Cie, France



Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol

Pour assouplir vos hanches



Appuyée sur une longue règle à mesurer, un manche à balai, à vadrouille ou autre bâton, lancez la jambe et le bras gauche, tendus, sur le même côté aussi haut que possible. Ramenez bras et jambe à leur position de départ, sans marquer de temps d'arrêt. Continuez le mouvement à la façon d'un balancier. Ne raidissez ni la jambe, ni le bras qui balancent. Ne fléchissez pas la jambe d'appui, tenez votre genou bien droit. Recommencez du côté gauche.

Pâques fleuries



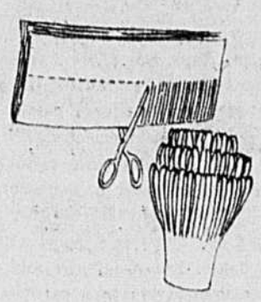
L'art de faire un bouquet a beaucoup évolué ces dernières années. Il ne s'agit plus de déposer une gerbe de glaïeuls dans un vase, mais de composer un bouquet "pensé", équilibré, où chaque fleur est mise en valeur bien à sa place. A Pâques, vous ne pourrez pas résister à la tentation d'acheter quelques fleurs fraîches. Si elles décorent le centre de votre table, ce sont les couleurs dominantes de votre nappe, de votre vaisselle qui déterminent la teinte des fleurs. Votre ameublement est moderne ? Le montage est bas, bien étalé. Vos meubles sont d'époque ? Préférez les compositions romantiques, et prévoyez l'effet de la lumière électrique qui modifie les tonalités de bleu, mauve ou violet. Avant d'acheter vos fleurs pensez aussi à la proportion de vos pièces. Ne vous laissez pas tenter par des fleurs trop volumineuses si votre pièce est petite et le plafond bas; d'autre part ne placez pas un bouquet minuscule sur une grande table ou un meuble important.



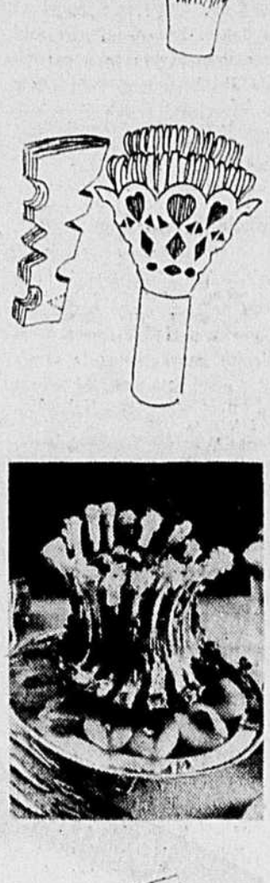
Collection d'oeufs de Pâques au Musée des Beaux-Arts

Douze artistes canadiens réputés présentent à compter d'aujourd'hui, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, une exposition unique en son genre : des oeufs de Pâques décorés non d'une manière traditionnelle mais selon l'expression artistique libre de chacun. Vous y verrez entre autres : de Harold Town, un collage d'après les oeufs chinois d'il y a mille ans. De Tobie Steinhouse, des encres de couleur qui donnent une impression de lumières de la ville. D'Alfred Pinsky, des oeufs blancs et un petit oeuf de roitelet dans une boîte de styrofoam sur fond noir. D'autre part, Jacques de Tonnancourt fait un collage signé "Ovogénéité"; Jori Smith, un effet de mosaïque avec des encres sur huile; Claude Tousignant, des bandes de couleur en "Hommage à Ionesco"; Ghitta Caisserman-Roth dessine des papillons sur fond bleu; et Marken Jaslin des contrastes de couleurs en formes sculpturales. La collection sera exposée jusqu'au 28 avril.

La jolie papillote



Voulez-vous habiller l'os du jarret de votre jambon, gigot d'agneau, côtelettes en couronne ou encore les pattes de dinde ou de poulet pour Pâques ? Voyez ces papillotes ? Elles sont très faciles à confectionner : vous employez du papier de soie glacé assez épais ou encore, si vous le préférez, du papier aluminium argenté ou coloré. Taillez une laize mesurant environ 12 pouces de longueur et 7 pouces de hauteur; pliez en deux vous obtiendrez ainsi 3½ pouces. Avec un crayon, tracez une ligne de 1½ pouce de hauteur et, découpez, jusqu'à cette ligne, une frange très fine du côté de la pliure. Une fois la frange terminée, retournez la laize à l'endroit afin de faire épanouir la papillote. Entourez l'os, faites ressortir la papillote en deux ou trois rangées et fixez avec du ruban gommé. Puis, entourez d'un joli napperon de dentelle, en papier, ou découpez pointes, demi-cercles, coeurs, dans une autre laize de papier, de même dimension que la papillote, repliée en plusieurs épaisseurs. Vous souvenez-vous de ces découpages de votre enfance ?



Une garde-robe peu coûteuse

Vous auriez besoin d'une garde-robe dans la chambre à coucher ? Voilà une idée fort pratique qui peut être amusante : une petite tente toute décorative recouverte d'une jolie cotonnade à rayures. Elle se monte facilement. Faites un cadre, à trois côtés avec de la planche étroite, sur lequel vous attachez un montage en forme de pignon fait de broche solide ou de tringles de bois. Mesurez les parties du toit, taillez trois morceaux : deux pour les côtés et un pour le devant. Cousez ensemble. Puis, coupez les deux pans qui retombent de chaque côté et cousez à la couverture du toit ou encore clouez le tissu sur la planche. Pour les tentures qui s'ouvrent, en avant, suspendez-les sur une tringle à rideaux avec des anneaux mobiles que vous aurez vissés sur la planche du devant; ce qui vous permettra de les ouvrir ou fermer à volonté.

Pour occuper les enfants: un bout de carton et un peu d'imagination

Tout d'abord, la petite fille fut un peu embarrassée. La boite était verte, carrée. Elle souleva prudemment le couvercle. Apparurent cinq autres boites plus petites, carrées ou rectangulaires, encastrées l'une dans l'autre. Rassurée, la petite fille tira les boites de leur caisse, et commença à les superposer. La mère l'aida un peu. On vit naître une petite table, une automobile, un train, une épicerie — en assemblant et en séparant les différentes boites, de nombreuses idées venaient à la petite fille.

"Les enfants ont beaucoup d'imagination", dit l'inventeur de ce jeu de construction en carton. "En fin de compte, pour jouer, il ne leur faut qu'un bout de carton et quelques directives. Les parents doivent veiller à ce que l'enfant manifeste du goût". Les spécialistes considèrent que les sept ou huit jeux inventés par le "designer" Peter Raacke, marié et père de trois enfants, constituent l'idéal, malgré leur simplicité. Dès leur apparition, ces jeux furent portés aux nues par une association spécialisée, la "commission du jouet". Dans de nombreux jardins d'enfants et dans des foyers, on étudie à présent leur utilité et leur valeur pédafant manifeste du goût." Les gogique. Peter Raacke ne s'étonne guère du succès que connaissent ses jeux de carton. "Ils sont solides, légers, lavables, peu coûteux, et apprennent aux enfants à avoir de l'ordre. Que peut-on demander de plus à un jouet ?"

Meubles de carton

Le carton-surprise dont il est question au début de l'article ne constitue qu'un "sous-produit" du travail qui occupe Peter Raacke: Il élabore des meubles en carton. Peu satisfait du goût un peu périmé de son entourage, il s'était mis à réfléchir. Il fallait mettre en scène une révolution culturelle visuelle, se dit-il. "Nous avons appris à consommer. Mais nos meubles, nous les transmettons à nos enfants. Je crois que nous devrions éviter cette charge à nos descendants. La notion de qualité a évolué. On ne demande plus aux objets de durer éternellement."

Réformateur

Ce n'est pas la recherche de formes nouvelles, mais l'intention de modifier des habitudes qui poussa Raacke à créer des meubles en carton. "Car du point de vue optique, la société tolère des choses pour lesquelles elle devrait vraiment être punie. Je veux en finir avec l'idée archaïque selon laquelle les meubles sont des objets rigides, qui doivent durer longtemps. Je veux pousser les gens à se faciliter les choses. Dans nos logements, nous sommes entourés d'objets inutiles, de vieilleries. Nous ne savons pas jeter..."

Avantages du carton

C'est surtout cette habitude que Peter Raacke veut combattre. Avec un peu de carton, ondulé et autre, il a fabriqué des jeux en carton, mais également des chaises et des tables, des fauteuils et des armoires. Malgré la légèreté du matériau, ils sont aussi solides que des meubles en bois, mais évidemment beaucoup plus faciles à transporter. Leur grand avantage: ils sont peu coûteux. On peut les laisser sur place quand on déménage. "Le bois et le métal — on peut en faire des grues et des ponts. Quant aux meubles, je suis pour le carton."

L'avenir de ce projet

Les autres avantages de ces meubles multicolores: On peut les démonter et les ranger dans une armoire quelconque. Une femme peut les monter en quelques minutes, à l'arrivée d'invités, et quand l'idée se sera imposée, elle pourra les acheter en même temps qu'un morceau de savon au supermarché du coin. Ils sont idéals pour les étudiants et les jeunes ménages qui n'ont pas beaucoup d'argent, mais également pour les foyers, les hôpitaux et les jardins d'enfants, car: "Les enfants peuvent les couvrir de dessins, ils n'en souffrent pas."

Dans le salon de sa maison — meublée de carton comme de bien entendu — on trouve un cheval à bascule, en bois. Dans un coin, la petite fille joue avec des cubes de carton. "Je suis en train d'étudier un cheval à bascule en carton", explique le "designer". Il a confiance, et ne tient pas compte des grimaces dubitatives des représentants de l'industrie du meuble. Mais il a remarqué que pour sa "révolution culturelle visuelle", tout ne se passera pas sans anicroches. Il faudrait changer trop de choses. "Il ne me reste que les jeunes; car je ne peux pas obliger les gens âgés à remplacer la vitrine de leur salon par une armoire hexagonale en carton violet."

Qu'est-ce que le bonheur pour une femme en 1968 ? A vous de répondre !

A l'occasion de la 500e émission de la série **Femme d'aujourd'hui,** le 2 avril, Radio-Canada vient de lancer un grand concours sur le bonheur. Le concours est ouvert à toutes les téléspectatrices de **Femme d'aujourd'hui.** Les seules conditions: être Canadienne française ou Canadienne française d'adoption et avoir au moins 18 ans. Célibataires comme femmes mariées avec ou sans enfants, les 18 ans comme celles qui en ont 70 sont invitées à participer. Il suffit, en deux pages manuscrites (8" x 11") ou plus de répondre à la question suivante: "Qu'est-ce qu'il vous faut à vous, Canadienne française en 1968 pour être heureuse?"

Les concurrentes doivent aussi joindre à leur texte une feuille donnant: **Nom, adresse, statut, nombre d'enfants et profession du mari.** Les envois doivent être adressés à: Concours LE BONHEUR, Femme d'aujourd'hui, C.P. 6000, Montréal.

Cinq personnalités ont été invitées à juger des textes des concurrentes et à choisir six finalistes. Celles-ci seront invitées à participer à la dernière émission de la saison de **Femme d'aujourd'hui,** le vendredi 31 mai. C'est à cette émission que sera proclamée la gagnante.

La gagnante du Concours LE BONHEUR sera une femme doublement heureuse car elle remportera non pas un mais plusieurs prix. En voici la liste: un voyage à Paris pour deux personnes; 1000 dollars en argent; une garde-robe (robe, manteau, tailleur, imperméable). Une fois à Paris, elle sera pilotée par un membre de **Femme d'aujourd'hui** et ses visites seront suivies par la caméra. Les visites comprennent des soirées au théâtre; une soirée aux Folies-Bergère; une visite chez le visagiste Fernand Aubry; une visite chez les couturiers Pierre Cardin et Ted Lapidus; un repas au restaurant le Grand-Véfour et rencontre avec le propriétaire Raymond Ollivier.

Si vous avez envie de tout cela, hâtez-vous de participer au Concours LE BONHEUR de **Femme d'aujourd'hui.**

ENTREPOSAGE et RÉPARATIONS de fourrures

Confiez l'ENTREPOSAGE de vos fourrures à des SPÉCIALISTES



Laberge, Chevalier FOURRURES

1475 AMHERST · LA.1-2126

Près du boul. de Maisonneuve

AUX PRIX DU GROS

TROUSSEAUX DE MARIEES, VETEMENTS, LAYETTES DE BEBES, LINGERIE DE MAISON, DRAPERIES, COUVRE-PIEDS, etc.

LEON COUREY & CIE

MARCHANDISES SECHES EN GROS

1, ST-PAUL EST

COIN ST-LAURENT



"SNAP sur MON visage ?"

Je ne pouvais m'y résoudre !"

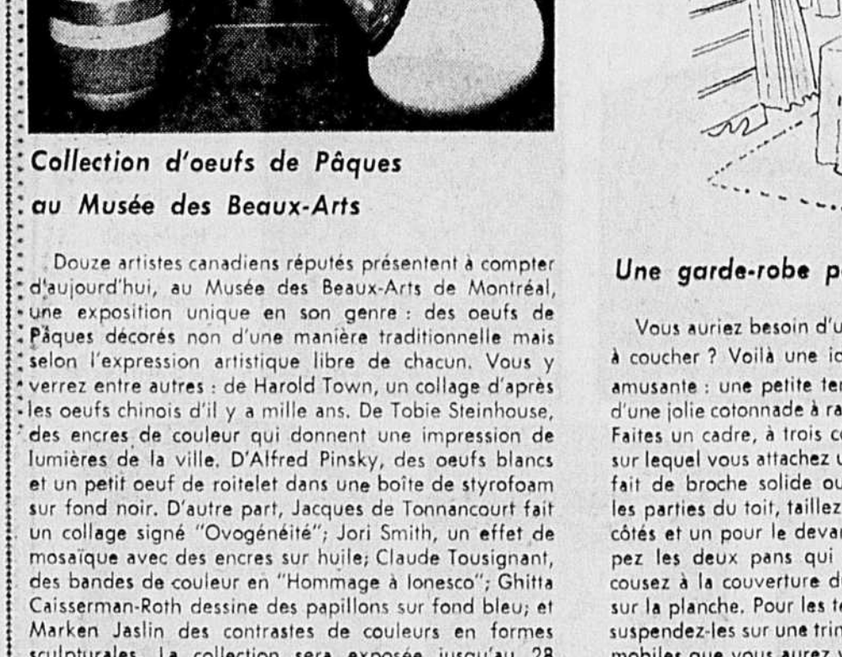
"Pourtant, mes amis m'ont tellement répété que SNAP faisait des merveilles que je me suis laissée tenter. Et quel résultat ! SNAP a fait disparaître tous mes boutons et points noirs. Et SNAP n'égratigne pas la peau... même pas la mienne qui est des plus sensibles. Les petites parcelles de pierre-ponce dans SNAP enlèvent instantanément les excès d'huile et la saleté qui sont la cause immédiate des boutons et points noirs. Maintenant, quand mes amis ont des problèmes semblables, je me fais un devoir de leur dire que SNAP utilisé quotidiennement est ce qu'il y a de plus efficace pour le nettoyage en profondeur des pores de la peau." Oui, SNAP travaille effectivement à garder votre peau propre et douce. Plusieurs dermatologistes le recommandent pour cette raison. Procurez-vous SNAP aujourd'hui même chez votre pharmacien ou épicier. SNAP est un traitement efficace et économique — moins de 50¢ par 2 mois.

Donnez à SNAP la chance d'aider VOTRE peau !

SNAP

Nettoyeur pour mains, figure et épiderme

En vente chez votre épicier et pharmacien



Le matin de Pâques —

Un chauffe-oeuf pour Maman

Ce charmant chauffe-oeuf en porcelaine anglaise Royal Worcester, à la place de Maman le matin de Pâques, lui causera une agréable surprise et lui apportera bien des satisfactions durant toute l'année. Ces chauffe-oeufs existent en deux formats : pour un seul et pour deux oeufs. Variété de fleurs et coloris sur fond blanc. **$2.75** et **$3.95**

Depuis 1870

HEMSLEY'S

Les plus anciens diamantaires de Montréal

664, rue Sainte-Catherine ouest — 394, rue Saint-Jacques ouest

CADEAUX DES QUATRE COINS DU GLOBE

ENFIN

obtenez une GARANTIE DE REMBOURSEMENT

LAUZON

la plus importante AUTO-ÉCOLE au Canada

Cette nouvelle garantie Lauzon vous assure les meilleures leçons de conduite automobile qui soient.

Après le nombre requis de leçons théoriques et pratiques, vous pourrez subir avec succès les examens pour l'obtention de votre permis de conduire. Si vous n'êtes pas apte à conduire, votre argent vous sera remboursé.

★ Transport gratuit pour aller chercher votre permis temporaire (transport gratuit pour chacune de vos leçons de conduite.)

★ Toutes nos autos ont un équipement de sécurité comprenant des organes de direction doubles. Vous pouvez aussi utiliser ces autos pour subir votre épreuve de conduite au bureau des permis.

4 endroits commodes :

★ NORD — 376 est, Crémazie — 381-2504

★ EST — Centre d'achats Versailles — 352-7280

★ OUEST — 3300 Cavendish — 484-1131

★ PALAIS DU COMMERCE — 1600 rue Berri — 844-3438

the Villager shoe shoppes inc.

"LES GALOPARDS" de FRANCE



A. Brun antique — Tan — Blanc — Orange brûlée.

B. Brun antique

SEULEMENT $14.99

Ouvert jeudi et vendredi soir. Commandes P.S.L. acceptées. Cartes de crédit acceptées

5218, ch. REINE-MARIE (Snowdon) — 1474, rue PEEL (Face Hôtel Mt-Royal) — PLACE VICTORIA (Promenade des boutiques) — CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW (Pointe-Claire)

110, Mail de la rue SPARKS (Ottawa)



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Jugement

Notre frère aîné, qui fut toujours le chouchou de notre mère, a été durant cinq ou six ans la cause de nos conflits de famille, et a empoisonné toute notre adolescence, même au moment qui aurait dû être serein, de la "prière du soir" que nous faisions fidèlement, pendant que lui courait la galipote et la Marichette. Ma mère priait pour "les prisonniers" autant que pour les vagabonds, ne nous unissant par là que dans ses suppliques de lamentations stériles. Nous n'avons aucune envie ma soeur et moi de faire partie "de la noce" prochaine. Nous avons tellement "passé l'éponge" que nous sommes à court et d'éponge et de l'eau effaçante: nos larmes. Bien sûr que vous allez être du côté de la conciliation et de l'entente à tout prix. Mais s'il y a moyen de nous mettre au neutre et de ne rien accepter du tout.... — Marie et Maria.

Faites donc ce que vous voudrez. Quand on est méchant et rancunier, c'est toujours à soi-même qu'on cause le plus de tort, car on ne se quitte jamais. La bonté est une bien aimable compagnie.

Mariage-mondanités

Ma fille se marie le 27 avril. Est-il de convenance que, nous parents, nous nous placions à gauche et à droite de nos enfants pour rencontrer la parenté et recevoir leurs voeux? Cela se fait maintenant et cela ne me plaît pas. Serait-ce manquer à l'étiquette que de nous en abstenir? — Mme A. T.

Ce qui est plus important que l'étiquette sont les sentiments qui vous animent. Pourquoi vous abstenir d'escorter vos enfants et de recevoir, par votre présence à leur côté, les salutations et hommages des familles des deux côtés? Ce mariage contrarie-t-il vos aspirations? Avez-vous quelque ressentiment qui paralyserait votre bonne joie? Ce mariage est un fait. Pourquoi ne pas l'accepter la main tendue et le coeur ouvert, quoi qu'il arrive? Il arrive parfois que l'obligation de faire face à une situation aide à en accepter les pour et les contre. De toute façon, ne faites rien pour contrarier les jeunes époux qui, dans leur nouveau chemin, doivent ensemble partir sur le bon pied, sans préoccupation des spectateurs. Entendez-vous avec votre mari, et même si c'est lui qui a objection, accordez-vous.

Thé

Quelle différence pour la santé y a-t-il entre le thé noir et le thé vert? — Anicet

Tous deux, feuilles d'arbustes des pays orientaux, tiennent leur différence du traitement des feuilles. Le thé vert est séché rapidement à haute température, et, de ce fait, conserve plus de tannin qui le garde ensuite astringent. Ce tannin neutralise les sécrétions de l'estomac et le travail de l'intestin. Le thé noir a subi une fermentation par suite d'un trempage à l'eau; il a les mêmes propriétés excitantes que le café, mais le tannin qui s'unit à la caféine (oui, la caféine dans le thé) en fait une combinaison utile à l'estomac et aide à combattre la fatigue.

Teinture

Un manteau de cuir beige peut-il se teindre en noir? — L. T.

Sans doute, mais c'est au spécialiste en la matière à faire ce travail et incidemment à en assurer le bon résultat et la garantie.

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront d'une nature indépendante et s'orienteront dans des voies variées. Très hostiles à ce qui est conventionnel et artificiel, ils ne craindront pas les nouveautés les plus révolutionnaires, que ce soit en arts, en sciences, en technique, en politique, etc. Ils seront même originaux dans leurs rapports d'ordre sentimental.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Sagesse et prudence vous guideront; vous déjouerez les bluffs de vos opposants. Votre activité pourrait entraîner, dans un avenir prochain des déplacements ou voyages agréables. Les amitiés prendront plus d'importance ces jours-ci.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous pouvez en toute quiétude de préparer l'avenir; des imprévus vont survenir et tout ira bien selon votre prévoyance. Attention cependant aux erreurs de jugement commises sur la foi de simples apparences; fiez-vous aux conseils de l'être aimé.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

L'ambiance est excellente, vous vous affirmerez sans peine, même dans des domaines qui ne vous sont pas familiers. Quelques mésententes sont prévues dans le ciel conjugal; les caractères s'affrontent; il vous faudra montrer plus de compréhension.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Suivez les suggestions reçues ces derniers jours, mais laissez votre conjoint régler les questions domestiques. Cela vous libérera et les affaires iront pour le mieux. Bien des engagements sentimentaux naîtront au cours de cette journée.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Si des obstacles à vos désirs se dressent dans votre entourage, c'est sans importance. Poursuivez vos objectifs avec résolution. Plus tard, on vous remerciera de la tournure des choses. Ne forcez pas le rythme de vos dépenses physiques.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Avec un peu de réflexion, vous résoudrez les problèmes posés par votre famille ou vos affaires immobilières. Surmontez votre humeur pointilleuse. Avec de la mesure, vous n'aurez qu'à vous féliciter de la tournure des événements.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Excellente journée, surtout si vous avez une situation dans les lettres, les arts ou dans un bureau d'études et de recherches. Evitez de faire des dépenses dont la nécessité n'est pas urgente. Faites de longues promenades à pied.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Des soucis pourront vous contrarier, il est inutile de perdre votre tranquillité pour cela et de perdre des initiatives malheureuses. La fin de la journée sera d'ailleurs harmonieuse et la soirée en compagnie de l'être aimé sera agréable.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Evitez que vos nerfs ne prennent le dessus, gardez votre sang-froid pour sauvegarder une ambiance heureuse, aussi bien dans votre milieu de travail que chez vous. Vos problèmes personnels prennent moins d'importance et la santé est excellente.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Journée bonne dans son ensemble, et vous trouverez, en rentrant chez vous ce soir, une atmosphère joyeuse et agréable qui viendra compenser heureusement les efforts que vous aurez dû fournir dans votre labeur quotidien.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Votre vie sentimentale prend en ce moment une importance accrue; n'allez rien gâter par une trop grande impulsivité. Climat favorable pour procéder à des aménagements intérieurs chez vous. Vous les ferez avec goût, avec le minimum de frais.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Il conviendra de ne commettre aucune imprudence sur le plan sentimental; bien des choses devront être revues. La journée sera par ailleurs agréable et vous aurez envie d'aller voir la dernière pièce de théâtre ou le dernier film.

votre horoscope

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

Les effets de la pilule (3)

par le Dr Wilfrid LeBlond

Sous le titre général "L'affaire à suivre...", une importante revue scientifique de France (Le Concours Médical, Paris, déc. 1967) fait rapport au sujet des "contraceptifs oraux et hormones endogines ou naturelles". Nous donnons ci-contre le sommaire de ce reportage, ainsi que des constatations de médecins américains.

Rien qu'aux Etats-Unis, depuis l'introduction sur le marché des contraceptifs oraux, plus de 5 millions de femmes en ont pris. Il est bien naturel, dans ces conditions, que les recherches sur les effets éventuels de tous autres types de contraceptifs se poursuivent, et c'est ce qui se passe en effet.

C'est ainsi qu'en 1963 déjà, le Dr Waine et ses collaborateurs signalaient une influence des contraceptifs oraux sur les taux du sucre dans le sang: ceux-ci étaient plus élevés par leur action. D'autres études, peu après, signalaient une pareille élévation du taux sanguin d'insuline. Il devenait évident que les contraceptifs oraux se montraient capables de modifier péjorativement le métabolisme des hydrates de carbone. On comprend l'importance d'une telle altération en regard du diabète.

On sait également les présomptions qui pèsent sur ces hydrates de carbone dans la production et le développement de l'athérosclérose, des thrombo-embolies.

Les contraceptifs oraux et l'hormone de croissance

Les docteurs W.N. Spellacy, K.L. Carlson et S.L. Schade, de Minneapolis et de Miami, ont découvert que les taux d'hormone de croissance humaine mesurée, d'une part, dans le plasma sanguin de femmes recevant des contraceptifs oraux aux doses d'administration contraceptive normale, et, d'autre part, dans le plasma de femmes n'en recevant pas, étaient plus élevés de manière significative chez les premières.

On savait, depuis 1965 encore, que les oestrogènes exogènes, ou introduits dans l'organisme par voie médicamenteuse, élevaient le taux de l'hormone de croissance humaine. "Mais, demande-t-on, quel danger peut-il y avoir à augmenter l'hormone de croissance chez une femme?"

Le danger réside dans le fait que cette élévation des taux, provoquée par l'action oestrogénique de la pilule contraceptive, provoque un antagonisme à l'action insulinique normale de la glande pancréas et détermine du même coup une élévation du sucre dans le sang.

Il faut insister, croyons-nous, sur ce risque additionnel créé par la pilule contraceptive chez les femmes qui souffrent, sans le savoir, d'un état de pré-diabète ou d'un trouble de leur métabolisme (ou échanges vitaux) des hydrates de carbone alimentaires.

Les appareils électriques

La cuisine moderne est devenue un laboratoire dont les appareils modernes doivent être entretenus avec plus de soin que les ustensiles d'autrefois.

Songez aux accidents possibles quand les enfants veulent actionner la machine à laver où ils se feront prendre le bras; le hachoir à moteur à placer hors de leur portée ou même le simple fer à repasser dont le fil usé se dénude par endroits.

Débrancher tous les appareils après usage ou pour les nettoyer. Ne pas les mettre dans un lieu humide. Révisez souvent les prises de courant et les fils.

Les grands arbres donnent plus d'ombre que de fruits.

Proverbe allemand

Choisissez votre voyage

Croisières aux Antilles
Départ de New York tous les samedis
Les prix sont en dollars canadiens
6 JOURS — BERMUDES $185
6 JOURS — NASSAU $185
7 js-BERMUDES, NASSAU $189
7 JOURS — NASSAU $210
10 JOURS — ANTILLES $289
Sur l'OCEANIC
DEPART TOUS LES SAMEDIS
7 JOURS — NASSAU $210

3 semaines à PARIS
Transport par avion $331
Transferts, hôtels et visites

Club Méditerranée
AGADIR — MAROC
(extension Paris)
avec AIR FRANCE — 2 SEMAINES
TOUT COMPRIS $614 CAN.
7 jours à l'hôtel "Les Alizés"
GUADELOUPE
DANS LES ANTILLES FRANÇAISES
avec Air France
TRANSPORT, HOTEL, REPAS
$351 CAN.
MIAMI BEACH
1 semaine $95.50
avec 2 repas
Billet excursion (21 jrs) $164 can.

HAWAII
10 JOURS
TRANSPORT par JET CPA
Transferts, hôtel $507. CAN.
16 JOURS Visite de 3 îles
MAUI — HAWAII et KAUAI
Tout organisé $559. E.U.

CONSULTEZ VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE
ALFRED GAGLIARDI
6900, RUE ST-DENIS
(près Bélanger)
271-6900
MONDIAL AVIOMAR
445 OUEST, RUE JEAN-TALON
(suite 105)
274-7595
Les deux bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m. du lundi au samedi

FEMININ SINGULIER



FRANÇOISE FAUCHER reçoit... de 9h05 à 10h
CKAC 73

VENDREDI:
Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger
LA CRISE DE LA FOI DANS LE MONDE
Reprise de l'entrevue accordée à la veille de son départ pour l'Afrique et qui demeure un document sur la foi.

POUR UN SERVICE RAPIDE ET UNE MEILLEURE PROTECTION
ENTREPOSEZ VOS FOURRURES CHEZ
Reid Fourrures 1935 Inc.
Maison responsable
522-3181
1473, rue AMHERST
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU MAGASIN

Evénements prochains

Pour entrefilets payés, sous cette rubrique, s'adresser à Paulette Prégeau, 875-7245

GROSSIR . . . C'EST VIEILLIR

Oui, madame, au point de vue apparence ainsi qu'au point de vue santé. Donc, vous voulez maigrir et puisque qu'il est difficile de maigrir seule, joignez-vous à une organisation dynamique le C.C.P., "Centre de contrôle du poids", pour obtenir des résultats.

Venez nous rencontrer mercredi après-midi à 1 h 30, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, suite M-28, mezzanine. Tél.: 345-8522 ou 695-5098.

Pour faire reluire la vaisselle de plastique et la verrerie employez Cow Brand



Votre verrerie et vos pièces de cristal brilleront comme des joyaux si vous les nettoyez au soda à pâte Cow Brand. Il fait disparaître les taches tenaces laissées par les oeufs, le thé ou le café.

Préparez une pâte de Cow Brand, frottez, rincez et asséchez. Un produit très efficace.

Le soda à pâte Cow Brand
BICARBONATE DE SOUDE PUR

ENTREPOSAGE DE FOURRURES
chez
ASSELIN
1439 AMHERST
Spécialistes en fourrures
TEL.: 524-3517

c'est bon en soda



Le soda à laver ARM & HAMMER facilite votre tâche! Il déloge la saleté. Adoucit votre linge. Vous épargne temps et argent. C'est une vraie "bénédiction"! Il ensoleille votre jour de lessive . . , et vous fait épargner $3 sur $4. Il suffit d'ajouter à l'eau un peu de soda à laver ARM & HAMMER. Vous verrez . . . c'est bon en soda!

le soda à laver Arm & Hammer
DEUX FORMATS: 1 LIVRE ET 3 LIVRES 7 ONCES

ILS SONT MEILLEURS FRAIS

Mais frais ou en boîte, les champignons les meilleurs sont les

Slack's
DE WATERLOO





Le printemps vous fait signe.
Souriez-lui... avec
ces nouveaux souliers que vous propose jbL

A Soulier en cuir souple bleu marine d'un grand chic, garni d'un bouton recouvert de cuir à l'empeigne. Talon bloc. Pointures 5 à 9½. $7.99 seulement
B Elégant escarpin pour le printemps. Très dégagé et d'allure jeune, il vous fera le pied mignon. Verni bleu nuit. Pointures 5 à 9. $6.99 seulement
C Joli soulier en verni noir agrémenté de lanières en cuir blanc. Très flatteur pour le pied. Pointures 5 à 9. $7.99 seulement
D Fine sandale en cuir pour la femme élégante. Deux tons de beige. De couleur neutre, c'est le soulier de toutes les occasions. Pointures 5 à 9. $7.99 seulement

jbLefebvre
LE MAGASIN DE LA FAMILLE BIEN CHAUSSÉE
PLUS DE TRENTE MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Nous acceptons avec plaisir les cartes Credico.

Francine et Gérard
recevront demain à
CKAC/73
VENDREDI, VENDREDI SAINT:
Poèmes et Musique sacrée
ÉCOUTEZ
D'amour et d'eau fraîche
de 13 h 10 à 14 h 00



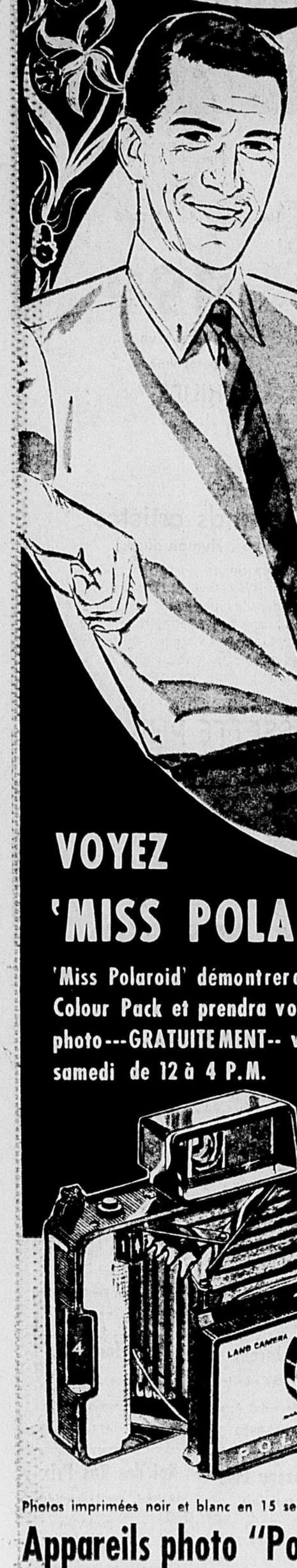
TOWERS

LES MAGASINS D'ESCOMPTE

Grands spéciaux du Vendredi Saint!

OUVERT

EPARGNEZ ENCORE DAVANTAGE!



CHEMISES TOILETTE A "PRESSAGE PERMANENT"

et manches courtes, pour hommes

PRIX D'EPARGNE TOWERS **1.77** ch.

JAMAIS BESOIN DE REPASSAGE! Lavez simplement à la machine... puis mettez dans le séchoir ou faites sécher par égouttement! En broadcloth coton peigné/polyester lustré, avec col perma-stay ordinaire et manches courtes. C'est le temps d'en acheter plusieurs. En blanc. Encolures 14½ à 17½.



Première qualité!

BAS NYLON SANS COUTURE

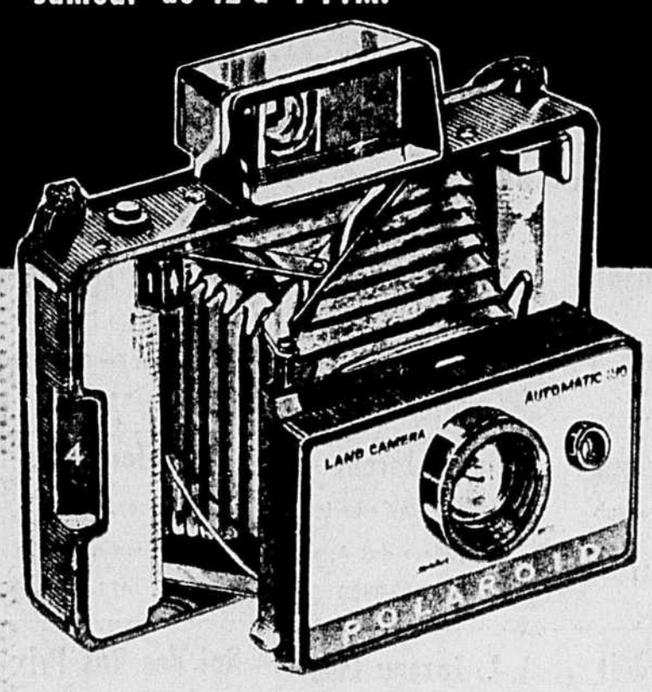
4 paires 1.00

Faites-en provision! Bas nylon micro-mailles, 400 aiguilles, 15 deniers, pointures 8 ½ à 11. Choisissez les vôtres dans les tons de café, beige ou taupe pour aller avec vos toilettes de printemps!



VOYEZ 'MISS POLAROID'

'Miss Polaroid' démontrera les caméras Colour Pack et prendra votre photo---GRATUITEMENT-- vendredi et samedi de 12 à 4 P.M.



Photos imprimées noir et blanc en 15 secondes... couleur, 60!

Appareils photo "Polaroid 210"

PRIX D'EPARGNE TOWERS **49.88** chacun

Ces appareils photo "Polaroid Land" entièrement automatiques offrent les caractéristiques suivantes: viseur à cadre mobile; 2 réglages de vitesse de film; corps de plastique résistant; étui fermé. Bénéficiez du bas prix actuel et épargnez!

Economisez encore plus sur deux

COLOUR PACKS "POLAROID 108"

2 "colour packs" PRIX D'EPARGNE TOWERS **9.99**

Pour garçons et garçonnets!

COUPE-VENT EN NYLON

PRIX D'EPARGNE TOWERS **2.33** ch.

Modèle en nylon laminé infroissable, devant à glissière. Entièrement doublé. Le pluport à col "club" en tricot, quelques-uns à col en pareil. Tailles 3 à 6X et 8 à 16 dans le groupe. Bleu, vert loden ou brun (et noir dans les tailles 8 à 16).

Economisez MAINTENANT

PYJAMAS POUR BAMBINES

PRIX D'EPARGNE TOWERS **99¢** ch.

Pyjamas de coton se lavant facilement en une grande variété de coloris et imprimés enfantins des plus gracieux. Achetez-en plusieurs à ce prix extrêmement bas. Tailles 3 à 6X.

Résistants! Pour fillettes!

SLIMS

PRIX D'EPARGNE TOWERS **99¢**

Slims de coton lavables et résistants. Motifs unis et gais imprimés. Confortable modèle mi-boxer s'enfilant et s'enlevant facilement. Teintes riantes. Tailles 3 à 6X.

GANTS

Blancs! Grande variété!

Valant 1.50! la paire **97¢**

En nylon, d'entretien facile, nombreux modèles... longueur 4 et 6 boutons en dentelle extensible! Gants à texture double en un grand choix de jolies garnitures aux poignets! Venez tôt!

COFFRES AGRES DE PECHE

"Old Pal", 1 plateau, résiste aux bosses et à l'écaillage

Légers! En polypropylène noir résistant! Un seul plateau divisé en 8 compartiments pratiques! Dimensions 12½ x 6½ x 5". PRIX D'EPARGNE TOWERS **1.57** ch.

Avec panier flottant Dylite! 2 articles!

SEAU A VAIRONS

Seau renforcé de métal muni d'un fermoir et d'une anse solide! Seau intérieur perforé conserve les appâts frais! Contenance 8 pintes. PRIX D'EPARGNE TOWERS **1.97** ch.

Economisez 1.69! Pour le bricoleur!

TORCHES AU GAZ PROPANE

Torches "Bernzrite" s'allument instantanément... idéales pour souder, décaper la peinture et combien d'autres travaux! Flamme régulière d'une haute intensité! Cylindre remplaçable. Valent $6.13 Prix d'épargne TOWERS **4.44** ch.

Faites provision maintenant et économisez!

RECHANGES "BERNZRITE"

Economisez 33¢ sur chaque rechange pour torches ci-haut! Profitez de ce très bas prix! Régulièrement 1.77 PRIX D'EPARGNE TOWERS **1.44**

Pour le sport! Ultra-confortables!

TOUT-ALLER POUR DAMES

Noir, brun combo ou beige! En similicuir grenu ou à empeigne masculine souple! Talons, semelles en caoutchouc-mousse. Demi-pointures 5 à 10 dans le groupe. PRIX D'EPARGNE TOWERS **2.77** la paire

Elégant modèle à courroie en T pour fillettes!

SOULIERS DE TOILETTE

Empeigne en similicuir verni noir ou blanc. Courroie en T réglable! Talon nouveau genre! Demi-pointures 8½ à 3. PRIX D'EPARGNE TOWERS **2.33** la paire

OUVERTS DE 10 A.M. à 10 P.M. CE SOIR ET TOUS LES SOIRS JUSQU'AU 13 AVRIL. (EXCEPTÉ CHÂTEAUGUAY, SAMEDI 6 P.M.)

TOWERS

GREENFIELD PARK BOULEVARD TASCHEREAU (ROUTE 9B)

BOUL. METROPOLITAIN ET RUE VIAU

CHATEAUGUAY ROUTE No. 4 15, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE

ACHETEZ SUR COMPTE... credico



La salle de jeux

Nous entrons dans une civilisation des loisirs, d'où la nécessité d'avoir dans sa maison une salle où tous les membres de la famille peuvent se livrer à leurs divertissements favoris. Les murs en orme naturel dénotent la tendance aux lambris de ton clair. Cette salle fait partie de la présentation "Ambiance '68" du Salon de la Maison moderne.

Le "stéréo" avant la table de cuisine ?

L'électronique occupe une place de plus en plus grande dans le foyer moderne. Il n'est donc pas surprenant que le Salon de la Maison moderne mette en évidence de l'équipement électronique.

Démonstration culinaire

Helen Gougeon, qui a sa colonne dans la magazine hebdomadaire "Canadien", montrera à ceux et celles qui visiteront le Salon de la Maison moderne, comment une ménagère à la page peut facilement préparer, et en un rien de temps, un buffet somptueux qui ne grève pas trop son budget. La démonstration qu'elle donnera dans la salle Concordia de la Place Bonaventure est commanditée par Canadian Westhnghouse Limited.

Il s'agira principalement de la présentation de mets que l'on sert au printemps dans chaque coin du monde. Ces mets préparés par Mme Gougeon seront fort appropriés pour un buffet ou un déjeuner sur l'herbe. Mme Gougeon aime rehausser la saveur des mets en recourant aux vins et aux liqueurs fines. Elle démontrera comment un menu très simple peut être transformé en un délice de gourmet par la seule addition d'un soupçon de vin ou par le procédé du flambé.

La démonstration d'art culinaire de Helen Gougeon aura lieu le mardi 16 avril, à 11 heures du matin, dans le hall Concordia de la Place Bonaventure, où se tient cette année, du 13 au 21 avril, le Salon de la Maison moderne.

Parmi les exposants de renom, mentionnons Noresco, qui cherche à démontrer qu'un appareil stéréophonique doit faire maintenant partie de tout foyer bien aménagé.

Les gens de Noresco vont même jusqu'à dire qu'un stéréo de qualité est l'une des premières préoccupations des nouveaux mariés et passe très souvent avant la table de cuisine.

Noresco présente donc de l'équipement électronique qui s'intègre au foyer: enregistreuses avec amplificateurs, enregistreuses sur ruban stéréophonique et le reste. Démonstration de décoration intérieure que cette présentation d'un stéréo dont le cabinet en noyer véritable garni de cuirette crée en quelque sorte un coin de bibliothèque.

Autre exposant de renom: NuTone Electrical Mfg. Co. qui présentera aussi de l'équipement sonore, y compris un intercom pour la musique et un réseau intercom pour maisons de rapport.

NuTone présente tout particulièrement des centres électroniques muraux comprenant des postes récepteurs de radio FM-stéréo et FM-AM, un tourne-disque stéréophonique à quatre vitesses et à changement de disque automatique et un choix d'enregistreuses, dont la stéréophonique à ruban de huit pistes. Le tout avec tableau de contrôle complet, antenne incorporée, possibilité d'ajouter un haut-parleur quelque part ailleurs dans la maison.

Tout l'outillage pour les activités de plein air

Les occupations de plein air ont retenu l'attention au Salon de la Maison moderne. On y voit en effet de l'équipement pour embellir les abords de la maison et les garder propres.

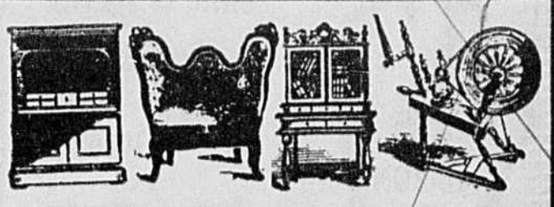
L'exposant dans ce domaine est Agri-Tech Inc. qui présente toutes sortes de choses, depuis l'arroseuse de gazon jusqu'au chasse-neige.

Agri-Tech est représentant, entre autres, de Toro, un manufacturier qui se spécialise dans la fabrication de tout ce qui est nécessaire à l'entretien des pelouses: réseaux d'arrosage automatique, tondeuses rotatives, bêcheuses motorisées, souffleuses à neige, tracteurs de jardin de tous genres.

La beauté des gazons préoccupe également Parker qui fabrique pour leur entretien des rateaux motorisés, des aspirateurs pour le nettoyage des pelouses, des balais mécaniques, des souffleuses.

Parmi les souffleuses à neige exposées par Agri-Tech, il y a également la Réo et la Yardman, ainsi que la Jari Big Twin qui peut se transformer en tondeuse motorisée.

Pour le contrôle des broussailles, il y a le débroussailleur motorisé Rowco Brushking, sorte de scie circulaire tournant à l'extrémité d'une longue tige de métal.



ARRÊTEZ

Ne donnez pas ces vieux meubles !

Le bois sous le vernis craquelé et la peinture écalée est un trésor caché... Il peut être transformé en un bijou de famille. Et c'est si facile avec la nouvelle trousse Valspar pour meubles antiques. Comprend tout ce dont vous avez besoin pour transformer bois, fer forgé, tables et chaises de rotin, coffres, bibliothèques, cadres, pieds de lampes, portes, persiennes, armoires de cuisine... en fait, tout ce qui peut se peindre.



Valspar.

Vintage

TROUSSE ASSURANT L'APPARENCE BOIS-ANTIQUE ET BOIS-VEINE AUX MEUBLES

Appliquez-le sur le bois et vous êtes prêt à peindre — coton fromage, gant, pinceau de 1½" et pinceau spécial pour vieillir le bois. Magnifiques couleurs inspirées par des décorateurs. Grain de bois riches Plus le nouveau papier sablé liquide Val-Prep — aucun besoin de sabler.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES QUINCAILLERIES... OU COMMUNIQUEZ AVEC

THE VALSPAR CORPORATION LTD.

5669, avenue Casgrain, Montréal, Qué. — 271-5412

Voyez-les en montre au

SALON DE LA MAISON MODERNE

PLACE BONAVENTURE — Kiosque 657



PASCAL

• COTE-DES-NEIGES ET CH. BEDFORD
• CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW Route transcanadienne POINTE-CLAIRE
• GREENFIELD PARK BOUL. TASCHEREAU
• CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, BOUL. PIE-IX
• 301 OUEST, RUE CRAIG
• 4050, RUE WELLINGTON VERDUN
• 5742-46, AV. DU PARC
• 1494 OUEST, RUE STE-CATHERINE
• 4833 OUEST, RUE SHERBROOKE
• CENTRE D'ACHATS DORVAL
• CENTRE D'ACHATS NORMANDIE BOUL. DE SALABERRY

COMPTOIR DES COMMANDES POSTALES 301 OUEST, RUE CRAIG

LIVRAISON pour COMMANDES MINIMUMS DE $5.00

ACAJOU FANTAWALL
PREFINI
COLORIS CONTROLE
4 MM. PANNEAUX
4' x 8'. SAUMON MIEL OU FRAMBOISE
$4.95 LE PANNEAU

PANNEAUX RICHWOOD
"IMPRIMES"
4 MM. PANNEAUX
4' x 8' CHENE NATUREL ou NOYER FONCE
$5.95 LE PANNEAU

FAITES VOTRE PROPRE DECORATION INTERIEURE

Des planchers luxueux à peu de FRAIS

TUILE EXCELON Armstrong

VOICI D'EXCELLENTES NOUVELLES CONCERNANT UN NOUVEAU REVETEMENT DE PLANCHER EN PLASTIQUE ! CETTE TUILE SAURA ENRICHIR L'APPARENCE DE TOUTES VOS PIECES, MEME CELLES DU SOUS-SOL. ELLE EST INALTERABLE PAR LA GRAISSE, L'HUMIDITE OU QUOI QUE CE SOIT QU'ON PUISSE RENVERSER ACCIDENTELLEMENT ; ELLE SE NETTOIE FACILEMENT. POSEZ LA VOUS-MEME — LA TUILE ARMSTRONG SE VEND A UN PRIX INCROYABLEMENT BAS.

TUILE 12" x 12" x 1/16"

MOTIF CLIVAGE REGULIER OU METRIQUE 19¢ ch.

MOTIF PIERRE DE PALAIS OU DE LITTORAL 21¢ ch.

DRAMEX
FINI D'INTERIEUR
RESOUT LE PROBLEME DES MURS LEZARDES
REPLATRE TOUT EN PEINTURANT



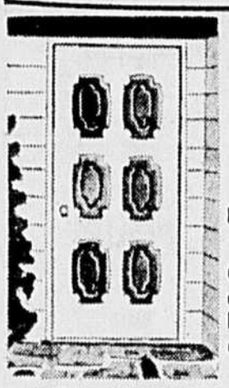
DRAMEX ELIMINE LES FENTES ET LES TACHES TOUT EN DECORANT — APPLIQUEZ-LE SIMPLEMENT AVEC UN PINCEAU ! DRAMEX EST FACILE A EMPLOYER — NE LAISSE AUCUNE ODEUR — SECHE EN 4 HEURES.

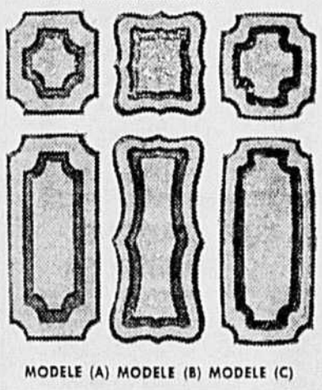
Bte 4 lb $1.25 Sac 25 lb $4.39

PLAQUES SCULPTEES
EN AGGLOMERE
½ POUCE D'EPAISSEUR

Pour portes, cabinets, murs ou portes de garage.

Collez simplement ces plaques d'un ½ pouce d'épaisseur, à l'aide de n'importe quelle bonne colle, puis peignez-les.



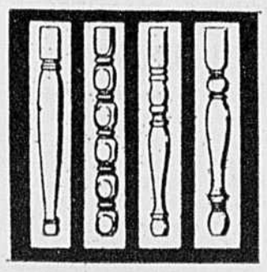


MODELE (A) MODELE (B) MODELE (C)

dim.	ch.
½" x 6" x 6"	55¢
½" x 8" x 8"	95¢
½" x 8" x 12"	$1.10
½" x 8" x 16"	$1.30
½" x 8" x 24"	$1.60
½" x 12" x 12"	$1.20
½" x 12" x 16"	$1.60
½" x 12" x 24"	$1.95
½" x 16" x 16"	$1.95

PIECES DE BOIS TOURNEES
STYLE DECORATEUR
PRIX MODIQUES

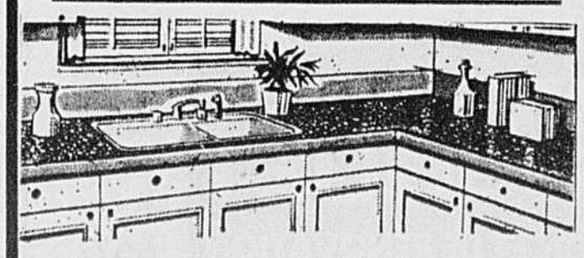
authentique pour meubles, rampes ou divisions de pièce. Formes de style colonial ou moderne. 4 à 28 pouces.



COLONIAL	CLASSIQUE
ch.	ch.
4" 52¢	4" 69¢
9" 78¢	9" 95¢
14" $1.10	14" $1.35
18" $1.25	18" $1.95
28" $1.75	—
ESPAGNOL	COLONIAL 3"
ch.	ch.
4" 60¢	4" 97¢
9" 89¢	—
14" $1.29	14" $1.49
18" $1.59	18" $2.49
28" $2.25	28" $2.85

PIECES DE BOIS TOURNEES pour division de pièce

2" x 2" 48" $3.95 ch. 3" x 3" 48" $6.35 ch. 3" x 3" 60" $7.95 ch.



EPARGNEZ 30% DESSUS DE COMPTOIR LAMINE

Noyer grenu, or et blanc et autres motifs pour meubles et comptoirs de cuisine. FEUILLES COMPLETES 48" x 96". Plusieurs motifs à solder REG. $16.95. La feuille $11.88

VIENT D'ARRIVER — NOUVELLE EXPEDITION ! ECONOMISEZ DES DOLLARS SUR

PANNEAUX PRATIQUES EN ACAJOU PREFINI

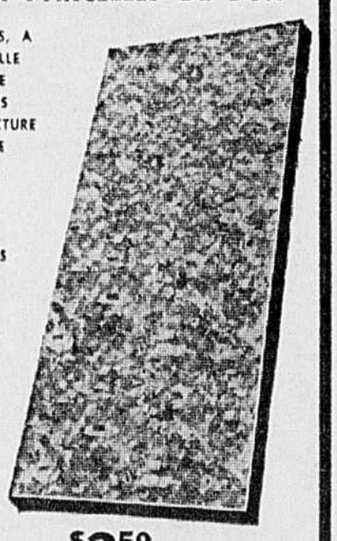
FORMAT 32" x 84" — FACILE A UTILISER
RAINURES EN V IRREGULIERES
FINI LAQUE 2 COUCHES

PANNEAUX DE CONTRE-PLAQUE EN VERITABLE ACAJOU NATUREL DU PACIFIQUE, AU TON CHAUD, 32" x 84", SURFACE SABLEE, SATINEE, PRETE A FINIR.

PRIX PASCAL $2.77 CHACUN

PANNEAUX EN PARCELLES DE BOIS

SOLIDEMENT AGGLOMERES, A L'EPREUVE DE L'EAU. BELLE APPARENCE SCULPTURE LES PARCELLES DE BOIS POSSEDENT UNE RICHE TEXTURE POUVANT SE PEINDRE OU SE TEINDRE. POUR L'INTERIEUR OU L'EXTERIEUR. POUR SOUS-SOL, GRENIER OU CLOISONS DE PIECES.



¼" EPAIS 2' x 4' 97¢ ch.

4' x 8' $3.67 ch.

10 PANNEAUX OU PLUS $3.50 LE PANNEAU



PANNEAUX EN PARCELLES DE BOIS

DU NOUVEAU ! Panneaux de même qualité en cèdre finement moulu, agglomérés au moyen de résines industrielles modernes et formant une surface dure et douce pour la construction de cabinets, meubles ou étagères. Un bois tout indiqué comme fond pour arborite ou formica. Il se colle, se scie et se cloue comme du contre-plaqué ordinaire.

PANNEAUX DE 4 x 8 PIEDS

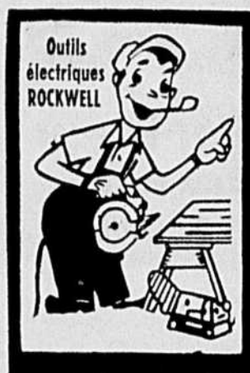
½" D'EPAISSEUR 17¢ le pied $5.44 le panneau

⅝" D'EPAISSEUR 21¢ le pied $6.72 le panneau

¾" D'EPAISSEUR 25¢ le pied $8.00 le panneau

MOITIES OU QUARTS DE PANNEAUX, AJOUTER 20%

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL



Outils électriques ROCKWELL

LOUEZ NOS OUTILS

NOUS LIVRONS

Tout outillage électrique pour usage domestique ou industriel

Emco MACHINERIE & LOCATION INC.

274 ouest, FAIRMOUNT 273-3607

Une joie Printanière qui Éclate !



Prix très spécial 159.00

Ce ravissant petit fauteuil sera votre choix, Madame. Illustré ici en velours, il est en effet d'une rare élégance et tellement confortable avec son coussin de dos capitonné et semi-détaché. Vous l'apprécierez dans votre salon ou dans votre chambre à coucher. Il est particulièrement approprié pour former la paire.

Viau, Morisset inc.

1958-1968

DECORER, C'EST MIEUX VIVRE et cela ne coûte pas plus cher

720 boul. Décarie à Saint-Laurent 747-9921

Galerie des boutiques, Place Bonaventure — 878-3328
9 hrs à 17 h 30, tous les jours, jeudis et vendredis jusqu'à 21 h 30

Comptes courants, plan mise de côté ou ventes à tempérament

LIVRAISON GRATUITE dans un rayon de 100 milles.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
Abitibi	2927	$7⅜	7⅛	7¼	— ⅛
Alcan	5720	$25⅛	24⅝	24⅝	— ⅜
Alcan 4¼ p	2175	$32½	32¼	32⅜	+ ⅛
Algoma	1000	$18	17½	17½	— ⅜
Ang C P P	300	$5	5	5	
Ang C P pr	100	$15	15	15	+ ½
Asbestos	550	$20	19¾	19¾	— ¾
Atl Sug	2150	$7⅜	7⅛	7⅜	
Bank Mont	4247	$11⅞	11⅝	11¾	+ ¼
Bank S	3923	$16¼	16	16⅛	+ ⅛
Banq CN	1910	$10⅞	10½	10¾	+ ¼
Banq Depor	3759	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
Banq PC	375	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅛
Bell Phone	2355	$44⅝	44⅜	44⅜	— ⅛
Brazil	1343	$15½	15⅛	15⅛	— ¼
Br Am Oil	2009	$39⅝	39	39¼	+ ⅛
Br Col For	500	$14⅜	14⅝	14⅜	
Brinco	3564	330	320	330	+ 10
CAE Indust	499	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Cal Pow	6125	$20⅜	20	20½	+ ¼
Can Cement	615	$27	26¾	27	+ 1
Can Iron	275	$16¼	15¾	16¼	+ ½
Can Iron pr	35	$85½	85½	85½	
Can Malt	520	$18¼	18	18	+ ¼
Can Sfm L	150	$25½	25	25	— 1
Cdn Brew	3529	$8	7¾	8	+ ¼
C Chem w	100	275	275	275	+ 95
Cdn Hydro	800	$12	12	12	— ¾
C Imp Bk C	5735	$14⅞	14⅜	14¾	+ ¼
C Indust	500	$12	11⅞	11⅞	+ ⅛
C Int Pow	250	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Cdn Int Urb	184	350	350	350	— 45
Can Marconi	00	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
C Pac Inv p	3155	$21	20½	20½	— ½
CPR	3719	$52⅞	51¾	52	+ ½
C Petrofina	800	$14½	14¼	14¼	
C Refractor	225	$11	11	11	— 1
Cdn Tire	75	$43	43	43	— 3
Cdn Tire A	1375	$37	36	37	+ 2
C Vickers	400	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Cent Del R	1300	$14⅞	14⅜	14⅝	— ⅛
Chemcell	2405	$7⅜	7½	7½	
Chrysler	200	$70¾	70	70	+ 1½
Col Cell pr	100	$11	11	11	+ 1
Cominco	1675	$23	22⅜	22⅜	— ⅜
Con Bath	4530	$15¾	15	15⅛	+ ⅛
Con Bath wt	100	340	340	340	+ 20
Con Bath pr	400	$18¼	18	18¼	+ ¼
Couvrette	100	450	450	450	
Crain RL	175	$46	46	46	
Credit F	50	$48	48	48	— 4
Crown Cork	80	$103½	103½	103½	— ⅜
Crown Z A	510	$14	14	14	+ ¼
Crush Int	635	$14¾	14½	14¾	+ ½
Denison	500	$69½	69	69½	+ ½
Dist Seag	2200	$42	40½	41¾	+ 1½
Dome Pete	420	$60	58½	58½	+ ¼
Dom Bridge	100	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
Dom Coal pr	100	$14¼	14¼	14¼	
Dofasco	620	$16½	16½	16½	+ ⅛
Domtar	2275	$8⅜	8½	8⅝	— ⅛
Donohue pr	2225	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Du Pont	5785	$28½	28	28⅜	+ ⅜
Falcon	4450	$102½	100¼	100¼	+ 1¼
Fam Play	320	$50	49	49	
F Collect	500	$12¾	11¾	12¼	+ ¼
Fraser	300	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
French Pet	605	490	465	465	— 5
Fulcrum	4550	315	300	315	
Glengair	2300	215	210	215	
Great Lk P	1000	$16	16	16	+ 1
Handy Andy	100	$7½	7½	7½	
Hawker Sid	250	300	290	290	— 10
Hollinger	440	$28⅜	28¼	28¼	+ ⅜
Hud Bay M	7355	$54½	54	54½	+ ¾
Hud Bay C	1000	$21½	21½	21½	+ ⅜
Husky Oil	2091	$22⅞	22½	22½	— ⅛
Husky D wt	1200	$13¼	13	13⅛	
Imp Oil	2283	$62½	61¾	62¼	+ ¼
Imp Tob	890	$13	12¾	13	+ ⅛
Ind Accept	4093	$19½	19	19½	+ ¾
Inglis	700	$11½	11	11½	+ ⅜
Int Nickel	2935	$120¾	120	120¼	+ 1½
Int Util	3492	$43	41⅜	41⅜	— 1⅛
Int Ut 132 p	1025	$43⅜	41½	41½	— 2
Int PL	1250	$19⅞	19¾	19¼	+ ⅛
Inter PL w	300	910	910	910	+ 35
Inv Grp A	900	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Jamaic PS	20200	74	73	73	+ 1
Labatt	1410	$16¼	16	16	+ ⅜
Labatt pr	1535	$20½	20¼	20⅜	+ ⅛
Lamontg A	650	295	290	290	— 10
Laur Fin	2420	340	310	340	+ 30
Levy Indust	200	$28⅜	28¼	28¼	— ⅛
Loblaw A	400	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Loblaw B	1200	$7	6⅞	7	+ ⅛
Loeb M	480	$14¼	14⅛	14⅛	+ ⅛
MacLaren A	600	$14½	14½	14½	
MacMillan	720	$21½	21¼	21½	— ¾
McAllister	250	$10¼	10	10¼	+ ¼
Melchers	512	$31	31	31	
Met Stores	125	$39	39	39	+ 1
Miron & pr	460	435	430	430	+ 115
Molson A	11035	$18¼	18	18⅛	+ ⅛
Molson B	525	$19	19	19	
Mont Loco	100	$11½	11½	11½	+ ⅜
Morse R A	200	$19	19	19	+ ¾
Nat Conts	200	$5½	5½	5½	— ¼
NB Tel	532	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Nfld Light	2400	$9	8¾	9	
Noranda	1746	$48¾	47¾	48	— ⅛
N Cent Gas	1080	$12	12	12	
NS LP	500	$8½	8½	8½	— ⅛
Penmans pr	30	$100	100	100	
Phillips C	125	$8	8	8	— ½
Placer	680	$29¾	29	29¼	+ ¼
Pow Corp	5075	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Price	870	$9½	9½	9½	
Que N Gas	6810	$11⅜	10⅜	10⅞	— ⅞
Que Phone	500	$14¾	14¾	14¾	
Que Ph 4¾	300	$12	12	12	+ ½
Reitman	100	$12	12	12	
Rio Alg	299	$30½	30⅜	30½	+ ½
Rothman	800	$23½	23½	23½	
Royal Bk	5476	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Royal Trust	1200	$17¼	17⅛	17¼	+ ¼
Russel Sons	100	$13¼	13¼	13¼	— ¾
St Lawr C A	550	$15	14¼	14¼	
St Lawr Cor	120	$19⅜	19⅜	19⅜	— 2
Scott Las	1185	$18¾	18¼	18¾	+ ¾
Shell Can	1073	$28	27¾	28	+ ¼
Shell In P	240	$30	29¾	30	+ ¾
Shop Save	200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Simpsons	1892	$35½	34½	35½	
Simpsons S	50	$28	28	28	
Southam	500	$42½	42½	42½	— 1
Stand S Stl	100	$6	6	6	
Steel Can	3550	$18⅜	18	18	
Steinbg A	1872	$17½	17¼	17½	+ ⅜
Texaco Ca	18500	$28	28	28	+ ¼
Tor-Dom	7450	$15¼	14⅞	15	+ ⅜
Trader GA	700	$8⅛	8	8	— ⅛
Tr Can C	300	$8¾	8½	8¾	
Tr Can PL	1815	$28	27¾	27⅞	+ ½
Tr Mt PL	700	$14⅜	14	14	— ⅛
Un Carbide	225	$18½	18½	18½	+ ½
Union Oil	175	$50	50	50	+ 2
Velcro Ind	7173	$51½	46⅜	50¾	+ 4¼
Versatood	200	$16	16	16	+ ⅜
Walk GW	2185	$32¾	32¼	32¾	+ ¾
WCoast Tr	1878	$23½	23	23¼	+ ½
Weston A	2675	$14½	14½	14½	
Zellers	2275	$44¾	44¾	44¾	

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S.pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement 10 avril	+1.13	inch.	+2.27	+1.02	—.31
Clôture 10 avril	158.89	127.90	130.52	150.06	74.54
Haut — 1968	171.25	134.51	128.54	159.59	86.14
Bas — 1968	146.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
BC Sugar	750	$40⅞	39¼	39¾	— ½
Can Allied	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅞
Can Brew	2900	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Cominco	200	$23	23	23	+ ½
Captain Intl	3725	56	54	57⅜	+ ⅛
Crown Zell	4715	014	13¾	14	+ ½
Cuninghum	100	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Fst Nat Mtg	725	470	460	460	— 15
Fst Nat wts	1300	275	270	275	+ 5
Int Brew B	100	59	9	9	
Labatts	200	$16¼	16¼	16¼	
Laurentide	200	320	320	320	+ 5
Macmillan	3290	$21½	21¼	21¼	— ⅜
Oceans	325	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Okan H	200	380	375	375	+ 5
Pac W Air	325	59	9	9	— ⅛
Saratoga	100	375	375	375	
Scott	200	$17	17	17	+ ½
Weldwood	100	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
W C Tran	900	023½	23⅜	23⅜	+ ⅛
W Her wts	1700	25	25	25	

BANQUES

B of BC	159	$22	22	22	+ ½
Montreal	500	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Nova Scotia	2000	$16	16	16	
Tor Dom	3000	$15	15	15	

PETROLES

Bata	10400	68	66	67	— 2
Charter	500	470	470	470	— 30
Comercial	3000	35	31	35	+ 4
Futurity	10500	31	31	31	
Merit Oil	6200	24	23½	23½	— ½
Merland	3000	40	39	40	
Midland	8000	7	6	7	+ 1
PR Pete	21000	33	30	33	+ 4
Plains	23400	29	27½	27½	— ½
R Am Pete	8600	77	75	76	— 2
Shore	5000	41	40	41	+ 1
Sunlife	5300	265	255	265	+ 10
Stampede	2500	153	146	151	+ 6

MINES

Ace	800	29	29	29	+ 1
Adera	20400	52	51	51	
Atlas	4100	295	290	295	
Anuk	4000	23	22	22	
Arctic	3600	325	320	325	+ 10
Arlington	101000	38½	35	37	+ 2
Alwin	7600	150	146	150	+ 5
Agassiz	1300	60	59	60	+ 5
Benson	25000	23	20	23	+ 4
Bethex	700	54	54	54	+ 2
Bornite	1000	23	23	23	+ 1
Brenda	24000	805	800	805	+ 5
Buchanan	14000	18	17	18	+ 3
Blue Star	3000	8	7	7	
Brenmac	1000	27	27	27	— ½
Buttle	5000	67	63	67	+ 3
Canusa	1000	18	18	18	+ 1
Capri	500	23	23	23	+ 1
Cor Gold	5100	38	37	38	
Casc Moly	1000	75	75	75	— 5
Casino	2200	90	86	86	— 1
Chatawy	2200	36	36	36	
Cst Sil	4500	41	40	41	+ 1
C Skeena	1500	46	45	46	+ 2
C Mckiney	2100	22	22	22	
C Pat	6000	15	14½	15	+ ½
Cop Ridge	63500	34	33	34	+ 1
Cowichan	600	24	24	24	
Croydon	3100	51	51	51	— 2
Cumont	12900	58	55	58	+ 5
Cont Cinch	6700	60	55	55	— 5
Coronet	1600	54	54	54	+ 1
Churchill	2000	240	235	239	— 3
Coss Con	5500	21	20	20	— 1
Cst Cop	200	550	550	550	— 75
C Vantor	2300	25	25	25	— 1
Cop Soo	5000	10½	10	10½	— ½
C Std	4000	26	25	25	
C Rexspar	3000	50	50	50	
Con Gemex	750	24	24	24	+ 1
Crown Sil	9000	5½	5½	5½	— ½
Dolly	13300	53	52	52	— 1
Dundee	35100	23	20	23	+ 2
Dynasty	1500	790	785	785	
Earlcrest	3500	25	24½	24½	
Galaxy	8000	26	25	25	— 1
General	500	15	15	15	— 1
Giant Ex	5000	43	41	43	+ 1
Giant Masc	6700	125	120	125	+ 2
Granduc	620	690	670	690	+ 10
Gold West	5500	52	47	50	— 3
Highmont	12700	200	185	190	+ 10
Hogan	5000	30	29	29	— 1
Homestake	3500	21½	20	20	
HB Mtgn	8000	19	18	18½	+ ½
Hurley	3700	145	143	144	+ 1
Iskut	1500	32	32	32	— 1½
Intpr Met	20800	170	160	168	+ 6
Jericho	2000	9	9	9	— ½
Jersey	500	22½	22½	22½	— 1½
Kamloops	5000	10	10	10	
Lornex	6500	645	635	645	+ 5
Lytton	6500	147	145	147	+ 2
Magnum	11800	163	160	161	
Magnet	7300	151	147	148	— 2
Mid West	5500	22	21	21	— 1
Moly Mine	5000	16	16	16	+ 1
Mariner	51500	30	28	29½	— 1½
Minex	2000	20	20	20	
Nat Nickl	109200	200	187	188	— 17
Nadina	2500	70	68	68	— 2
Native	11500	30	30	30	— 1
New Imp	1100	325	320	325	+ 5
N Privateer	1000	17	16	16	+ 1
Norlodge	68800	140	130	139	+ 9
New Ind	5500	18	17	17	
Norcan	1000	23	23	23	
New Cronin	1500	144	144	144	
NW Ven	500	7½	7½	7½	— ½
Oro	1000	4	34	34	— 2
Pat Sil	1800	27½	27	27	+ ½
Peel	6000	11½	11	11	— ½
Peso	6000	236	225	236	+ 2
Pyramid	2000	128	120	120	— 5
Pac Sil	2000	10	10	10	+ ½
Polaris	8000	16½	15	16	
PC Ex	500	305	305	305	
Quatsino	1000	17	17	17	
Rodstrm	5000	36	34	34	— 4
Ring Hills	3000	28	28	28	
Sandoh	1000	19	19	19	
Sil Arrow	7000	23	22	22	— 1
Sil Ridge	500	16	16	16	
Sil Std	4000	60	58	59	
Slocan	1500	20	20	20	
Sil Lee	1100	145	140	145	+ 5
Silver City	900	129	120	125	— 10
Sil Bute	1000	15½	15½	15½	+ ½
Stall	7900	155	150	155	+ 3
South Seas	13800	155	145	145	— 13
TC Ex	31800	175	170	175	+ 5
Texmont	1000	84	84	84	
Torwest	23100	52	49	49	
Trojan	8000	24	23	23	— 1
Taylor Br	1000	20	19	19	
Tran Res	1700	15	15	15	
Vananda	1000	12	12	12	
Utica	10700	380	370	375	— 5
Ventures	4000	33	32	32	— 1
Venus	5800	105	98	103	+ 6
Van Metal	1000	18	18	18	+ 1½
W Cst Res	21500	30	25	28	+ 3
W Byr	2000	5½	5½	5½	+ ½
W Mines	1800	249	240	240	
Westland	1800	110	110	110	— 5
W Ex	2500	41	41	41	
Yukon	500	30	30	30	— 1

Total des ventes : 1,111,366

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

Abeta	12	15
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatross	7	10
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Amer Chib	2	5
Arnora	—	13¼
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2¾	4½
Bona Chib	10	15
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	45	50
Bracemac	15	17
Burrex	11	14
Castle Tin	56	58
Chibtown	30	35
Castle Tin	57	60
Clearwater	10	15
Clerb	19	22
Columbia River	65	70
Can Javelin	9½	10¼
Cuvier	3	5
De Lesseps	58	62
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubisson	3	6
Ducros	30	40
Elmac	3	5
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	30	35
Gibson	—	5
Gold Star	4	8
Grt Lake Nickel	4.15	4.35
Hucamp	60	70
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	80	90
Juma	7	9
Kenogama	6	9
Kutkkush	4.00	5.00
Lake Beaver	23	25
Leeds Metal	6	10
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main-Oka	5	10
Mt Cartier	44	54
Mariner	22	25
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	3	6
Molybia	20	25
Noganta	15	25
Nat. Malartic	1.75	2.00
Nemrod	15	25
New Assoc. Dev	4½	7½
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Lorie	10	13
New Miller	4	7
New Pascalis	40	50
Nipiron	60	70
Norque	8	10
North Beaudulac	22	25
Nouvelle	42	52
Oklend	1	2
Olympus	—	25
Prado	3.80	4.00
Pyrotex	3.05	3.35
Quejo	3	6
Radio Hill	50	60
Ran Lux	—	25
Rand Mal	4	7
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sulilco	5.25	5.75
Thunder Bay	2.10	2.30
Timrod	51	61
United Chib	34	40
Waco Pete	4	7
Watson Lake	2	4
Weegee	1.71	1.90
Wm Leys	2	4
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Baue d'Economie Que.	5.75	6.50
B. B. Molyb wts	6.50	7.50
Captain Internt	5.75	6.25
Cdn Foreign Sec	14.50	15.50
Chartered Credit	2.25	2.75
Consol Theo. "A"	6.50	7.50
Credico	1.25	1.75
Crown Life	20.00	21.00
District Trust	5.50	7.00
East Can Savings	4.50	5.50
Grenache	2.40	2.60
Halton and Peel Tr.	15.00	17.00
Hamilton Trust	5.50	6.50
Income Life	6.00	7.00
Industrial Life	15.00	—
Internat. Systcoms	13.00	13.50
Jenkins Valve	14.50	16.00
La Prevoyance	14.00	16.00
La Stabilite	3.25	4.00
Les Prevoyants	6.00	7.00
Loeb wts	15.00	—
Lincoln Trust	5.00	6.00
London Life	46.00	47.00
Monarch Life	65.00	75.00
North West Life	6.50	8.00
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paco Corp	2.25	2.75
Permeatre Corp	19.00	20.00
Scintrex	12.50	13.00
Seaboard Life	6.50	8.00
Stdman Indust	14.50	15.50
Supersol	4.00	4.75
Soc d'am et de Fid	21.00	23.00
Trizec Corp	2.25	2.75
Wellington Bk A	1.00	1.50
United Amus. "A"	14.00	—
United Armus. "B"	10.00	—
Zodiac "A"	1.00	1.50

Fermeture des marchés

Les Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver, de même que les marchés boursiers américains, seront fermés le Vendredi Saint, 12 avril. Tous reprendront leurs activités normales le lundi 15 avril.

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

					Ch. net
Am Met En	2500	360	345	360	+20
Blue Bon	200	280	280	280	—10
Con Secur A	1100	280	275	275	—5
Comm Hold	1000	100	100	100	
Crawford O	200	225	225	225	
Dalfens Ltd	100	$5	5	5	
Domco Ltd	110	$8	8	8	+ ⅜
Fleet Mfg	500	170	170	170	+ 5
Kenting Av	100	$30	30	30	
Kodiak P	200	87	87	87	+ 2
Mt Roy R pr	100	$20	20	20	
Peace Riv	3501	425	410	415	+10
Que Ph 55	100	$15	15	15	—1
Seaway H	600	$7	6⅞	7	+ ¼
Spartan	900	89	87	87	—3
Suptest Ord	375	$27	25¾	27	+1½
Utd Corp B	400	$14	14	14	+ ¼
Val Mar	700	400	400	400	+25
V Der Hout	300	195	195	195	—20

MINES

PETROLES

Agassiz	46800	60	54	59	+ 4
Alsof	3000	7½	7	7	
Baker	4000	25	24	25	
Band Ore	1000	14	14	14	— 1
Bateman	2000	7	7	7	— 1
B Presto	1000	7	7	7	— 1
Bruneau	1000	14	14	14	— 1
Burnt Hill	19000	70	68	70	— 1
Camflo	200	480	480	480	+30
C Magsite	2000	20	19	19	— 1
Cannon	63500	37	34	35	— 2
Carbec	24600	51	49	49	— 2
Chemaloy	11100	380	355	365	+ 5
Chemaloy	11100	380	355	365	+ 5
Cominga	6000	5	4½	4½	— ½
Cons Manit	1240	60	58	60	
Cons Persh	13833	39	36	38	+ 2½
Cons Que S	3700	210	210	210	— 1
Cons Virg	14150	93	87	93	
Dauphin	3000	23	22	23	
Devils Elb	500	27	27	27	— 2
Dolsan	2700	10	9½	9½	— ½
Duvan Cop	4000	10	10	10	
Eagle M	435	320	310	315	+ 5
East Sull	1200	630	605	630	+ 20
Emp Miner	500	9½	9½	9½	+ ½
Fab Metal	1000	7	7	7	
Fano Min	2000	5½	5½	5½	
Fidelity	2100	22	21	21	— 1
Ft Relianc	10500	47½	43	43½	— 3½
Ft Rel Rts	15600	4	2½	2½	— 1½
Futurity	3500	31	31	31	
Ghislau	1000	5	5	5	— 1
Glen Lake	100	220	220	220	— 4
Guardian	1050	53	53	53	+ 1
Int Norval	5000	14	14	14	+ 1½
James Bay	6700	75	74	74	
Kelly Desm	1000	18	18	18	— 1
Kiena	9550	115	105	115	+ 10
Kantiki	1500	8	8	8	— ½
Laduboro	500	39	39	39	— 1
Lingside	5000	5	5	5	
Louanna	2000	13	13	13	
Matach Cd	22200	75	70	70	— 5
Midepsa	2510	206	205	205	— 2
Mira	3500	35	34	35	+ 1
Mstanga	3000	18	18	18	— 1
Mt Pleast	1500	12	12	12	
Muscocha	24500	22	19	20	+ 2
New Forma	3500	6	5	6	— ½
New Glac	18500	30	29	30	+ 1
Nocana	3000	4½	4½	4½	
Normetal	10000	460	460	460	
Nor A Rare	1300	26	26	26	+ ½
Nor W Cani	2000	6½	6½	6½	+ ½
Opem Expl	7500	27½	25	27	+ 1
Pennbec	1000	7	7	7	
Peso Silv	1100	235	230	230	— 5
Phoenix C	2900	390	380	390	+ 15
Pine Ridge	5000	17	16	16	— 1
P Potash	2000	6	6	6	— 1
Que Ascot	2500	4	4	4	
Que Explor	6500	18	17	17	— 2
Queenston	2000	16	16	16	— 1
Ranchera	4000	14½	14	14	
R Am Petr	800	76	76	76	— 15
Sapawe	500	6	6	6	— ½
Shwngn MS	8500	35	33½	34½	+ 1
Silver Sum	4500	14	13	13	— ½
Silver Town	500	45	45	45	+ 1
Stairs Expl	3000	13	12½	12½	— 1½
Sturgeon	3000	55	55	55	
Subeo	1800	218	210	210	— 5
S Surluga	800	200	196	200	
Tache	2000	7½	7	7	
Talisman	1000	36	36	36	+ 2
Tazin	18500	15	13	14	— 1
Terrex	4900	66	66	66	— 1
Tib Expl	2000	3½	3½	3½	
Titan	1000	9	9	9	
Transterre	7000	13	13	13	
Untd Obal	28900	114	105	114	+ 11
Western Tin	7500	10½	10	10	— ½
West Hill	10000	29	27	29	+ 1½
Wisconsin	2000	23	23	23	+ 1

Industrielles :	288

Les sociétés Power Corporation et Trans-Canada projettent la publication de bilans consolidés

Aux fins d'orienter les investisseurs vers les possibilités de gains plutôt que vers la valeur négociable de ses titres, Power Corporation of Canada projette de consolider les résultats obtenus par les diverses entreprises dont elle assume le contrôle. Une ligne de conduite semblable serait aussi suivie par la Corporation de Valeurs Trans-Canada qui, récemment, annonçait une importante alliance avec Power Corporation.

Ce développement a été communiqué mercredi à la presse financière par le président de Power Corporation, M. W. I. M. Turner qui a fourni plusieurs précisions sur ce projet de consolidation des résultats comptables.

Jusqu'à présent les investisseurs se sont surtout basés dans leur évaluation des actions ordinaires de Power Corp. sur leur valeur aux livres. L'an dernier l'action ordinaire de la compagnie s'est vendue avec un rabais notablement plus élevé que celui de la moyenne des sociétés de gestion à capital fixe, avant tout en raison du fait que les principaux titres de son portefeuille se sont situés à des niveaux anormalement déprimés.

En concentrant l'attention sur des bénéfices en hausse plutôt que sur la valeur nette d'actif réalisable, nous sommes d'avis que les investisseurs pourront mieux se rendre compte du potentiel de Power Corp., a expliqué M. Turner.

Le président de Power Corp. of Canada Ltd a indiqué qu'actuellement les bénéfices des filiales respectives des deux groupes n'entrent dans les maisons-mères que sous forme de dividendes. Les gains de capital réalisés à la suite de la vente d'investissements ne sont pas inclus dans les bénéfices et ne le seront pas aux termes des nouveaux principes comptables envisagés, en raison du fait qu'ils deviendraient taxables.

M. Turner a mentionné que les principales filiales dont les revenus seront consolidés, comme le projette la compagnie, à ceux de la maison-mère, en 1968, seront: Canadian Interurban Properties Ltd., Inspiration Ltd., Capital Management Ltd et Yorkshire Financial Corp. Ltd.

La valeur marchande ou valeur comptable des investissements de Power Corp. dans les compagnies mentionnées est d'environ $17,043,000.

Pour la Corporation de Valeurs Trans-Canada, les filiales dont les bénéfices seraient consolidés à ceux de la maison-mère comprendraient Blue Bonnets Raceway Inc., Drummond Welding and Steel Works Ltd, Henderson Furniture Ltd, Princeville Furniture Inc., Provincial Transport Enterprises Ltd., Le Palais du Commerce Inc. et Trans-Canada Realties Co. Ltd. La valeur marchande ou valeur comptable de ces investissements représente environ $22,553,000.

Parmi les compagnies non incluses dans une consolidation envisagée par Trans-Canada, figureraient Imperial Life Assurance Co. of Canada et La Compagnie de Publication de La Presse Ltée.

Trans-Canada détient un intérêt de 51.2 pour cent dans Imperial Life, dont l'actif ressort à environ $450 millions, mais les gains de cette compagnie ne seraient pas consolidés parce que ses méthodes comptables diffèrent beaucoup de celles de la maison-mère.

Quant aux résultats obtenus par la Compagnie de publication La Presse, ils ne peuvent être consolidés, du fait que l'acquisition de cette entreprise a fait l'objet d'une loi provinciale qui prohibe tout changement de contrôle sur cette entreprise sans le consentement du Parlement.

M. Turner a précisé que si les bénéfices de Imperial et LA PRESSE ne seront pas consolidés à ceux de Trans-Canada, ces deux compagnies pourraient contribuer de façon importante aux bénéfices de la maison-mère et, en dernier ressort, de Power Corp. si elles paient des dividendes élevés.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	99¼	99¾
5 1er oct.	1968	99	99½
5¾ 1er oct.	1969	98	98½
5 1er juin	1971	94	95
5 1er juil.	1970	97	97½
5 1er oct	1973	91	92
5½ 1er oct.	1975	91	92
6 1er avril	1971	98¾	99¼
6¼ 1er dec.	1973	99	100
3¼ 1er juin	1976	77¼	78¼
5½ 1er aout	1980	89	90
4½ 1er sept.	1 983	80	81
5¼ 1er mai	1990	84½	85½
5¾ 1er sept.	1992	41½	42½
4¼ 1er sept.	1972	90	91
5½ 1er oct.	1969	98½	99
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94½	95½
CNR 5½ 15 dec.	1971	95	96
CNR 1er fev. 4	1981	76½	77½
CNR 5¾ 1er jan.	1985	90	91
CNR 5 1er oct.	1987	80	81½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMEC 7¼ 15 mar.	1990-93	101½	102½
BC El 3¼½ 1er afr	1990	90½	92
M. Hyd. 7 15 nov.	1985-87	97	98
N Brusw 7½ 3 jan.	1993	98½	99½
Nwfnd 7¼ 1er nov.	1987	93	94
N Ecosse 7 1er dec.	1987	98½	99½
Ont Hy 7 avril	1992	100	101
IPE 7½ 4 janv.	1988	97	98
Q. 7½ 1er dec.	1972-86-89	100	100½
Q 7½ 1er jan.	1978	100	100½
Que 7½ 15 jan.	1985	99	100
MUNICIPALITES			
Montreal 7 1er jan.	1992	88	90
Metro Tr 7 1er nov.	1987	96½	97½

		Achat	Vente
CONVERTIBLES			
TC Pipe Line 5	1989	85	87
W Coast x-c'pon 5½	1988	90	92
C Petrofina 4	1972	85	87
Inland NG 5½	1977	84	87
Pac Pete 5	1977	85	88
Simpson's 5½	1979	142	—
INDUSTRIES			
Abitibi 7½	1987	96½	98½
Alum of Can 4½	1973	88	90
Algoma Steel 5¼	1978	83	85
Bq de N.E. 7	1987	98	100
Can Cement 3¾	1975	79	81
CB Alum 5¾	1980	86	88
CPR 5	1983	78	80
GMAC 4½	1987	88	90
Dom Stores 5½	1976	88	90
Domtar 6¾	1987	89	91
Imp Oil 3¾	1988	100½	101½
Indus Acc 4¾	1984	90	92
Roy Tr Mort 6	1975	87	89
Raynor 6¼	1981	87	89
Shell Oil 5¾	1977	88	90
St Law Cor 5	1978	80	82
Simpson's 4¾	1973	88	82
Triad 4¾	1971	90	—
Weston F 6¼	1987	89	91
Woodward 5¾	1985	82	84
SERVICES PUBLICS			
Anglo C Tel 6	1983	85	—
A Gas Tnk 5¾	19 85	81	83
Bell Tel 5½	1982	82	83½
Bell Tel 5¾	1984	83	85
Bell Tel 6¾	1992	92½	94
BC Tel 6¾	1989	90	—
Calgary P 7½	1988	98	101
C Electric 4	1972	86	—
Consumers G 5	1978	81	83
Consumers G 6½	1979	91	93
Marit Elec 7¾	1987	99	—
NFLD L Pow 7¾	1968	100	—
North C Gas 6½	19 88	82½	84½
Northern T 5¾	1983	82¼	—
Que Nat Gas 7	1990	87	89
Que Tel 7	1989	95	—
T Can Pipe 5.85	1987	83	85
Union Gas 5¾	1983	82½	84½
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	84	86
Looblaw 5½	1983	81	—

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh, $2.75 à $3 le boisseau; 2 po. ¼ et plus, $1.75 à $2 ; commerciales, $1.15 ; Wolfe River, $1.50 à $1.75 ; Russet, $3.50 à $4 ; Cortland, $1.75 à $2 le boisseau.

Betteraves : $1.50 à $1.75 les 50 lb ; $1.50 les 12 cellos de 2 lb.

Oignons : jaunes, gros, $4.50 les 50 lb ; moyens, $4 à $4.50 les 50 lb ; $4.50 à $5 les 24 cellos de 2 lb ; rouges, $2.75 à $3 les 50 lb.

Pommes de terre : 90 à $1 les 50 lb.

Panais : $3.50 à $3.75 le boisseau ou 12 cellos de 2 lb.

Poireaux : gros, $2.25 à $2.50 la doz. ; moyens, $1.75 la doz.

Rutabaga : No 1, $1.25 à $1.40 les 50 lb ; No 2, 75 les 50 lb, et $1.75 le minot.

Sirop d'érable : $6 à $6.50 le gallon.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SYTO-TECHNOLOGISTE

UN HOPITAL de la région de Montréal d'une capacité de 500 lits requiert les services d'une **SYTO-TECHNOLOGISTE.**

LA CANDIDATE devra posséder un entraînement en sytologie exfoliatrice.

SALAIRE à déterminer selon les qualifications et les années d'expérience. Faire parvenir curriculum vitae à :

CASE 10,621 LA PRESSE

Chaîne internationale de restaurants

Offre postes vacants à :

1. Coordonnateur national en construction
2. Coordonnateur national en exploitation
3. Superviseur national d'exploitation

Postes précis, exigeants et passionnants. Bonne expérience commerciale exigée. Salaire, dépenses et bénéfices de compagnie. Il faut être bilingue.

Ecrire aujourd'hui à :

M. J. Scafidi
1 Place Ville-Marie
Suite 2315
Montréal, Qué.

COMPTABLE AGRÉÉ

Emploi disponible avec une cité de la banlieue de Montréal pour un comptable agréé ayant les qualifications suivantes :

- De 2 à 3 ans d'expérience
- Capable de diriger et surveiller le personnel et le travail de la comptabilité
- Ayant de l'initiative pour l'innovation et l'organisation
- Bilingue
- Connaissance en mécanisation nécessaire

FONCTIONS :

- Préparation des états financiers mensuels
- Responsable au trésorier des retours de taxes, comptes payables, salaire, règlements, etc.

Faire parvenir curriculum vitae et salaire désiré à

Case 10,619 La Presse

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE SAINT-LAURENT

demande pour l'année scolaire 1968-1969

UN(E) PRINCIPAL(E) POUR ECOLE ELEMENTAIRE MIXTE

CONDITIONS REQUISES :

- Brevet d'enseignement
- Au moins 5 années d'expérience dans le domaine de l'éducation
- Connaissance de méthodes nouvelles

Envoyer votre curriculum vitae à

M. LEONARD DESROCHES, M.A.,
Directeur des Etudes
710, rue Saint-Germain, SAINT-LAURENT, Montréal 9

GERANT

DEMANDE pour compagnie d'automobiles. Le travail consiste à procurer des concessionnaires et contacter les flottes majeures dans la Province de Québec.

QUALITES REQUISES : Bilingue, expérimenté, résident de Montréal.

Envoyer curriculum vitae à :

M. F. WILLIAMS
KAISER JEEP DU CANADA Limitée
2525 AVE, CENTRAL
WINDSOR, ONTARIO

L'HOPITAL ST-JOSEPH DE LACHINE

Recherche du personnel qualifié pour les postes suivants :

- **TECHNICIENS(NES) en radiologie médicale, jour et soir**
- **TECHNICIENS(NES) de laboratoire, jour**
- **TECHNICIEN(NE) en inhalo-thérapie, jour**
- **ARCHIVISTE LICENCIEE, jour**

Faire parvenir curriculum vitae ou s'adresser au bureau du personnel
650, 16ième Avenue, Lachine
637-2351, poste 37

La Commission Scolaire Régionale Meilleur

Direction générale des écoles

POSTES OUVERTS à la REGIONALE POUR SEPTEMBRE 1968

1 — Direction du Bureau d'Orientation

Conditions :

Etre porteur d'une licence en orientation scolaire et professionnelle et être accepté par la corporation des conseillers et psychologues de la province.

Faire parvenir "curriculum vitae" en ayant soin de mentionner l'expérience vécue dans ce secteur.

2 — Ecole : Direction

— Un Directeur/trice —
— Une Assistante —
— Deux Assistants —
— Un Conseiller pédagogique (féminin)
— Un Professeur-responsable (Initiation au Travail)

Conditions :

- Avoir cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement.
- Faire parvenir "curriculum vitae" en mentionnant diplômes et années d'expérience.

Date limite pour réception des applications : **16 AVRIL 1968**

Faire parvenir les applications et renseignements demandés à :
M. Lucien LAMBERT, Directeur général des écoles,
261, rue LAURIER, GRANBY, P. Qué., Tél. : 378-8491

VENDEUR SPECIALITES ALIMENTAIRES MONTREAL

Carrière prometteuse offerte à homme bilingue, expérimenté. Vente de produits alimentaires de qualité, directement des fabricants aux institutions et pâtisseries. Relations commerciales et ambition sont importantes pour assurer le développement de ce nouveau territoire. Initiation à la vente de ces produits. Ecrire mentionnant expérience commerciale, âge, langue maternelle, si marié ou célibataire. Discrétion assurée.

S. GUMPERT OF CANADA LTD.
CIE S. GUMPERT DU CANADA LIMITEE
31, avenue Brock, Toronto 3, Ontario

REPRÉSENTANT

L'EMPLOI :
Importante compagnie canadienne offre une carrière de Représentant Conseiller en matière de planification de succession, de retraite, etc.

L'HOMME :
Nous recherchons un homme bilingue, dynamique et ambitieux. Il sera âgé de plus de 23 ans, marié de préférence et possédant une automobile.

NOUS OFFRONS :
Programme complet d'entraînement
Assurance-groupe et plan de retraite
Traitement et boni selon la compétence

Faire parvenir résumé à
Case 10,620 LA PRESSE

La Commission Scolaire Les Ecores de Duvernay

recherche les services de

PROFESSEURS MASCULINS

pour enseigner à l'élémentaire en septembre '68.

Ces professeurs doivent posséder au moins le brevet A.

Envoyer curriculum vitae à :
Directeur général des écoles
COMMISSION SCOLAIRE LES ECORES
2825, rue Dollard, Duvernay, Laval

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

DEMANDE

pour septembre 1968

DES PROFESSEURS POUR LE COURS SECONDAIRE
(Sec. I, II, III, IV, V)

DES PROFESSEURS POUR L'ENFANCE INADAPTEE

Faire parvenir curriculum vitae à :

M. MAURICE TRUDEL,
Directeur général des écoles,
300, rue Longpré,
Saint-Jérôme, P.Q.

CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Collège d'enseignement général et professionnel

DEMANDE D'ADMISSION

Session de septembre 1968
Cours réguliers seulement

A) Cours général de 2 ans conduisant à toutes les facultés ou écoles universitaires.

- Sciences biologiques — Sciences physiques — Sciences humaines — Sciences administratives — Arts — Lettres.

BUREAUX D'ADMISSION
Pavillon Collège Mont Saint-Louis
244 est, rue Sherbrooke
Montréal. 849-8626 — poste 14

ou

Pavillon Collège Sainte-Marie
1180, rue Bleury
Montréal. 866-3611 — le registraire

B) Cours professionnel terminal de 3 ans donnant accès au marché du travail.

- Administration — Assistance sociale — Climatisation — Comptabilité — Dessin — Electricité — Electronique — Equipement motorisé — Informatique — Instruments et appareils de contrôle — Métallurgie-soudure — Outillage — Production industrielle — Rééducation institutionnelle — Secrétariat — Loisirs et sports — Télécommunications — Techniques de génie civil.

BUREAU D'ADMISSION
Pavillon Institut de Technologie de Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke
Montréal. 842-9091 — poste 24

C) Conditions d'admission

Avoir réussi : C.P.E.S., Secondaire V ou Belles-Lettres

A titre exceptionnel avoir complété : 11e année sciences-mathématiques ou classique très bien réussie. (Des cours d'appoint sont alors exigés).

CONSEILLERS D'ORIENTATION DEMANDÉS

La Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent est à la recherche de conseillers d'orientation appelés à oeuvrer dans des secteurs spécifiques de sa clientèle scolaire, au niveau secondaire ou auprès des adultes.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

JACQUES COUILLARD, directeur
Services Personnels aux Etudiants,
La C.S.R. du Bas St-Laurent,
111 ouest, St-Jean-Baptiste,
Rimouski, Qué. Tél. : 723-9255

REPRÉSENTANT DES VENTES CHAUSSURES

MINIMUM: $10,000.00

Important manufacturier situé à Montréal. Nous avons un besoin immédiat d'un représentant pour l'île de Montréal.

Rémunération sur une base de salaire et commission avec avance hebdomadaire. Programme avantageux de bénéfices marginaux et sociaux. Revenu annuel de $10,000.00 et plus.

Le candidat doit être bilingue, avoir quelques années d'expérience dans la vente de chaussures, entre 25 et 40 ans, sérieux et très dynamique.

Toutes réponses à cette demande demeureront confidentielles et devront contenir un bref résumé de votre expérience et être adressées à :

CASE 10622, LA PRESSE

CARRIÈRES et PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate.

Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases et du retour du courrier est .50 pour la durée de l'annonce et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphonez à

874-7245, 7246 ou 7258

Demandez . . .

Mlle Paulette Frégeau

ou écrivez à

LA PRESSE
7, rue Saint-Jacques
Montréal

REPRÉSENTANT AUPRÈS des ARCHITECTES

Hunter Douglas Limited, manufacturier de produits architecturaux spécifiques, demande un représentant auprès des architectes et des services de distribution. Au début, ses responsabilités se limiteront au territoire du Québec, mais s'étendront éventuellement à tout l'est du Canada.

Les candidats doivent être âgés de 25 à 35 ans, être bilingues, enthousiastes et expérimentés en vente auprès des architectes. Salaire, boni, automobile, toutes dépenses pertinentes et bénéfices habituels.

Veuillez écrire à :

M. P. W. Marcotte
HUNTER DOUGLAS LIMITED
Boîte postale 1000 — Pointe-Claire, Qué.

OPPORTUNITÉ DANS LA VENTE

Corporation Internationale d'équipement de bureau recherche actuellement représentant qualifié pour territoire de banlieue.

Les candidats doivent être bilingues, âgés de 25 à 35 ans et posséder une voiture de modèle récent ; expérience dans ce domaine préférable.

Salaire de base et commission ainsi que bénéfices marginaux des plus intéressants.

Pour entrevue veuillez communiquer avec Mlle Gratton.

SCM CANADA LIMITEE
1725, Voie de service nord
route Trans-Canadienne, Dorval
683-3370

Deux Mustang blanches auraient servi à l'assassin du pasteur King

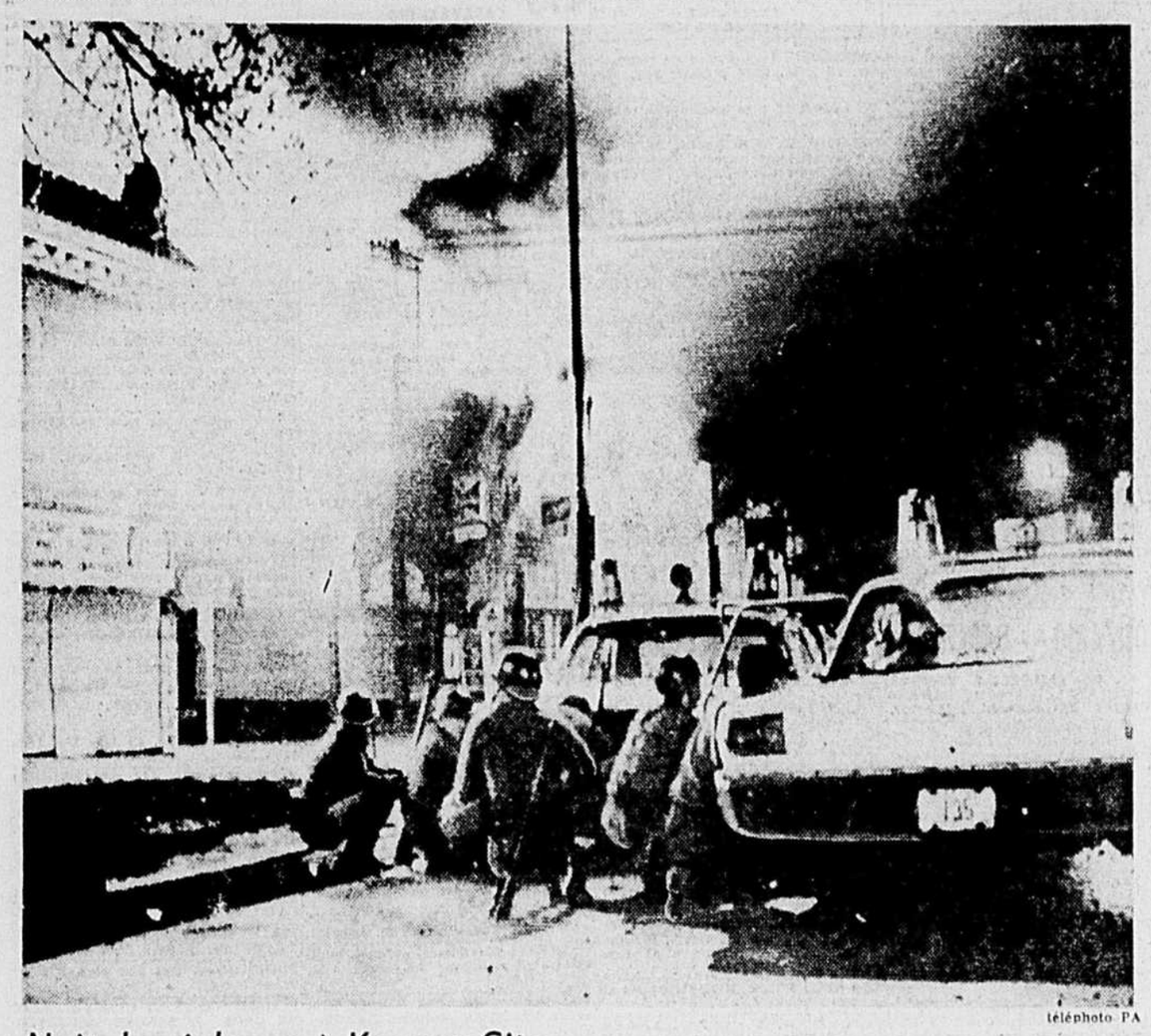
MEMPHIS (AFP) — Deux voitures, toutes les deux des "Mustangs" blanches, seraient maintenant suspectes dans l'affaire de l'assassinat du pasteur Martin Luther King, a annoncé ce matin le principal quotidien de Memphis.

La veille, le "Memphis Commercial Appeal" révélait dans un article sous copyright qu'un peu plus d'une heure après le crime, la police avait reçu des messages radio, sur les longueurs d'onde qui lui sont réservées; selon ces messages, au nombre de sept, un agent était à la poursuite d'une Mustang blanche qui lui paraissait suspecte; l'agent, un nommé Bradshaw, aurait tiré à plusieurs reprises, de sa voiture de police, sur la voiture suspecte, or, après enquête, Bradshaw nie avoir jamais adressé de tels messages au quartier général de la police. On en concluait que les messages en question avaient été émis par l'assassin ou un complice qui connaissait les longueurs d'onde des communications réservées à la police et avait ainsi engagé l'enquête sur une fausse voie.

Or, il s'avère maintenant, affirme le "Commercial Appeal", qu'il y avait non seulement une, mais deux Mustangs blanches garées à une centaine de pieds de la porte du refuge de clochards d'où furent tirés les coups de feu qui atteignirent le pasteur King. Les deux voitures quittèrent les lieux environ 15 minutes après le crime.

Dans l'état présent de l'enquête, on croit que l'assassin a quitté l'hôtel par la porte principale et qu'il a abandonné quelques pas plus loin l'arme dont il s'était servi. Le propriétaire du magasin devant lequel le fusil a été trouvé se souvient en effet d'avoir aperçu un jeune blanc laisser tomber le paquet dans lequel se trouvait l'arme.

Le "Commercial Appeal" se demande si l'assassin n'est pas entré ensuite dans une des deux Mustangs pour gagner soit l'Etat du Mississippi, qui n'est qu'à une dizaine de milles au sud du lieu du crime, soit l'Etat d'Arkansas, auquel on peut accéder par un pont situé à un peu plus de deux milles du motel où le pasteur King a été tué.



téléphoto PA

Nuit de violence à Kansas City

Des tireurs embusqués forcent les gardes nationaux à l'immobilité tandis qu'un incendie allumé par une bombe rudimentaire brûle dans un quartier de Kansas City. Cette ville d'un million d'habitants a vécu la nuit dernière des heures folles marquées de nombreux coups de feu et d'une centaine d'incendies. Cette nuit de désordre a fait cinq morts, tous des Noirs.

Les désordres raciaux font cinq morts à Kansas City; c'est le calme ailleurs

d'après AFP, PA, UPI

Tandis que la situation revenait à la normale dans les autres grandes villes des Etats-Unis après une semaine de fièvre raciale, Kansas City, dans le Missouri, connaissait une seconde nuit de graves désordres raciaux qui ont fait cinq morts, tous des Noirs, et une vingtaine de blessés.

Chicago, Baltimore et Washington sont restées calmes depuis deux jours, mais 15,000 troupes fédérales demeurent dans les trois villes et la garde nationale est toujours de faction à Pittsburgh.

L'agitation raciale qui a touché 125 villes depuis l'assassinat du pasteur King a causé jusqu'à maintenant un total de 43 morts et plus de 4,000 blessés; on compte près de 20,000 arrestations.

A Kansas City, tout a commencé dès la tombée de la nuit par les scènes de pillage désormais traditionnelles, puis des tireurs embusqués ont ouvert le feu indistinctement sur les policiers, les gardes nationaux, les passants, depuis les toits des immeubles ou en circulant en voiture dans la cité. Vers 22 h. (locale) le chef de la police qualifiait la situation de "très, très sérieuse". Moins d'une heure plus tard, elle était devenue alarmante et le porte-parole de la police ajoutait qu'elle était, de très loin, pire que la veille au soir quand un jeune Noir avait été tué, première victime des incidents, par le propriétaire d'un magasin qu'il pillait.

La police a arrêté plus de 100 personnes hier, portant le total à 360, et les pompiers ont dû combattre une centaine d'incendies, concentrés dans une zone de vieilles maisons d'appartements et de petites boutiques habitées en grande partie par des Noirs.

Le couvre-feu décrété la veille a été maintenu jusqu'à 6 heures du matin. Le gouverneur du Missouri a dépêché 700 gardes nationaux pour aider à contenir les désordres.

Au lever du jour, les tireurs avaient disparu des toits et les autorités avaient la situation bien en main dans cette ville d'un million d'habitants.

Ailleurs par contre, où l'on redoutait des manifestations, comme à Trenton, capitale du New Jersey, et à Newark, la ville la plus importante de cet Etat, à quelques milles de New York, il ne se passait pratiquement rien. Les forces de police et de la garde nationale restées sur place n'avaient qu'à contenir, à l'aide de rares grenades lacrymogènes, et même par le seul intermédiaire de leaders noirs qui prenaient la parole, de petits groupes de jeunes manifestants noirs.

A Newark, le maire, M. Addonizio, ne devait instaurer que dans une portion de la ville un couvre-feu limité.

Dans une conférence de presse, il fustigeait les fauteurs de troubles de la veille au soir, laissant même très clairement entendre, sans toutefois l'affirmer, que les quelque cent incendies criminels de mardi avaient été allumés peut-être bien par des "racistes blancs", ajoutant qu'il lui était difficile de "croire que des militants noirs aient pu désirer jeter leurs propres frères de race dans les rues, sans abris et sans défense". Je n'accuse personne, s'empressait-il d'ajouter, mais c'est une attitude étrange pour des militants noirs".

A Trenton, où un calme relatif régnait, le couvre-feu était retardé à 21 heures.

Dans cinq villes du Connecticut, des incendies criminels étaient également allumés, mais l'on n'y signalait aucun acte de violence.

A Philadelphie, les autorités locales se félicitaient du succès remporté par les efforts des leaders modérés, noirs et blancs, qui avaient su convaincre leurs concitoyens d'éviter tout recours à la violence.

"Nous devons reconnaître que le maintien de la paix est dû à la valeur de la communauté noire elle-même... C'est cela le "pouvoir noir", déclarait une personnalité de la ville.

Toutefois, l'on indiquait officiellement que depuis jeudi dernier, 598 incidents mineurs avaient eu lieu dans la quatrième ville des Etats-Unis et que onze personnes y avaient été blessées par des coups de feu.

A Boston, où il ne s'est rien passé de grave depuis la mort de Martin Luther King, la communauté noire ou tout au moins certains de ses porte-parole extrémistes avaient demandé que tous les magasins situés dans les quartiers noirs soient fermés, mais cette requête a été rejetée.

Pour les Noirs, la loi votée par le Congrès n'est qu'un "premier pas"

WASHINGTON (AFP) — La plupart des organisations des droits civiques américaines se sont déclarées satisfaites du vote par le Congrès, hier après-midi, du projet de loi sur les droits civiques comportant notamment l'élimination de la discrimination raciale en matière de logement.

M. Clarence Mitchell, directeur de la NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur) pour Washington a déclaré qu'il s'agissait là d'une "magnifique victoire rendant hommage à la politique du président Johnson" sur cette question et a ajouté qu'il voyait là "une nouvelle possibilité pour obtenir des progrès raciaux par des moyens légaux".

La "Ligue urbaine" et la "SCLC" (Conférence des dirigeants chrétients du sud), ont également bien accueilli le projet de loi mais ont fait remarquer que ce n'était qu'une première mesure et non une solution à tous les problèmes des Noirs. M. Whitney Young, directeur de la Ligue urbaine, a applaudi "la fin de la tolérance générale à l'égard de la discrimination dans le logement", mais a ajouté que "les Blancs qui croient ainsi s'être absous de la responsabilité et de la honte portée par la nation à la suite de l'assassinat du pastur King se trompent totalement".

De son côté, le pasteur Ralph Abernathy, successeur du pasteur King à la tête de la "SCLC" a affirmé: "C'est un grand pas en avant vers la libération des Blancs. Mais pour les Noirs américains ce n'est qu'un premier pas dans la bonne direction et non une solution au problème". Il a ajouté que dans de nombreuses villes où la municipalité avait voté d'elle-même l'élimination de toute discrimination en matière de logement, la situation n'avait pas changé et les ghettos noirs existaient toujours.

Le "CORE" (Congrès pour l'égalité raciale) a par contre qualifié la mesure prise par le Congrès de "fumisterie dirigée contre les Noirs". M. Roy Innis, directeur adjoint du CORE, a fait en effet remarquer que le projet de loi ne prévoyait pas de faire respecter la nouvelle mesure par la force en cas de mauvaise volonté des propriétaires mais mettait l'accent sur la conciliation, réduisant ainsi à néant l'efficacité de la loi.

Le "SNICK" enfin, principale organisation "Pouvoir noir", n'a fait aucun commentaire.

Marche sur Washington à la mi-mai

ATLANTA — (UPI) — La "marche des pauvres" sur Washington aura lieu le mois prochain en dépit de la mort du pasteur Martin Luther King, l'organisateur de cette croisade, annonce la "Southern Christian Leadership Conference". Cette marche devait commencer le 22 avril, mais elle a été remise à la mi-mai et elle passera par Memphis, Tennessee, où King a été assassiné il y a une semaine.

Il est maintenant assuré que la veuse du pasteur, Mme Coretta King, participera à la manifestation. Mme King a été nommée hier membre du bureau de la SCLC, de même que Harry Belafonte, le célèbre chanteur noir.

Aide accrue au Vietnam

Moscou lancera une campagne pour contrer la propagande occidentale

MOSCOU, (UPI) — Le parti communiste soviétique a promis aujourd'hui d'accroitre son aide au Vietnam et a lancé un appel en faveur d'une guerre idéologique contre les tentatives occidentales de saper la doctrine communiste.

La promesse d'aide accrue indique que l'approvisionnement militaire et économique ira tant au Nord-Vietnam qu'au Vietcong. Elle sera accordée "en vue d'une paix le plus tôt possible". Cette dernière précision est la seule approche signalant que l'Union soviétique endosse les pourparlers entre Washington et Hanoi.

Ces lignes de conduite de la politique soviétique sont incluses dans la déclaration publiée aujourd'hui à l'issue d'une session de deux jours du Comité central du parti communiste dont les 360 membres forment le corps politique le plus puissant du pays.

Selon des sources bien informées, le débat a porté sur la paix au Vietnam et sur la récente agitation qui a traversé l'Europe de l'Est.

Le communiqué fait peu état de ces faits, mais les mêmes sources affirment que le Kremlin a tenu la "propagande occidentale" responsable de la libéralisation tchécoslovaque et de l'agitation des étudiants en Pologne.

Mais il a demandé que les organisations soviétiques partent en guerre contre l'"idéologie bourgeoise" en Union soviétique même et a préconisé la mise en marche d'une campagne contre les réalisations artistiques qui incorporent "tout point de vue étranger à l'idéologie socialiste de la société soviétique".

Un communiqué officiel du Kremlin a approuvé la semaine dernière les contacts initiaux entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam. Le Comité central n'a pas donné suite à ce communiqué, mais a été chargé de mettre au point une politique à long terme. On croit que le comité n'a pas voulu s'engager plus avant au sujet des pourparlers de paix à cause de la situation encore trop fluide dans le moment.

Toutefois, il a promis "une aide compréhensive à la République démocratique du Vietnam (et) au peuple du Vietnam, en vue de repousser l'attaque des impérialistes contre un pays frère".

Les Soviétiques n'ont jamais dit clairement qu'ils font parvenir de l'aide militaire au Vietcong. Mais l'expression "le peuple du Vietnam" a souvent été appliquée par le Kremlin aux communistes du Sud-Vietnam.

La seule référence aux événements de Tchécoslovaquie et de Pologne est faite sous la forme d'une accusation contre "la propagande anticommuniste qui a pour but de miner l'unité des pays socialistes".

Cependant, les intellectuels soviétiques sont durement pris à partie au sujet de leurs accusations voulant que des injustices se produisent en Union soviétique. Le communiqué demande aux citoyens soviétiques de résister "à toute forme d'influence bourgeoise".

Triomphe électoral des Noirs aux Bahamas

NASSAU, Bahamas (Reuter, UPI) — Le parti libéral progressiste du premier ministre noir Lynden O. Pindling a remporté une victoire écrasante hier aux élections générales qui se sont déroulées dans la colonie britannique des Bahamas.

Les 54,000 électeurs de l'archipel se sont rendus aux urnes pour décider si la colonie continuerait d'être administrée par un gouvernement à majorité noire, alors que la faible majorité d'une voix à l'Assemblée du parti de M. Pindling, le premier dirigeant noir de la colonie, a été perdue à la suite de la mort d'un membre du gouvernement au pouvoir.

La plupart des observateurs politiques estimaient que, dans une colonie dont 86 pour cent de la population étaient des Noirs, cette élection ne pouvait que renforcer la position de M. Pindling, jeune avocat noir de 38 ans diplômé d'une université londonienne.

La veille du scutin, M. Pindling avait prédit à la télévision que les électeurs écriraient "la dernière page de la vieille histoire de l'injustice et de l'humiliation". Or, d'après les derniers résultats connus, le parti libéral progressiste de M. Pindling a remporté 29 des 38 sièges de l'Assemblée et ce triomphe met fin définitivement à 300 ans de domination des Blancs dans cette colonie britannique. Le parti de l'opposition n'a réussi en effet qu'à remporter cinq sièges, tandis qu'un siège est allé à un candidat du parti travailliste et un autre à un candidat indépendant.

Ainsi prend fin une campagne politique d'une âpreté sans précédent, ponctuée d'accusations de racisme et d'actes de violence. Avant la dissolution de l'Assemblée, le parti libéral au pouvoir ne détenait plus que 17 sièges, après la mort d'un de ses membres, et il était appuyé par un membre travailliste, tandis que l'opposition, dirigée par l'ancien premier ministre sir Roland Symonette, en détenait également 18, ce qui a obligé le gouvernement à procéder à une nouvelle élection.



M. Lynden O. Pindling



Pologne : le maréchal Spychalski devient chef de l'Etat

VARSOVIE (PA, UPI, AFP) Le maréchal Marian Spychalski, dont la candidature à la présidence du Conseil d'Etat polonais (chef d'Etat) a été proposée par les partis de la coalition gouvernementale, est un ami de M. Wladyslaw Gomulka qu'il aiderait à conserver le pouvoir.

L'élection du maréchal Spychalski n'est désormais qu'une formalité après sa désignation par les trois partis du gouvernement. Il remplace M. Edouard Ochab qui a démissionné officiellement pour des raisons de santé. Des informations de la presse yougoslave ont indiqué cependant que la fille de M. Ochab avait été impliquée dans les manifestations estudiantines récentes.

Le plus grand défi à la suprématie de Gomulka au sein du parti et du gouvernement provient d'un groupe connu sous le nom de "Partisans", dont le chef de file est le général Mieczyslaw Moczar, ministre de l'Intérieur et directeur de la police politique.

Le remplacement du maréchal Spychalski à la tête du ministère de la Défense pourrait poser des problèmes. Deux candidats, les généraux Jaruzelski et Korczynski, sont en lice. Le choix du général Jaruzelski indiquerait que la position de M. Gomulka au sein du parti est assez forte.

Le maréchal Spychalski fut arrêté en 1951, en même temps que M. Gomulka, sous l'inculpation d'espionnage. Comme le premier secrétaire du parti il s'était opposé à la nomination du maréchal soviétique Robossowski au poste de ministre de la Défense.

En 1956, il fut réhabilité et remplaça Rokossowski à ce ministère. Il a conservé ce portefeuille plus de onze ans.

Bonn et Tokyo se préparent à reconnaître la Chine rouge

(D'après AFP, Los Angeles Times) — Un plaidoyer en faveur de la reconnaissance de la Chine populaire par l'Allemagne de l'Ouest est publié aujourd'hui par le "Bayern Kurier", organe de la C.S.U. (la branche bavaroise du parti démocrate-chrétien), sous la signature de M. Marcel Hepp, collaborateur direct de M. Franz Josef Strauss, ministre des Finances de Bonn et président de la C.S.U.

L'auteur croit savoir que lors d'une récente rencontre le maréchal Ayoub Khan, président du Pakistan, a informé le chancelier Kurt-Georg Kiesinger de l'intérêt porté par Pekin à des relations plus étroites avec la République fédérale allemande.





M. Paul Gaskin, Chef du Service des hypothèques de la Banque Royale, remet à Mlle Angela Kacso sa carte de contribution en faveur de la Campagne des Fédérations.

Dans les cinq jours suivant le lancement officiel de la Campagne des Fédérations du grand Montréal, plus de 3,100 employés de la Banque Royale du Canada dans la région montréalaise se sont engagés à verser une contribution de $65,000, sous forme de déductions mensuelles sur leur salaire.

La Banque Royale est l'une des premières compagnies ayant adhéré au "plan d'engagement" de la Campagne des Fédérations; elle a rapidement organisé une collecte générale parmi tout son personnel de la région. Dans chaque succursale et chaque service de la Direction, un employé s'est chargé d'approcher ses collègues. "On a répondu de façon magnifique à cet appel", a déclaré M. Art Gallienne, membre du personnel et l'un des militants en faveur de la campagne; "je suis persuadé que nous dépasserons les $70,000".

Monnayez votre avoir

Nettoyez caves et greniers... Vendez tout !

Aimeriez-vous toucher un peu d'argent ? Voyez tous ces articles qui dorment à la cave et au grenier... des tas de choses qui ne servent plus et que vous pourriez vendre facilement en trouvant un acheteur intéressé. Dressez la liste des vieux équipements de sport, des accessoires de jardin, appareils électriques, caméras, instruments de musique, vieux radios, bicyclettes, etc., etc. Quand votre liste sera complétée, composez 874-7111, communiquez votre message à la téléphoniste qui se charge de tout le reste. C'est RAPIDE ! En un rien de temps vous atteindrez la personne intéressée à acheter vos vieilles choses. Profitez dès maintenant de cette aubaine.

Profitez des jours d'aubaines

au service des

ANNONCES CLASSÉES



1 ANNONCE DE
2 LIGNES
1 insertion $1.50

6 insertions consécutives $6.60

COMPOSEZ

874-7111

LA PRESSE

7 ouest, rue Saint-Jacques

"Luna-14" gravite autour de la Lune

MOSCOU. (AFP-UPI) — La station automatique soviétique "Luna-14" a été placée sur une orbite lunaire, confirme aujourd'hui l'agence Tass. Déjà, hier soir, l'observatoire britannique de Jodrell Bank avait annoncé que les signaux émis par l'engin permettaient de supposer qu'il s'était placé sur une orbite circumlunaire.

Lors du lancement de l'engin, dimanche, l'agence Tass avait annoncé que "Luna-14" était destiné à procéder à liétude scientifique de l'espace proche de la lune.

L'Observatoire de Jodrell Bank a suivi la plupart des grandes "premières" de l'espace, et notamment l'arrivée sur la planète Vénus, le 18 octobre dernier, de l'engin soviétique "Vénus-4".

Selon les observateurs scientifiques occidentaux à Moscou, les caméras de "Luna-14" auraient pour mission de choisir l'emplacement de l'atterrissage des cosmonautes soviétiques sur la lune.

En effet, dit-on, les Soviétiques n'ont que quelques photos de la surface lunaire, en dépit du fait que trois vaisseaux soviétiques aient été placés sur orbite autour de la lune. De leur côté, les Américains ont déjà choisi l'emplacement pour l'atterrissage de leurs cosmonautes sur la lune.

A Washington, les experts américains de l'espace estiment que "Luna-14" pourrait être ramené sur terre après avoir été placé sur orbite. Toutefois, aucune indication à Moscou ne semble confirmer une telle hypothèse.

D'après les rares informations dont disposent les observateurs scientifiques occidentaux à Moscou, l'Union soviétique s'apprêterait à tenter le premier atterrissage d'un de ses cosmonautes sur la lune vers la fin de 1969 ou au début de 1970.

"Luna-14", le premier essai soviétique pour diriger un vaisseau spatial vers la lunede - puis 17 mois, a été lancé dimanche à partir de la base spatiale de Baikonour, en Asie centrale.

Le premier paquebot de l'année: un "Empress"



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

L'"Empress of England", du Canadien Pacifique, a inauguré hier les escales des grands paquebots reliant l'Europe au port de Montréal. Les premiers passagers de la saison à descendre à Montréal étaient au nombre de 901. Environ 650 d'entre eux sont des immigrants venant s'établir en diverses régions du pays. Cinq paquebots feront régulièrement la navette entre le continent européen et la métropole cette année. Les deux Empress du Canadien Pacifique seront les seuls à assurer les liaisons entre Montréal, Liverpool et Greenock, en Ecosse.

Nécrologie

Juliette Robillard

Madame veuve Armand Robillard née Juliette Gravel autrefois de Montréal, est décédée le 31 mars 1968, à l'hôpital Général d'Ottawa. Elle laisse deux filles Denyse et Jacqueline (Madame Joseph-Henri Philion) et trois fils Jean, Guy et Pierre. Les funérailles ont eu lieu mardi le 2 avril en l'église de St-Stephens de Old Chelsea, Québec. Inhumation cimetière de Old Chelsea.

La plus forte, généreuse et superbe de toutes les vertus est la vaillance.

Montaigne

La "Fédération des Cegeps" devient une association d'institutions

Trois articles importants étaient à l'ordre du jour de la quatrième assemblée générale des Collèges d'enseignement général et professionnel du Québec, qui a eu lieu hier à Montréal.

Après plusieurs heures de discussion, un seul fut adopté: l'organisme s'appellera désormais "Fédération des Cegeps".

Après s'être buté au projet de règlements généraux, les quelque 40 délégués ont formé un comité de travail de sept membres chargé de mettre au point un nouveau texte d'ici septembre prochain.

La raison: le texte initial avait été rédigé en vue de former une association de "délégués", mais les membres ont décidé d'en faire une association "d'institutions". Tout était donc à recommencer.

On devait aussi parler de l'orientation et du fonctionnement de la... fédération, qui groupe 10 des 12 Cegeps de la province. Il n'en fut pas question. (Les Cegeps d'Ahuntsic et Maisonneuve ne font pas partie de la fédération, même si leurs représentants ont assisté à l'assemblée d'hier et ont fait la majeure partie des interventions qui ont changé le "contenu de l'assemblée.

C'est aujourd'hui que les présidents et directeurs généraux des Cegeps doivent rencontrer à huis clos les sous-ministres de l'Education Arthur Tremblay et Jean-Marie Beauchemin.

Le président de la Fédération des Cegeps, M. Raymond-J. Bériault, a dit croire que le ministère donnera "plus de latitude qu'il n'en a jamais donné aux Cegeps".

Lesage explique la politique du parti libéral aux centrales syndicales

par Jacques LAFRENIERE

DRUMMONDVILLE — Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a déclaré hier qu'il importe que le Québec ait une structure de son industrie qui soit plus solide, non seulement dans le textile — l'exemple qu'il venait de citer — mais également dans les biens durables.

C'est pourquoi, selon lui, l'option constitutionnelle du parti libéral provincial semble celle qui convienne le mieux à la situation, puisqu'elle prévoit qu'il devrait exister une consultation permanente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial dans les domaines aussi importants que la fiscalité, les douanes et la monnaie.

M. Lesage a donné une courte conférence de presse après sa rencontre à huis clos avec les dirigeants des quatre centrales syndicales suivantes du Québec: Confédération des syndicats nationaux, Fédération des travailleurs du Québec, Corporation des enseignants du Québec et Union catholique des cultivateurs.

Les dirigeants syndicaux ont déjà étudié l'option souveraineté-association de M. René Lévesque. Ils ont invité à une prochaine rencontre le premier ministre, M. Daniel Johnson, ou son représentant, à venir exposer la thèse constitutionnelle de l'Union nationale.

Le parti libéral du Québec prévoit un statut particulier pour cette province. Selon M. Lesage, la fédération canadienne doit se transformer de manière à devenir respectueuse des deux nations qui la constituent et permettre à l'Etat du Québec de s'épanouir et de jouer efficacement son rôle dans le Canada français.

Il y a, selon M. Lesage, une souplesse certaine dans la formule fédérative qui permet de tenir compte des disparités régionales, disparités économiques et sociales, et disparité également quant au statut particulier.

Relations provinciales

M. Lesage a aussi abordé le problème des relations avec les autres provinces, surtout en ce qui concerne le commerce. Certains accords qui conviennent à une ou des provinces, peuvent nuire à d'autres, a-t-il souligné, c'est pourquoi il importe d'établir une consultation entre les divers niveaux de gouvernement.

C'est surtout l'incidence économique qui a retenu l'attention des dirigeants syndicaux, a souligné M. Lesage. La rencontre de trois heures lui a fait dire les propos suivants: "La nature et le nombre des questions, la qualité des questions, m'ont démontré que ceux avec qui j'avais engagé le dialogue étaient des gens intelligents, intéressés et au courant."

Les négociations

Il n'a pas été question au cours de cette rencontre des négociations entre le gouvernement et les employés de la fonction publique. M. Lesage a toutefois répondu brièvement à la question des journalistes sur ce sujet.

"J'ai l'impression, a-t-il dit, que le gouvernement ne négocie pas... Le gouvernement prétend qu'il a une politique salariale. Pour ma part, je prétends que le gouvernement devrait avoir une politique des revenus."

DECES



Mme Maurice Olivier

A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée Rose Allard, épouse de Maurice Olivier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Prime Allard; ses filles, Monique, Jocelyne et Louise; ses frères et soeur, l'abbé Léopold Allard, l'abbé Armand Allard, curé de la paroisse Saint-Antoine Marie Claret, et Thérèse, sa belle-soeur, Mme Roland Allard; ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils, 86 ouest, rue Saint-Charles, à Longueuil, à 9 h 30, pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Chambly, à Chambly, où un libera sera chanté à 10 heures et de là au cimetière de Saint-Joseph de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. ●

DECES



LOUISE GOULET

A Montréal, le 9 avril, après une courte maladie, est décédée Mlle Louise Goulet, demeurant à 8530 de Reims. Elle fut durant plusieurs années au service de la C.E.C.M., à la direction de la suppléance, au bureau du personnel enseignant. Elle laisse dans le deuil ses frères, Lucien, Marc-Henri, Emile et Jean-Paul, de Sorel; ses soeurs, Gertrude, de Montréal, Soeur Flore, de l'Ecole Fadette à St-Hyacinthe, Soeur Lilia, du Pensionnat de Marieville, toutes deux de la Présentation de Marie, et Hélène, de St-Joseph de Sorel. La dépouille mortelle est exposée au salon Mandeville à St-Joseph de Sorel, et les funérailles auront lieu à l'église de St-Joseph-de-Sorel, vendredi après-midi à 2 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. ●

DECES



J.-AZELLUS PERRAULT

A Outremont, le 9 avril 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé Monsieur J.-Azellus Perrault, représentant de la Cie J.-B. Rolland & Fils depuis plus de 50 ans. Il laisse dans le deuil, ses enfants: François, Gilles, Denyse (Mme André Benoit, de St-Romuald), et Louise (Mme Dimitrios Tjelios, de Ste-Foy, Qué.), ainsi que ses belles-filles: Mme François Perrault (Martha Sentienne) et Mme Gilles Perrault (Lise Phaneuf), et ses gendres: André Benoit et Dimitrios Tjelios, ainsi que douze petits-enfants. ●

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BABIN (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Pierre Babin, née Marie-Jeanne Bujold, demeurant à 7336 Drolet. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires, 7384, rue St-Denis, à 10 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Rose) A St-Jérôme, le 10 avril 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Léon Bachand, née Rose Carrière; demeurant chez sa soeur Mme Paul St-Arnaud, St-Antoine-des-Laurentides. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel & Fils, 400, rue Labelle, pour se rendre à l'église paroissiale, de St-Antoine-des-Laurentides, où un libera sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 9 heures.

BOSSE (Antoinette) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bossé, née Antoinette Lauzon, demeurant 6313, Foucher. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Crémazie est à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, angle Mistral et St-Hubert, où un libera sera chanté à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Aldenis) — A Laval-des-Rapides, le 9 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Aldenis Boucher, époux de Marie-Rose Fontaine, demeurant à 64 Sauriol. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-C. Filiatrault 76, boul. Dussault pour se rendre à l'église du Bon Pasteur où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Naïda) — A Montréal, le 10 avril 1968 est décédée Mme veuve Wilbrod Brassard, née Naïda Simard, demeurant 3751 Lafontaine. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église St-Rédempteur, o un libera sera chanté à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATELOIS (Cécile) — A Salaberry de Valleyfield, le 9 avril 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Georges Châtelois, née Cécile Ranger, deumeurant à 367, Salaberry. Un libera aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roch Montpetit et Perras 200, rue Champlain Valleyfield à 10 h pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-Station, où le libera sera célébré à 10 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Georges) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 46 ans est décédé Georges Dallaire, époux de Lucienne Bonin, demeurant 2273A Rachel. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le libera sera chanté à 10 h. 30 et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi.

DESLAURIERS (Elie) — A l'hôpital général de Lakeshore, le 8 avril 1968, dans sa 79e année, est décédé Joseph-Elie Deslauriers, fils de M. et de Mme Charles Deslauriers, décédés, et frère de Louis. La dépouille mortelle est exposée au 1349, chemin Saint-Rémi (ch. des Sources) Dorval. Le convoi funèbre partira de l'adresse indiquée ci-haut à 2 h 30 jeudi après-midi, le 11 avril. Inhumation au cimetière de Pointe-Claire. Le service funèbre sera célébré mardi le 16 avril, à 10 h du matin, à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal.

DELCOURT (Joseph) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph Delcourt, époux de Laura Quevillon, demeurant à 420, Gagnon, Terrebonne. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay & Fils Roch Monapetit & Perras Terrebonne pour se rendre à l'église paroissiale, de Terrebonne, où le libera sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 15 courant à 4 heures en l'église paroissiale de Terrebonne.

DUCHESNEAU (Eglantine) — A Verdun, le 9 avril 1968, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Arsène Duchesneau, née Eglantine Dagesse, demeurant à 432, Gordon. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. 512, rue de l'Eglise à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORCATI (Giuseppina) — A l'Hôtel-Dieu, le 10 avril 1968, est décédé Giuseppina Conti, épouse de Carlo Forcati, mère de Flora (Mme Sylvia Rondina), et grand-mère de Marisa, Anita et Carlo. Un service aura lieu à 10 heures, samedi le 13 courant, à la chapelle du salon Jos. C. Wray & Bro. 1234, rue de la Montagne et de là au cimetière de Côte-des-Neige, lieu de la sépulture. Un service funèbre sera chanté à Lady Chapel of St. Patrick's Church, lundi le 15, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRAPPIER (Rémi) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé Rémi Frappier, fils de feu Louis Frappier et de feu Marie-Louise Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darche et Fils, 3219, rue Grande-Allée, Laflèche à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où un libéra sera célébré à 3 hrs et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Charles) — Subitement à Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Charles Gaudette, époux de Marie-Jeanne Sureau; demeurant à 7481, Casgrain, Mtl, fils de feu Antonio Gaudette et de feu Sara Goyette, Exposé jusqu'à demain soir, aux salons Desjardins & Champagne, 8328 St-Denis et transporté pour être ré-exposé aux salons Roussin et Legault Ste-Justine de Newton Un libéra aura lieu vendredi le 12 courant, à 11 heures en l'église paroissiale Ste-Justine de Newton. Un service sera chanté lundi à 11 heures, en l'église paroissiale de Ste-Justine de Newton. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FUNERAILLES DE M. CHARLES QUIRION

Le 28 mars 1968, ont eu lieu à Fort Coulonge les funérailles de Charles Quirion, époux de feu Julia Gervais, décédé à Montréal, le 26 mars, à l'âge de 86 ans. Il laisse dans le deuil: une soeur, Mme Adélard Parent (Henriette), avec qui il demeurait, un frère, Grégoire, de Toronto, une belle-soeur, Mme Grégoire Quirion (Thérèse Lalonde), un beau-frère, de Fort Coulonge, M. Ovide Soucie, une fille adoptive, Yvette (Mme J.-Pierre Galipeault), et plusieurs neveux et nièces. ●

GELINAS (Victor) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Victor Gélinas, fondateur de la Maison Gélinas et Frères, époux de feu Alda Gérard. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc. 17, rue Laurier est à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le libera sera chanté à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 15 courant à 9 h, à la même église.

GIRARD (Georges) — A Ville de Laval, le 10 avril 1968, à l'âge de 85 ans, est décédé Georges Girard, époux de feu Albina Cusson, demeurant 142 rue Deslauriers, Ste-Rose. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M.-D. Cyr, 167, boul Ste-Rose, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le libera sera chanté à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Gédéon) — A Sherbrooke Hospital, le 8 avril 1968, à l'âge de 71 ans 11 mois est décédé M. Gédéon Giroux, de Mansonville, époux de feu Corine Thibodeau. Il laisse dans le deuil ses enfants, Soeur Gilberte Giroux, M.N.D.A., du Japon, M. et Mme Jean-Paul Savard, Sherbrooke (Monique), M. et Mme Gilles Giroux, Mansonville, M. et Mme Wilfrid Boucher, Sherbrooke (Henriette), Mme Jean-Luc Giroux, Québec, M. et Mme Jean-Jacques Langlois, Drummondville (Gisèle), 1 frère Henri Giroux, de Matane, ses soeurs, M. et Mme Eugène Morin, Sherbrooke, Mme veuve Charles Lacroix, de Québec, Mme veuve Arthur Gagnon, de Ste-Marie de Beauce, Mlle Annie Giroux, de Ste-Marie de Beauce, beaux-frères, belles-soeurs, Mme Philippe Thibodeau, de St-Georges de Beauce, Mme Georges Thibodeau, de St-Georges de Beauce, M. et Mme J.C. Poulin, de Sherbrooke, Mme Emile Thibodeau, de Détroit, et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire C. E. Wilson et Fils Ltée Mansonville, Québec pour se rendre à l'église St-Cajetan, Mansonville, où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de Mansonville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Georges-Henri) — Subitement, à Granby, le 9 avril 1968, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Georges-Henri Guertin, courtier en assurance, époux de Françoise Gingras, demeurant à 257, rue Dufferin, Granby. Un libera aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Girardot & Ménard Ltée, 170, rue Dufferin pour se rendre à l'église St-Joseph, de Granby, où le libera sera chanté à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 15, à 10 heures, à l'église St-Joseph, de Granby.

JALBERT (André) — A Montréal, le 9 août 1968, à l'âge de 20 ans est décédé André Jalbert, fils de M. et Mme Roger Jalbert, frère de René, Daniel, Pierre et Louise (Mme Jacques Guyot), beau-frère de Lise Duquette. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11e avenue, Rosemont, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le libera sera chanté à 9 h., et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi.

JALBERT (Omer) — A St-Augustin, Co. Deux-Montagnes, le 9 avril 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Omer Jalbert, époux d'Antoinette Roy, demeurant à 55, 1ère Avenue, Lac Meilleur, St-Augustin. Un libera aura lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alban Mallette et Fils 156, rue Principale St-Augustin à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 10 heures.

LAMONTAGNE (Arsène) — A Verdun, le 9 avril 1968, à l'âge de 70 ans est décédé M. Arsène Lamontagne, époux de Béatrice Lassonde, demeurant à 841, 4e ave, Verdun. Un libéra aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. 512, rue de l'Eglise à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Jules) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Jules Latour, fils de Jean-Paul Latour et de Gertrude Chevrier. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc. 25, av. Laurier est à 8 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Yvette, de Ville St-Michel, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Aurel) — A St-Lazare, Co. Vaudreuil, le 9 avril 1968, à l'âge de 51 ans est décédé M. Aurel Leduc, époux d'Alexandra Rozon, demeurant au Rang Ste-Angélique. Exposé vendredi après-midi à 2 heures aux salons Roussin & Léroux à St-Lazare Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant, à 10 heures à l'église paroissiale de St-Lazare. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Albertine) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Augustin Leroux, née Albertine Gravel, mère de Mme Gaétan Poudrier (Germaine), Mme Robert Dagenais (Gisèle). Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6603, rue St-Laurent à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée jeudi soir à 7 h. p.m.

LORTIE (Alexina) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Arthur Lortie, née Alexina St-Jean, autrefois de Ste-Agathe-des-Monts. Un libera arua lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel & Fils, 400, rue Labelle, pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme où le libera sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 10 heures.

MARCHAND (Marie-Anne) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Benjamin Marchand, née Marie-Anne Fugère, demeurant à 6963 Des Angevins, Ville d'Anjou, mère de Rose-Aimée (Mme H. Cossette), Mariette (Mme L. Morin), Donat, C.A., Yvon, Marie-Paule (Mme E. Laplante). Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4504, rue Ste-Catherine est, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM C.T.

MARTIN (Diana) — A Senneville, le 9 avril 1968 à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Nelson Martin, née Diana Raymond, demeurant à 200, Senneville Road. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Legault, 16114, boul. Gouin Ouest, à 9 h 50 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, où le libera sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service funèbre sera chanté lundi à 10 h en l'église de la paroisse Ste-Geneviève.

MILLETTE (Marie-Louise) — A Sorel, le 9 avril 1968 à l'âge de 89 ans est décédée Mme Octavien Millette, née Marie-Louise Guilbault. Un libéra aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Lussier Ltée, 148, rue Georges, Sorel, pour se rendre à l'église St-Pierre, de Sorel où le libéra sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUTON (Georges-E.) — A Lemoyne, le 8 avril 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Georges-E. Mouton, époux d'Estelle Mailhot; il laisse dans le deuil: ses fils et sa bru, M. et Mme Denis Mouton (Christiane Petit), André et Jean-François. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils, 200, rue St-Louis à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Josaphat, où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OLIVIER (Rose) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée Rose Allard, épouse de Maurice Olivier, de Saint-Lambert, autrefois de Chambly. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils, 86, rue Saint-Charles ouest à Longueuil à 9 h 30 pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Chambly, à Chambly, où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Saint-Joseph, de Chambly, lieu de la sépulture. Le service aura ensuite lieu mardi le 16 avril. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPILLON (Marc) — A Louiseville, le 9 avril 1968, à l'âge de 30 ans, est décédé Marc Papillon, demeurant à 8205 St-Denis. Un libera aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée 340, rue Jarry est à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le libera sera chanté à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAULT (J.-Azellus)—A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. J.-Azellus Perrault, époux de feu Berthe Lambert, père de François, Gilles, Denyse (Mme André Benoit), Louise (Mme D. N. Tjelios). Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée 1111, rue Laurier ouest à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD (Exilda) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Laurent Pic, née Exilda Tremblay, demeurant à 10803 Waverley. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 boul. Henri-Bourassa est, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Uni, (Ste-Catherine et Hôtel-de-Ville), où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Rideau M. Garden, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLESSIS-BELAIR (Gustave) — A Cartierville, le 10 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Gustave Plessis-Bélair, époux de feu Cecile Hartford. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 790, boulevard Ste-Croix, St-Laurent pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges où un libera sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Hector) — A Montréal, le 8 avril 1968, à l'âge de 80 ans est décédé Hector Robitaille, époux de Lucienne Lecompte, demeurant 4165 Parthenais. Un libera sera chanté vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier 3503, rut Papineau à 1 h pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le libera sera chanté à 1 h 30 et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RONCO (Joseph) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé Joseph Ronco, époux d'Albina Bravo, père de René, Hector et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 6821, rue St-Hubert à 10 h, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSE (Joseph) — A Dorval, le 9 avril 1968, à l'âge de 50 ans, est décédé Joseph Rousse, époux de Albina Langlois, demeurant 365 rue Martin. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de la Présentation de la Ste-Vierge, Dorval, où le libera sera chanté à 10 h., et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi matin à 10 h.

TREMBLAY (Réal) — Accidentellement à Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Réal Tremblay, époux de Marcelle Pitre, demeurant à 2302 Cuvillier. Exposé aux salons E. Rajotte 3635, rue Hochelaga, jusqu'à jeudi soir et de là transporté aux salons Alphonse Richard Lac-au-Saumon Comté Matapédia Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant à l'église St-Edmond, du Lac-au-Saumon, où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

VAN BUSKIRK (Florence) — A la douce mémoire de ma chère épouse décédée le 10 avril, 1967. Sa présence nous manque et son souvenir demeure.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix
Pas d'intermédiaire.
11707 Pelletier
Montréal-Nord
324-2186
HARDWIN

CARTES MORTUAIRES et REMERCIEMENTS
MAISON H.T. Roy LTEE
IMPRIMERIE
1589 RUE ST-HUBERT
527-9268

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No: 13-599 Ex-parte

COUR SUPERIEURE

Ce 14e jour de décembre 1967.
Présent:
L'honorable juge Peter V. Shorteno.
OSCAR JASMIN, rentier de Saint-Basile le Grand, district de Montréal, en sa qualité d'exécuteur testamentaire, avec pouvoirs au-delà du délai fixé par la loi, de feu Alcidas Jasmin, en son vivant bourgeois, des mêmes lieux,
Requérant.

AVIS

IL EST ORDONNE que des avis soient publiés, durant quatre semaines consécutives, dans le journal La PRESSE en langue française et dans le journal The Montreal Star en langue anglaise, requérant le ou les propriétaire(s) du susdit immeuble se décrivant comme suit:

"Une terre située sur la concession des Trente, en la paroisse de Saint-Basile-le-Grand, connue sous le numéro quatre cent trente-sept (437) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, de trois arpents de largeur, sur environ, trente arpents de profondeur, à distraire, néanmoins, de tel lot, cette partie constituant l'emprise de la route régionale numéro 20 et de la compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, traversant telle terre, bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par le chemin des Vingt-Quatre, en arrière, au sud-est, par la ligne nord-ouest de la Concession du Bord de l'eau comprise dans le cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly; du côté nord-est, par les lots numéros 435 et 436 appartenant à MM. Eugène et Philippe Lambert, successeurs de Fulgence Lambert, et du côté sud-ouest, partie par le lot numéro 438 appartenant aux commissaires d'écoles pour la Municipalité de Saint-Basile-le-Grand, et partie par le lot numéro 439 appartenant à Laurier Robert."

de comparaître dans les trente jours, à défaut de quoi, il est déclaré que le susdit immeuble est hypothéqué en faveur du requérant pour ladite somme de $2,575.00;

Et ORDONNE que ledit immeuble soit vendu selon la loi, par le shérif de ce district, aux fins de payer le requérant de sa créance en capital, intérêts et intérêts sur les intérêts à compter du 7 juillet 1967, avec dépens.

(Signé) Honorable juge
PETER V. SHORTENO,
J.C.S.M.

Montréal, le 28 mars 1968.
FLAMAND, MOISAN
et BOISCLAIR
Procureurs du requérant

ST. MARY'S HOSPITAL

Avis est par la présente donné que la quarante-quatrième assemblée générale des directeurs, gouverneurs à vie et des membres de la Corporation de St. Mary's Hospital, sera tenue vendredi, le 26 avril 1968, à l

Judy et Nicholson, ex-ministres
— Page 19

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La liste des "Oscars"
— Page 63

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢ | Montréal, jeudi 11 avril 1968 / Jeudi Saint / 84e année, No 87 / 92 pages / 6 cahiers / Les prévisions météorologiques : Généralement ensoleillé / Minimum : 32° / Maximum : 55°



téléphoto PA

Un policier et un garde national regardent passivement brûler une maison de Kansas City. Un franctireur a fait feu sur les pompiers qui ont quitté les lieux et laissé brûler . . . Toute une rue commerciale a été détruite au cours de la nuit dernière.
(Autres informations en page 81 et 90.)

Pourparlers Washington-Hanoï

Rencontre à Varsovie d'ici une semaine

WASHINGTON (UPI)— Les négociations pour mettre fin à la guerre du Vietnam débuteront d'ici une semaine à Varsovie, capitale de la Pologne.

Des informateurs dignes de foi affirment que le gouvernement américain acceptera incessamment la suggestion faite ce matin par Hanoï, et que les entretiens entre l'envoyé spécial Averell Harriman et son vis-à-vis nord-vietnamien commenceront d'ici vendredi prochain.

Le président Johnson avait répété à plusieurs reprises que les Etats-Unis étaient prêts à rencontrer des négociateurs de l'ennemi "n'importe quand, en n'importe quel point du globe". Il est donc assez mal placé pour refuser l'offre de Varsovie, après avoir déjà rejeté Pnom Penh, capitale du Cambodge, parce que Washington n'entretient plus de relations diplomatiques avec ce pays.

Cette solution cause néanmoins un certain étonnement chez les observateurs, car Hanoï semblait décidé à ce que les entretiens se déroulent en Asie, et l'avait clairement laissé entendre aux Etats-Unis, qui avaient répliqué en suggérant les noms de plusieurs villes "neutres" : Vientiane (Laos), Nouvelle-Delhi, Djakarta, etc.

Cependant, on note que Varsovie a servi assez fréquemment de point de rencontre pour des entretiens secrets entre les Américains et des représentants des pays communistes d'Asie, dont le Nord-Vietnam et la Chine rouge.

Mais si les observateurs américains ont confiance que les pourparlers de paix débuteront très rapidement, ils sont beaucoup moins optimistes quant aux résultats de ces premières rencontres. Hanoï, en effet, n'a accepté les rencontres qu'à la condition qu'elles portent uniquement sur la fin des opérations militaires américaines contre le Nord-Vietnam.

On souhaite, mais sans trop d'espoir, que le président Johnson obtiendra à Varsovie l'assurance que les Nord-Vietnamiens ne profiteront pas d'une telle réduction des opérations pour intensifier leur propre activité militaire dans le Sud-Vietnam.

voir RENCONTRE en page 2

Mobilisation de 24,500 réservistes

10,000 Américains de plus au Vietnam

WASHINGTON. (UPI, PA, AFP) — Le secrétaire à la Défense, M. Clark Clifford, a annoncé aujourd'hui la mobilisation immédiate de 24,500 réservistes de l'armée, de l'aviation et de la marine, dont 10,000 seront envoyés au Vietnam.

Au cours d'une conférence de presse au Pentagone, M. Clifford a précisé que le plafond des effectifs américains au Sud-Vietnam est porté à 549,500 hommes. Il s'agit d'une augmentation de près de 25,000 hommes sur les prévisions antérieures.

M. Clifford a ajouté que les 10,000 réservistes supplémentaires qui seront envoyés au Vietnam constituent le soutien logistique des 11,000 hommes envoyés d'urgence des Etats-Unis au Vietnam en février, à la suite du déclenchement de l'offensive du Têt.

Le secrétaire à la Défense ne croit pas que cette nouvelle mesure de mobilisation aura des effets nuisibles sur les sondages de paix en cours ou donnera à Hanoï l'impression que les Etats-Unis procèdent à une nouvelle escalade de la guerre.

La durée du service des réservistes mobilisés ne dépassera pas 24 mois et ils devront avoir rejoint leurs unités dans les 30 jours.

"Aucune décision n'a été prise pour le moment concernant la possibilité de mobiliser de nouvelles forces de réserve", a poursuivi le chef du Pentagone. Il a concédé qu'"un chiffre élevé avait été cité à un certain moment" comme répondant aux besoins de renforts du général William Westmoreland.

M. Clifford faisait apparemment allusion au chiffre cité de 200,000 à 206,000 hommes, il y a quelques semai-

voir VIETNAM en page 2

Johnson doit signer aujourd'hui la loi sur les droits civiques

WASHINGTON. (AFP - UPI - PA) — Le président Johnson doit contresigner aujourd'hui le projet de loi qui supprime la discrimination raciale dans le logement et garantit le libre exercice des droits de tous les citoyens. La Chambre des représentants a approuvé le bill hier par 250 voix contre 171.

Au cours d'une conférence de presse impromptu, le président Johnson a qualifié la nouvelle loi de victoire pour tous les Américains.

M. Johnson, en adressant ses félicitations aux sénateurs et aux membres de la Chambre, a souligné que, de toutes les lois en matière de droits civiques votées depuis quelques années par le Congrès, "aucune n'est plus importante que celle-ci".

De son côté, M. Ramsey Clark, secrétaire à la Justice, a qualifié l'adoption du projet de loi de décision d'"un Congrès sage et courageux".

Le Congrès, a poursuivi M. Clark, a fait ce qu'il fallait faire. La voie est désormais ouverte à l'élimination d'une cause majeure de ségrégation dans notre société, a-t-il dit.

"Les Chambres ont reconnu que l'injustice ne peut mener qu'à une division plus profonde. Elles ont réaffirmé notre objectif en tant que peuple qui veut que règne l'ordre dans la légalité", a affirmé le secrétaire à la Justice.

Sous la "menace"

Tandis que la Chambre des représentants délibérait sur le projet de loi des droits civiques, des soldats patrouillaient devant le Capitole à la suite des troubles provoqués par l'assassinat du pasteur Martin Luther King. Des adversaires du projet ont affirmé qu'on leur demandait de se prononcer sous la menace.

Avant le vote final, la Chambre des représentants avait rejeté une motion des adversaires du projet de loi qui aurait soumis le texte à un commission mixte des deux Chambres et aurait ainsi différé son adoption.

Ce rejet par une majorité de démocrates et de républicains libéraux avait été obtenu par 229 voix contre 195. En dernière lecture, le projet fut adopté par 250 voix 150 démocrates, 100 républicains) contre 171 (87 démocrates et 84 républicains).

Aucun amendement n'a été apporté par la Chambre des représentants au texte qui avait été adopté par le Sénat le 11 mars dernier. Ce texte qui entrera en vigueur dès qu'il aura été signé par le président Johnson prévoit notamment:

1) L'élimination en trois stades successifs, dont le dernier se situera le 1er janvier 1970, de toute discrimination qui existe à l'heure actuelle pour l'achat ou la location de logements par des citoyens de race noire. Lorsque l'ensemble des dispositions de la loi aura été appliqué, environ 80 pour cent des logements seront accessibles sur un plan d'égalité totale par les Blancs et les Noirs.

2) Certaines mesures de protection contre les menaces ou les actes de violence dirigées contre les personnes

Voir JOHNSON en page 2

Cardinal ira à Paris avec ou sans le "parapluie" fédéral

par André CHENIER

Il ne fait plus de doute que le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, se rendra à Paris pour la conférence des ministres de l'Education des pays francophones le 22 avril; mais ira-t-il comme au Gabon pour le compte du gouvernement québécois ou, sous le "parapluie" d'Ottawa, comme chef d'une "délégation canadienne" comprenant des représentants francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ?

La réponse, il doit l'apporter lui-même demain à un colloque de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal à Mont-Gabriel, dans les Laurentides.

Le ministre s'est personnellement engagé à assister aux assises de Paris qu'il considère comme un "prolongement normal" de la conférence de Libreville. Il y a d'ailleurs été invité avec tous les autres participants à la session du Gabon.

Il revenait à la France d'adresser des invitations officielles pour la conférence de Paris mais la France, apparemment s'est contentée de rappeler aux intéressés que la suite des débats du Gabon débutera le 22 avril. Histoire de ne pas heurter certaines susceptibilités, notamment celles d'Ottawa qui estime que le Canada doit avoir "une seule voix internationale". A cela, Québec a déjà répondu que la province a une compétence exclusive en matière d'éducation et de culture : cette juridiction s'étend non seulement sur son propre territoire mais se prolonge à l'extérieur, l'éducation et la culture ne connaissant pas de frontières.

Néanmoins, nul ne tient à brusquer les choses au point où toute compréhension entre Ottawa et Québec deviendrait impossible, lorsque des négociations viennent à peine de s'amorcer pour préciser le

Voir CARDINAL en page 2

Un DC-3 s'écrase au Mexique

MEXICO (UPI) — Les autorités mexicaines ont annoncé qu'un bimoteur effectuant le premier vol régulier d'une nouvelle compagnie aérienne s'est écrasé avec 18 personnes à bord hier dans une région montagneuse au nord de Mexico.

Ce matin, peu après le lever du soleil, l'épave de l'avion a été repérée au flanc d'une montagne de 12,000 pieds entourée de brouillard, à une cinquantaine de milles au nord de Mexico.

Un porte-parole du ministère des Transports a dit que le sort des passagers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs fonctionnaires du gouvernement, n'était pas encore connu. Il a cependant fait savoir qu'on ne comptait guère les retrouver vivants.

La compagnie "Aerovias Rojas" inaugurait hier son vol régulier, assuré par des DC-3, entre Mexico et Aguascalientes, sur une distance de 325 milles.

La liste des passagers com-

Voir DC - 3 en page 2

AUJOURD'HUI

Michèle Richard coupable

La chanteuse a été déclarée coupable de vol à l'étalage. Elle connaîtra sa sentence le 23 avril.

— Page 10

Contre le bill sur l'avortement

L'Association des Bureaux médicaux du Québec affirme que, puisque le foetus a une vie qui lui est propre au bout de 25 jours, le respect dû à la vie exige que l'on s'oppose au projet de loi sur l'avortement.

— Page 65

Le PNB augmente moins que prévu

Le produit national brut a augmenté de 6.8 p. 100 en 1967, mais l'augmentation des prix ayant été de 3.9 p. 100, celle des biens et des services a donc été faible : 2.8 p. cent.

— Page 66

Harlem est bardé de contre-plaqué

de notre envoyé spécial
JEAN PELLERIN



NEW YORK — Ayant pris en vitesse le pouls des relations interraciales dans les villes américaines de Washington, Memphis (Tennessee) et Atlanta (Georgie), il convenait d'achever ce périple sommaire par une visite de Harlem, le célèbre ghetto noir de la ville de New York.

Les dernières émeutes ont laissé ici des cicatrices plus voyantes encore qu'à Washington. Dans un vaste rayon, autour de la 125e rue, on ne compte plus le nombre de vitrines bouchées de "plywood" — ce diachylon de la civilisation américaine, comme on l'a surnommé. A tous les coins de rue, les groupes de six et souvent même de dix agents de police font le guet.

Mon chauffeur de taxi, un Noir, leur lance à la cantonna-

Voir HARLEM en page 2

Aide accrue au Vietnam

Moscou lancera une campagne pour contrer la propagande occidentale

MOSCOU. (UPI) — Le parti communiste soviétique a promis aujourd'hui d'accroître son aide au Vietnam et a lancé un appel en faveur d'une guerre idéologique contre les tentatives occidentales de saper la doctrine communiste.

La promesse d'aide accrue indique que l'approvisionnement militaire et économique ira tant au Nord-Vietnam qu'au Vietcong. Elle sera accordée "en vue d'une paix le plus tôt possible". Cette dernière précision est la seule approche signalant que l'Union soviétique endosse les pourparlers entre Washington et Hanoï.

Ces lignes de conduite de la politique soviétique sont incluses dans la déclaration publiée aujourd'hui à l'issue d'une session de deux jours du Comité central du parti communiste dont les 360 membres forment le corps politique le plus puissant du pays.

Selon des sources bien informées, le débat a porté sur la paix au Vietnam et sur la récente agitation qui a traversé l'Europe de l'Est.

Le communiqué fait peu état de ces faits, mais les mêmes sources affirment que le Kremlin a tenu la "propagande occidentale" responsable de la libéralisation tchécoslovaque et de l'agitation des étudiants en Pologne.

Mais il a demandé que les organisations soviétiques partent en guerre contre l'"idéologie bourgeoise" en Union soviétique même et a préconisé la mise en marche d'une campagne con-

voir MOSCOU en page 2

La région sera inondée la semaine prochaine

20 millions de formules de loterie

par Florian BERNARD

La région métropolitaine sera littéralement inondée de formules de loterie dès la semaine prochaine. Le maire Drapeau a en effet annoncé, hier soir, que le Service des finances enverra près de 20 millions d'invitations à payer une taxe volontaire immédiatement après la fête de Pâques.

Déjà, hier soir, au moment même où le conseil municipal autorisait le comité exécutif à accorder le contrat d'impression de ces formules à une compagnie, le représentant de Drummond Business Forms en livrait deux caisses de 1,000 au Centre de l'informatique de la ville, rue Saint-Paul! Il s'agissait d'épreuves de la formule suggérée deux jours plus tôt par la compagnie en question aux autorités de Montréal.

Joint par téléphone, ce représentant de Drummond Business Forms, M. Paul Charest, a déclaré que le modèle soumis a plu d'emblée aux dirigeants du Centre de l'informatique.

Une commande de $50,000

Un contremaître de Drummond Business Forms, à Drummondville, a pour sa part déclaré à LA PRESSE, hier soir, que Montréal avait confié une commande "sous condition d'approbation par le conseil" de 36 millions de formules.

La compagnie avait été informée, il y a deux jours, d'attendre le "grand OK" de la ville avant de procéder à l'impression de ces formules.

Les membres du conseil municipal ont accepté à l'unanimité, hier soir, que le comité exécutif procède sans la formule habituelle des soumissions publiques dans l'impression de ces formules de loterie. Le maire avait auparavant fait valoir la question d'urgence. Il avait aussi déclaré qu'un projet de contrat était en préparation et que des pourparlers avaient été entamés avec une compagnie de Drummondville.

Interrogé à ce sujet, après la réunion du conseil, le maire Drapeau a déclaré que la commande qui devait être confiée aux imprimeurs était de $50,000. Il a expliqué qu'il n'y a pas une minute à perdre et qu'il ne serait même pas étonné, vu l'accord du conseil, que les imprimeurs travaillent toute la nuit à l'impression de ces formules.

Car, selon le maire, il faut faire diligence à cause des jours saints et surtout parce que le premier tirage doit avoir lieu le 20 mai. Effectivement, hier soir, à minuit, les employés du Centre de l'informatique de Montréal faisaient subir le test de l'ordinateur électronique aux 2,000 spéci-

Voir LOTERIE en page 2

Demain, Vendredi saint, LA PRESSE ne sera pas publiée

SOMMAIRE

Annonces classées / 71 à 79 et 82 à 89
Arts et Spectacles / 58 à 63
Bandes dessinées / 70
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 91
Editorial / 4
Finance / 66 à 69
Horoscope / 24
Informations étrangères / 81 et 90
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 70
Mots croisés / 73
Nouvelles nationales / 19 et 65
Radio et télévision / 28, 29 et 33
Sports / 47 à 54 et 56
Tribunaux / 10 à 12
Vie féminine / 20 à 24
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 24

EKAC 73

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

qui militent en faveur des droit civiques pour tous les citoyens.

3) Des poursuites judiciaires contre ceux qui participeraient au commerce et au transport d'armes et de munitions destinées à des émeutes. Ces poursuites peuvent s'étendre à ceux qui font de la propagande en faveur des émeutes d'un Etat à l'autre.

4) Des mesures contre ceux qui gêneraient l'action de la police et des pompiers chargés de réprimer des troubles ou de circonscrire des incendies dus à ces troubles.

Par ailleurs, le Sénat a demandé que la Chambre des représentants rétablisse le montant prévu au programme de travail d'été dans les ghettos des grandes villes.

Il a défait par un vote de 54 à 24 le projet de compromis d'un comité conjoint Chambre-Sénat qui propose de réduire de $100 millions les fonds consacrés à cette fin. Le comité a proposé que la somme soit réduite à $1,200,000,000 mais la décision du Sénat de renvoyer le projet est accompagnée d'un mémoire qui insiste sur le fait que la somme totale est nécessaire pour mener le programme à bonne fin.

A Albany, capitale administrative de l'Etat de New York, l'Assemblée législative de l'Etat a approuvé hier l'affectation d'une somme de six milliards de dollars, dont une partie proviendra de sources privées, à un projet de rénovation des ghettos.

Une coalition de démocrates et de républicains au sein de l'Assemblée a vait tout d'abord rejeté le projet créant une corporation pour la rénovation urbaine, mais finit par l'accepter quelques heures plus tard.

Le projet avait été approuvé auparavant par le Sénat de l'Etat. Le gouverneur Rockefeller a prié les législateurs récalcitrants, d'adopter le projet en guise d'hommage à la mémoire du pasteur Martin Luther King.

La corporation pour la rénovation urbaine serait autorisée à construire des logements, des édifices industriels, des écoles et d'autres bâtiments dans les régions défavorisées des villes de l'Etat de New York.

De plus, la corporation pourrait passer outre aux règlements municipaux de zonage, si nécessaire, pour entreprendre dans une ville la démolition des taudis.

MOSCOU

SUITE DE LA PAGE 1

tre les réalisations artistiques qui incorporent "tout point de vue étranger à l'idéologie socialiste de la société soviétique".

Un communiqué officiel du Kremlin a approuvé la semaine dernière les contacts initiaux entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam. Le Comité central n'a pas donné suite à ce communiqué, mais a été chargé de mettre au point une politique à long terme. On croit que le comité n'a pas voulu s'engager plus avant au sujet des pourparlers de paix à cause de la situation encore trop fluide dans le moment.

Toutefois, il a promis "une aide compréhensive... à la République démocratique du Vietnam (et) au peuple du Vietnam, en vue de repousser l'attaque des impérialistes contre un pays frère".

Les Soviétiques n'ont jamais dit clairement qu'ils font parvenir de l'aide militaire au Vietcong. Mais l'expression "le peuple du Vietnam" a souvent été appliquée par le Kremlin aux communistes du Sud-Vietnam.

La seule référence aux événements de Tchécoslovaquie et de Pologne est faite sous la forme d'une accusation contre "la propagande anticommuniste qui a pour but de miner l'unité des pays socialistes".

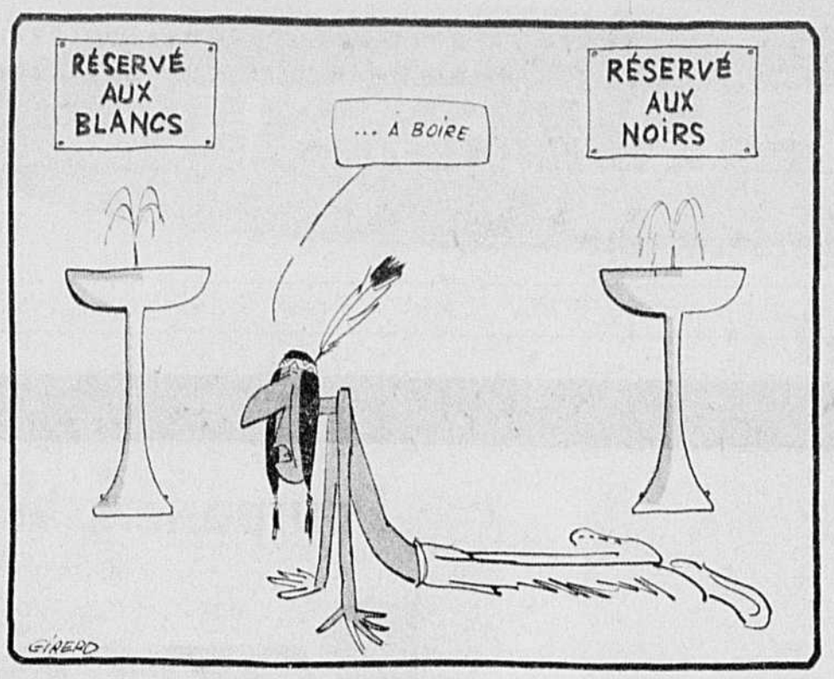
Cependant, les intellectuels soviétiques sont durement pris à partie au sujet de leurs accusations voulant que des injustices se produisent en Union soviétique. Le communiqué demande aux citoyens soviétiques de résister "à toute forme d'influence bourgeoise".

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

nes, comme reflétant les besoins du général Westmoreland.

M. Clifford a souligné que les prévisions élevées en question "correspondaient à une anticipation du besoin pour une période d'un an à un an et demi et dans une phase d'efforts maximum". Mais "à la fois le général Westmoreland et son successeur désigné, le général Creighton Abrams, sont d'accord sur le fait que les effectifs actuellement fixés seront suffisants".



LOTERIE

SUITE DE LA PAGE 1

mens envoyés par Drummond Business Forms!

Des reçus dans 48 heures

Le maire a déclaré, hier soir, que les contribuables volontaires de Montréal recevront leur reçu officiel dans 48 heures. Ce reçu aura la forme d'un compte de taxe acquitté. Il portera un numéro. A l'endos, une série de questions concernant Montréal.

La ville a déjà mobilisé un personnel de 40 personnes pour s'occuper exclusivement de cette loterie. Ces employés faisaient déjà partie du Service des finances. Désormais, ils seront versés à plein temps à la loterie municipale.

L'équipement moderne de l'informatique de l'hôtel de ville est retenu pour la loterie. Tout se fera de façon mécanique.

Au moins 1,000 lettres

Le maire a annoncé que la ville a déjà reçu plus de 1,000 lettres contenant divers montants, voire même des billets de $20, $50 ou $100. Il a dit que ces premiers contribuables volontaires recevront leurs reçus dès les premiers jours de la semaine prochaine.

Quant à la procédure du tirage lui-même, il s'agit là d'une question que le comité exécutif étudiera dans les prochains jours. Tout semble indiquer que les numéros gagnants seront désignés par un cerveau électronique. Le maire Drapeau a annoncé qu'une station de télévision de Montréal a déjà offert l'un de ses studios, une fois par mois, pour le tirage. Le maire a déclaré que, d'une façon ou d'une autre, ce tirage sera public.

En terminant, le maire a lancé l'une de ces phrases appelées à devenir célèbres : "Une fièvre de générosité extraordinaire s'est développée à l'égard de Montréal. C'est la ville qui détient, actuellement, la cote d'amour la plus forte sur tout le continent !"

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

champ des compétences respectives et le moyen de les exercer avec le minimum de fracas.

Une chose est certaine: c'est que M. Cardinal a eu hier des entretiens sur la question avec le premier ministre Daniel Johnson, avant le départ de ce dernier pour le sud des Etats-Unis. Ces pourparlers faisaient suite à deux lettres que M. Johnson a reçues depuis quelque temps du gouvernement central pour lui suggérer — officiellement cette fois — que M. Cardinal dirige à Paris une délégation représentative des francophones de tout le Canada. La réponse de Québec reste pour l'instant inconnue. Comme l'a souvent souligné M. Johnson, Ottawa n'était pas invité à la conférence du Gabon; on ne sache pas qu'Ottawa ait été invité à Paris.

Il reste, cependant, bien peu de temps pour former une délégation qui représente vraiment tous les Canadiens français et tout autre que M. Cardinal serait pris de court à Paris faute d'avoir pu assister à la conférence de Libreville. Par ailleurs, Ottawa est en ébullition (et le sera probablement jusqu'au 23 avril) à la suite des changements apportés à la tête du parti au pouvoir.

Nonobstant certaines allusions dans le camp fédéral à la possibilité d'une suspension des relations avec tout pays qui traiterait avec Québec "par-dessus le dos d'Ottawa", il faut croire que chacun sera amené à composer en regard de la conférence de Paris. La France, dit-on, l'a déjà fait en n'adressant qu'un "avis" au lieu d'une invitation. On répète depuis quelques jours à Ottawa que "le Canada n'a pas nécessairement à se poser en maître d'étiquette" chaque fois que celle-ci subit un accroc.

Et Québec ... pourrait laisser M. Cardinal libre de se rendre à Paris à titre privé, jusqu'à ce qu'un accord intervienne avec Ottawa sur une interprétation commune de certains points constitutionnels.

M. Cardinal s'est dit fortement surpris hier soir d'apprendre qu'on le désigne déjà officieusement comme candidat dans le comté de Montréal-Saint-Jacques, dont le siège deviendrait vacant à l'Assemblée législative à la suite du départ — imminent dit-on — de M. Paul Dozois qui démissionnerait pour devenir conseiller spécial auprès du cabinet de M. Johnson.

M. Cardinal est ministre de l'Education depuis l'automne dernier, mais siège au Conseil législatif où il a été nommé. A maintes reprises cependant il s'est dit prêt à se présenter devant les électeurs, au bon plaisir du premier ministre et lorsque l'occasion s'en offrirait.

Commentant hier la rumeur de sa candidature dans Saint-Jacques, il a déclaré avec un brin d'humour : "Je suis aussi surpris de l'apprendre que ma femme a pu l'être lorsqu'un journaliste lui a demandé ce qu'elle éprouvait, après avoir appris par les journaux ma nomination au ministère de l'Education ... On a aussi parlé de ma candidature dans Terrebonne".

Le ministre a paru tout aussi surpris d'apprendre qu'un de ses anciens élèves, M. Mario Beaulieu, chef de cabinet du premier ministre, est considéré comme candidat probable dans Montréal - Sainte - Marie. Ce comté est représenté à Québec depuis 1956 par M. Edgar Charbonneau, ministre d'Etat qui, dit-on, pourrait être appelé à succéder à M. Cardinal au Conseil législatif. Selon la rumeur, M. Beaulieu deviendrait également organisateur en chef de l'Union nationale. Il partagerait cette fonction avec M. André Lagarde, qui a abandonné récemment la présidence du comité exécutif de Laval. M. Lagarde aurait en outre pour fonction de préparer le congrès que l'Union nationale tiendra à l'automne de 1969.

DC-3

SUITE DE LA PAGE 1

prenait le propriétaire de la compagnie, M. Guillermo Rojas, un groupe de journalistes de Mexico, le chef du bureau de l'aviation civile du Mexique, M. Ramon Perez Morquecho, ainsi que d'autres personnalités.

Des membres du gouvernement mexicain, notamment le ministre des Transports, M. Jose Padilla Segura, devaient faire partie du voyage. Ils avaient dû abandonner ce projet quelques heures avant le départ.

Plus tôt cette semaine, un autre DC-3 s'était écrasé au Chili.

HARLEM

SUITE DE LA PAGE 1

de des gentillesses d'un goût douteux. Çà et là, des groupes de policiers, portant un uniforme différent, vont de rue en rue, distribuant des casques d'acier et de mystérieux caissons à leurs confrères.

Visiblement on se prépare pour la nuit, selon un rythme devenu routinier pour les badauds. Harlem en a vu d'autres.

Après avoir fait un rapide tour d'horizon en taxi, j'ai marché un peu, histoire de voir le paysage de plus près et de me mêler à cette foule à la fois fascinante et inquiétante.

Les trottoirs sont bondés de monde, et les rues débordent de véhicules de toutes sortes. Sur un arrière-fond de petites gens modestes et sans histoire, se détachent ici des chevaliers d'industrie, là de vieilles belles, plus loin des "robineux", ou encore de jeunes "fleurs de macadam", des homos, le tout agrémenté de gosses qui jouent à cache-cache dans cette cohue.

Ici, comme à Washington (et sans doute aussi à Chicago et à Détroit), ce sont surtout les épiceries, les marchands de nouveautés, les marchands de meubles et les débits d'alcool qui ont été visités par les pillards.

A certains endroits, non seulement les vitrines ont été cassées, mais des comptoirs vitrés ont été tirés sur le trottoir, fracassés et dévalisés. Devant plusieurs de ces vitrines crevées, un ou deux policiers doivent monter la garde jour et nuit, en attendant que les questions d'assurance, me dit-on, soient réglées et que les réparations soient terminées.

Que réserve l'avenir?

Après la visite de Harlem, je me suis rendu au "New York Times", pour tâcher d'obtenir si possible quelques prédictions des gens de la "boîte". Les gens du "Times" ne savent vraiment pas si l'été qui s'annonce sera plus violent ou moins violent que l'été dernier.

En tout cas, tout indique qu'il sera très dur. Les forces de l'ordre sont prêtes à toute éventualité et elles sont désormais armées jusqu'aux dents.

Déjà l'assassinat du pasteur King a donné lieu à une effroyable explosion de violence dans plus de cent villes américaines. Mais il se peut, ajoute mon interlocuteur, que les imposantes obsèques qu'on a faites au prophète de la non-violence, ainsi que la période de réflexion à laquelle sa mort a donné lieu, aient pour effet de jeter du lest en définitive, mais on ne hasarde aucune autre prédiction.

Avant-hier, à Atlanta, les membres du Young Men's Civic League de Summerville — une association formée d'anciens émeutiers noirs — ont distribué des circulaires sur lesquelles on pouvait lire: "Riots hurt me and you baby" (Les émeutes nuisent à moi et à toi, mon vieux).

Plus bas le texte disait: "Nous en sommes venus à la conclusion que les émeutes dans ce pays sont préjudiciables à la race humaine... Nous savons maintenant d'expérience que les êtres humains, notamment les Noirs, subissent de lourdes pertes à cause des émeutes... Nous constatons aussi que les agitateurs de l'extérieur ne se font jamais blesser dans les émeutes; ils déguerpissent avant que ne commence l'action."

Qu'il y ait un effort de réflexion chez les Noirs, nul ne saurait en douter. Mais il reste encore des fanatiques, et il n'y a pas lieu de se leurrer.

Un membre de la Commission présidentielle sur les émeutes, le représentant démocrate James C. Corman, de Californie, a prédit à Atlanta lundi qu'à moins que l'attitude des Blancs ne change, les désordres civils vont affliger les villes américaines encore plusieurs années.

"Il est trop facile, a dit M. Corman, d'imputer le meurtre à un individu isolé et dément, alors qu'on sait qu'il y a eu des circonstances qui ont favorisé la démence de cet homme-là."

Et il a rappelé l'époque où le pasteur King comparut devant une commission consultative et où il lui fut demandé:

"Si vous pouviez changer seulement une chose, que changeriez-vous?"

"Les attitudes des gens", répondit l'adepte de la non-violence.

M. Corman soutient que le racisme des Blancs forme le coeur du problème. La pauvreté n'est pas le seul facteur, dit-il.

le TEMPS qu'il fera

Un congé pascal magnifique

Le temps s'annonce magnifique pour la majeure partie de la fin de semaine de Pâques. Un temps ensoleillé et des températures au-dessus de la normale accompagneront les voyageurs dans leurs déplacements au cours de ce long week-end.

Aujourd'hui, le mercure devait se fixer à un maximum de 55 degrés; il descendra à 35 la nuit prochaine.

Le beau temps prévaudra également dans les Laurentides, les Cantons de l'Est et l'Etat de New York, régions qui s'accapareront d'une bonne partie des voyageurs du week-end de Pâques.

Même si le temps est si clément au moment où le printemps est à peine commencé, les Montréalais avaient été encore plus gâtés en 1945 alors que, les 11, 12, 13 et 14 avril, des températures record avaient été enregistrées, les maximum ayant été respectivement de 81, 80, 30 et 71 degrés.

MAXIMUM AUJOURD'HUI 55
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 35
MAXIMUM DEMAIN 60

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides et Cantons de l'Est : ensoleillé aujourd'hui et vendredi. Plus chaud vendredi. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal 55 et 35, Ottawa 50 et 30, Québec, Ste-Agathe et Sherbrooke 45 et 25.

Régions du St-Maurice, Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : ensoleillé aujourd'hui. Vendredi, ensoleillé avec quelques périodes nuageuses et plus doux. Vents légers. Maximum et minimum à La Tuque, Chicoutimi, Baie-Comeau et Sept-Iles 40 et 20, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 40 et 25.

RENCONTRE

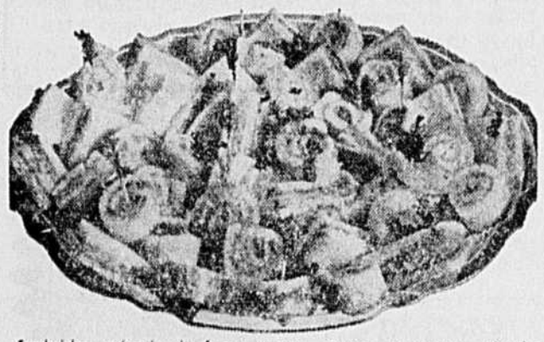
SUITE DE LA PAGE 1

D'après les autorités américaines, tout le succès de ces entretiens dépend de l'attitude et de la bonne foi des représentants d'Hanoï. Si ceux-ci veulent profiter de la division qui semble régner parmi le peuple américain pour réclamer des concessions unilatérales, les négociations échoueront.

Si par contre ils sont suffisamment conscients de la gravité de la situation pour vouloir honnêtement un arrêt des combats, les progrès pourront être très rapides.

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

Les Sandwiches PEGROIDS Toujours en demande



Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes : triangles spirales, sandwiches doubles, etc. . . . Généreusement garnis de jambon tranché, rôti de boeuf, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.

SOYEZ UNE HOTESSE A LA PAGE

48 sandwiches Cocktail suffisent amplement à rassasier de 6 à 8 personnes, et ne coûtent que $3.00

PEGROID'S LTEE
4075, RUE SAINT-DENIS
Notre devise : FRAICHEUR et QUALITE
COMPOSEZ DES AUJOURD'HUI 844-3901
Nous livrons partout à Montréal

COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS
(externat)
EXAMENS D'ADMISSION
8e CLASSIQUE ET 8e SCIENTIFIQUE
LES 20 ET 27 AVRIL
à 1 heure p.m.
244 est, rue SHERBROOKE, Mtl 18
RENSEIGNEMENTS :
TEL. 849-8626

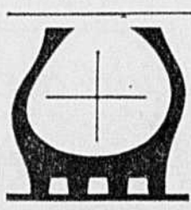
DPC-68-1



LE PNEU MICHELIN X® RADIAL

COÛTE MOINS CHER...

Oui, tout bien considéré, il coûte vraiment moins cher! Il dure deux fois plus longtemps qu'un pneu classique, avec le même conducteur, sur la même voiture et dans les mêmes conditions de conduite. Le pneu MICHELIN « X RADIAL » vous assure en plus :

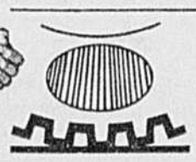


ADHÉRENCE ET TENUE DE ROUTE EXCEPTIONNELLES, DIMINUTION IMPORTANTE DE L'USURE.



DIMINUTION SENSIBLE DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT.

Le pneu MICHELIN « X RADIAL » offre moins de résistance au roulage et vous permet ainsi de couvrir une plus grande distance avec la même quantité d'essence



UNE CONDUITE PLUS DOUCE... UN CONFORT ÉTONNANT.

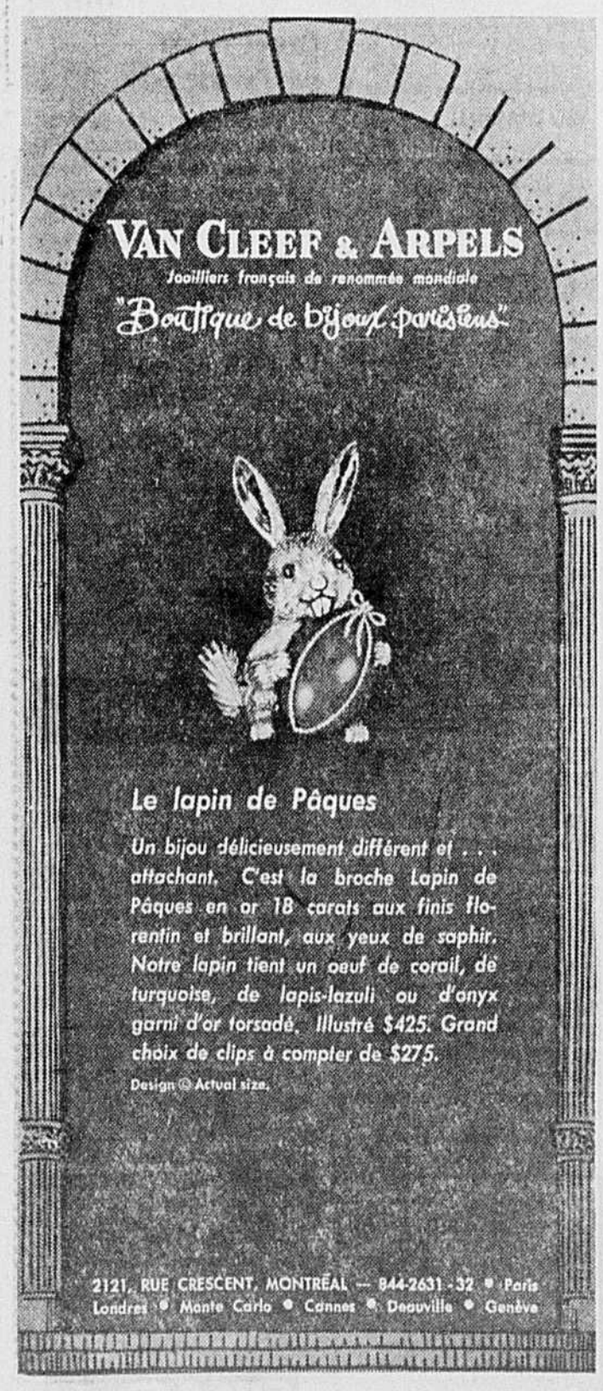
Ses flancs, d'une étonnante souplesse, offrent plus d'élasticité et absorbent au maximum les cahots et secousses.

Garantie contre les hasards de la route au prorata de l'usure de la semelle.

SÉCURITÉ D'ABORD!



9 SUCCURSALES À MONTRÉAL ET EN BANLIEUE
toutes les cartes de crédit reconnues sont acceptées
323-6420



"...UN LIVRE QUI TOMBERA COMME UNE BOMBE ATOMIQUE SUR L'EGLISE DU QUEBEC!"
(DIMANCHE-MATIN)

L'ÉGLISE S'EN VA CHEZ LE DIABLE

• EN VENTE PARTOUT à $2.00 ou à LA LIBRAIRIE DUCHARME LTEE,
418 ouest, Notre-Dame — 849-1146
Commandes téléphoniques acceptées

PUBLIÉ PAR
LES ÉDITIONS DE L'HOMME
DISTRIBUTEUR : Agence de Distribution Populaire Inc.,
1130 EST, LAGAUCHETIERE — 523-1600

McGuinness Liqueurs
Format 12 oz maintenant disponible
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078
LIVRAISON A DOMICILE 874-6911
MONTREAL, JEUDI 11 AVRIL 1968 — 84e ANNEE — No 87

POUR AIDER VOTRE DIGESTION, BUVEZ L'EAU BIENFAISANTE ET AGREABLE A BOIRE
Les LITHINÉS du Dr GUSTIN
UNE EAU DE REGIME ALCALINE — ECONOMIQUE
POUR ETRE BUE AUX REPAS ET EN TOUT TEMPS
Importée de France

Formule tripartite pour indemniser les touristes frustrés en 1967

A quelques semaines de l'ouverture de l'exposition "Terre des Hommes", les autorités provinciales et municipales, de concert avec les hôteliers de la région métropolitaine, s'entendent sur une formule pour indemniser les quelque 25,000 touristes victimes d'hôteliers malhonnêtes durant l'Expo 67.

Au cours d'une rencontre hier à l'Hôtel de Ville, réunissant le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, le maire Drapeau et des représentants d l'industrie hôtelière montréalaise, il fut décidé :

1) que la province rembourserait intégralement les touristes victimes de fraude manifeste, soit une somme de $100,000 ou 10 p. cent des réclamations totales ;

2) que les autres réclamations se chiffrant par environ $900,000 seraient satisfaites non par des remboursements en argent, mais par des billets d'hébergement gratuit jusqu'à concurrence du montant réclamé.

Cette dernière méthode d'indemnisation, qui forcera en quelque sorte les touristes à visiter Montréal, sera à la charge des autorités municipales et des hôteliers de la région. Un comité conjoint sera formé pour examiner les réclamations et effectuer les remboursements.

A l'issue de la réunion, le maire Drapeau a précisé que les billets en question ne vaudraient que pour l'hébergement et non pour la nourriture et les boissons. En outre, il ne seront valables que durant les trois prochaines années. D'ici là, le maire espère que Montréal aura rétabli sa réputation ternie par certains hôteliers malhonnêtes.

Divers organismes groupant les hôteliers de Montréal réuniront leurs membres d'ici quelques jours pour leur faire part du projet. On les aurait déjà approchés au sujet de la formule mise au point hier. Tout indique qu'ils l'entérineront avec enthousiasme.

Au cours de la réunion au sommet d'hier, il a été décidé également que l'industrie hôtelière devrait se charger elle-même de mettre sur pied un service d'hébergement pour les visiteurs de l'exposition Terre des Hommes. Seul un tel organisme aurait alors le droit de servir de bureau central de réservations de chambres d'hôtel pour la durée de l'exposition.

Cette décision devrait mettre fin aux jours d'une compagnie privée, les Services de logements Hospes Inc., qui était formée récemment pour accueillir les touristes affluant à Montréal durant l'exposition. Cette société n'a aucun lien officiel avec les autorités provinciales ou municipales.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

A la recherche d'autres ossements

L'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec devait reprendre aujourd'hui les recherches afin de recueillir les ossements devant accompagner le crâne humain trouvé hier dans un bosquet de Terrebonne Heights. Nous apercevons ici les sergents-détectives Jean-Paul Dallaire et Jacques Laferrière qui dirigent les opérations.

Les élections de St-Léonard: le rapport de la SPQ est à Québec

par Claude MASSON

La Sûreté du Québec a effectué au cours des derniers mois une enquête approfondie sur le déroulement des dernières élections municipales de Saint-Léonard qui ont eu lieu le 5 novembre dernier.

Cette enquête a été menée très discrètement par l'agent Fernand Guérin, de l'Escouade des enquêtes générales de la Sûreté du Québec, sous la direction de l'inspecteur-chef Fernand DeMiffonis, du Bureau des recherches criminelles.

On ne connaît pas en détail l'étendue de l'enquête. Elle aurait notamment porté sur le rôle des policiers, les influences exercées et les cas de supposition de personnes qui ont fait l'objet de procédures en Cour municipale.

L'inspecteur J. L. Ross, divisionnaire adjoint au Bureau des recherches criminelles de la Sûreté provinciale, a déclaré hier que le résultat de l'enquête a été remis depuis quelques jours au ministère de la Justice, ajoutant que la Sûreté du Québec a terminé son travail.

Le 5 novembre dernier, M. Léo Ouellet l'a emporté sur M. Paul-Emile Petit, qui sollicitait un troisième mandat à la mairie, par une majorité de 321 voix.

C'est à la demande de certains membres du Parti du progrès municipal, formation politique de M. Ouellet, que la Sûreté du Québec aurait décidé de faire enquête; C'est du moins ce qu'affirme dans un entrefilet "Le Journal de Saint-Léonard", qui appuie ouvertement l'administration Ouellet-Barone.

Ce mensuel note en effet que "l'enquête en question a été demandée par le Parti du progrès municipal à propos des agissements de "la police à Petit" le 5 novembre, privant ainsi une bonne partie des citoyens de leur droit le plus strict".

Le président des élections, M. Gaston Pion, secrétaire-trésorier de la municipalité, a aussi soumis au ministère de la Justice le cas des dix personnes accusées de "supposition de personnes" à la suite de ce même scrutin.

Les dix plaintes avaient été portées en premier lieu devant la Cour municipale de Saint-Léonard, mais le juge a décidé de casser les actes d'accusation, affirmant que le code pénal a préséance sur la Loi des cités et villes et que les accusations devaient être devant un tribunal de juridiction pénale.

Après consultation avec les autorités du monistère des Affaires municipales, le président des élections a décidé de référer le tout au monistère de la Justice.

Il y a trois issues possibles, selon l'avocat de la ville, Me Claude Simard: ou la décision du juge de la Cour municipale est portée en appel, en Cour supérieure, juridiction pénale; ou de nouvelles plaintes sont portées en cour des Sessions de la paix ou les accusations tombent.

La décision appartient maintenant au ministère de la Justice.

Les personnes accusées d'avoir "passé des télégraphes", dont aucune ne résidait à Saint-Léonard au moment de l'élection, ont signé une déclaration (dont LA PRESSE a une copie), mentionnant qu'elles ont été sollicitées pour voter en faveur de certains candidats, même si elles n'avaient pas le droit de voter.

Ontario : aide de $150 millions aux municipalités

TORONTO (PC) — Le gouvernement Robarts a l'intention d'octroyer $150,000,000 aux municipalités ontariennes, en vue de contribuer à la réduction de la taxe foncière imposée sur quelques 2,500,000 unités d'habitation. Annoncé, cette semaine, par le ministre des Affaires municipales, M. D'Arcy McKeough, ce projet de loi s'inspire d'une quelque 2,500,000 unités rapport Smith sur la taxation.

Selon le ministre, cette nouvelle mesure réduira d'environ 15 p. 100 la taxe imposée sur chaque unité d'habitation. Déductibles de l'ensemble des taxes municipales, ces remises fiscales varieront, dans la majorité des cas, entre $45 et $65. Quant aux propriétaires ayant déjà acquitté leurs taxes, ils seront remboursés.

D'autre part, M. McKeough a déclaré que la législation obligera tous les propriétaires à faire bénéficier leurs locataires de la totalité des dégrèvements fiscaux.

Dans un autre domaine, le ministre de la Santé, M. Matthew Dymond, a déposé un bill visant à inclure, dans le plan ontarien d'assurance médicale, certaines tâches optométriques ne relevant pas des médecins.

En dernier lieu, la législature ontarienne a adopté en troisième lecture un bill organisant la vente commerciale du boeuf, bill qui recommande, entre autres, l'obtention d'avis sur la création d'un système d'emballage uniforme et aussi des mises de fonds pour la promotion des ventes.

Le crâne humain de Terrebonne Heights

Accident de chasse ou règlement de compte

par Gilles NORMAND

Tandis qu'une vague de règlements de compte déferle sur le monde interlope de la métropole, l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec tente de donner un sens à la découverte d'un crâne humain, dimanche soir, dans un bosquet de Terrebonne Heights.

Ce qu'en toute ignorance de cause les citoyens de Terrebonne Heights qualifient d'accident de chasse pourrait fort bien être un règlement de compte commis il y a cinq ans et même moins.

La mort, selon les experts de la police, remonterait à trois ans ou plus, ce qui rappelle l'époque de la célèbre affaire Darabaner, alors que des individus qui avaient trempé dans des incendies criminels devaient être retrouvés ensevelis dans un bosquet de Saint-Gilles, comté de Lotbinière, ou ailleurs, le corps enduit de chaux vive.

Une lampe de chevet

Il est toutefois trop tôt pour quiconque de se prononcer sur le sujet.

Le crâne, découvert par un adolescent qui l'avait apporté chez lui pour le convertir en lampe de chevet, est celui d'un mâle d'âge adulte, selon les experts.

Il n'a pas été possible de prélever quelque indice que ce soit sur le crâne, indice pouvant laisser supposer qu'il y a eu meurtre. Cependant, s'il ne s'agit pas d'un accident de chasse comme semblent le croire plusieurs citoyens de Terrebonne Heights, ce qui serait d'ailleurs étonnant, il s'agirait bien d'un meurtre commis à la manière des règlements de compte de la pègre.

Si l'homme n'a pas été décapité, le crâne ou le corps a été déplacé, disent certains limiers. Mais, dans un cas ou dans l'autre, c'est le même prix.

Les recherches entreprises au début de la semaine n'ont rien donné jusqu'à maintenant. Hier, les policiers ont passé la journée à fouiller l'endroit à l'aide d'un tracteur armé d'une pelle mécanique qu'actionnaient des employés de la Voirie provinciale.

On n'a toutefois pas découvert les ossements dont parlait l'adolescent qui a découvert le crâne, René Gignac, demeurant au 209 rue Cousineau, dans le quartier Pont-Viau, à Laval.

Le sergent Jean-Paul Dallaire, de l'Escouade des homicides, qui était aidé dans ses recherches du sergent Jacques Laferrière, a fait savoir que ce matin les recherches reprendront dans le secteur, mais à une certaine distance de l'endroit où le crâne a été trouvé. Bien qu'aidés du fameux chien "Rebel", les chercheurs n'ont rien trouvé qui vaille.

Des loups

Les policiers émettent l'hypothèse que les restes humains auraient pu être transportés par des animaux. D'ailleurs, la région est passablement infestée de loups. Il n'est pas impossible que des loups aient dévoré les chairs du cadavre dont ils auraient transporté des parties.

Les commissions scolaires de Montréal endossent la décision de St-Léonard

L'Association des commissions scolaires de la région de Montréal endosse la décision de la commission scolaire de Saint-Léonard de ne pas ouvrir d'école de langue anglaise pour la prochaine année académique et de maintenir des classes bilingues.

Dans une déclaration remise hier à la presse, l'association soutient que "l'enseignement du français au Québec est une priorité qui n'interdit pas l'enseignement de l'anglais" et que "cette langue ne doit pas être enseignée au détriment du français".

L'association groupe quelque 46 commissions scolaires de la région montréalaise et est présidée par M. André Saint-Onge. M. Saint-Onge préside également la régionale Le Royer, dont fait partie la "locale" de Saint-Léonard.

M. Saint-Onge affirme que "les commissions scolaires du Québec ont le devoir d'empêcher l'anglicisation automatique ou systématique des Néo-Canadiens afin de les intégrer le mieux possible dans le contexte social québécois".

D'autre part, à sa réunion d'hier soir, la commission scolaire de Saint-Léonard a décidé de recevoir successivement les dirigeants du Mouvement pour l'intégration scolaire et ceux de l'Association des parents "anglophones".

Ces rencontres, qui se dérouleront à huis clos, permettront de discuter de la situation actuelle en ce qui concerne le système scolaire de Saint-Léonard.

Rappelons que l'association "anglophone" est présidée par M. Frank Vatrano et réclame l'ouverture d'une école élémentaire anglaise pour septembre prochain, tout en acceptant le principe des classes bilingues.

Le Mouvement pour l'intégration scolaire, qui est au fait une association formée de Canadiens français, exige le français comme seule langue d'enseignement dans les écoles publiques de Saint-Léonard.

Pâques à New York : autant de Canadiens que d'habitude

Les milliers de Canadiens qui se rendent chaque année à New York à l'occasion du long congé de Pâques seront encore à leur place cette année le long du parcours de la célèbre "Easter Parade", événement qui fait courir des millions de personnes.

Il ne semble pas que les troubles raciaux qui ont pris de l'ampleur avec l'assassinat du leader noir et apôtre de la non-violence, le Dr Martin Luther King, viennent changer les habitudes des voyageurs.

Une rapide enquête auprès des compagnies d'aviation, de chemins de fer et d'autobus, donne encore plus de certitude à cette affirmation.

Air Canada, qui s'accapare d'une bonne partie des voyageurs canadiens se rendant à New York ou en Floride pour Pâques, note ur accroissement normal du nombre de ses réservations. M. Claude Grégoire, des relations publiques d'Air Canada, signale qu'aucune annulation n'a été faite jusqu'ici.

"On ne note aucune diminution dans la vente des billets aux voyageurs se rendant aux Etats-Unis", signale pour sa part M. Grant Hudon, des relations publiques des Chemins de fer nationaux.

Quant au Pacifique Canadien, qui n'effectue que des vols en direction de la côte ouest américaine, la situation est la même. M. Pierre Lemieux nous a révélé que les villes américaines que le Pacifique Canadien dessert ont été jusqu'à maintenant épargnées par les émeutes raciales.

La compagnie d'autobus Greyhound, qui pourvoie les agences de voyages de nombreux véhicules pour les voyages organisés vers New York à l'occasion de Pâques, verra son service fonctionner comme d'habitude. Un porte-parole de cette compagnie a déclaré que la seule question qui intéresse les voyageurs est de savoir s'il y a des délais à la frontière. Comme il n'y en a pas, les voyageurs se font aussi nombreux qu'à l'accoutumée.

Pour ce qui est des automobilistes, ils se rendent également aux Etats-Unis en aussi grand nombre. Un fonctionnaire de l'Immigration canadienne à Blackpool a révélé que des milliers de Canadiens avaient franchi la frontière lors de la dernière fin de semaine et que l'on s'attendait à une forte augmentation du nombre des voitures au cours du long congé pascal.

Un loyer annuel de $87,000 pour loger le Service des estimations d'ici 1971

par Florian BERNARD

La ville de Montréal vient de passer un bail avec MM. Jack Fels et Azar Goldin pour la location d'un vaste local d'environ 29,000 pieds carrés, situé au 410 de la rue Saint-Nicolas.

Ce local devra abriter, d'ici 1971, le Service des estimations de la ville. La location a donc été consentie à certaines conditions, pour une période de trois ans, en considération d'un loyer annuel de $87,000, payable à raison de $7,250 par mois.

Il en coûtera donc à Montréal un montant global de $261,000 pour loger temporairement le Service des estimations. Rappelons que la ville devait entreprendre, dès 1968, la construction d'un vaste immeuble adjacent à l'hôtel de ville, rue Gosford, pour abriter le Service des stimations.

En raison du programme d'austérité municipale, il a été impossible d'entreprendre cette construction.

Le maire Drapeau a toutefois déclaré que les ingénieurs de la ville de même que les architectes sont en train de mettre la dernière main aux plans et que les travaux seront entrepris dès que les finances le permettront.

Cet immeuble doit faire partie de la cité administrative annoncée par le Parti civique aux dernières élections municipales. En attendant, à l'instar de milliers de contribuables, la ville s'est lancée dans la course aux logements.

SPECIAL DE CETTE SEMAINE
BRIOCHES du CARÊME
6 pour 36¢
EN VENTE à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage
Richstone RBI BAKERIES Inc.

CORBEIL
SUR LA PLAZA
"PETITE ORIGINALS CO. LTD."
Création Elvira Vali
Pour une 1ère communion ou une réception, adorable petite robe en Fortrel à plis permanents, avec jupon et crinoline.
Couleur : BLANC.
Grandeurs : 4 à 6x.
$16.00
Sous-sol
6500, RUE ST-HUBERT, ANGLE BEAUBIEN
Billets Comédie Canadienne en vente ici.
Dépositaire Visa "Terre des Hommes"

CHASSEZ CES "PETITS" DÉMONS
Soulagez ces tiraillements et ces picotements, grâce à OPTREX, le bain d'yeux qui calme vite l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures et de picotement, tout en rendant à vos yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.
OPTREX
"le confort des yeux"

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

En vedette cette semaine à la BOUTIQUE COLONIALE
Vendeur autorisé
BASSINETTE
Erable 18" x 36"
matelas inclus
$26
OUVERT JUSQU'A 9.30
JEUDI ET VENDREDI SOIRS
A. FORGET INC
6707, BOUL. SAINT-LAURENT — TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

PANIERS DE FRUITS
ARTISTEMENT DÉCORÉS
Pour Pâques
$7.50
et plus
DINDES FRAICHES
JAMBONS BUFFET
CHAPONS — CANARDS
Assortiment de fleurs fraîches coupées ou en pots
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond, Montréal

Hausse du prix de la bière

Dès lundi matin, le prix de la grosse bouteille de bière augmentera dans les tavernes.

C'est ce que nous a déclaré M. Paul Landry, secrétaire de l'Association des taverniers de Montréal.

M. Landry souligne que la grosse bouteille de bière se vendra à partir de lundi à un prix suggéré de 60 cents. Il était auparavant de 55 cents. Il n'y aura aucune majoration du prix de la bière en fût (20 cents le verre) ou de celui de la petite bouteille (35 cents).

Selon M. Landry, cette augmentation est rendue nécessaire pour compenser partiellement les récentes augmentations de taxe au fédéral et au provincial.

ici et là

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Election à la CIQ

Lors de la récente assemblée annuelle de la Corporation des ingénieurs du Québec, le nouveau conseil s'est réuni pour élire ses dirigeants. Ont été élus : M. Charles Laferrière, président ; M. Donald J. Bryant, vice-président ; M. Chester Sawczyszyn, secrétaire-trésorier honoraire ; et M. Jean Corneille, président sortant, tous de Montréal.

Ce nouveau conseil comprend en plus 12 conseillers de Montréal, trois de Québec et un pour chacune des régions suivantes : Estrie, Bas St-Laurent, Nord-ouest, vallée de l'Outaouais, Lac-St-Jean et vallée du St-Maurice.

Bingo pour la Fédé

La Campagne des Fédérations prendra une tournure exceptionnelle à Laflèche en ce sens que le conseil municipal a autorisé et appuyé la tenue d'un bingo pour amasser des fonds en faveur des multiples oeuvres aidées par les différentes fédérations.

Ce bingo aura lieu vendredi le 26 avril, à l'école Saint-Joseph, 3855 Grande-Allée.

Quant à la souscription proprement dite de porte en porte, elle aura lieu le dimanche suivant, soit le 28 avril. Cinquante bénévoles visiteront tous les foyers de Laflèche afin d'atteindre et de dépasser si possible l'objectif projeté de $5,000.

C'est le maire, M. Gérard Philips, qui préside la souscription dans Laflèche.

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

LaMarsh-Trudeau : qui fera le premier pas ?

● Mlle Judy LaMarsh se refuse à servir sous M. Pierre Elliott Trudeau. Elle est d'ailleurs le seul membre libéral du Parlement qui n'ait pas, du moins officiellement, accepté la victoire de M. Trudeau. Pourquoi ? "Il n'est pas son genre", soutiennent des malines. Réussira-t-on à réconcilier ces deux célibataires ? Pourquoi M. Trudeau ne ferait-il pas le premier pas en invitant Mlle LaMarsh à agir comme hôtesse à l'occasion de certaines réceptions qu'il donnera au 24, Sussex Drive. Mlle LaMarsh s'en trouverait, sans aucun doute, flattée et ce serait peut-être le départ d'une longue amitié . . . Cette suggestion vient d'un lecteur qui se pique de psychologie féminine.

La loi et le fleurdelisé

● Un décret provincial, adopté il y a environ deux ans, ordonnait en substance que, dans les limites territoriales du Québec, le fleurdelisé doit être le seul drapeau arboré ou avoir préséance sur tout autre drapeau ou encore avoir la place d'honneur sur les terrains du gouvernement du Québec ou des institutions subventionnées par le Québec. A Montréal, nous avons remarqué que plusieurs écoles n'arborent que l'unifolié. Un avocat nous affirmait récemment que cette loi régit également les municipalités parce qu'elles reçoivent des subventions sous forme de taxes de vente ou d'amendes. Devant l'hôtel de ville de Montréal, rue Notre-Dame, nous avons remarqué que la place d'honneur est accordée à l'unifolié, que le fleurdelisé se trouve à gauche et celui de la ville à droite.

Des commerçants se plaignent de ne pouvoir s'agrandir . . .

● Un certain nombre de commerçants du centre de la ville voudraient bien agrandir leurs établissements, mais ne le peuvent pas parce que les règlement de zonage le leur interdit. C'est du moins ce qu'affirme le conseiller municipal et député Frank Hanley. "Il n'y a pas de coopération entre la ville et les commerçants dans ce secteur, soutient-il. La ville a besoin d'argent. Si elle acceptait de modifier ses règlements pour permettre à ces commerçants de rénover leurs entreprises ou de les étendre elle en profiterait en taxes" . . .

En plus que bref

. . . M. George E. McCabe vient d'être nommé directeur commercial pour les hôtels des Chemins de fer nationaux. Auparavant, il occupait le même poste, mais à Toronto seulement.

. . . Le prochain congrès de la Chambre de commerce du district de Montréal se tiendra à Dixville Notch, dans le New Hampshire, du 6 au 9 juin. Le thème : "Les incidences économiques des différentes options constitutionnelles".

. . . Plusieurs personnes, qui étaient l'été dernier à l'emploi de l'Expo 67, ont reçu des offres pour la Terre des hommes 1968. Certaines ont accepté. D'autres ont refusé pour diverses raisons. La raison la plus fréquente : les salaires ne sont pas assez élevés.

Un nouveau parti municipal à Laval sans attaches avec l'UN ou les libéraux

par Pierre VENNAT

Un nouveau parti politique municipal est né à Laval.

Encore sans nom, officiellement, ce nouveau parti sera formé de citoyens mécontents des deux partis municipaux actuels à qui ils reprochent surtout leurs attaches aux deux principaux partis provinciaux actuels, l'Union nationale et le parti libéral.

Les fondateurs de ce nouveau parti, dont certains seraient des dirigeants actuels de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, d'autres d'anciennes personnalités en vue de l'Union nationale, ainsi que des citoyens d'autres allégeances politiques ont, décidé d'imiter l'exemple du Parti civique de Montréal et de fonder un parti strictement municipal n'ayant aucune attache avec aucun des partis provinciaux ou fédéraux existants.

Il ne s'agit pas non plus de transformer l'actuelle Fédération des ligues de propriétaires de Laval en parti politique. Les quelques dirigeants de cet organisme qui font partie du nouveau groupe le font à titre individuel et démissionneront de la fédération dès le nouveau groupe sera officiellement fondé.

Une première réunion a déjà eu lieu chez un citoyen bien en vue de Laval, qui, sans avoir fait de politique à Laval jusqu'ici, suit de très près la chose municipale. On le voit à presque toutes les séances du conseil et il est mêlé de près au monde de l'éducation dans la métropole, où il joue un rôle important.

Une deuxième réunion doit avoir lieu ce soir chez cet homme, où l'on choisira un nom pour le mouvement et lui donnera un organigramme.

Les citoyens de Laval, qui ont décidé de former le nouveau parti se sont déjà entendus sur certains points de base :

1) ils fonderont un parti. Le principe a été accepté et il s'agira d'un parti complètement différent et distinct de tout parti municipal, provincial ou fédéral existant. C'est d'ailleurs l'argument principal des fondateurs qui ne veulent pas que des querelles commencées ailleurs, à Québec par exemple, continuent à Laval. On considère que l'on a assez de problèmes à Laval sans servir d'arène aux politiciens provinciaux ou fédéraux ;

2) on financera le parti démocratiquement. On fera une campagne de recrutement et on compte lancer une campagne de souscription populaire ;

3) lorsqu'on en arrivera au choix d'un nom, probablement ce soir, il faudra évidemment vérifier pour voir si ce nom n'a pas été déjà enregistré. On chuchote que pour justement éviter des tentatives de troisième parti, M. André Lagarde aurait déjà fait enregistrer plusieurs noms de partis éventuels, afin justement de couper l'herbe sous les pieds de tout adversaire éventuel ;

4) un comité de mise en nomination sera mis sur pied parce que le nouveau "parti des citoyens" ou "mouvement populaire" ne veut pas présenter "n'importe qui".

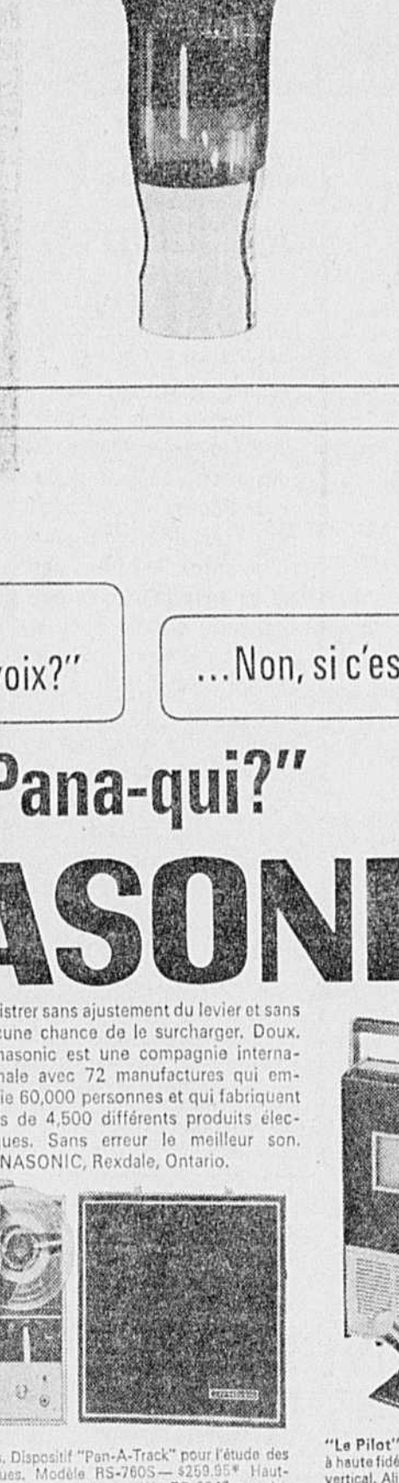
Le nouveau parti aurait déjà l'appui d'un des deux hebdomadaires de Laval qui fait d'ailleurs écho à la fondation éventuelle de ce groupe dans son numéro d'hier.

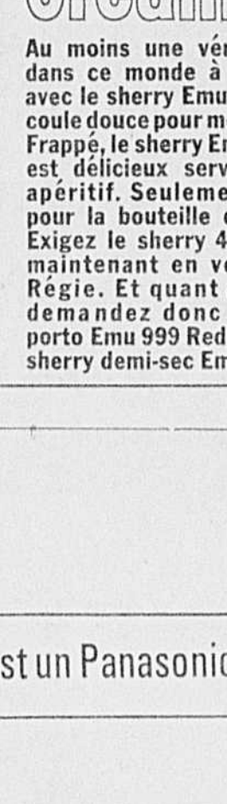
Quant au citoyen bien en vue de Laval qui convoque la réunion de ce soir et chez qui a été prise la décision de fonder le nouveau mouvement, la semaine dernière, il a déclaré hier à LA PRESSE vouloir conserver l'anonymat au moins pour quelques jours, n'ayant pas encore démissionné du poste important qu'il occupe au sein de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, qui, comme mouvement, désire demeurer en dehors de la lutte municipale.

Tué par un camion

RIVIERE-AU-RENARD (PC) — Un enfant de 5 ans, Michel Curadeau, a succombé, tôt hier matin, à l'hôpital de Gaspé, aux blessures subies mardi soir quand il avait été mortellement blessé par un camion en face de la maison de ses parents, à Rivière-au-Renard, en Gaspésie.

$13.95 PAR JOUR
AUCUNS FRAIS de millage
location de voitures 8 cylindres, 1968
ENTIEREMENT AUTOMATIQUES
STANLEY
RENT A CAR — TRUCK
Au coeur du quartier des affaires de Montréal
angle Metcalfe et Sherbrooke — Tél. 288-0111
LAUZON RENT-A-CAR — TRUCK
5008, boul. Décarie — Tél. 482-4040




Emu, le nouveau sherry des antipodes.
Emu Cream
Au moins une vérité vraie dans ce monde à l'envers: avec le sherry Emu, on se la coule douce pour moins cher. Frappé, le sherry Emu Cream est délicieux servi comme apéritif. Seulement $2.60 pour la bouteille de 40 oz. Exigez le sherry 476. Il est maintenant en vente à la Régie. Et quant à y être, demandez donc aussi le porto Emu 999 Red Port et le sherry demi-sec Emu.

Montréal hérite du Pavillon des provinces de l'Atlantique

par Florian BERNARD

Montréal a accepté hier le don du Pavillon des provinces de l'Atlantique sur la Terre des hommes. Il y a toutefois des conditions.

Ce don a été consenti pourvu que Montréal retienne les service d'un concessionnaire qui exploitera un restaurant de fruits de mer dans le pavillon. La ville devra aussi exiger et obtenir de tout concessionnaire intéressé l'engagement qu'il se portera acquéreur de l'ameublement et des accessoires de cuisine de ce restaurant pour une somme de $56,272.22 payable en deux versements de $28,136.11 chacun, le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969.

La ville de Montréal et les provinces de l'Atlantique reconnaissent et conviennent également que la sculpture en métal ornant la façade du pavillon a une valeur de $5,000.

Montréal devra verser ce montant au propriétaire si la perte partielle ou totale de cette oeuvre d'art devait se produire. Dans ce cas, Montréal serait propriétaire de cette sculpture ... ou de ce qu'il en resterait. Car cette oeuvre d'art appartient à un particulier.

La ville a accepté hier ces conditions, devenant ainsi propriétaire du pavillon et de ces ameublement de même que les divers éléments d'exposition ou de décoration.

Tel est pris qui croyait prendre !

La petite pègre montréalaise s'est fréquemment jouée des pauvres citoyens en leur soutirant leur argent de toutes sortes de façons. Pour une fois, l'occasion nous est enfin fournie de rire d'un individu armé qui a commis un vol pour... des prunes !

A la pointe de son revolver, un inconnu a forcé un pharmacien, M. H. Cohen, à lui remettre son argent et un sac de papier brun qu'il tenait dans ses mains alors qu'il entrait chez lui, au 2295 rue Bedford.

Le pharmacien n'avait pas d'argent à remettre au bandit, mais il lui tendit prestement son sac. Il contenait son rapport d'impôt !

Nouveau contrat de travail des officiers de pont

Trois mois de négociations ont conduit à la signature d'une convention collective de travail entre la Canadian Lake Carriers Association et la Canadian Merchant Service Guil Inc.

Celle-ci représente quelque 600 matelots et officiers de pont, tous en service sur des navires des Grands Lacs.

Il s'agit d'un contrat d'une durée de trois ans qui comporte une hausse générale des salaires et l'amélioration de divers avantages sociaux dont les employés bénéficient.

Le nouveau contrat instaure un système de permissions qui rendra possible aux officiers de pont de s'absenter de leur navire dans certaines circonstances.

"Les négociations ont été très satisfaisantes", déclare M. Léo Bouvier, président du comité de négociation de la Canadian Lake Carriers Association. Durant toute la période des discussions, il n'a pas été une seule fois question de conciliation ou de grève."

Et ce qui est peut-être plus important, a ajouté M. Bouvier, c'est que patrons et employés sont tombés d'accord sur un nouveau contrat deux mois et demi avant l'expiration du contrat en vigueur.

M. Bouvier mentionne que les patrons des Grands Lacs sont maintenant liés par des ententes contractuelles avec le Syndicat international des gens de mer du Canada et la Canadian Merchant Service Guild; ils sont présentement en négociations avec les mécaniciens de navires, représentés par la Canadian Marine Officers Union et dont le contrat expire le 31 mai.

La vogue est aux accessoires d'autos !

Suivant les saisons, les voleurs observent les tendances du marché. Par exemple, s'ils entourent les fourrures de leur sollicitude à l'automne, au printemps, ils se rabattent sur les pneus, les batteries, tout en conservant un solide attachement aux bijoux, téléviseurs et vêtements.

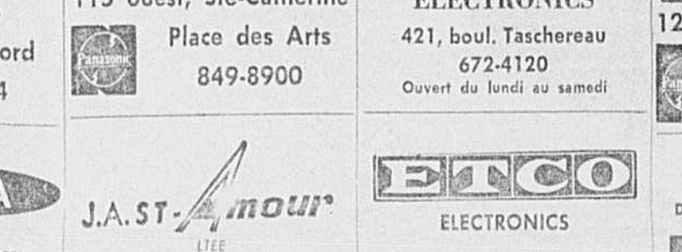
Ainsi la nuit dernière, ils ont pris $1,850 de pneus, alternateurs, batteries dans des voitures immobilisées sur le terrain de stationnement de Plamondon Auto, 4375, rue Rouen ; au poste d'essence St-Urbain, 101 ouest, rue Marie-Anne : 40 pneus et 10 batteries évalués à $1,180 ; chez M. Yacoub Makaram, 3375, St-Joseph est, appt 5 et chez Martha Hébert, 4600, rue Christophe-Colomb : respectivement $1,245 de bijoux et vêtements ; et $3,160 de téléviseurs, fourrures et bijoux.

Saulnier est en voyage

M. Lucien Saulnier a quitté hier la métropole pour un voyage de repos qui pourrait durer quelques semaines.

Le président du comité exécutif a été forcé de mettre momentanément fin à ses activités coutumières à la recommandation de ses médecins.

D'abord hospitalisé dans une institution montréalaise, M. Saulnier n'a quitté l'hôpital que la semaine dernière, juste à temps pour faire une brève apparition à l'assemblée du budget du conseil municipal de Montréal.

"Est-ce si horrible que d'entendre sa propre voix?"
...Non, si c'est un Panasonic
"Pana-qui?"
PANASONIC®!
Tout sonne mieux, plus riche et plus vivant. Parce que les magnétophones Panasonic sont les mieux faits. Tous les éléments vitaux sont manufacturés par Panasonic pour un son de qualité complet. Ils fonctionnent mieux avec des caractéristiques uniques comme: le levier à trois positions. Et vous permet d'enregistrer sans ajustement du levier et sans aucune chance de le surcharger. Doux. Panasonic est une compagnie internationale avec 72 manufactures qui emploie 60,000 personnes et qui fabriquent plus de 4,500 différents produits électriques. Sans erreur le meilleur son. PANASONIC, Rexdale, Ontario.

"Le Band Wave" magnétophone stéréo à 4 pistes, à éléments à état solide, entraînement cabestan 3 vitesses, bobine de 7" et deux haut-parleurs de 6" Son-sur-son, compte-tours numérotés à 4 positions. Dispositif "Pan-A-Track" pour l'étude des langues. Modèle RS-760S — $259.95* Haut-parleurs détachables modèle RP-8048 sur demande moyennant supplément: $69.95*

"Le Pilot" est un élégant magnétophone portatif à haute fidélité et entraînement à cabestan. Modèle vertical. Alimenté par CA ou par batterie. Complet avec accessoires et 4 piles Panasonic "D". Modèle RQ-156S — $99.95*
*Détail suggéré
®MARQUE DE COMMERCE D'UN GÉANT INTERNATIONAL EN ÉLECTRONIQUE
3F-68

BROSSEAU
Place Ville-Marie — 861-6679
Centre Normandie
334-2461
Centre Fairview
697-3211

ETCO
ELECTRONICS
Service de commandes postales
464, RUE McGILL MTL., CAN.

Laurex Electronique INC.
5510, rue Charleroi
(coin de Jean-Meunier)
Montréal-Nord
322-6524

RADIOLA
1401, rue PEEL
(coin Ste-Catherine)
288-4161

Beaulieu & Gladu
INC.
4589 est, Ste-Catherine
255-7787

Claude Fortin
2550 est, rue Beaubien
728-3673

Radio Lorenz
115 ouest, Ste-Catherine
Place des Arts
849-8900

J.A. ST-Amour
LTEE
Meubles et accessoires électriques
6575, rue St-Denis — 274-8341

Brosseau Electronique
3266, rue Grande Allée
Ville Laflèche
676-3941

Gravel Treves
RADIO-TELEVISION
1416, rue Joliette — 523-2109

ETCO
ELECTRONICS
421, boul. Taschereau
672-4120
Ouvert du lundi au samedi

ETCO
ELECTRONICS
464 rue McGill
288-6218

Ludger Cyr Inc.
Toujours à la page
5386, est, Jean-Talon
725-4731

Ameublement Claude Lacombe Inc.
3807 rue Hochelaga
255-5311-5126
Sur rendez-vous seulement

musica
STEREO - RADIOS - TV - TAPE RECORDERS
1228 ouest, Ste-Catherine
861-0808

Tape Cité
Division de André Radio Service
7865 rue St-Hubert
276-2684

J. A. DRAPEAU ENRG.
TV SERVICE
3870 est,
rue Ste-Catherine
523-3482

radio lambert
1201 est, Ste-Catherine
en face du
théâtre Canadien

Hervé Ouellette
Limitée
3475 est, rue Ontario
525-8686

J. R. Vinet Inc.
L'ameublement est notre spécialité
520 Georges-V
351-9110

DANS LES COULISSES DU SPORT



AVEC GILLES TERROUX

Sinden oublie les déboires de ses Bruins en jouant au golf !

BOSTON — L'instructeur Harry Sinden, des Bruins de Boston, a rejeté l'idée d'utiliser des bâtons de golf à manche rigide au cours de la prochaine saison. Comme tous les autres joueurs de son calibre et du mien ! Il jouera avec des bâtons réguliers.

"Je suis aussi erratique avec des bâtons rigides que certains de mes joueurs avec des bâtons courbés", disait-il après le troisième trou de sa ronde de golf amicale en compagnie de représentant de **LA PRESSE.**

Les comptes enregistrés par chaque joueur ? Secret ! Au fait, ni l'un ni l'autre n'ont eu l'audace de se préoccuper de la carte de pointage ! Comment aurait-il été possible de tenir compte des coups de Sinden, qui frappait deux balles, l'une avec un bâton rigide, l'autre avec un bâton régulier ? Pour Sinden, c'était une façon de se détendre, et d'oublier les heures pénibles qu'il vit depuis une semaine à la tête des Bruins.

Etait-il vraiment question de détente ? N'aurait-il pas frappé avec plus de force et précision si son équipe n'avait pas été à quelques heures de l'élimination aux mains du Canadien ?

Sinden est un homme trop consciencieux pour laisser le hockey de côté ne serait-ce que pendant quelques heures pour se concentrer sur un coup de golf. Quel que soit le degré de flexibilité du bâton !

Le long du parcours du club Indian Meadow, Sinden oubliait facilement un coup de départ erratique, (comme celui du 15e trou qui avait parcouru à peine deux pieds) ou un coup roulé raté.

"Le plus grand désappointement de ma carrière", murmurait-il. "Je n'aurais jamais pensé que nous terminerions la saison sur une telle note. Je dirige une équipe de beaucoup supérieure à ce qu'elle a démontré depuis une semaine.

"Certes, il y a toujours espoir. Mais un très faible espoir. Mes véritables Bruins, je ne les ai vus à l'oeuvre que durant les dix premières minutes du match de mardi".

Au 4e trou, Sinden claque un dynamique coup de bois-3, de près de 220 verges. "Et dire qu'à moins d'un miracle, j'aurai l'occasion de pratiquer mon deuxième sport favori trois ou quatre fois par semaine", dit-il en replaçant son bâton à manche régulier dans le sac que portait un ami, Dale Chambers, de Westboro, Mass.

Son baptême des séries éliminatoires, Sinden devait le subir devant un adversaire de taille.

"Le Canadien n'est pas seulement la meilleure équipe mais elle est dirigée par un grand maître. Personne ne surpasse Toe Blake dans l'art de mener une équipe à la victoire. Au point où nous en sommes, je pense qu'une seule victoire me réjouirait. J'aurais au moins la consolation de dire que j'ai vaincu Toe Blake dans un match des séries", fait-il remarquer. La sincérité se lisait sur sa figure. "Il n'a pas commis une seule erreur de jugement depuis le début de la série ! Si seulement je pouvais en dire autant . . .".

Au cours des derniers trous, Sinden commençait à se sentir à l'aise avec ses nouveaux bâtons. Il était sûrement plus à l'aise sur le terrain qu'au chalet alors qu'il paraissait songeur.

"Il faudrait à tout prix que nous présentions une victoire à ces milliers de partisans qui nous ont appuyés depuis le début de la saison. Nous les avons servis à souhait au cours de la saison. Ils étaient en droit de s'attendre à une meilleure performance dans les séries. Malheureusement . . .".

Malheureusement, le Canadien représentait un adversaire trop expérimenté, trop rapide, trop bien équilibré.

D'autre part, les Bruins sont entrés dans leur première longue période léthargique de la saison au mauvais moment.

"Un peu comme ce fut le cas pour les Rangers la saison dernière, nous avons commencé à ralentir après nous être assurés une place dans les séries éliminatoires. Mais il ne fallait pas s'arrêter là", ajoute Sinden.

Le retour au jeu de Bobby Orr serait un autre facteur. Selon Sinden.

"Il aurait été normal de s'attendre à une amélioration avec le retour de Bobby. Ce fut le contraire. Sans lui, les autres joueurs redoublaient d'ardeur et ne couraient pas de risques inutiles. A ses côtés, ils veulent soit l'imiter en prenant des chances, soit se contenter de le regarder jouer".

Verdun surclasse Halifax, 10 à 1

Les Maple Leafs de Verdun, dont la liste des blessés était presque aussi longue que celle des joueurs en bonne santé, ont causé une vilaine surprise aux Canadiens juniors d'Halifax, hier soir, alors qu'ils ont vaincu ces derniers au compte de 10 à 1.

Les Maple Leafs ont ainsi pris une avance de 3-1 dans cette série quart de finale 4 de 7 de la coupe Memorial et les joueurs de Pete Singleton sont déterminés à mettre fin à la série dès vendredi évitant ainsi un autre voyage à Halifax.

Réal St-Jean et Richard Lavoie ont enfilé deux buts chacun pour les vainqueurs tandis que Jim Mitchell, Michel Ortuso, Marc Rioux, Reynald Comeau et Lloyd McCollough ont réussi les autres.

Bobby Sheehan a évité le blanchissage au Halifax durant la deuxième période.

Seuls Yvon Marotte et Guy Charron n'ont pas joué pour les Leafs, mais ils étaient en uniforme.

Singleton a formé un nouveau trio avec la recrue Richard Mallette, Richard Lavoie et Robert Brunelle.

Jean-René Losier a dû être utilisé comme défenseur en raison de l'absence de Marotte. Il a joué en compagnie du jeune Ted Yates, du West Island.

Chez les Canadiens juniors, rien n'a fonctionné alors qu'ils ont dirigé 17 lancers vers Wayne Wood en période initiale et que Wood a fermé hermétiquement la porte de son filet. Par contre, quatre des 22 lancers du Verdun ont trouvé le fond du filet du Halifax dans ce premier engagement. Brian Rafuse a débuté devant le filet des Canadiens juniors et il a cédé sa place à Edgar Lanthier, à la suite du troisième but des Verdunois.

HALIFAX — But : Rafuse, Lanthier. Défenses : MacNamara, Shannon, Brown, Wright, Bruce. Avants : Whitlock, Harvey, Sheehan, Rice, Thompson, Guimond, Charlong, Reid, Cochrane, MacDonald.

VERDUN — But : Wood, Belhumeure. Défenses : Cartier, Lavoie, Yeates, Lapointe. Avants : St-Jean, Rioux, McCullough, Comeau, Mitchell, Larocque, Ortuso, Charron, Losier, Mallette, Brunelle.

ARBITRE : Warner

JUGES DE LIGNES : Primeau, DeRoy.

PREMIERE PERIODE

1 VERDUN, Mitchell (Comeau et Yeates) 3:21
2 VERDUN, St-Jean (Losier) 10:03
3 VERDUN, Lavoie (Ortuso) 11:27
4 VERDUN, Ortuso (Larocque) 15:26

PUNITIONS : Brown 4:29, Lavoie 8:41.

DEUXIEME PERIODE

5 VERDUN, Losier (Ortuso et Cartier) 8:46
6 HALIFAX, Sheehan (Bruce) 13:30

PUNITIONS : Lapointe 3:27, Charlong 7:12.

TROISIEME PERIODE

7 VERDUN, Lavoie (Mallette) 0:57
8 VERDUN, St-Jean (Larocque) 2:57
9 VERDUN, Rioux (Comeau et Lapointe) 4:36
10 VERDUN, Comeau (McCullough) 8:51
11 VERDUN, McCullough (St-Jean) 19:42

PUNITIONS : Shannon 8:13, Comeau, Harvey 14:12, Wright 17:00, Charlong 18:32.

LANCERS PAR :

VERDUN	22	13	16	— 51
HALIFAX	17	8	12	— 37

Boston parle de boycottage

LOS ANGELES (PA) — Ralph Boston, détenteur du record mondial du saut en longueur, a déclaré récemment qu'il pourrait fort bien boycotter les Jeux olympiques, à cause de la mort du défenseur des droits civils des Noirs, le Dr Martin Luther King.

Au cours d'une entrevue téléphonique, Boston a expliqué qu'il avait au départ décidé de ne pas boycotter les Jeux de Mexico parce qu'à son avis, les Jeux ne devaient pas être utilisés à titre d'arme politique.

Mais maintenant, il se demande pourquoi il accepterait de représenter des hommes semblables à celui qui a assassiné Martin Luther King.

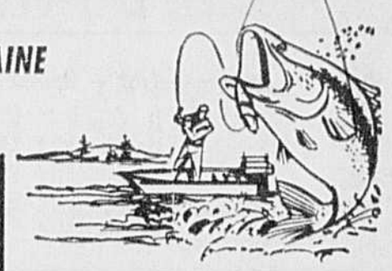
"De son vivant, on n'a pas cessé de lui causer des soucis," a dit Boston. "Maintenant, on vante ses mérites. Mais où étaient-ils ceux-là pendant l'existence du Dr King, alors qu'il ne faisait que ce que lui commandait sa conscience?"

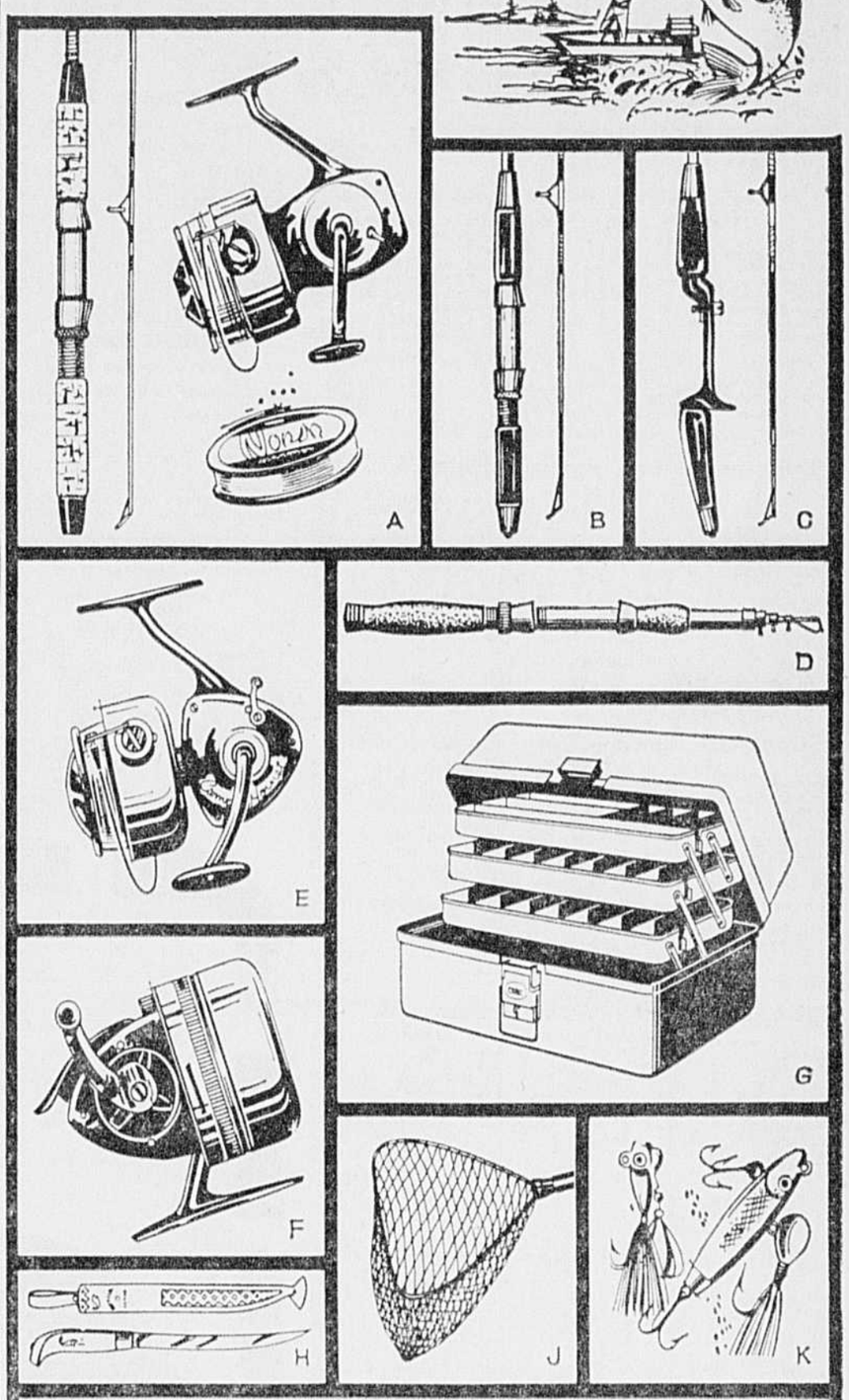
Je veux poser le geste correct," a-t-il dit en guise de conclusion.

VANCOUVER (PC) — Le Royal de Vancouver, de la ligue Nord-Américaine de soccer, a annoncé qu'il avait engagé Henry Klein, 24 ans, un avant-centre qui a fait partie de l'équipe nationale de Belgique au cours des trois dernières saisons.

PÊCHEURS

SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE





A. ENSEMBLE POUR LANCER LEGER — Idéal pour le débutant • Canne de pêche - deux sections • Moulinet Merit • Rouleau 100 vgs Monofilament 8 lb. $9.95 L'ensemble complet

B. CANNE A PECHE "MAJOR" • Lancer léger • Nouvelle poignée • Blocage du robinet à écrou • Fibre de verre • Deux sections. Rég. $14.95 SPECIAL $11.88

C. CANNE A PECHE MAJOR "SPIN CAST" — • Nouvelle poignée • Blocage du moulinet à vis • Fibre de verre • Deux sections. Rég. 12.95 SPECIAL $9.88

D. CANNE TELESCOPIQUE POUR LANCER LEGER. • S'étire de 12 pouces à 6 pieds • Construction solide • Blocage du moulinet à écrou. Rég. $8.50 SPECIAL $6.48

E. MOULINET POUR LANCER LEGER. Modèle léger, rapide et facile à manipuler. Modèle Hornett II. Rég. $8.95 SPECIAL $6.88

E. MOULINET POUR LANCER LOURD • Déclic à poussoir • Ajusteur de tension. Modèle Clipper No 36. Rég. $9.95 SPECIAL $7.88

G. COFFRE DE PECHE "PLANO" • Incassable • Léger • Avec plateau mobile à compartiments. SPECIAL $12.50

H. COUTEAU DE PECHE • En acier suédois • Gaine de cuir. Marque réputée Rapala. $3.95

J. PUISE avec manche en aluminium extensible. 5.95 et plus

K. Grand choix de leurres de marques réputées: VELTIC, MEPPS, VOBLEX, OLYMPIC, RAPALA, DARVEDIL, etc.

METTEZ-Y DE LA SÉCURITÉ UNIROYAL

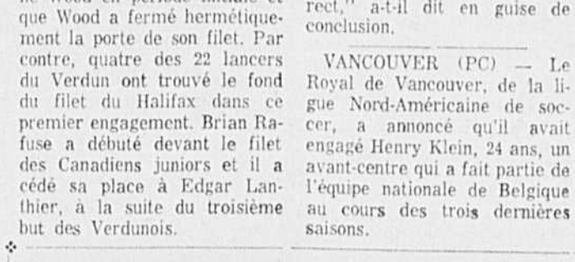
Pneus à sécurité reconnue*

*Dépasse les normes de sécurité et de qualité RMA & SAE.



HIGHWAY PREMIUM
4 plis nylon
Sans chambre — noir
8.25 x 14 8.15 x 15
Régulier $33.85
SPECIAL
$22.55

Avez-vous Le pneu à pluie ?



Oui, monsieur... UNIROYAL est le seul à offrir Le pneu à pluie

et nous vous en vendrons 2 pour $74.76



8.25 x 14 Laredo
Flanc blanc

Pantalons Élégants



$13

VISITEZ NOTRE Boutique M.G.

• Style français
• 25 différentes teintes
• Ajustements gratuits

LIVRAISON IMMEDIATE chez

Morrie Gold

385 OUEST, RUE STE-CATHERINE

près BLEURY

C. M. SPORT

présente pour '68



LA CAPRI FAMILIALE '68

Une vraie maison pour campeurs, abrite 8 personnes. Elle saura sûrement vous plaire. Tout équipée incluant auvent.

AUBAINE SPECIALE $2095

C. M. SPORT

319, boul. LABELLE 435-6322
STE-THERESE

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 22 HEURES
DIMANCHE DE 12 HEURES A 18 HEURES

NOUVEAU • NOUVEAU

UN 4e CENTRE

UNIROYAL

8470

Boul. PARKWAY

VILLE D'ANJOU

MR. E. G. LOWE, GERANT

TEL. : 351-6320

UNIROYAL

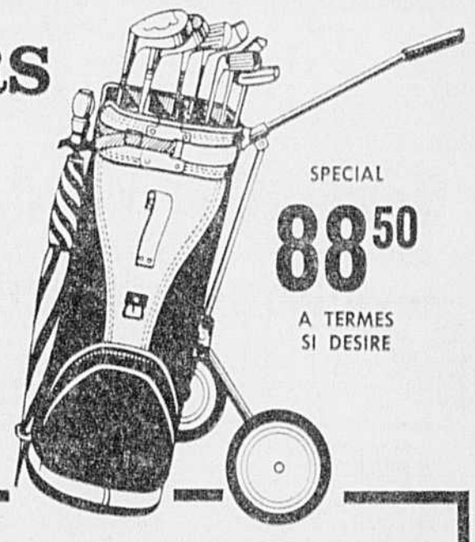
1167 ouest, rue BERNARD	274-7553
3035, rue HOCHELAGA	524-7585
896, MONTEE-DE-LIESSE (St-Laurent)	747-3548

GOLFEURS

AUBAINE

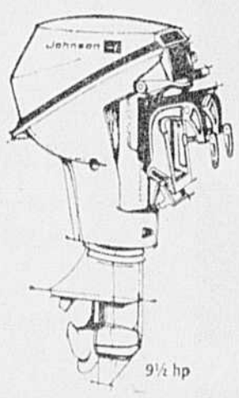
ENSEMBLE SPALDING COMPRENANT :

• 5 fers nos 3, 5, 7, 9 et "putter" • 2 bois nos 1 et 3 • Sac de vinyle Atlantic 2 pochettes avec fermeture éclair • Chariot de métal ajustable sur roues de caoutchouc • Parapluie de couleur "Escort".



SPECIAL 88.50

A TERMES SI DESIRE



VENTE — SERVICE

Nous réparons les moteurs usagés • JOHNSON • Service de pièces • Gamme complète d'accessoires BRYDON pour bateaux.

NOTRE SECTION MARINE
1200 Sanguinet

MOTEURS HORS BORD JOHNSON '68

Puissances et performances royales. — Forces : 3, 5, 6, 9½, 15, 20, 33, 40, 55, V65, V85, V100.

FILEZ SUR UNE Vespa



ELLE EST NERVEUSE CONFORTABLE DURABLE

Choix de sept modèles à partir de $299

• GARANTIE À VIE SUR LA TRANSMISSION POUR LA DURÉE DU VÉHICULE.
• LE SEUL VÉHICULE SUR DEUX ROUES À OFFRIR UNE TELLE GARANTIE.

Choix varié de motocyclettes

LOUIS QUILICOT & CIE LTÉE

1749, ST-DENIS (au sud de Ontario) 842-1121

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. • Samedi jusqu'à 5 h.

Téléphone : 288-0251

AU CARREFOUR DU MÉTRO

SORTIE ST-DENIS

OMER DESERRES

• 1406 ST-DENIS ANGLE STE-CATHERINE • CENTRE D'ACHAT ROCKLAND

• 6955 ST-HUBERT ANGLE BELANGER • CENTRE D'ACHAT WILDERTON

OUVERT les JEUDIS et VENDREDIS SOIRS jusqu'à 9 h 30

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ch. 11 h.
Abitibi	500	7¼	7¼	7¼
Algoma	—	18	17½	—
Alcan	300	24¾	24¾	24¾
Alcan 4½	—	32½	32¼	—
Anglo CP	—	5	5	—
Anglo-C	—	15	15	—
Asbestos	—	20	19¾	—
Atl Sug	—	7⅜	7½	—
Bq CN	—	10⅞	10½	—
Bq Epard	500	10	10	10
Bq Imp	—	14⅞	14⅝	—
Bq Mont	—	11⅞	11⅝	—
Bq NE	1000	16¼	16⅛	16¼
Bq PC	—	8⅛	7⅞	—
Bq Rév	300	15¾	15¾	15¼
Bq Tor D	—	15¼	14⅞	—
Bell Ph	—	44⅝	44⅜	—
Brazil	—	15½	15⅛	—
BA Oil	—	39⅝	39	—
BC Forest	—	14⅝	14⅝	—
Brinco	3500	330	325	330
CAE	—	7½	7⅜	—
Cal Pow	—	20¾	20	—
Can Cm	500	27¼	27¼	27¼
Can Iron	2900	16¼	16¼	16¼
Can Iron	—	85½	85½	—
Can Malt	—	18¼	18	—
CSL	—	25½	25	—
C Brew	—	8	7¾	—
C Cheriff w	—	275	275	—
C Hydroc	—	12	12	—
CIL	—	12	11⅞	—
CI Pow	300	29¾	29¾	29¾
C Marconi	—	5⅞	5¾	—
Can I	—	350	350	—
CPR	—	52⅞	51¾	—
CPI Rr	—	21	20½	—
C Ptlag	—	14½	14¼	—
C Refract	—	11	11	—
Cdn Tire	—	43	43	—
Cdn Tire (A)	—	37	36	—
C Vickers	—	7¾	7¾	—
Central Del	—	14⅞	14⅝	—
Chemcell	—	7⅝	7½	—
Chrysler	—	70¾	70	—
Col Cell Pr	—	11	11	—
Cominco	—	23	22⅝	—
Cons Bath	—	15¼	15	—
Cons Bath	—	18¼	18	—
Cons B-W	—	340	340	—
Couvrette	—	450	450	—
Crain RL	—	46	46	—
Cred Foncier	—	48	48	—
Cr Cork	—	103⅛	103⅛	—
Cr Zell	400	14	14	14
Crush Int	—	14¾	14½	—
Denison	—	69½	69	—
Dist Seag	200	41¾	41¾	41¾
Dome Pete	—	60	58½	—
D Bridge	—	13⅞	13⅞	—
D Coal Pr	—	14¼	14¼	—
Do Fasco	—	16½	16½	—
Dosco	—	8¾	8¾	—
D Stores	—	16	15½	—
Domtar	300	8¾	8¾	8¾
D Text	—	11¼	11	—
Donohue Pr	—	17⅜	17⅜	—
Du Pont	—	28½	28	—
Falcon	—	102½	100¼	—
Fam Play	—	50	49	—
F Collection	—	12¼	11¾	—
Fraser	—	15¾	15¼	—
Fr Pete	500	470	470	470
Fulcrum Inv	—	315	300	—
Glengair	400	215	215	215
GL Paper	600	16	16	16
Hdy Andy	—	7½	7½	—
Hawk Sidd	1300	300	300	300
Hollinger	—	28⅛	28¼	—
Hud Bay M	—	54½	54	—
HBC	—	21½	21½	—
Husky Oil	—	22⅞	22½	—
Husky D w	—	13¼	13	—
Imp Oil	—	62½	61¾	—
Imp Tob	200	127	127⅛	127⅛
Ind Accep	300	193⅛	193⅛	193⅛
Inglis	—	11½	11	—
Int Nickel	—	120¾	12 0	—
Int Util	—	43	43⅜	—
Int Util Pr	—	43⅛	41½	—
Inter PL	200	19¼	19¼	19¼
Inter PL Wts	—	910	910	—
Inv Gr "A"	—	7¾	7¾	—
Jamaica PS	—	74	73	—
Labatt Pr	300	20¼	20¼	20¼
Labatt	—	16¼	16	—
Lamont, "A"	—	295	290	—
Laur Fin	—	340	310	—
Levy	—	28⅝	28¼	—
Loblaw (A)	—	67⅛	67⅛	—
Loblaw (B)	—	7	6⅞	—
Loeb M	—	14¼	14⅛	—
MacLaren (A)	—	14½	14½	—
MacMillan	200	21⅛	21⅛	21⅛
Marit Tel	200	18½	18½	18½
Massey F	400	16⅜	16⅜	16⅜
Meichers	—	31	31	—
Mc Allister	—	10¼	10	—
Met Stores	—	39	39	—
Miron 6 p.c.	—	435	430	—
Molson (A)	—	18¼	18	—
Molson (B)	—	19	19	—
Mtl Loco	—	11½	11½	—
Moore Corp	200	30¾	30¾	30¾
MorseR A	—	19	19	—
Nat Contain	—	5½	5½	—
NB Tel	—	12⅞	12⅞	—
Noranda	—	48⅜	47¾	—
North Gas	—	12	12	—
NS LP	—	8⅝	8½	—
Penmans	—	100	100	—
Phillips C	—	8	8	—
Placer	—	29¼	29	—
Pw Corp	—	7⅜	7⅜	—
Price	—	8½	9½	—
QN Gas	1200	10¾	10¾	10¾
Q Phone	—	14¾	14¾	—
Q Ph	—	12	12	—
Reitman's	—	12	12	—
Rio Alg	—	30½	30⅜	—
Rothmans	—	23½	23½	—
Russel S	—	13¼	13¼	—
Royal Tr	—	17¼	17⅛	—
St L Cm	—	15	14¼	—
St L Cp	—	19⅝	19⅜	—
Scott LaS	—	18¾	19¼	—
Shell C	—	28	27¾	—
Shell I Pr	—	30	20¾	—
Sh Save	—	11¼	11¼	—
Simpsons	—	35¼	34½	—
Simp Srs	—	28	28	—
Southam	—	42½	42½	—
SS Stl	—	6	6	—
Stl C	—	18⅜	18	—
Stnbg A	—	17½	17¼	—
Texaco Can	—	28	28	—
T Grp (A)	—	8⅛	8	—
Tr-C Corp	—	8¾	8½	—
Tr-C PL	—	28	27¾	—
Tr Mt PL	200	14¼	14¼	14¼
Velcro	200	51	51	51
Un Carbide	—	18½	18½	—
Union Oil	—	50	50	—
Versafood	—	16	16	—
Walk GW	200	32¾	32¾	32¾
WCoast Tr	—	23½	23	—
Weston (A)	—	14½	14½	—
Zeller's	—	44¾	44¾	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S.pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement 10 avril	+1.13	inch.	+2.27	+1.02	—.31
Clôture 10 avril	158.89	127.90	130.52	150.06	74.54
Haut — 1968	171.25	134.51	128.54	159.59	86.14
Bas — 1968	146.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

vancouver

10 AVRIL

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
BC Sugar	750	$40⅞	39¾	39¾	— ½
Cdn Allied	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅞
Cdn Brew	2000	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Cominco	200	$23	23	23	+ ½
Captain Intl	3725	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
Crown Zell	4715	014	13¾	14	+ ½
Cuningham	100	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Fst Nat Mtg	725	470	460	460	—15
Fst Nat wts	1300	275	270	275	+5
Int Brew B	100	$9	9	9	
Labatts	200	$16¼	16¼	16¼	
Laurentide	200	320	320	320	+5
Macmillan	3290	$21½	21¼	21¼	— ⅜
Ocean	325	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Okan H	200	380	375	375	+5
Pac W Air	325	$9	9	9	— ¼
Saratoga	100	375	375	375	
Scott	200	$17	17	17	+ ½
Weldwood	100	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
W C Iron	900	023½	23⅜	23⅜	+ ⅛
W Her wts	1700	25	25	25	

BANQUES

B of BC	159	$22	22	22	+ ½
Montreal	500	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Nova Scotia	2000	$16	16	16	
Tor Dom	1000	$15	15	15	

PETROLES

Bata	10400	68	66	67	—2
Charter	500	470	470	470	—30
Comercial	3000	35	31	35	+4
Futurity	10500	31	31	31	
Merit Oil	6200	24	23½	23½	— ½
Merland	3000	40	39	40	
Midland	8000	7	6	7	+1
PR Pete	21000	33	30	33	+4
Plains	23400	29	27½	27½	— ½
R Am Pete	8620	77	75	76	—2
Shares	5000	41	40	41	+1
Sunlite	5300	265	255	265	+10
Stampede	2500	153	146	151	+6

MINES

Ace	800	29	29	29	+1
Aderac	20400	52	51	51	
Atlas	4100	295	290	295	
Anuk	4000	23	22	22	
Arctic	3600	325	320	325	+10
Arlington	101000	38½	35	37	+2
Alwin	7600	150	146	150	+5
Agassiz	1300	60	59	60	+5
Benson	25000	23	20	23	+4
Bethex	700	54	54	54	+2
Bornite	1000	23	23	23	+1
Brenda	24000	805	800	805	+5
Buchanan	14000	18	17	18	+3
Blue Star	3000	8	7	7	
Brenmac	1000	27	27	27	— ½
Buttle	5000	67	63	67	+3
Canusa	1000	18	18	18	+1
Capri	500	23	23	23	+1
Car Gold	5100	38	37	38	
Casc Moly	1000	75	75	75	—5
Casina	2200	90	86	86	—1
Chataway	2200	36	36	36	
Cst Sil	4500	41	40	41	+1
C Skeena	1500	46	45	46	+2
C Mckiney	2100	22	22	22	
C Pat	6000	15	14½	15	+ ½
Cop Ridge	63500	34	33	34	+1
Cowichan	600	24	24	24	
Croydon	3100	51	51	51	—2
Cumont	12900	58	55	58	+5
Cont Cinch	6700	60	55	55	—5
Coronet	1600	54	54	54	+1
Churchill	2000	240	235	239	—3
Cass Con	5500	21	20	20	—1
Cst Cop	200	550	550	550	—75
C Vantor	2300	25	25	25	—1
Cop Soo	5000	10½	10	10½	— ½
C Std	4000	26	25	25	
C Rexspar	3000	50	50	50	
Con Gemex	750	24	24	24	+1
Crown Sil	9000	5½	5½	5½	— ½
Dolly	13300	53	52	52	—1
Dundee	35100	23	20	23	+2
Dynasty	1500	790	785	785	
Earlcrest	3500	25	24½	24½	
Galaxy	8000	26	25	25	—1
General	500	15	15	15	—1
Giant Ex	5000	43	41	43	+1
Giant Masc	6700	125	120	125	+2
Granduc	620	690	670	690	+10
Gold West	5500	52	47	50	—3
Highmont	12700	200	185	190	+10
Hogan	5000	30	29	29	—1
Homestake	3500	21½	20	20	
HB Mtgn	8000	19	18	18½	+ ½
Hurley	3700	145	143	144	+1
Iskut	1500	32	32	32	—1½
Intpr Met	20800	170	160	168	+6
Jericho	2000	9	9	9	—1
Jersey	500	22½	22½	22½	—1½
Kamloops	5000	10	10	10	
Lornex	6500	645	635	645	+5
Lytton	6500	147	145	147	+2
Magnum	11800	163	160	161	
Magnet	7300	151	147	148	—2
Mid West	5500	22	21	21	—1
Maly Mine	5000	16	16	16	+1
Mariner	51500	30	28	29½	— ½
Minex	2000	20	20	20	
Nat Nickl	109200	200	187	188	—17
Nadina	2500	70	68	68	—2
Native	11500	30	30	30	—1
New Imp	1100	325	320	325	+5
N Privateer	1000	17	16	16	+1
Norlodge	68800	140	130	139	+9
New Ind	5500	18	17	17	
Norcan	1000	23	23	23	
New Cronin	1500	144	144	144	
NW Ven	500	7½	7½	7½	— ½
Oro	1000	4	34	34	—2
Pat Sil	1800	27½	27	27	+ ½
Peel	6000	11½	11	11	—+½
Peso	6000	236	235	236	+2
Pyramid	2000	128	120	120	—5
Pac Sil	2000	10	10	10	+ ½
Polaris	8000	16½	15	16	
PC Ex	500	305	305	305	
Quatsino	1000	17	17	17	
Rodstrm	5000	36	34	34	—4
Ring Hills	3000	28	28	28	
Sandoh	1000	19	19	19	
Sil Arrow	7000	23	22	22	—1
Sil Ridge	500	16	16	16	
Sil Std	4000	60	58	59	
Slocan	1500	20	20	20	
Sil Lee	1100	145	140	145	+5
Silver City	900	129	120	125	—10
Sil Bute	1000	15½	15½	15½	+ ½
Stall	7900	155	150	155	+3
South Seas	13800	155	145	145	—13
TC Ex	31800	175	170	175	+5
Texmont	1000	84	84	84	
Torwest	23100	52	49	49	
Trojan	8000	24	23	23	—1
Taylor Br	1000	20	19	19	
Tran Res	1700	15	15	15	
Vananda	1000	12	12	12	
Utica	10700	380	370	375	—5
Ventures	4000	33	32	32	—1
Venus	5800	105	98	103	+6
Van Metal	1000	18	18	18	+1½
W Cst Res	21500	30	25	28	+3
W Bvr	2000	5½	5½	5½	+ ½
W Mines	1800	249	240	240	
Westland	1800	110	110	110	—5
W Ex	2500	41	41	41	
Yukon	500	30	30	30	—1

Total des ventes : 1,111,366

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

Abeta	12	15
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatross	7	10
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Ameri Chib	2	5
Arnora	—	13¼
Beauchemin	—	40
Bold Mt.	2¾	4½
Bona Chib	10	15
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	45	50
Bracemac	15	17
Burrex	11	14
Castle Tin	57	60
Chibtown	30	35
Clearwater	10	15
Clero	19	22
Columbia River	65	70
Can Javelin	9½	10¼
Cuvier	3	5
De Lesseps	58	62
Dasson	—	10
Dorat	15	25
Dubisson	3	6
Ducros	30	40
Elmac	3	5
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspé Copper	44	46
Gaspesia	30	35
Gibson	—	5
Gold Star	4	8
Grt Lake Nickel	4.15	4.35
Hucamp	60	70
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	80	90
Juma	7	9
Kakatush	4.00	5.00
Kutakush	4.00	5.00
Lake Beaver	23	25
Leeds Metal	6	10
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main Oka	5	10
Mt Cartier	44	54
Mariner	22	25
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	3	6
Molybia	20	25
Noganta	15	25
Nat. Malartic	1.75	2.00
Nemrod	15	25
New Assoc. Dev	4½	7½
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Lorie	10	13
New Miller	6	7
New Pascalis	40	50
Nipiron	60	70
Norque	8	10
North Beaudulac	22	25
Nouvelle	42	52
Okland	1	2
Olympus	—	25
Prado	3.80	4.00
Pyratex	3.05	3.35
Quejo	3	6
Radio Hill	50	60
Ran Lux	—	25
Rand Mal	4	7
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sulilco	5.25	5.75
Thunder Bay	2.10	2.30
Timrod	51	61
United Chib	34	40
Waco Pete	4	7
Watson Lake	2	4
Weegee	1.71	1.90
Wm Leys	2	4
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bque d'Economie Que.	5.75	6.50
B. B. Molyb wts	6.50	7.50
Captain Internt	5.500	6.00
Cdn Foreign Sec	14.50	15.50
Chartered Credit	2.25	2.75
Consol Theo. "A"	6.50	7.50
Credico	1.25	1.75
Crown Life	20.00	21.00
District Trust	5.50	7.00
East Can Savings	4.50	5.50
Grenache	2.40	2.60
Halton and Peel Tr.	15.00	17.00
Hamilton Trust	5.50	6.50
Income Life	6.00	7.00
Industrial Life	15.00	—
Internat. Systcams	13.00	13.50
Jenkins Valve	14.50	16.00
La Prevoyance	14.00	16.00
La Stabilite	3.25	4.00
Les Prevoyants	6.00	7.00
Loeb wts	15.00	—
Lincoln Trust	5.00	6.00
London Life	46.00	47.00
Monarch Life	65.00	75.00
North West Life	6.50	8.00
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paca Corp	2.25	2.75
Permeatre Corp.	21.00	22.00
Scintrex	12.25	12.75
Seaboard Life	6.50	8.00
Sidmon Indust	14.50	15.50
Supersol	4.00	4.75
Soc d'am et de Fid	21.00	23.00
Trizec Corp	2.25	2.75
Wellington Bk A	1.00	1.50
United Amus. "A"	14.00	—
United Armus. "B"	10.00	—
Zodiac "A"	1.00	1.50

Fermeture des marchés

Les Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver, de même que les marchés boursiers américains, seront fermés le Vendredi Saint, 12 avril. Tous reprendront leurs activités normales le lundi 15 avril.

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	60	59	60
Ajax	15	15	15
Alsof	7	7	7
Am Met Ent	360	345	—
Baker Talc	25	24	—
Band-Ore	14	14	—
Bateman	7	7	—
Blue Bon	280	280	—
Bruce-Presto	7	7	—
Bruneau	14	14	—
Burnt Hill	70	68	—
Camflo	480	480	—
C Magnesite A	280	275	—
Cannon Mines	35	35	35
Carbec	51	49	—
Chemalloy	365	355	365
Chipman	8½	8½	8½
Coastal M	5½	5½	—
Comm H et M	100	100	—
Caminga	5	4½	—
C Manitoba	60	58	—
C Persh	39	36	—
CQ Smelt	210	210	—
C Virginia	93	87	—
Credo	30	29	30
Dauphin	23	22	—
Cranford	225	225	—
Devil's Elb	27	27	—
Dolson	10	9½	—
Dolfens	5	5	—
Domco	8	8	—
Duvan	10	10	—
Eagle Gold	320	320	320
East Sull	630	605	—
Empire Min	9½	9½	—
Fab Met	7	7	—
Fano	5½	5½	—
Fidelity	22	21	—
Fleet Mfg	170	170	—
FT Reliance	44	43	43
FT Rel	3	3	3
Futurity	31	31	—
Ghislau	5	5	—
Glen Lake	220	220	—
Grt W M	42	42	42
Guardian M	53	53	—
Int Narvalie	14	14	14
James Bay	75	74	—
K Desmond	18	18	—
Kenting Av	30	30	—
Kiena	115	105	—
Kodiac Pet	87	87	—
Kontiki	8	8	—
Laduboro	39	39	—
Lingside	5	5	—
Lauanna G	13	13	—
Matachew	71	71	71
Midepsa	206	205	—
M Mines	35	34	—
Mistango	18	18	—
Mt Pleast	12	12	—
MR Rice	20	20	—
Musocho	22	19	—
N Forma	6	5	—
N Glacier	30	30	30
Nacana	4½	4½	—
Normetal	460	—	—
NA Rare	26	26	—
NW Canik	6½	6½	—
Opem E	30	27	30
Pce Riv	425	410	—
Pennbec	7	7	—
Peso S	235	320	—
Phoenix O	390	380	—
P Ridge	17	16	—
Pr Potash	6	6	—
Que Ascot	4	4	—
Que Chib	45	45	45
Que Expl	18	17	—
Que PH 55	15	15	—
Queenston	16	16	—
Rancheria	14½	14	—
RA Pete "B"	76	76	—
Sapawe	6	6	—
Seawoy H	7	6	—
Select Fin	200	200	200
Shaw Mng	34	34	34
Silver Sum	14	13	—
Silver T	45	45	—
Spartan Air	89	87	—
Stairs Ex	13	12½	—
Sturgeon	55	55	—
Subeo	210	210	210
Suptest P	27	25¾	—
Surlaga	200	196	—
Tache	7½	7	—
Talisman	36	36	—
Tazin	15	13	—
Terrex Mng	68	68	68
Tib Expl	3½	3½	—
Titan	9	9	—
Trsterre	13	13	—
U Corp (B)	14	14	—
V Der Hout	195	195	—
Val-Mar	400	400	—
Un Obalski	125	120	125
West Tin	10½	10	—
West Hill	29	27	—
Wisconsin	22½	22½	22½

cote des grains

10 avril 1968

Marché à terme :

WINNIPEG

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	3.32⅝	3.33¼	3.31⅜	3.31⅜
Juil.	3.36⅜	3.37⅜	3.35½	3.35½
Oct.	3.39	3.39½	3.37⅝	3.37⅝
Déc.	3.35	3.35⅜	3.35½	3.33⅜

GRAINE DE COLZA :

Mai	2.16¼	2.16¾	2.16¼	2.16½
Juil.	2.19½	2.20⅛	2.19½	2.19¾
Nov.	—	—	—	2.25

AVOINE :

Mai	.95⅛	—	—	.95⅛
Juil.	—	—	—	.95¼
Oct.	—	—	—	.93⅝
Déc.	—	—	—	.95¼

ORGE :

Mai	1.27¾	—	—	1.27¾
Juil.	1.26¾	1.26¾	1.26½	1.26½
Oct.	1.26	—	—	1.26
Déc.	—	—	—	1.26

SEIGLE :

Mai	1.35⅜	1.35½	1.34¾	1.34½
Juil.	1.31⅜	1.31⅜	1.31	1.31
Oct.	1.31⅜	1.32⅛	1.31⅞	1.31⅞
Déc.	—	—	—	1.34⅛

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw .94⅛, ex 3 cw .92⅜, 3 cw et ex 1 fourragère .92⅛, 1 fourragère .91⅜, 2 fourragère .84⅜, 3 fourragère .81⅛, fourragère mélangée .58.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 ew 2-rang 1.26½, 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.24½, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.23⅜, 2 fourragère 1.20⅛, 3 fourragère 1.16⅜.

Seigle : 1 et 2 cw 1.35⅛, 3 cw 1.28⅛, 4 cw 1.16½, ergoté 1.05½, sur voie 1.33⅛.

Lin : 1 cw 3.29⅜, 2 cw 3.26¼, 3 cw 3.00⅜, sur voie 3.29⅜.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.15, No 2 Cdn 2.00.

Marché du lin :

Prix comptant : 3.16½.



Wall Street beaucoup plus calme ce matin

Le marché de **Wall Street** est beaucoup plus calme et sa tendance légèrement inégale ce matin en début de séance.

Les hausses l'emportent de justesse sur les baisses tandis que l'indice des industrielles clés de Dow Jones est pratiquement inchangé par rapport à hier soir, à 892.22, marquant une baisse négligeable de .41.

Du Pont, l'une des principales composantes du Dow Jones, en hausse de 7½ points mercredi, se replie d'environ 1½. Les autres titres clés enregistrent des baisses d'environ 1 point chacun.

Homestake aux aurifères hausse de plus de 1 point par suite de la fermeté du prix de l'or sur les marchés européens.

* * *

Les changements de prix, quoique peu nombreux à l'ouverture de la Bourse de **Montréal,** ce matin, sont généralement en hausse.

Velcro Industries a gagné ¾ à 51. Alcan et Banque de Nouvelle-Ecosse ⅛ à 24¾ et 16¼ respectivement. Power Corp. est demeuré inchangé à 75⅛.

Parmi les minières et pétrolières à la Bourse Canadienne, United Obalski a avancé de six cents à $1.25.

Opemiska Explorer a gagné quatre cents à 31 cents et Agassiz est demeuré inchangé à 59 cents.

* * *

La tendance à la **Bourse de Toronto** est étroitement en hausse à l'ouverture de la séance ce matin.

Parmi les valeurs industrielles, les titres de construction sont fermes. Dominion Bridge gagne ⅜ à 143⅜ et Canada Ciment ½ à 27½. Aux magasins, Simpsons-Sears gagne ⅝ à 28⅝.

Aux métaux, Northgate perd ½ à 12 et Gortdrum gagne 15 cents à 5.75. Les pétroles et les aurifères sont plutôt inactifs pour le moment.

* * *

PARIS — Progression sensible des transactions sur le marché de l'or et fermeté accrue des valeurs françaises, tels sont les deux faits marquants de la séance de cet après-midi à la Bourse de Paris. En ce qui concerne l'or, le marché a retrouvé une certaine animation, les transactions passant de 4,9 millions de francs hier à 9,2 millions. Le lingot a repassé le cap des 6,000 francs (6.010 C/5.980). Il faut préciser que la Bourse est fermée à partir de demain et jusqu'à mardi prochain.

* * *

LONDRES — La tendance demeure toujours ferme au Stock Exchange en dépit des chiffres du commerce extérieur pour le mois de mars, jugés décevants dans la City et en dépit de l'accalmie qui précède toujours les vacances de Pâques aux bourses londoniennes. Les cotations des industrielles, sous l'influence des récents bons rapports de sociétés et des perspectives de paix au Vietnam ont atteint un nouveau chiffre record à l'indice du Financial Times et le mouvement de hausse dans ce secteur est accompagné d'un mouvement semblable tant aux mines d'or qu'aux fonds d'Etat.

newyork

10 AVRIL

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
ACF 2.20	242	42¼	40⅞	41⅛	+ ½
Addres 1.40	296	64¼	61

Le premier paquebot de l'année: un "Empress"

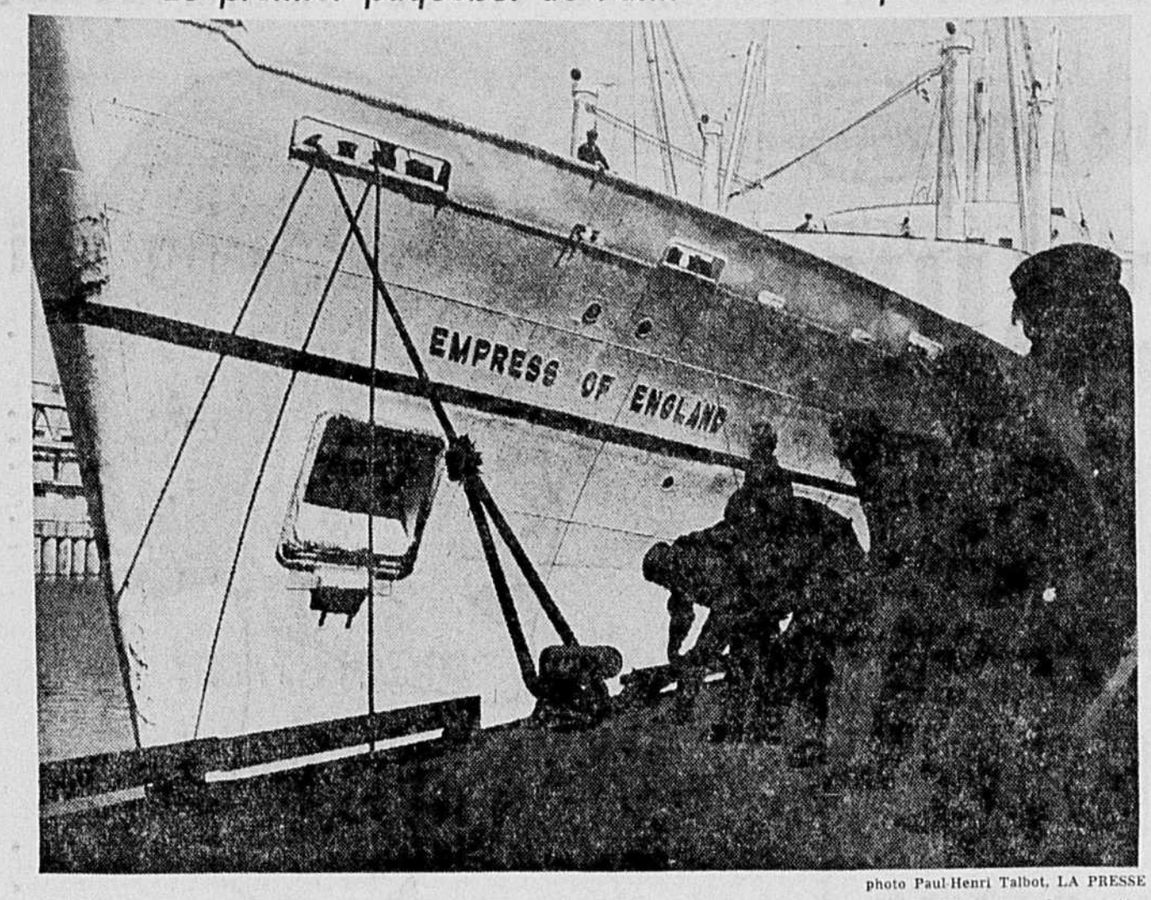


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

L'"Empress of England", du Canadien Pacifique, a inauguré hier les escales des grands paquebots reliant l'Europe au port de Montréal. Les premiers passagers de la saison à descendre à Montréal étaient au nombre de 901. Environ 650 d'entre eux sont des immigrants venant s'établir en diverses régions du pays. Cinq paquebots feront régulièrement la navette entre le continent européen et la métropole cette année. Les deux Empress du Canadien Pacifique seront les seuls à assurer les liaisons entre Montréal, Liverpool et Greenock, en Ecosse.

La "Fédération des Cegeps" devient une association d'institutions

Trois articles importants étaient à l'ordre du jour de la quatrième assemblée générale des Collèges d'enseignement général et professionnel du Québec, qui a eu lieu hier à Montréal.

Après plusieurs heures de discussion, un seul fut adopté: l'organisme s'appellera désormais "Fédération des Cegeps".

Après s'être buté au projet de règlements généraux, les quelque 40 délégués ont formé un comité de travail de sept membres chargé de mettre au point un nouveau texte d'ici septembre prochain.

La raison: le texte initial avait été rédigé en vue de former une association de "délégués", mais les membres ont décidé d'en faire une association "d'institutions". Tout était donc à recommencer.

On devait aussi parler de l'orientation et du fonctionnement de la... fédération, qui groupe 10 des 12 Cegeps de la province. Il n'en fut pas question. (Les Cegeps d'Ahuntsic et Maisonneuve ne font pas partie de la fédération, même si leurs représentants ont assisté à l'assemblée d'hier et ont fait la majeure partie des interventions qui ont changé le "contenu de l'assemblée.

C'est aujourd'hui que les présidents et directeurs généraux des Cegeps doivent rencontrer à huis clos les sous-ministres de l'Education Arthur Tremblay et Jean-Marie Beauchemin.

Le président de la Fédération des Cegeps, M. Raymond-J. Bériault, a dit croire que le ministère donnera "plus de latitude qu'il n'en a jamais donné aux Cegeps".

Lesage explique la politique du parti libéral aux centrales syndicales

par Jacques LAFRENIERE

DRUMMONDVILLE — Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a déclaré hier qu'il importe que le Québec ait une structure de son industrie qui soit plus solide, non seulement dans le textile — l'exemple qu'il venait de citer — mais également dans les biens durables.

C'est pourquoi, selon lui, l'option constitutionnelle du parti libéral provincial semble celle qui convienne le mieux à la situation, puisqu'elle prévoit qu'il devrait exister une consultation permanente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial dans les domaines aussi importants que la fiscalité, les douanes et la monnaie.

M. Lesage a donné une courte conférence de presse après sa rencontre à huis clos avec les dirigeants des quatre centrales syndicales suivantes du Québec: Confédération des syndicats nationaux, Fédération des travailleurs du Québec, Corporation des enseignants du Québec et Union catholique des cultivateurs.

Les dirigeants syndicaux ont déjà étudié l'option souveraineté-association de M. René Lévesque. Ils ont invité à une prochaine rencontre le premier ministre, M. Daniel Johnson, ou son représentant, à venir exposer la thèse constitutionnelle de l'Union nationale.

Le parti libéral du Québec prévoit un statut particulier pour cette province. Selon M. Lesage, la fédération canadienne doit se transformer de manière à devenir respectueuse des deux nations qui la constituent et permettre à l'Etat du Québec de s'épanouir et de jouer efficacement son rôle dans le Canada français.

Il y a, selon M. Lesage, une souplesse certaine dans la formule fédérative qui permet de tenir compte des disparités régionales, disparités économiques et sociales, et disparité également quant au statut particulier.

Relations provinciales

M. Lesage a aussi abordé le problème des relations avec les autres provinces, surtout en ce qui concerne le commerce. Certains accords qui conviennent à une ou des provinces, peuvent nuire à d'autres, a-t-il souligné, c'est pourquoi il importe d'établir une consultation entre les divers niveaux de gouvernement.

C'est surtout l'incidence économique qui a retenu l'attention des dirigeants syndicaux, a souligné M. Lesage. La rencontre de trois heures lui a fait dire les propos suivants: "La nature et le nombre des questions, la qualité des questions, m'ont démontré que ceux avec qui j'avais engagé le dialogue étaient des gens intelligents, intéressés et au courant."

Les négociations

Il n'a pas été question au cours de cette rencontre des négociations entre le gouvernement et les employés de la fonction publique. M. Lesage a toutefois répondu brièvement à la question des journalistes sur ce sujet.

"J'ai l'impression, a-t-il dit, que le gouvernement ne négocie pas... Le gouvernement prétend qu'il a une politique salariale. Pour ma part, je prétends que le gouvernement devrait avoir une politique des revenus."

Eclipse de lune

Une éclipse totale de lune sera visible, demain, à Montréal à 11 heures et 22 minutes p.m. Une trentaine d'observateurs de la société canadienne d'astronomie se prépare actuellement à cet événement qui, si le ciel est dégagé, aura lieu dans des conditions idéales.

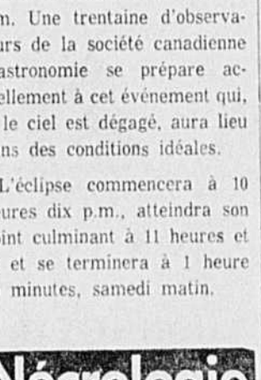
L'éclipse commencera à 10 heures dix p.m., atteindra son point culminant à 11 heures et 22 et se terminera à 1 heure 25 minutes, samedi matin.

Nécrologie

Juliette Robillard

Madame veuve Armand Robillard née Juliette Gravel autrefois de Montréal, est décédée le 31 mars 1968, à l'hôpital Général d'Ottawa. Elle laisse deux filles Denyse et Jacqueline (Madame Joseph-Henri Philion) et trois fils Jean, Guy et Pierre. Les funérailles ont eu lieu mardi le 2 avril en l'église de St-Stephens de Old Chelsea, Québec. Inhumation cimetière de Old Chelsea.

DECES



LOUISE GOULET

A Montréal, le 9 avril, après une courte maladie, est décédée Mlle Louise Goulet, demeurant à 8530 de Reims. Elle fut durant plusieurs années au service de la C.E.C.M., à la direction de la suppléance, au bureau du personnel enseignant. Elle laisse dans le deuil ses frères, Lucien, Marc-Henri, Emile et Jean-Paul, de Sorel; ses soeurs, Gertrude, de Montréal, Soeur Flore, de l'Ecole Fadette à St-Hyacinthe, Soeur Lilia, du Pensionnat de Marieville, toutes deux de la Présentation de Marie, et Hélène, de St-Joseph de Sorel. La dépouille mortelle est exposée au salon Mandeville à St-Joseph de Sorel, et les funérailles auront lieu à l'église de St-Joseph-de-Sorel, vendredi après-midi à 2 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. •

DECES



J.-AZELLUS PERRAULT

A Outremont, le 9 avril 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé Monsieur J.-Azellus Perrault, représentant de la Cie J.-B. Rolland & Fils depuis plus de 50 ans. Il laisse dans le deuil, ses enfants: François, Gilles, Denyse (Mme André Benoit, de St-Romuald), et Louise (Mme Dimitrios Tjelios, de Ste-Foy, Qué.), ainsi que ses belles-filles: Mme François Perrault (Martha Sentenne) et Mme Gilles Perrault (Lise Phaneuf), et ses gendres: André Benoit et Dimitrios Tjelios, ainsi que douze petits-enfants. •

FUNERAILLES DE M. CHARLES QUIRION

Le 28 mars 1968, ont eu lieu à Fort Coulonge les funérailles de Charles Quirion, époux de feu Julia Gervais, décédé à Montréal, le 26 mars, à l'âge de 86 ans. Il laisse dans le deuil: une soeur, Mme Adélard Parent (Henriette), avec qui il demeurait, un frère, Grégoire, de Toronto, une belle-soeur, Mme Grégoire Quirion (Thérèse Lalonde), un beau frère, de Fort Coulonge, M. Ovide Soucie, une fille adoptive, Yvette (Mme J.-Pierre Galipeault), et plusieurs neveux et nièces. •

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BABIN (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Pierre Babin, née Marie-Jeanne Bujold, demeurant à 7336 Drolet. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
7384, rue St-Denis,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le libera sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Rose) A St-Jérôme, le 10 avril 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Léon Bachand, née Rose Carrière; demeurant chez sa soeur Mme Paul St-Arnaud, St-Antoine-des-Laurentides. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils,
400, rue Labelle,
pour se rendre à l'église paroissiale, de St-Antoine-des-Laurentides, où un libera sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 9 heures.

BEAUCHEMIN (Antonio) — Subitement à Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Antonio Beauchemin, époux de Jeannine Seney, père de Marcel et André. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Aurelie) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 68 ans est décédé M. Aurelie Benoit, époux d'Alexina Bourque, père d'André et Pierre. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 1 h p.m.

BOSSE-LAUZON (Antoinette) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bossé, née Antoinette Lauzon. Elle laisse dans le deuil sa fille Mme Roland Paquette (Thérèse), ses soeurs Mlle Helmina Lauzon, Mme Blanche Pilotte, Mme Marguerite Cloutier; ses frères, Lucien et Adrien. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, angle Mistral et St-Hubert, où un libera sera chanté à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Aldenis) — A Laval-des-Rapides, le 9 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Aldenis Boucher, époux de Marie-Rose Fontaine, demeurant à St-Sauveur. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault
76, boul. Dussault
pour se rendre à l'église du Bon Pasteur où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Robert) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Robert Bougie, époux de Camille Deschesne; demeurant à 3292 Adam. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi, à 10 heures.

BRASSARD (Naida) — A Montréal, le 10 avril 1968 est décédée Mme veuve Wilbrod Brassard, née Naida Simard, demeurant 3751 Lafontaine. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où un libera sera chanté à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATELOIS (Cécile) — A Salaberry de Valleyfield, le 9 avril 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Georges Châtelois, née Cécile Ranger, deumeurant à 367, Salaberry. Un libera aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch Montpetit et Perras
200, rue Champlain
Valleyfield
à 10 h pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-Station, où le libera sera célébré à 10 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Georges) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 48 ans est décédé Georges Dallaire, époux de Lucienne Bonin, demeurant 2273A Rachel. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le libera sera chanté à 10 h. 30 et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi.

DE LAMIRANDE (Joseph) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 85 ans, est décédé Joseph de Lamirande, époux de feu Edouardina Desaulniers, demeurant 8809, Foucher. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où un libera sera chanté à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à l'église St-Alphonse à 9 heures.

DELCOURT (Joseph) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph Delcourt, époux de Laura Quevillon, demeurant à 420, Gagnon, Terrebonne. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils
756, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale, de Terrebonne, où le libera sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 15 courant à 4 heures en l'église paroissiale de Terrebonne.

DESLAURIERS (Elie) — A l'hôpital général de Lakeshore, le 8 avril 1968, dans sa 79e année, est décédé Joseph-Elie Deslauriers, fils de M. et de Mme Charles Deslauriers, décédés, et frère de Louis. La dépouille mortelle est exposée au
1549, chemin Saint-Rémi
(ch. des Sources)
Dorval
Le convoi funèbre partira de l'adresse indiquée ci-haut à 2 h 30 jeudi après-midi, le 11 avril. Inhumation au cimetière de Pointe-Claire. Le service funèbre sera célébré mardi le 16 avril, à 10 h du matin, à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal.

DUCHESNEAU (Eglantine) — A Verdun, le 9 avril 1968, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Arsène Duchesneau, née Eglantine Dagesse, demeurant à 432, Gordon. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

VAN BUSKIRK (Florence) — A la douce mémoire de ma chère épouse décédée le 10 avril, 1967. Sa présence nous manque et son souvenir demeure.

FERLAND (Ernestine) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Arthur Ferland, née Ernestine Ferland, demeurant 2721, Desmarteau. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORCATI (Giuseppina) — A l'Hôtel-Dieu, le 10 avril 1968, est décédé Giuseppina Conti, épouse de Carlo Forcati, mère de Flora (Mme Sylvio Rondina), et grand-mère de Marisa, Anita et Carlo. Un service aura lieu à 10 heures, samedi le 13 courant, à la chapelle du salon
J. C. Arpey & Bro.
1234, rue de la Montagne
et de là au cimetière de Côte-des-Neige, lieu de la sépulture. Un service funèbre sera chanté à Lady Chapel of St. Patrick's Church, lundi le 15, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRAPPIER (Rémi) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé Rémi Frappier, fils de feu Louis Frappier et de feu Marie-Louise Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
3219, rue Grande-Allée, Laflèche
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où un libera sera célébré à 3 hrs et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Yvonne) — A St-Jérôme, le 10 avril 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Yvonne Gagnon, fille de feu Jean-Baptiste Gagnon, et de feu Maria Meunier. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Sauveur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Charles) — Subitement à Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Charles Gaudette, époux de Marie-Jeanne Sureau; demeurant à 7431, Casgrain, Mtl, fils de feu Antonio Gaudette et de feu Sara Goyette. Exposé jusqu'à demain soir, aux salons
Desjardins & Champagne,
8328 St-Denis
et transporté pour être ré-exposé aux salons
Roussin et Legault
Ste-Justine de Newton
Un libera aura lieu vendredi le 12 courant, à 11 heures en l'église paroissiale Ste-Justine de Newton. Un service sera chanté lundi à 11 heures, en l'église paroissiale de Ste-Justine de Newton. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Victor) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Victor Gélinas, fondateur de la Maison Gélinas et Frères, époux de feu Alda Gérard. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le libera sera chanté à 10 h, et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 15 courant à 9 h, à la même église.

GIRARD (Georges) — A Ville de La... le 10 avril 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé Georges Girard, époux de feu Albina Cusson, demeurant 142 rue Deslauriers, Ste-Rose. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167, boul Ste-Rose,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le libera sera chanté à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Gédéon) — A Sherbrooke Hospital, le 8 avril 1968, à l'âge de 71 ans 11 mois est décédé M. Gédéon Giroux, de Mansonville, époux de feu Corine Thibodeau. Il laisse dans le deuil ses enfants, Soeur Gilberte Giroux, M.N.D.A., du Japon, M. et Mme Jean-Paul Savard, Sherbrooke (Monique), M. et Mme Gilles Giroux, Mansonville, M. et Mme Wilfrid Boucher, Sherbrooke (Henriette), Mme Jean-Luc Giroux, Québec, M. et Mme Jean-Jacques Langlois, Drummondville (Gisèle), 1 frère Henri Giroux, de Matane, ses soeurs, M. et Mme Eugène Morin, Sherbrooke, Mme veuve Charles Lacroix, de Québec, Mme veuve Arthur Gagnon, de Ste-Marie de Beauce, Mlle Annie Giroux, de Ste-Marie de Beauce, beaux-frères, belles-soeurs, Mme Philippe Thibodeau, de St-Georges de Beauce, Mme Georges Thibodeau, de St-Georges de Beauce, M. et Mme J.C. Poulin, de Sherbrooke, Mme Emile Thibodeau, de Détroit, et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
C. E. Wilson et Fils Ltée
Mansonville, Québec
pour se rendre à l'église St-Cajetan, Mansonville, où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de Mansonville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTHE (Elsabeth) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Colbert Grothé, née Elisabeth Brossard, mère de Madeleine, Pierre et Andrée. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 9 h, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée vendredi à 1 h p.m.

GUERTIN (Georges-Henri) — Subitement, à Granby, le 9 avril 1968, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Georges-Henri Guertin, courtier en assurance, époux de Françoise Gingras, demeurant à 257, rue Dufferin, Granby. Un libera aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Girardot & Sénard Ltée,
170, rue Dufferin
pour se rendre à l'église St-Joseph, de Granby, où le libera sera chanté à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 15, à 10 heures, à l'église St-Joseph, de Granby.

HORNER (Adélia "Ada") — A l'hôpital Général de Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Adélia "Ada" Horner; elle laisse 1 frère: M. Charles-F. Horner; ses neveux et nièces: M. et Mme Emile Horner, M. et Mme Jean Horner, M. et Mme Emile Horner, M. et Mme Hervé Bourcheix, M. et Mme Emile Corbeil, M. et Mme Daniel Demers, ainsi que Mlle Lucille Horner. Une cérémonie religieuse aura lieu samedi le 13 courant à 9 h 30 aux salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5630, chemin Côte-des-Neiges
et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service funèbre sera chanté lundi à 9 heures en l'église Annunciation of Our Lady, Ville Mont-Royal.

JALBERT (André) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 2[illegible] ans, est décédé André Jalbert, fils de M. et Mme Roger Jalbert, frère de René, Daniel, Pierre et Louise (Mme Jacques Guyot), beau-frère de Lise Duquette. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, [illegible] mont,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le libera sera chanté à 9 h., et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi.

JALBERT (Omer) — A St-Augustin, Co. Deux-Montagnes, le 9 avril 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Omer Jalbert, époux d'Antoinette Roy, demeurant à 55, 1ère Avenue, Lac Meilleur, St-Augustin. Un libera aura lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
156, rue Principale
St-Augustin
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 10 heures.

LAMONTAGNE (Arsène) — A Verdun, le 9 avril 1968, à l'âge de 70 ans est décédé M. Arsène Lamontagne, époux de Béatrice Lassonde, demeurant à 841, 4e ave, Verdun. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Jules) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Jules Latour, fils de Jean-Paul Latour et de Gertrude Chevrier. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service funèbre sera chanté lundi à 10 h en l'église de la paroisse Ste-Geneviève.

LEDUC (Aurel) — A St-Lazare, Co. Vaudreuil, le 9 avril 1968, à l'âge de 51 ans est décédé M. Aurel Leduc, époux d'Alexandra Rozon, demeurant au Rang Ste-Angélique. Exposé vendredi après-midi à 2 heures aux salons
Roussin & Léroux
à St-Lazare
Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant, à 10 heures à l'église paroissiale de St-Lazare. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Gérard) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Gérard Lemieux, époux de Yvette Latour, demeurant 3680 Adam. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472, rue Ste-Catherine est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où un libera sera chanté à 9 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Albertine) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Augustin Leroux, née Albertine Gravel, mère de Mme Gaétan Poudrier (Germaine), Mme Robert Dagenais (Gisèle). Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée jeudi soir à 7 h. p.m.

LORTIE (Alexina) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Arthur Lortie, née Alexina St-Jean, autrefois de Ste-Agathe-des-Monts. Un libera arua lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils,
400, rue Labelle,
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme où le libera sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 10 heures.

MARCHAND (Marie-Anne) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Benjamin Marchand, née Marie-Anne Fugère, demeurant à 6063 Des Angevins, Ville d'Anjou, mère de Rose-Aimée (Mme H. Cossette), Mariette (Mme L. Morin), Donat, C.A., Yvon, Marie-Paule (Mme E. Laplante). Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Diana) — A Senneville, le 9 avril 1968 à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Nelson Martin, née Diana Raymond, demeurant à 200, Senneville Road. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault,
16114, boul. Gouin Ouest,
à 9 h 50 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, ou le libera sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service funèbre sera chanté lundi à 10 h en l'église de la paroisse Ste-Geneviève.

MILLETTE (Marie-Louise) — A Sorel, le 9 avril 1968 à l'âge de 89 ans est décédée Mme Octavien Millette, née Marie-Louise Guilbault. Un libera aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Lussier Ltée,
148, rue Georges, Sorel,
pour se rendre à l'église St-Pierre, de Sorel où le libera sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUTON (Georges-E.) — A Lemoyne, le 8 avril 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Georges-E. Mouton, époux d'Estelle Saulnier; il laisse dans le deuil: ses fils et sa bru, M. et Mme Denis Mouton (Christiane Petit), André et Jean-François. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils,
200, rue St-Louis
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Josaphat, où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OLIVIER (Rose) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée Rose Allard, épouse de Maurice Olivier, de Saint-Lambert, autrefois de Chambly. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils,
86, rue Saint-Charles ouest
à Longueuil
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Chambly, à Chambly, où le libera sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Saint-Joseph, de Chambly, lieu de la sépulture. Le service aura ensuite lieu mardi le 16 avril. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPILLON (Marc) — A Louiseville, le 9 avril 1968, à l'âge de 30 ans, est décédé Marc Papillon, demeurant à 8205 St-Denis. Un libera aura lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340, rue Jarry est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le libera sera chanté à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAULT (J.-Azellus)—A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. J.-Azellus Perrault, époux de feu Berthe Lamberti, père de François, Gilles, Denyse (Mme André Benoit), Louise (Mme D. N. Tjelios). Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Yvonne) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Yvonne Daoust, épouse en 1ères noces de J.-Alphonse Tougas, et en 2es noces de J.-Donat Perreault. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallee Ltée,
6662, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD (Exilda) — A Montréal, le 10 avril 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Laurent Picard, née Exilda Tremblay, demeurant à 10803 Waverley. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Uni, (Ste-Catherine et Hôtel-de-Ville), où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Rideau M. Garden, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLESSIS-BELAIR (Gustave) — A Cartierville, le 10 avril 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Gustave Plessis-Bélair, époux de feu Cecilia Hartford. Un libera aura lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges où un libera sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Hector) — A Montréal, le 8 avril 1968, à l'âge de 80 ans est décédé Hector Robitaille, époux de Lucienne Lecompte, demeurant 4165 Parthenais. Un libera sera chanté vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rut Papineau
à 1 h pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le libera sera chanté à 1 h 30 et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RONCO (Joseph) — A Montréal, le 9 avril 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé Joseph Ronco, époux d'Albina Bravo, père de René, Hector et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
à 10 h, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSE (Joseph) — A Dorval, le 9 avril 1968, à l'âge de 50 ans,